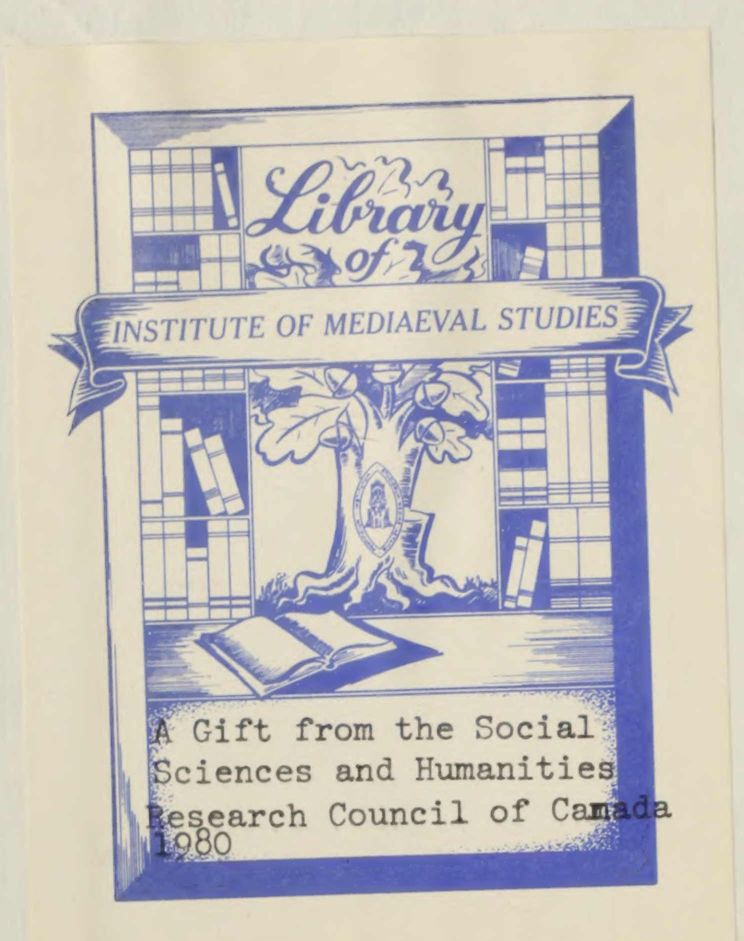
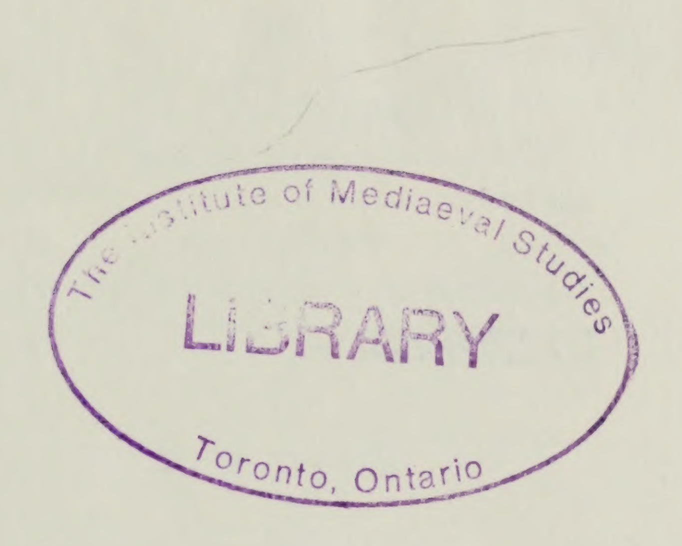



Library
of
INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
A Gift from the Social
Sciences and Humanities
Research Council of Canada
1980







HISTOIRE

DE LYON,

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'À NOS JOURS;

Par

P. Clerjon,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

PROFESSEUR D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE A L'ÉCOLE ROYALE DES BEAUX-ARTS;

ORNÉE DE FIGURES

D'APRÈS LES DESSINS DE F. F. RICHARD,

CHEVALIER DE ST-MICHEL ET DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

PEINTRE ORDINAIRE DU ROI.



TOME SECOND.

LYON.

THÉODORE LAURENT, ÉDITEUR,

LIBRAIRE, PLACE ST-PIERRE, N. 1.

M DCCC XXX.





HISTOIRE

DE LYON.

LIBRAIRIE DE LAURENT,
PLACE SAINT-PIERRE, N° 1.

LYON. — IMPRIM. DE G. ROSSARY.
RUE SAINT-DOMINIQUE, N° I.



F. Richard del. — Schroeder fils sc.

PORTE DU CLOITRE DE SAINT LOUP

à l'Ile Barbe.

Publié par Laurent, Libraire à Lyon, Place St. Pierre, N.° 1.

HISTOIRE
DE LYON,

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A NOS JOURS;

Par P. Clerjon,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

PROFESSEUR D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE A L'ÉCOLE ROYALE DES BEAUX-ARTS :

ORNÉE DE FIGURES

D'APRÈS LES DESSINS DE F. F. RICHARD,

CHEVALIER DE ST-MICHEL ET DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

PEINTRE ORDINAIRE DU ROI.

TOME SECOND.



LYON.

THÉODORE LAURENT, ÉDITEUR.

M. DCCC XXIX.

LYON

PENDANT

LES SIÈCLES DE BARBARIE.

SOMMAIRE DU PREMIER LIVRE.

Tableau général de la ville de Lyon au quatrième siècle. Aperçu rapide sur la civilisation qui commence. Au milieu de la décadence de l'empire la religion chrétienne était devenue un génie tutélaire et conservateur. L'Église étudiée en général à cette époque; son luxe à Lyon; causes de ses cérémonies fastueuses que nous décrirons plus tard. État des citoyens au milieu de ces circonstances. Nouvelle division de l'empire par Constantin. Influence de cette division sur la hiérarchie ecclésiastique de Lyon. Cette ville est choisie pour être la métropole de trois diocèses de l'Occident. Origine de sa primatie. Changement total des mœurs, des usages, des habitudes, à Lyon. Son aspect physique au quatrième siècle. Fondation des monastères et des églises. Histoire du monastère de l'Ile-Barbe : ses commencemens et la grande réputation de ses religieux dans le moyen âge; ses monumens; sa position agréable et pittoresque; ses restes d'architecture; les prétentions, jadis un peu orgueilleuses, de ses moines et leurs reliques. Histoire du monastère de Saint-Pierre; fondation de cette célèbre abbaye; sa situation; ses vicissitudes; ses richesses; ses priviléges : bulles de différens papes en faveur des religieuses; une trop grande prospérité finit par corrompre leurs mœurs; avertissemens paternels des archevêques; les religieuses défendues par le pape; noblesse des dames de Saint-Pierre; acte de spoliation assez remarquable; Aliz de Thézieu et ses apparitions. Histoire de l'abbaye d'Ainay : saint Badulphe, premier abbé; fondation de l'église et du cloitre; ils sont détruits et souvent rétablis; nombreux priviléges accordés aux moines d'Ainay par les papes; description de leur agréable monastère; jalousie que les moines excitent; époque de leur sécularisation. Un résumé historique sur ces institutions était nécessaire; les preuves et les détails se trouvent dans le corps de l'histoire.

HISTOIRE

DE LYON.

Seconde Partie.

LIVRE PREMIER.

LYON [1], quoique déchu de sa gloire, offrait au quatrième siècle un aspect des plus remarquables.

[1] Ici nous cessons d'appeler notre ville *Lugdunum.* On ignore l'époque où elle s'est appelée Lyon ou Lion. Il est peu de cités qui aient changé aussi souvent de nom. Voici une note qui renferme quelques-unes de ces nombreuses dénominations : « Strabon l'appelait tantôt *Lougoudounou* et tantôt *Lougdounou.* Dion Cassius et le vieil auteur du livre des Fleuves disaient *Lugodunum.* Dans plusieurs inscriptions antiques on lit : *Lugudunum.* D'autres écrivains du même temps l'appelaient *Lugdus.* En divers écrits anciens elle est nommée tantôt *Leopolis*, ville du Lion, et tantôt *Leontopolis.* Dans un rescrit de l'empereur Constance, notre Lyon est nommé *Lugdunum;* et dans le manuscrit des Pandectes, découvert à Florence vers 1553, les Lyonnais sont appelés *Lygdonenses.* Saint Irénée qui y résidait à la fin du deuxième siècle, appelait ces mêmes habitans *Rhodanenses*, et leur cité *Rhodanusia.* Vers la fin du cinquième siècle, Sidoine Apollinaire qui y était né, ne la nommait que *Rhodanisia.* » L'abbé GUILLON, *de la fraternité consanguine des peuples de Lyon et de Milan.*

Il avait donné jadis aux nations gauloises l'exemple du dévouement à la puissance de Rome; il donna, sous Constantin, l'exemple d'un vif enthousiasme pour la religion chrétienne. Ses ruines étaient une image du passé; ses cryptes et ses églises annonçaient une ère nouvelle. A cette époque tous les monumens religieux se construisaient avec des débris de monumens antiques: ils héritaient, en quelque sorte, ainsi que les dignitaires du christianisme, de la force et de la majesté du peuple romain. Les marchands bizantins qui remontaient le Rhône jusqu'à Lyon, pour communiquer avec la Grande-Bretagne et la Germanie ; les autres étrangers qui s'établissaient dans nos contrées, relevaient la cité lyonnaise après ses nombreux désastres. Ils imprimaient un type nouveau à sa population. Les mœurs, les usages prenaient un caractère bizarre qui tenait tout à la fois de l'abrutissement des peuples et des efforts que fait l'homme naturellement pour sortir de son état de dégradation.

La religion chrétienne était devenue, au milieu de la décadence de l'empire, le seul génie conservateur: aussi on ne la voyait plus agir sur la conscience des hommes seulement; elle s'emparait de la société tout entière; et, dans le siècle que nous esquissons maintenant, on construisit au Dieu véritable, sur notre territoire, plus de chapelles et plus d'églises qu'on n'avait élevé de temples aux divinités de l'Olympe pendant quatre

cents ans. Ces monumens religieux étaient-ils des forteresses bien redoutables contre les invasions? Les monastères ont-ils fait le bonheur des hommes? Les institutions du quatrième siècle nous ont-elles conservé quelques débris de la belle antiquité? Enfin, la manie des discussions religieuses, à dater du règne de Constantin, a-t-elle accéléré la chute de l'empire? Voilà autant de problèmes que les événemens résoudront bientôt.

Si la religion apporta de grandes modifications au culte public, et surtout à l'existence morale des individus, les ministres de cette religion y portèrent à leur tour les faiblesses de l'humanité. Dès les commencemens du triomphe de l'Église lyonnaise, on trouve des prélats qui étalent dans les cérémonies religieuses un luxe incompatible avec l'humilité chrétienne dont l'Évangile leur faisait un devoir. Il est vrai que les rapports de Lyon avec Constantinople, par le Rhône et la Méditerranée, donnaient au commerce de notre ville une très-grande activité. Cette circonstance explique l'opulence des premières chapelles. Le luxe des prélats avait une autre cause: la grande révolution opérée par le transport du siége de l'empire sur les rives du Bosphore, avait créé de nouvelles dignités fastueuses, et avec elles de nouvelles ambitions. A l'exemple des grands de la terre, la puissance de l'Église, toujours croissante, s'était formé une hiérarchie revêtue de toutes les décorations orien-

tales, pour en imposer aux peuples. Il lui fallut des richesses pour soutenir cet éclat. Ce que les intendans des provinces n'engloutissaient pas dans le trésor de l'État ; ce que la vanité des grands n'envoyait point dans les Indes pour en retirer de brillantes frivolités, commençait déjà à servir à l'embellissement des églises ou à la construction des monastères [1].

Le numéraire diminuant à cause de ces dépenses excessives, les denrées étaient d'un prix très-élevé. Par cela même le nombre des esclaves

[1] Cependant il faut avouer que dans les premiers siècles du christianisme les évêques jouissaient par eux-mêmes d'une certaine fortune. L'Église n'avait d'abord été dotée que par la piété des fidèles qui mettaient leurs biens en commun. Plus tard les évêques, par des bienfaits considérables tirés de leur patrimoine, élevèrent les Églises à ce point de splendeur et de puissance où elles sont parvenues depuis. En effet, ces évêques étaient souvent des fils de princes, de rois ou de seigneurs puissans : tels furent par la suite saint Justus, Eucher, Sacerdos, Nizier, Ennemond, Leydrade, tous archevêques de Lyon; Adon, archevêque de Vienne; les archevêques Amblard d'Auvergne, Burchard de Bourgogne, Renaud de Forets. Mais ce ne fut que sous Constantin que les riches familles commencèrent à briguer l'épiscopat, parce qu'alors on trouvait dans l'Église les moyens de parvenir aux plus hautes dignités; plus tard les seigneurs y trouvèrent quelquefois un asile contre le pillage des barbares; et, par la suite, ils rencontrèrent dans les fonctions ecclésiastiques une véritable souveraineté. Voilà pourquoi l'Église de Lyon d'abord pauvre durant les persécutions, devint riche par les offrandes des fidèles, et ensuite somptueuse, parce qu'elle servit de refuge aux grands seigneurs. Aussi, de tout temps, le moindre moine de Lyon a eu la prétention d'être noble. Dans le moyen âge nous verrons les seigneurs ecclésiastiques construire, en grande partie à leurs frais, des cloîtres magnifiques et des églises d'une imposante architecture que nous ne pourrions pas bâtir aujourd'hui sans frais énormes. C'était autant de palais qu'ils s'élevaient à eux-mêmes. Nous reviendrons sur cette partie si importante de notre histoire.

augmentait tous les jours, quoique l'Évangile eut été donné aux hommes pour anéantir l'esclavage. Les citoyens se vendaient faute d'argent ou de moyens nécessaires pour s'entretenir [1]. A la fin du quatrième siècle, on trouvait à peine un nombre suffisant d'habitans libres pour remplir les fonctions municipales de la cité. Le tableau de Lyon, à cette époque, est donc très-philosophique, et mérite toute notre attention.

Constantin avait fait une nouvelle division des provinces de son empire. Nous avons vu que ces changemens de divisions territoriales étaient le premier soin des politiques adroits qui voulaient modifier les habitudes d'une nation quelconque. Tout l'empire fut partagé en quatre parties, subdivisées en quatorze diocèses. Une de ces quatre parties comprenait trois diocèses : celui des Gaules où l'on comptait dix-sept provinces, celui de la Grande-Bretagne divisé en cinq, et celui d'Espagne, dont les provinces étaient au nombre de sept. Ces trois diocèses étaient gouvernés par un seul préfet qu'on nommait préfet du prétoire des Gaules. Il envoyait des gouverneurs dans les diocèses de son district, et ceux-ci nommaient les commandans des villes de leur département. Par cette institution, les préfets du prétoire étaient des souverains; ils dominaient sur de vastes régions qui ont formé dans la suite un grand nombre

[1] Lorsque les fréquentes invasions des Allemands, au milieu du quatrième siècle, eurent à peu près anéanti le commerce de notre cité.

de monarchies. Plusieurs de ces préfets furent despotes, à un tel point que le peuple romain, ce colosse gigantesque et si fier, cette nation de conquérans, ne paraissait avoir soumis l'univers que pour préparer des vassaux aux soldats du Septentrion. Quant aux défenseurs des cités que nommaient les gouverneurs de département, ce sont eux qui devinrent si rares à la fin du siècle que nous décrivons; parce que tout l'argent de l'empire se sacrifiait en expéditions pour les Indes, ou se fondait entre les mains des courtisans qui augmentaient chaque jour la population de Constantinople; ou enfin, se transformait en riches ornemens qui parèrent les églises, jusqu'à ce que les barbares en vinssent faire leur proie.

La ville de Lyon, qui, depuis un siècle et demi, avait eu le temps de se relever par degrés de ses ruines, et qui commençait à s'approcher de son ancienne splendeur, fut choisie pour être la métropole des trois diocèses de l'Occident. Mais il fallait qu'elle eût bien perdu de son illustration, pour que le préfet du prétoire lui préférât très-souvent le séjour d'Arles et de Trèves. Cependant sa position magnifique, la beauté de son climat et ses campagnes agréables en retinrent plusieurs. Ce fut en même temps sur le modèle de la nouvelle division territoriale que la hiérarchie ecclésiastique prit une forme constante dans notre province. Quoique, dès-lors, Lyon fut métropole, la primatie de son Église n'en causa pas moins plus

tard un grand nombre de procès avec plusieurs autres Églises, jalouses de son antiquité [1]. On appela archevêque le prélat qui demeurait dans la capitale d'une province, et patriarche ou primat, celui qui siégeait dans la métropole d'un diocèse. Les évêques des villes particulières recevaient leur mission du métropolitain de la province, et celui-ci du patriarche ou primat du diocèse.

C'est donc ici l'époque du droit de primatie des archevêques de cette ville sur toutes les métropoles de la Gaule celtique ou lyonnaise. Il a

[1] Voici un tableau des résultats de sa primatie. Les détails se trouveront dans l'histoire. On y a tenu deux conciles généraux (*Voyez années* 1245 et 1274.), dans le premier desquels l'ordre des cardinaux fut orné du chapeau rouge et de la pourpre: saint Louis fut nommé chef de la croisade, et l'empereur Frédéric II excommunié et dégradé de l'empire. Dans le second, l'Église grecque fut réunie à l'Église romaine dont elle s'était séparée. On a tenu à Lyon plusieurs conciles particuliers, des synodes provinciaux et diverses assemblées ecclésiastiques. Les papes ont trouvé à Lyon un asile assuré durant les troubles d'Italie; et les prélats persécutés s'y sont retirés de divers endroits. L'Église de Lyon a reçu solennellement les papes Étienne II, Léon III, Étienne III, Grégoire IV, Jean VIII, Léon IX, Urbain II, Paschal II, Gelase II, Calixte II, Innocent II, Eugène III, Alexandre III et quelques autres. Cette Église a élu des papes, elle les a couronnés, elle en a fourni de son sein, et a donné des prélats à plusieurs Églises. Innocent IV qui demeura long-temps à Lyon et qui y tint un concile général, aussi bien que Grégoire X, Innocent V, Adrien V, Boniface VIII et Clément VI, avaient été membres de l'Église de Lyon, avant que de devenir membres de l'Église universelle. La plupart de ses archevêques ont été princes de naissance, officiers de la couronne, légats apostoliques, ou cardinaux. Ceux que l'on recevait au nombre de ses chanoines, étaient obligés de faire preuve de noblesse de quatre générations: ainsi le chapitre de l'Église de Lyon a toujours été composé de la plus ancienne noblesse de France; plusieurs princes ont désiré d'y être chanoines d'honneur, et nos rois mêmes ne dédaignèrent pas d'y tenir une place honoraire.

été depuis restreint aux quatre provinces de Lyon, Tours, Sens et Paris. Le pape Grégoire VII, dans sa bulle en faveur de saint Jubin, au sujet de la primatie de ce siége, ne lui attribue pas d'autre origine que la division civile des provinces de l'empire, adoptée d'abord par les apôtres, suivie par l'Église dans les lieux où elle s'est établie, avec les modifications ordonnées par Constantin; et il ne fait, dit-il, que confirmer cet usage antique.

Au moment de l'organisation du pouvoir ecclésiastique, on doit penser que les ministres de la religion chrétienne profitèrent avec ardeur de la bonne volonté du prince qui avait placé leur culte sur le trône. Ils devinrent les premiers magistrats; Lyon prit une face nouvelle. On oubliait l'époque brillante des premiers Césars, pour se rappeler les martyrs lyonnais et les temps orageux où les fidèles, cachés dans trois cryptes profondes, écoutaient les prédications des évêques Zacharie, Hœlias, Faustinus, Verus, Julius, Ptolemeus, qui s'étaient succédé avant le triomphe complet de l'Évangile. Alors les hauteurs de Fourvières et la plaine triangulaire du confluent que les pompeux monumens profanes avaient décorées, commencèrent à se couvrir d'édifices pieux. L'amour du Christ devint un sentiment patriotique. Les usages, les habitudes, les mœurs, la littérature et les beaux-arts en reçurent un cachet particulier; et même, dans cet enthousiasme religieux, des institutions qui avaient pour elles non-seulement un

but utile de salubrité publique, mais encore la sanction de plusieurs siècles, furent totalement renversées : par exemple, on cessait de placer les tombeaux sur les grandes routes ou dans les campagnes isolées. Le peuple et les ministres du Seigneur, en se faisant inhumer auprès des restes vénérés des martyrs, et jusque dans les chapelles, croyaient dormir avec plus de paix [1] et ressusciter un jour avec plus de gloire. Mais tous ces changemens ont besoin d'être exposés avec les plus grands détails et la plus grande méthode; notre civilisation actuelle, nos mœurs, notre existence moderne, sont redevables de trop de choses au quatrième siècle, pour ne pas en faire une étude approfondie.

L'aspect physique de la cité lyonnaise était donc sous Constantin tout-à-fait différent de son aspect sous les autres empereurs romains. Les temples profanes avaient fait place aux édifices sacrés ; les cryptes s'étaient en quelque sorte élancées de terre pour paraître aux regards des voyageurs, sous la forme de chapelles magnifiques. On comptait alors trois églises et trois monastères principaux. Par vénération et par habitude, les chrétiens, se rappelant avec une sainte ferveur les commencemens difficiles du christianisme, se réunissaient encore de temps en temps dans les cryptes de l'Ile-Barbe, de saint Pothin, de sainte Blandine et de saint Irénée. Ce ne fut qu'à la fin du quatrième siècle

[1] Voyez *les Pères de l'Église.*

que toute la population lyonnaise assista aux offices dans la grande église des Machabées.

De la même manière que nous avons cherché l'histoire de Lugdunum sous Auguste, dans les monumens élevés par lui, cherchons celle de Lyon, durant le règne de Constantin, dans les établissemens qui lui ont dû leur prospérité. Parlons d'abord des monastères.

Celui de l'Ile-Barbe est un des plus célèbres; il avait commencé par une chapelle souterraine: voici les événemens qui avaient donné lieu à sa fondation [1]. Quelques fidèles échappés à la fureur des soldats de Sévère, s'étaient cachés au milieu des rochers de l'île, et avaient continué, après la persécution, d'y mener une vie d'anachorètes. Saint Dorothée, qui vivait sous l'épiscopat d'Hélias, de Faustin et de Vérus, les rassembla en commun, et donna ainsi naissance au plus ancien monastère qui ait été établi dans les Gaules [2]. La sainteté et la régularité des moines qui s'y étaient retirés, contribuèrent beaucoup à répandre le christianisme dans les campagnes environnantes.

[1] Barbarense monasterium paulò suprà Lugdunum in medio Araris fluvii situm, fundatur in honorem sancti Andreæ, reliquorumque apostolorum eodem fermè tempore, quo pax ecclesiæ parta est sub christianis imperatoribus....... Sanctus Dorotheus sub Ælio, Faustino et Vero episcopis rexit, hoc est seculo tertio desinente; et hic quidem alibi dicitur Barbarensium anachoretarum ad cœnobiticam vitam aliquo pacto revocatorum primus superior effectus. *Gallia christiana.*

[2] C'est à tort qu'on a regardé saint Martin comme fondateur du premier monastère des Gaules.

Quelques-uns de leurs abbés, profitant dans la suite de cette influence, occupèrent le siége de Lyon; appelés à cette place éminente par les suffrages unanimes des citoyens, témoins de leurs vertus, et édifiés par le récit pompeux que l'on faisait de la piété de leurs prédécesseurs. D'autres furent choisis par les évêques pour les aider à supporter le fardeau des fonctions épiscopales; et dans presque tous les temps, dit un auteur ecclésiastique, ces pieux prélats ne trouvèrent point de plus sainte retraite pour vaquer à l'affaire importante de l'éternité, que cet asile respectable et pittoresque. On ignore sous quel régime les moines de l'Ile-Barbe vécurent d'abord, et s'ils en embrassèrent un qui leur fût particulier avant l'arrivée de saint Martin dans les Gaules; cette obscurité sera la même, quand nous chercherons le temps où ces religieux embrassèrent la règle véritablement philosophique de saint Benoît, qu'ils ont observée jusqu'à leur sécularisation, dans le milieu du seizième siècle. Cette abbaye, dans les dernières années du siècle passé, fut unie au chapitre de la cathédrale; on finit par substituer un séminaire de prêtres aux chanoines qui desservaient ses églises et ses chapelles. La révolution détruisit entièrement l'abbaye, le cloître, et les monumens qui avaient échappés aux guerres de religion.

Les plus remarquables de ces monumens de l'Ile-Barbe, dans le moyen âge, furent d'abord la

crypte et la chapelle de la Vierge, connue ensuite sous le nom de chapelle de sainte Anne, mère de la Vierge. Pour que cette crypte ne fût pas alors inondée, il fallait que le lit de la Saône fût beaucoup plus bas qu'il ne l'est aujourd'hui; car, à présent, il est facile de voir que le lit de la Saône et le terrain de l'île se sont exhaussés considérablement, l'un par les attérissemens fangeux, et l'autre par les ruines du monastère. La crypte et la chapelle de la Vierge ont été comblées et démolies; elles sont remplacées par un très-joli jardin de rosiers. Il en est de même des églises de Saint-André et de Saint-Loup, qui ont existé dans la même île, tout près du cloître dont nous aurons occasion de parler plusieurs fois dans cette histoire.

Ces édifices d'une architecture romaine, grecque moderne, ou byzantine et gothique, comme on peut en juger par quelques débris, devaient produire, au milieu des bosquets de l'Ile-Barbe et sur les bords si rians de la Saône, un effet enchanteur. Ce tableau faisait naître des sentimens religieux. Les traditions populaires racontent que les moines avaient fait de ce séjour un véritable paradis terrestre, arrosé par un grand nombre de sources jaillissantes; car ils dépensèrent des sommes considérables pour amener les eaux pures et limpides des collines de Saint-Cyr, de Saint-Didier et de Saint-Rambert, jusque dans les moindres appartemens du cloître. Toutes ces merveilles

en imposaient au vulgaire : on dit que c'était l'usage des bateliers, dans ces siècles de superstition, de saluer en passant devant l'Ile-Barbe l'église de la Vierge, et de faire retentir les échos d'alentour de cantiques pieux. On verra, dans les temps modernes, que des fêtes villageoises à diverses époques, et le concours tumultueux des citadins, ont remplacé la dévotion des chrétiens du moyen âge. Il ne reste de l'antique gloire de ce séjour pittoresque, qu'un portail d'un travail précieux, des corniches supérieurement sculptées, une flèche d'église assez remarquable, et un bas-relief de tombeau. Ce bas-relief en marbre représente les quatre saisons : elles ont seules survécu à tous les personnages de l'Ile-Barbe.

Malgré ce peu de restes d'une grandeur évanouie, les preuves historiques sont assez fréquentes dans les vieux manuscrits, pour nous faire concevoir la fierté des moines de cette île. Quoique de malheureux fugitifs eussent formé sur ce rocher le premier monastère des Gaules, il n'en était pas moins déjà à la fin du quatrième siècle, une pépinière d'évêques, de diacres et d'archidiacres. Plus tard, les moines de ce petit coin de terre se seraient crus déshonorés, si un clerc bourgeois s'était glissé parmi eux. Voici un passage de leur historien sur ces prétentions orgueilleuses :

« Je ne dis donc rien de nouveau, lorsque

« j'avance que la noblesse du sang estoit presque « essentielle à l'ordre de saint Benoist; l'Angle-« terre, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, nous en « fournissent assez de preuves. A quoi si l'on « ajoute qu'en France les abbés par les lois de « l'État devoient être nobles d'extraction, il s'en-« suit que les moines ne pouvoient être roturiers, « puisque les abbés se prenoient *de gremio eccle-« siæ* selon les lois canoniques. Mais parce que « cette sorte de preuve paroist trop générale, et « que le lecteur ne seroit pas satisfait, je descens « au particulier de notre Isle-Barbe, et m'oblige « de montrer que tous nos moines estoient issus « de maisons nobles de race, et la pluspart de « nom et d'armes. Que si par hasard il s'en ren-« contre quelqu'un où il y ait quelque tache de « bourgeoisie, cette obscurité de naissance sera « couverte par d'autres qualités de doctrine, ou « mesme par des services considérables rendus « aux abbés ou à leur église par les parens de ce « religieux; tant y a que la dénomination se tirant « toujours de la meilleure part, le petit nombre « de ceux-cy ne peut pas empêcher que notre « monastère ne soit aussi noble, comme un ou « deux chevaliers de grâce dans l'ordre de Saint-« Jean-Hiérusalem, ne peuvent pas déroger aux « priviléges de cet ordre, où l'on n'admet que des « personnes d'une noblesse avérée [1]. »

[1] Le Laboureur, *Mazures de l'Ile-Barbe*, tom. II.

Les moines de l'Ile-Barbe, avec leur grande réputation de sainteté, n'étaient pas remarquables, comme on le voit, par leur humilité chrétienne; le désir que Charlemagne avait eu de finir ses jours dans leur agréable retraite, où il avait formé une riche bibliothèque, contribua sans doute à les entacher du péché de vanité : de plus, comme presque tous les moines des siècles de barbarie, ils furent coupables de charlatanisme. Voici un échantillon de ces jongleries monastiques. Les religieux de l'Ile-Barbe, au commencement du règne de Constantin, voyant que la ville de Vienne se vantait d'avoir été la prison de Pilate, et de posséder la nappe sur laquelle Jésus-Christ avait fait la cène avec ses disciples, prétendirent que le soldat Longin, qui avait percé le flanc de Notre-Seigneur, s'était retiré dans l'Ile-Barbe pour faire pénitence; que le même Longin avait apporté le corps de sainte Anne, mère de la très-Sainte-Vierge; ce qui fut bientôt un motif de construire à cette femme céleste, non-seulement une chapelle particulière, mais une autre encore dans l'église de Saint-André. Ensuite les moines osèrent étaler dans les processions plusieurs choses divines de leur invention : le doyen avait sur le bras gauche la coupe sacrée du Sauveur; le prévôt et le réfecturier portaient la nappe de son dernier festin; le chamarier était chargé du bras de saint Martin et d'un morceau du corps de sainte Anne.

On peut faire remonter à la même époque que

l'établissement du monastère de l'Ile-Barbe, la fondation de deux abbayes aussi célèbres, celle de Saint-Pierre et celle d'Ainay. Le monastère fameux que les débris des arts antiques, les tableaux, l'École de dessin, le Muséum, la Bourse, l'Académie et deux ou trois chaires remplacent aujourd'hui, remonte en effet à la plus haute antiquité [1]. Il doit ses premiers progrès aux faveurs particulières dont le christianisme jouissait sous Constantin. Dans le troisième siècle de la religion chrétienne, un Lyonnais, nommé Albert, converti à la foi de Jésus après le martyre de saint Irénée, construisit, sur l'emplacement du palais Saint-Pierre, une petite recluserie, où il consacra à Dieu ses deux filles et sa nièce.

Cet endroit, isolé entre deux rivières, où les soldats de Sévère avaient entièrement détruit les habitations, convenait parfaitement à la vie monastique. D'ailleurs, il était sanctifié par la crypte de Saint-Pothin, et par l'église des Apôtres qui se trouvaient à deux cents pas de là, dans le lieu où l'on voit maintenant l'église de Saint-Nizier.

[1] Haud satis certa est origo hujus sacri Parthenonis ord. sancti Benedicti. Equidem si genuinum esset sancti Annemondi Lugdun. episcopi testamentum, quod in archivo sancti Petri servatur, illius auctor agnoscendus foret Albertus, vir nobilissimus, qui unus ex primis conversis exstitit non diù post passionem sancti Irenæi ejusque sociorum, qui quidem Albertus fundum ad construendum monasterium cum prædiis contulisse, et duas ibi filias suas, quarum una Radegundis, Aldegundis altera, consecrasse dicitur, uti et Pernetam, fratris sui Silvini filiam, cognomento Sybellam.

Gallia christiana.

Le monastère de Radegonde et d'Aldegonde, filles d'Albert, devint considérable dans le quatrième siècle; mais dans le cinquième, il subit le sort de tous les monumens religieux qui se trouvaient sur le passage des barbares. Godegiselle, roi de Bourgogne ou des Burgondes, et la reine Teudelinde, son épouse, firent rebâtir le monastère au commencement du sixième siècle. Saint Ennemond augmenta les revenus de cette abbaye dans le septième; et fut, long-temps après sa mort, une cause innocente de querelles religieuses entre l'abbesse de Saint-Pierre-les-Nonains et le chapitre de Saint-Nizier, qui se disputaient la possession de ses reliques. Les Sarrasins ruinèrent encore cette riche abbaye. Elle fut rétablie par l'archevêque Leydrade, le grand restaurateur des églises de son époque. Au milieu du neuvième siècle[1], par une charte spéciale, Lothaire, « venu au mo« nastère de Saint-Pierre, situé entre le Rhône et « la Saône, dans le bourg de Lyon, il a cru con« venable de faire quelques largesses à ce cou« vent, tant à cause de son amour pour Dieu, « que de l'avantage qu'en retireraient les ames de « son père, de sa mère, de Louis, son frère, em« pereur d'Allemagne; de son frère Charles, roi de « France, et qui a reçu la sépulture dans ce même « lieu. C'est pourquoi, afin de laisser des marques « de son excellence, il a résolu de donner audit

[1] En 864.

« monastère quelque chose de ses propriétés dans « le comté de Morancé avec les dépendances: « savoir, les domaines de Saint-Maximin, dont « dépendent trente-cinq cultivateurs, parmi les « hommes libres et les serfs; pour le salut de « l'ame desdits princes, et de sa très-aimée épouse « Valdrade et de son fils Hugues, pour aider à « l'entretien des religieuses [1]. » Cet exemple généreux fut suivi par plusieurs princes. Dans le treisième siècle, Albert, seigneur de la Tour-du-Pin et Albert son fils abandonnèrent au couvent de Saint-Pierre-les-Nonains le fief de la Tour-du-Pin, priant affectueusement l'abbesse de céder ledit fief à l'illustre seigneur comte Pierre de Savoie, et d'en recevoir l'hommage; l'abbesse consentit aux conditions de la reprise du fief, et le seigneur de la Tour-du-Pin promit de protéger le monastère. Dès ce moment l'abbesse, en qualité de dame suzeraine, recevait l'hommage des comtes de Savoie et des seigneurs de la Tour-du-Pin, d'où sont descendus les Dauphins de Viennois; aussi, elle s'intitulait: abbesse, par la grâce de Dieu; et pour marque de sa dignité, son chapelain portait devant elle une crosse dans les processions.

[1] Il apert son seing le 15 des calendes de juin, l'an 8 du règne de Lothaire; fait dans la ville de Lyon.

On peut conclure de cet acte, qu'après les désastres durant les siècles de barbarie, le monastère n'était point encore dans l'enceinte de la ville, comme il l'est aujourd'hui; puisque l'acte est passé dans la cité même, *in civitate*, et que le monastère était dans le bourg, *in burgo*.

On conçoit qu'avec cette abondance de richesses le monastère de Saint-Pierre-les-Nonains ait pu faire de grandes acquisitions. Dans le quatorzième siècle l'abbesse possédait les plus beaux immeubles de la ville; elle trafiquait sans cesse avec les chapitres des différentes églises, quand ces derniers avaient besoin d'argent. Soutenu par cette opulence, le couvent obtenait tout du souverain : il existe des lettres patentes du roi Charles VI [1] accordées à la requête de l'abbesse et du couvent de Saint-Pierre qui se plaignaient de ce que, après avoir arraché et emporté les portes et les fenêtres chez leurs tenanciers qui refusaient de leur payer les servis, selon l'usage des gens d'église et des nobles du pays, ces manans, pour s'affranchir du traitement, mettaient les pennonceaux [2] du roi à leurs bâtimens. Le roi les autorise « à continuer d'ar-« racher et emporter les portes et fenêtres de ceux « qui ne les payeront pas nonobstant les pennon-« ceaux, comme cela se pratique dans le pays « pour les gens d'églises et les nobles. »

Mais une trop grande prospérité finit par corrompre les mœurs de l'abbesse et des nonains. Sous l'archevêque Jean, sur l'accusation du procureur général de l'archevêché, l'official « pro-« nonce une sentence [3] par laquelle défendant aux

[1] En décembre 1397.

[2] Étendards.

[3] Le 6 août 1384. La sentence fut signifiée de la part de Matthieu de Marcillac, doyen de Montbrison et official. L'abbesse en appela au Saint-Siége

« religieuses de Saint-Pierre de tenir cabaret, « surtout dans le ban d'août ; il mande aux chape- « lains de Saint-Pierre de les avertir canonique- « ment une, deux, trois fois et plus dans l'inter- « valle de six jours, deux jours suffisant pour « chaque monition, afin qu'elles viennent à rési- « piscence ; sinon il prononce l'excommunication « qu'il ordonne de publier fêtes et dimanches « devant le public assemblé au service divin ; » et comme elles n'obéirent pas aux monitions, il fit cesser le service divin dans les paroisses jusqu'à leur absolution. La fortune des religieuses les fit absoudre ; le pape vint à leur secours et ordonna « que rien ne puisse être entrepris contre les re- « ligieuses, sous peine d'excommunication dont il « se réserve l'absolution [1]. »

Défendues par une puissance aussi respectable, les religieuses obtinrent ce qu'elles voulurent. Elles se firent exempter [2] du droit de coponage [3], lorsqu'elles faisaient conduire leurs grains au moulin. Gaston, duc de Nemours, comte de Foix et d'Étampes, gouverneur du Dauphiné, les

accusant le chapitre d'être jaloux, parce qu'il voulait vendre seul, ainsi que l'abbé d'Ainay, leurs récoltes de vin.

[1] Donné à Avignon, l'an de la nativité de Notre-Seigneur 1384, indiction 7, mardi 30 août, an 6 du pontificat de Clément VII.

[2] En 1397.

[3] Petites mesures de grains que l'on donnait aux fermiers du coponage. Il y avait des fermiers du droit de coponage, comme il existe des fermiers d'octroi dans quelques villes de France. Ce mot signifiait aussi certains droits prélevés sur le vin.

exempte [1] des péages ou tributs sur les blés que leurs fermiers transportaient au monastère. Bientôt après [2] un arrêt du parlement de Trévoux « ajourne, « à jour compétent, Gaspard Micholles, pour ré- « pondre aux plaintes des religieuses de Saint- « Pierre, sur ce qu'étant fermier du péage de « Trévoux, il a arrêté les vins qu'elles faisaient « conduire de Morancé à Lyon, pour l'usage de « leur monastère, et a exigé un péage, quoiqu'elles « aient le privilége d'être franches et de conduire « librement leurs denrées sans rien payer. » Dans le même temps [3] un arrêt du parlement de Grenoble porte « défense à Pierre Huet, péageur de « Johannages, de troubler les religieuses de Saint- « Pierre ou leurs messagers et conducteurs en la « possession de leur exemption des péages, ga- « belles et autres impôts [4]. »

1 En 1529.

2 Le 28 novembre 1549.

3 Le 24 juin 1549.

4 Nous ne finirions pas si nous voulions rapporter tous les priviléges accordés à l'abbaye de Saint-Pierre-les-Nonains. — En 1551, sentence de la sénéchaussée qui exempte les religieuses de Saint-Pierre du droit de barrage qui se payait par octroi sur le pont du Rhône. — En 1569, lettres patentes de Louis de Bourbon, duc de Montpensier, souverain de Dombes, dauphin d'Auvergne, baron de Beaujolais, etc., par lesquelles il maintient les religieuses de Saint-Pierre dans les priviléges qui leur ont été accordés par ses prédécesseurs. — En 1601, vérification et enregistrement au parlement de Grenoble des lettres patentes de Henri IV, qui exemptent les religieuses du droit de péage. — Les abbesses étaient même propriétaires d'une partie des revenus du pont du Rhône : dans un mémoire sans date, dont l'écriture paraît être du quinzième siècle et que nous avons sous les yeux, les religieuses de Saint-Pierre, s'adressant au conseil de l'archevêque,

Il ne faut pas s'étonner si, d'après tous ces priviléges les religieuses qui voulaient entrer dans cette fameuse abbaye étaient tenues, comme les moines de l'Ile-Barbe, de justifier de leur noblesse [1]. Plusieurs de ces dames appartenaient aux maisons souveraines de France, de Lorraine, de Savoie et de Beaujeu. Malgré cette illustration, la clôture de l'abbaye de Saint-Pierre-les-Nonains ayant cessé d'être rigoureuse, le désordre s'y introduisit. Déjà au quatorzième siècle l'abbesse Agnès priva une de ses religieuses de ses revenus, à cause de sa vie licencieuse. L'acte de spoliation est assez remarquable pour le rapporter; il complètera le résumé de l'histoire de la célèbre abbaye, et donnera, par anticipation, une idée du quatorzième siècle que nous esquisserons plus tard avec soin sous le rapport politique.

« Nous, Agnès, abbesse du monastère de Saint-

se plaignent des fermiers du droit de pontonage du pont du Rhône. Elles exposent, 1° que ce droit existe de toute ancienneté; 2° que ce droit appartient par partie à l'archevêque de Lyon, au chapitre de la cathédrale, aux perpétuels de Saint-Jean, au couvent de la Platière et au couvent de Saint-Pierre-les-Nonains; 3° que ce droit est usité de manière que lorsqu'on perçoit onze francs, huit francs appartiennent à l'archevêque pour son grand droit de péage; les trois autres francs sont divisés entre l'archevêque, les comtes, les douze perpétuels, les prieurs et couvent de la Platière, les abbesses et couvent de Saint-Pierre-les-Nonains.

[1] L'abbesse de Saint-Pierre avait aussi, comme les moines, des reliques particulières: telles qu'une partie du crâne de saint Ennemond, les os d'un de ses doigts et son rochet; une épine de la couronne de Notre-Seigneur; un des os de saint Benoît; un œil de saint Clair enchassé d'argent; l'os d'un bras de saint Espome.

« Pierre-les-Nonains de Lyon, savoir faisons à tous « ceux qui verront les présentes lettres, que comme « par le devoir de notre charge et selon la raison « naturelle et les lois canoniques des saints Pères, « nous sommes tenues de pourvoir à celles que la « noblesse de leur origine, la pureté des mœurs « et la louable dévotion nous recommandent, et « qui, portées d'un esprit pur à la religion, s'ap- « pliquent avec exactitude à desservir humblement « les autels et à chanter les divins offices, selon « ce mot de l'apôtre : Celui qui sert l'autel doit « vivre de l'autel. C'est pourquoi étant en notre « chapitre où étaient les religieuses de notre mo- « nastère assemblées au son de la cloche; après « avoir pris l'avis des plus âgées, des plus discrètes « et de tout le couvent, par le conseil et du con- « sentement des religieuses, sans contradiction « ni réclamation, ayant remarqué dans notre sœur « Andisie de Bagniols, religieuse de ce monastère, « le zèle de la religion, la noblesse d'origine, « l'honnêteté de mœurs, une vie recommandable « et une application constante à la piété et au « service de Dieu; attendu que suivant les canons « des saints Pères, les religieuses impudiques et « détestables qui, rejetant le parti de la sainteté, « se sont livrées à une contagion sacrilége et illi- « cite; et qui, entraînées par leur propre déses- « poir, s'abandonnent à la licence en mettant au « monde des enfans, fruits de leur commerce « illicite, doivent être bannies de l'assemblée

« ecclésiastique et du troupeau monastique. Atten-
« du que la sœur Jaquette de Chaïruygie, religieuse
« de ce monastère, qui tenait des revenus dépen-
« dans dudit monastère, et dont la disposition et
« la collation nous appartient, lesquels sont situés
« à Montluel, à Miribel, à Sathonay, à Montaneys,
« à Fontaines, à Venissieu, à Vaux et aux lieux
« circonvoisins ; qui tenait encore une partie des
« dîmes de blé, vin et autres denrées, est infectée
« des crimes dont nous avons fait mention avec
« douleur; qu'elle est diffamée parmi les gens de
« bien au dedans et au dehors de ce monastère,
« qu'elle est, par conséquent, indigne de tenir de
« tels revenus : c'est pourquoi nous en privons et
« dépouillons ladite sœur Jaquette ici présente,
« et nous les conférons à notre dite sœur Andisie
« de Bagniols, à la charge des livraisons accoutu-
« mées [1]. »

[1] Voici les matériaux principaux d'une histoire philosophique de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre : 1° copie d'une donation faite par Girard et Gunberge sa femme, à Adaltrude leur fille, religieuse dans le monastère de Saint-Pierre, rétabli par le roi Godegiselle et Theudelinde son épouse ; ledit titre est daté du règne de Gonteau, en 586 ou 590; 2° copie d'une concession faite, par l'archevêque Jean à l'abbaye de Saint-Pierre, de plusieurs priviléges, en l'an 1189; 3° copie des donations faites par saint Ennemond, archevêque de Lyon, à l'abbaye de Saint-Pierre, et des bulles du pape Innocent IV y relatives; 4° copie d'une donation faite par Lothaire à ladite abbaye de l'église de Saint-Maximin, en date de l'an 8 du règne de Lothaire; 5° mémoire pour l'abbesse de Saint-Pierre contre le curé de la paroisse, relativement aux droits de curé; 6° mémoire et copie des titres, pour établir le droit de l'abbesse de Saint-Pierre sur le terrain du nouveau port de Saint-Clair, contre le consulat, en 1778; 7° relation d'une apparition remarquable dans l'abbaye de Saint-Pierre, par Adrien Montalembert,

Ces désordres mentionnés dans l'acte de spoliation se multiplièrent beaucoup par la suite. L'archevêque François de Rohan voulut les faire cesser; il défendit aux religieuses d'assister aux processions, sous peine d'encourir la censure ecclésiastique. Mais il fallait ôter la cause du mal; il fallait diminuer leurs richesses; ce qui était difficile : la révolution a été seule pour les couvens la massue d'Hercule. Les ordres du prélat ne furent point suivis : l'abbesse et les nonains prétendirent être exemptes de sa juridiction et se pourvurent auprès du pape contre ce qu'elles appelaient la tyrannie de l'archevêque. Sa sainteté nomma un commissaire pour examiner ces différens : celui-ci favorisa les bénédictines et excommunia l'archevêque [1], ce qui produisit une sensation très-forte dans le royaume; car le roi et le parlement, effrayés sans doute de cette autorité du pape, crurent devoir soutenir les droits du prélat lyonnais. L'excommunication fut levée, la paix rétablie et la réforme s'effectua sans aucun obstacle. Mais ce qui contribua surtout à ramener les religieuses de l'abbaye vers leurs antiques et premières vertus, fut la fin déplorable d'Aliz de Thézieu, qui avait déserté le cloître [2]. Sa prétendue apparition à sœur Antoinette de Grolée, les peines qu'elle éprouvait

aumônier de François premier, adressée au roi en 1527, et imprimée au tome VII des *Mémoires de critique et de littérature* de l'abbé d'Artigny.

[1] En 1511.

[2] *Voyez* l'époque du règne de François premier.

dans le purgatoire, la conjuration du malin esprit par l'évêque suffragant; la délivrance de cette ancienne sacristaine, firent beaucoup de bruit à Lyon et une impression très-vive sur l'imagination des nonains. Ce singulier événement leur inspira tant de zèle pour les observances religieuses, tant de dévotion pour la très-Sainte-Vierge, qu'elles vivaient comme des anges [1].

Un troisième monastère, dont on peut faire encore remonter l'origine à l'époque qui nous occupe, fut élevé sur la crypte de sainte Blandine, au confluent du Rhône et de la Saône [2]. Il est connu

[1] Expression d'Adrien de Montalembert. — Observons ici que la reconstruction de l'abbaye de Saint-Pierre en l'état actuel, remonte seulement au dix-septième siècle. Elle fut commencée en 1667 par les soins d'Anne d'Albert de Chalnes, abbesse, et achevée par les soins d'Antoinette Albert, sa sœur, qui lui avait succédé. C'est un ouvrage de Valfinière, gentilhomme d'Avignon, architecte du roi. Nous ferons la description de ce palais, quand nous serons arrivés à l'époque où il fut construit, et nous parlerons des objets précieux qu'il renferme, de sa destination en quelque sorte littéraire, scientifique et commerciale, quand nous serons au siècle où l'Académie, l'École de dessin, les différentes Sociétés scientifiques et littéraires, les Cours publics, la Galerie des tableaux, le Muséum, etc., furent établis.

[2] Cœnobium Athanense sive Athanatense vel Atheneum ad confluentes Araris et Rhodani, ob id etiam *Interamne* appellatum, olim extrà Lugduni muros, nunc ipsis inclusum, jam florebat, quandò Burgundiæ regnum anno 534 in potestatem Francorum devenit. Eo in loco martyrium passi sunt martyres illi Lugdunenses, exindè apud Gregorium Turon. dicti Athanacenses, quorum exustis corporibus sacros cineres in profluentem Rhodanum tyrannus spargi præcepit; sed à fidelibus collecti miræ magnitudinis basilicâ in eorum honorem ædificatâ, sub altari collocati sunt. Basilicæ posteà nobile ordinis sancti Benedicti monasterium sub patrocinio sancti Martini adjunctum est, quod à barbaris malefactum, Salonius episcopus Eucherii Lugdunensis filius, et post eum Brunchildis regina instaurasse



sous le nom d'abbaye et de couvent d'Ainay. On voit encore dans l'église de cette antique abbaye les quatre tronçons des deux colonnes de l'autel d'Auguste ; ce qui a fait penser que ce monastère et l'église d'Ainay, ont été construits sur les ruines du monument païen, dans le milieu du siècle de Constantin. On prétend que les moines, qui remplacèrent les orateurs qui disputaient le prix d'éloquence dans le même endroit, durent leur institution à saint Badulphe. Ce solitaire pieux vint s'établir au confluent de nos deux rivières, auprès de la chapelle souterraine, dédiée à la jeune fille qui avait supporté le martyre avec tant de courage. Cette crypte, qui peut avoir huit à dix pieds carrés à sa base, sans qu'on puisse bien déterminer sa hauteur, existe encore; mais elle est encombrée de terre, de charbons et de toutes sortes de débris; les moulures gothiques, qui ornent quatre pilastres perdus dans la muraille, annoncent qu'elle a été reconstruite dans le moyen âge, en même temps que la jolie petite église qui sert aujourd'hui de sacristie [1].

perhibentur. Idem seculo IX restituit Aurelianus factus posteà episcopus Lugdunensis, ac denique Amblardus ejusdem sedis antistes seculo in sequenti. Porrò mancipatum ordini Benedicto et congregationi Cluniac. Permansit usque ad finem elapsi proximè seculi, anno 1684 ex commentariis diœcetarum, quo monachi cucullæ tædio affecti, eam cum superpelliceo facti seculares canonici commutarent..... Sanctus Badulphus vulgò censetur primus abbas Athanacensis, quanquam non constat quo vixerit tempore.

[1] Nous devons à la belle distribution de cette sacristie un des charmans tableaux de M. Richard.

Saint Badulphe, premier abbé d'Ainay, fit ériger une église sur la chapelle de sainte Blandine. Cette même église fut restaurée et mise sous l'invocation de saint Martin, par Salone, évêque de Gênes, Lyonnais de naissance. Elle fut détruite vers la fin du cinquième siècle par les Vandales qui saccagèrent la ville de Lyon à cette époque. Saint Anselme, abbé d'Ainay, fit construire dans l'abbaye une autre église dédiée à saint Pierre, laquelle fut encore détruite par les Lombards, sous le règne de Gontran, roi de Bourgogne et de Lyon. Le monastère jouissait déjà d'une très-grande réputation quand les Francs s'emparèrent de ce royaume de Bourgogne. Il reçut d'immenses bienfaits de la reine Brunehault qui a passé pour en être la fondatrice, quoique son nom ne soit pas très-respectable, et qui rétablit l'église en la décorant d'une manière splendide. On ne connaît point l'époque où les religieux d'Ainay adoptèrent la règle de Saint-Martin et celle de Saint-Benoît qu'ils ont suivie pendant long-temps. L'église et l'abbaye d'Ainay, l'église de Saint-Pierre d'Ainay furent renversées par les Sarrasins, sous le règne de Charles Martel. Aurélien, abbé d'Ainay, les rétablit dans le neuvième siècle; Amblard accrut leurs dignités et leurs richesses. Mais c'est du douzième siècle que date leur magnificence : on sait que c'était le bon temps des monastères, et que cet âge d'or de la vie monastique s'est continué jusqu'aux guerres de religion.

Au douzième siècle [1], Pascal II octroie à Jaucerand, abbé d'Ainay, et à ses successeurs deux ou trois belles églises avec leurs revenus [2]. Une bulle du pape Eugène III confirme [3] Guichard, abbé d'Ainay, et les religieux de son monastère dans toutes les possessions et biens dont ils jouissent. Innocent IV accorde [4] une indulgence de cent jours à ceux qui visiteront depuis le dimanche de la Passion jusqu'à l'octave de Pâques, le monastère d'Ainay, où repose le corps de saint Martin. Visiter un couvent, c'était y porter des offrandes. Une bulle d'Alexandre IV autorise [5] les moines d'Ainay, dans les temps d'interdit général, de célébrer à voix basse l'office divin dans le monastère, pourvu que les portes soient fermées, qu'on ne sonne point les cloches : c'était là une faveur insigne qu'on achetait de la cour de Rome avec beaucoup

[1] Aux secondes ides de février 1106.

[2] Il est établi par un mémoire et une note de 1695 (*Voyez* les archives de la ville), que l'église de Saint-Michel, dont on a découvert les fondations dans le mois de juillet de cette année 1829, était autrefois un couvent de religieuses qui dépendait du monastère d'Ainay et était du même institut que les religieux d'Ainay. — En 1691, le sieur Thomazet, dernier curé de Saint-Michel, réclame et proteste contre la tyrannie de l'abbé d'Ainay et contre la suppression faite de Saint-Michel, déclarant n'y avoir donné son consentement que par crainte et dans la vue d'obtenir la liberté de ses vicaires et d'un notaire qui avaient été mis en prison. A cette époque l'église de Saint-Michel était une rivale, que les moines, devenus séculiers, supprimèrent pour attirer tous les fidèles du quartier dans leur propre église.

[3] Le 4 des calendes de mars 1152.

[4] *Voyez* les bulles de l'année 1249 à l'année 1254.

[5] *Voyez* encore les bulles de l'année 1249 à l'année 1254.

d'or dans les siècles d'ignorance et de superstition. Enfin Grégoire x [1] ordonne que les abbés et religieux d'Ainay ne seront tenus de payer des dettes faites par leurs prédécesseurs, que celles que les créanciers pourront exiger légitimement, après des travaux faits pour l'utilité spéciale du monastère.

On voit que les biens, les honneurs et les priviléges pleuvaient avec abondance sur ces moines fortunés, comme sur les nonains de Saint-Pierre et sur les nobles de l'Ile-Barbe : de là ce luxe dans tout ce qui concernait les affaires et les cérémonies de l'église d'Ainay; de là ces portiques superbes à colonnes de beau marbre blanc, ces appartemens et ces autels incrustés de mosaïques, ces mausolées somptueux dont on peut encore admirer un reste bien conservé et comme plaqué au mur septentrional de l'église, dans une basse-cour. Des prairies qui s'étendaient sur les bords du Rhône et de la Saône, où Bayard fit ses premières armes [2], des bosquets touffus, des promenades ombragées rendaient le séjour du monastère très-agréable; et même, pendant la résidence qu'y fit un gouverneur de Lyon, Halincourt, père de Camille de Neuville, abbé d'Ainay, le consulat accorda à cet abbé l'usage d'une portion de l'eau de la fontaine de Choulans [3], pour les jardins de

[1] Aux calendes du mois d'octobre de l'année 1273.

[2] Lorsque son oncle était abbé d'Ainay.

[3] *Voyez* l'histoire des fontaines de Lyon dans la sixième partie de cet ouvrage.

son abbaye : à cet effet, l'heureux abbé fit pratiquer au fond de la Saône, des canaux qui amenaient les eaux dans ses prairies et dans ses bosquets. Les moines avaient bien hérité de la puissance et du savoir des anciens, puisqu'ils nous ont conservé les chefs-d'œuvre de l'antiquité; mais il existait cette différence entre les moines et les conquérans du monde, que les Romains dans leurs monumens travaillaient pour le public et que les moines travaillaient pour eux. C'était, peut-être, pour avoir le plaisir de recevoir les souverains; car leur amour-propre était singulièrement flatté par les visites des grands personnages qu'ils accueillaient [1].

Quoi qu'il en soit, on ne doit plus s'étonner que tant de richesses et beaucoup d'orgueil leur aient ensuite attiré de violentes inimitiés. Nous verrons que les Calvinistes démolirent tous les cloîtres, mais celui d'Ainay et celui de Saint-Just avec un acharnement tout particulier. Lorsque après ces guerres de religion le monastère d'Ainay ne fut

[1] Henri II, en 1548, en revenant de visiter les frontières de Piémont, alla loger dans cette abbaye où l'attendait la reine Catherine de Médicis. Louis XIII y a logé en 1632, 1639 et 1642, et Anne d'Autriche en 1658. Le gouverneur d'Halincourt y fit sa résidence jusqu'à sa mort, arrivée le 18 janvier 1642. Ce fut en 1621 que le consulat accorda à son fils le privilége des eaux de Choulans. En 1503 l'archiduc d'Autriche, Philippe-le-Beau, fils de l'empereur Maximilien et père de Charles V, étant venu à Lyon pour traiter de la paix entre la France et l'Espagne avec Louis XII, qui s'y trouvait aussi, vint loger à l'abbaye d'Ainay où il fut malade. (*Voyez* la cinquième et sixième partie de notre ouvrage où tous ces événemens sont détaillés.)

plus un lieu de délices, les religieux finirent par se lasser de la vie régulière. La bulle de la sécularisation de l'abbaye et du couvent d'Ainay fut fulminée à la fin du dix-septième siècle [1]. « Après « la déclaration et le prononcé de la sécularisa- « tion, on chanta le *Veni Creator*, pendant lequel « l'exécuteur apostolique s'étant assis auprès du « maître autel, dans un siége ou fauteuil préparé « à cet effet, il a ôté aux chanoines qui sont venus « et se sont mis à genoux successivement, les uns « après les autres, auprès de lui, l'habit régulier « qu'ils avaient, et les a revêtus du surplis et autre « vêtement de sécularisation. Après le *Veni Crea-* « *tor* il est allé processionnellement avec lesdits « chanoines et son promoteur, dans l'église parois- « siale de Saint-Michel, dépendante de ladite « abbaye; où s'étant placés dans les hautes stalles « du chœur, ils ont récité les litanies de la Sainte- « Vierge, à haute voix, avec d'autres prières; après « lesquelles ils sont retournés de même, proces- « sionnellement, dans l'église d'Ainay; ils ont « chanté le *Te Deum* en action de grâces [2]. » D'où l'on peut conclure que la liberté est même agréable aux moines. Cent ans plus tard arriva l'extinction du titre de l'abbaye d'Ainay et l'acte d'union de ses biens à l'archevêché de Lyon. La révolution a achevé de détruire le palais abbatial dont il ne

[1] Le 4 des ides de décembre 1684. *V.* la note tirée de la *Gallia christiana.*

[2] Procès-verbal de la cérémonie copié dans les archives de l'église d'Ainay.



reste plus rien, non plus que des maisons canoniales qui en dépendaient : tout a été vendu et on y a percé des rues. Il ne reste que l'église, dans un état assez dégradé, et avec un plafond qui menace ruine; elle montre cependant encore aux curieux des beaux restes d'une architecture romaine, byzantine et gothique.

Ainsi finirent les trois grands monastères de Lyon, après avoir franchi une longue série de siècles. Nous avons cru devoir placer à leur origine un aperçu rapide sur leurs progrès, leurs usages, leurs richesses et leur décadence : rien ne fait plus méditer que de comparer les faibles commencemens des choses au grand rôle qu'elles ont joué. On trouvera toutes les preuves et tous les détails nécessaires dans la suite de notre histoire. Nous ferons la description des monumens qui restent, quand nous serons arrivés à l'époque où ils furent construits ou restaurés; nous n'avons dû parler dans le quatrième siècle que des institutions et de leurs résultats.



SOMMAIRE DU DEUXIÈME LIVRE.

Suite des établissemens de Lyon dans le quatrième siècle. Aperçu rapide des mœurs sous l'influence desquelles ils furent construits. Familles illustres qui y contribuèrent. Trois églises principales. Histoire de l'église des Apôtres : prélats qui y ont célébré les saints mystères jusqu'au règne de Constantin. Différentes légendes pieuses. Nombreux changemens que l'église des Apôtres, aujourd'hui Saint-Nizier, a subi dans l'espace de plusieurs siècles. Basilique de Saint-Irénée, ses tombeaux, ses reliques et ses antiquités. Dispute remarquable entre le prieur de Saint-Irénée et les chanoines de Saint-Just, au sujet des reliques que ces derniers croyaient posséder. Autre édifice sacré de Lyon, plus somptueux que les précédens. Résumé historique de l'église des Machabées. Fragment d'une lettre de Sidonius Apollinaris sur l'empressement que mettaient les fidèles à fréquenter cette basilique. Fragment d'un procès-verbal, qui nous montre la magnificence de cette même église. Majesté des cérémonies de l'Église de Lyon en général.

LIVRE DEUXIÈME.

Si maintenant nous détournons les yeux de ces cloîtres solitaires, où quelques chrétiens méditaient loin du monde les vérités augustes de l'Évangile; si nous fixons notre attention sur la société lyonnaise du quatrième siècle, nous voyons un spectacle des plus étonnans : ces hommes qui, cent ans auparavant, assistaient aux jeux du cirque, aux cérémonies de l'autel d'Auguste, aux disputes d'éloquence, aux supplices des martyrs, ont fait place à des générations nouvelles qui se pressent dans les chapelles et dans les églises. Elles écoutent avec enthousiasme les prédications de leurs pasteurs. L'office divin a remplacé le sacrifice des victimes. Les fonds publics et les offrandes des particuliers sont employés à construire des édifices sacrés. Auguste avait changé la face de Lugdunum par sa politique; le christianisme change cette ville par sa morale. Si le beau siècle vit briller les Horace, les Virgile, les Ovide, les Tite-Live; le siècle de l'Évangile eut aussi ses hommes de génie : les ouvrages de Chrysostôme, de Basile, d'Augustin, d'Ambroise forment au siècle, que nous dé-

crivons, une assez brillante couronne littéraire.

Lorsque Constantin eut fait la division de son empire en quatre prétoires, et établi la ville de Lyon, métropole de trois diocèses, elle devint momentanément la demeure de plusieurs familles illustres dont les chefs furent élevés aux premières dignités de l'État. Les plus illustres entre ces maisons praticiennes furent celles des Syagrius, des Avitus, des Apollinaris, des Rusticus, des Eutrope, des Philimatius et quelques autres que nous connaissons par les lettres et par les poésies de Sidonius Apollinaris qui sortait de l'une d'elles. Presque toutes ces familles distinguées embrassèrent la religion chrétienne et contribuèrent de leurs deniers à embellir les basiliques sacrées de leur époque. Nous ne pouvons décrire celles-ci que d'une manière vague, parce que les preuves et les documens commencent à manquer; nous n'avons plus, comme pour l'histoire de Lugdunum, des tombeaux, des ruines, des épitaphes, des débris de palais, des temples, des aqueducs et des amphithéâtres, monumens authentiques si agréables à consulter : il faut désormais avoir recours jusqu'à la renaissance des lettres et des arts, aux historiens du moyen âge si souvent trompeurs, aux orateurs sacrés, parfois sublimes mais souvent obscurs, aux Pères de l'église et aux traditions populaires.

Après le peu de monumens romains qui étaient encore debout, on remarquait à Lyon, au commencement du quatrième siècle, trois églises prin-

cipales : celle des Apôtres, celle des Martyrs et celle des Machabées. L'église des Apôtres passe pour être la plus ancienne basilique de Lyon. C'était, dans ses premiers temps, un oratoire souterrain dédié à la Sainte-Vierge; nous avons vu que saint Pothin l'avait creusée au milieu d'un bois, non loin du groupe d'habitations qui entouraient l'autel d'Auguste. Les évêques qui succédèrent à Pothin, après la persécution, y célébraient secrètement la messe. La chapelle de la Vierge, nommée bientôt après église des Apôtres, pouvait être alors regardée comme une cathédrale où les chrétiens des autres cryptes venaient puiser les principes de leur religion, comme à sa source primitive.

Après les quatre premiers prélats Irénée, Zacharie, Hélias et Faustinus, qui ont succédé dans la basilique des Apôtres au vénérable Pothin, nous entrons au milieu d'épaisses ténèbres. Les noms seuls de leurs successeurs sont conservés dans les archives de notre Église. La chronique d'Adon place le prêtre Zacharie immédiatement après saint Irénée. On prétend qu'il fut désigné pour officier dans la chapelle de la Vierge, par une vocation céleste. Une ancienne légende de l'Église de Lyon raconte : « que tandis que saint « Irénée passait la nuit en prières avec Zacharie, « un ange environné d'une grande lumière lui « apparut, et lui ordonna de faire cacher le saint « prêtre, parce qu'il devait lui succéder après sa

« mort, et confirmer les frères dans la voie du « Seigneur. » Il faut croire cette légende ou perdre le fil de la série chronologique de nos archevêques [1].

L'auteur de la chronique de saint Bénigne de Dijon, rapporte : « que l'évêque Irénée et la multitude innombrable de son peuple, qui venaient « de souffrir le martyre, apparurent glorieux « dans la ville de Smyrne, à saint Polycarpe, et lui « ordonnèrent d'envoyer dans les Gaules les saints « prêtres Andoche et Bénigne, ainsi que le diacre « Thyrse et le diacre Andéol : le saint vieillard, « continue-t-il, ayant promptement obéi à cet « ordre céleste, les respectables missionnaires « arrivèrent à Lyon, où ils trouvèrent Zacharie « occupé à rassembler les corps des martyrs dans « une crypte souterraine [2], pour les soustraire à « la profanation des persécuteurs. Ils ne voulurent « point partir de là sans avoir reçu la bénédic- « tion du prélat et la permission de prêcher dans « les Gaules [3]. » La tradition constante de notre Église rapporte en effet que ce fut lui qui ras-

[1] Nous nous servirons indifféremment des mots *évêques* et *archevêques*, mais le lecteur est averti que les prélats lyonnais ne paraissent avoir pris le titre d'archevêque qu'à compter du quarante-cinquième ou quarante-sixième prélat lyonnais.

[2] On prétend que le puits dans lequel les restes des martyrs furent placés existe encore. (*Voyez* dans ce livre tous les détails que nous donnons sur la chapelle de Saint-Irénée étudiée à son origine.)

[3] Le père Menestrier, *Manuscrit de l'histoire de l'Église de Lyon*. — Poullin de Lumina, *Histoire de l'Église de Lyon*.

sembla les corps de saint Irénée et de ses compagnons, et qu'il les déposa dans un lieu souterrain, sur le haut de la montagne, comme nous le verrons en parlant de la crypte de Saint-Irénée ou de l'église des Martyrs.

Après Zacharie, Hélias prêcha dans l'église des Apôtres. Nous n'avons sur cet évêque que ce passage assez remarquable de Grégoire de Tours : « Tandis que j'étais occupé, dit-il, à parcourir les « saints lieux de Lyon, la personne qui nous « conduisait nous invita à faire la prière dans la « crypte du bienheureux Hélias [1]. Nous nous ac- « quittâmes de ce devoir. M'étant arrêté à consi- « dérer le tombeau du saint, j'aperçus une ins- « cription sur la porte; elle faisait mention d'un « événement extraordinaire arrivé dans ce tom- « beau. Un païen l'avait profané. Je demandai « quelques détails à l'homme qui nous accompa- « gnait ; il me répondit ainsi : Saint Hélias, du « temps des païens, fut évêque de cette ville, et « après sa mort fut enseveli dans cette grotte par « les fidèles lyonnais. La nuit suivante, un étran- « ger s'introduisit dans la crypte, et, ayant levé « la pierre du sépulcre, il se mit en devoir de « dépouiller le corps du prélat. Lorsqu'il l'eut mis « debout, le saint étendant les bras le serra si « étroitement que le profane ne put échapper. Il

[1] Quelques archéologues ecclésiastiques prétendent que la crypte d'Hélias était située dans le caveau qui se trouve à présent au Calvaire.

« resta ainsi lié au corps d'Hélias jusqu'au lende-« main. Les Lyonnais l'ayant vu dans cette position, « le juge du lieu fut averti; et, par son ordre, « le malheureux allait être conduit au supplice « comme profanateur des tombeaux : mais le saint « ne voulut point céder le criminel; on comprit « que son intention n'était pas qu'il mourût. Alors « le juge lui donna sa grâce. Hélias ne fit plus de « résistance et le criminel se trouva dégagé [1]. »

Faustinus fut le cinquième évêque de Lyon qui instruisit les chrétiens dans l'église des Apôtres. Durant les courtes années de ses fonctions apostoliques il donna des preuves d'une tolérance que ses successeurs n'ont pas toujours imitée. Marcien, évêque d'Arles, adhérant au schisme de Novatien, refusait de recevoir à la pénitence ceux des fidèles qui, dans le feu de la persécution, avaient eu le malheur de succomber [2]. Sa dureté, à cet égard, était si inflexible, que plusieurs étaient morts sans avoir été admis à la douce réconciliation, malgré leurs pleurs et leur persévérance. Cet excès d'opiniâtreté de la part d'un prélat occasiona un grand

[1] « C'est ainsi qu'on écrivait l'histoire dans ces temps où le changement « de religion donna une nouvelle face à l'empire romain. Grégoire de « Tours ne s'est point écarté de cette méthode, et on peut dire que jusqu'à « Guichardin et Machiavel, nous n'avons pas eu une histoire bien faite. « Mais la grossièreté même de tous ces monumens nous fait voir l'esprit « du temps dans lequel ils ont été faits; et il n'y a pas jusqu'aux légendes « qui ne puissent nous apprendre à connaître les mœurs des nations. »

VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*

[2] Poullin de Lumina, *Histoire de l'Église de Lyon.*

scandale parmi les évêques des Gaules; ils regardèrent la conduite de Marcien comme l'effet d'un orgueil coupable qui, refusant de se conformer aux sentimens de charité et d'indulgence qui dirigeaient la plupart des évêques en cette occasion, les insultaient en agissant par d'autres principes: sa conduite n'aboutissait qu'à jeter les fidèles dans le désespoir ou à faire des apostats. Faustinus, principalement, travailla de tout son pouvoir à faire cesser le trouble religieux qui durait depuis long-temps. La chapelle lyonnaise des Apôtres retentit souvent de sa voix tolérante. Il écrivit au pape Étienne et à saint Cyprien; mais ne recevant point de réponse du pontife, il envoya une seconde lettre à Cyprien : il le priait de se joindre à lui, afin d'engager le pape à venger la charité chrétienne, par une décision conforme au vœu de toute l'Église. Ce fut à cette occasion que le bouillant et énergique Cyprien écrivit au pape Étienne la lettre qui est le seul monument que nous ayons: « Faustinus, notre collègue à Lyon, m'a écrit « deux fois sur une chose dont vous avez déjà été « instruit tant par lui que par les autres évêques « de la même province. Il conviendrait que vous « écrivissiez aux évêques des Gaules pour les en- « gager à ne point souffrir plus long-temps que « l'orgueilleux Marcien, cet ennemi de toute piété « chrétienne et de la charité fraternelle, insulte « davantage à tout le collége épiscopal : donnez « ordre à la province et au peuple d'Arles de

« déposer le coupable prélat et d'élire un autre « évêque à sa place. »

Ce document historique est précieux, non-seulement parce qu'il fixe d'une manière positive l'époque où Faustinus officiait dans la basilique des Apôtres, mais parce qu'il nous montre les droits du peuple sur l'élection des prélats. On ne sait rien de certain sur l'époque de la mort de Faustinus. On ignore aussi le temps et la durée de l'épiscopat de Verus, de Julius et de Ptolemæus qui lui succédèrent.

Vocius, qui paraît après Ptolemæus, est plus connu; il assista au premier concile d'Arles [1], assemblé pour l'affaire de Cécilien et des donatistes. Il est encore fait mention de lui à la tête de la lettre synodale que le concile écrivit au pape Sylvestre. Après lui on tombe dans une obscurité profonde jusqu'au temps de Justus qui transféra le siége épiscopal dans l'église des Machabées. On sait seulement que Vocius fut remplacé par Maximus, et celui-ci par Tétrardus; après ce dernier on voit un Verissimus qui souscrivit au concile de Sardique [2], sans nom de siége; mais il est constaté par le témoignage de saint Athanase, dans son apologie contre les Ariens, qu'il était évêque de Lyon. Telles sont les traditions que nous avons pu recueillir sur les prélats de la basi-

[1] Dans l'année 314.

[2] Dans l'année 347.



lique des apôtres, qui prit le nom de Saint-Nizier après la mort de cet archevêque [1].

Il est peu d'églises qui aient subi autant de révolutions que cette première cathédrale. Ruinée par les barbares, elle fut réparée par l'archevêque Leydrade, et, long-temps après, par les soins d'un citoyen lyonnais, nommé Renouard, et par ceux de ses héritiers. Elle a été cathédrale durant plusieurs siècles; mais ses prérogatives ayant été transférées à l'église de Saint-Étienne puis à celle de Saint-Jean, l'église de Saint-Nizier fut érigée en collégiale. La crypte de saint Pothin y a été conservée pendant long-temps; les fidèles, dans le moyen âge, l'honoraient d'une dévotion toute particulière ainsi que la grotte profonde, sur la colline de Fourvières, où le vieillard avait été renfermé. Le même négociant Renouard, qui fit construire à ses frais une grande partie de l'église que nous admirons de nos jours, et que nous décrirons plus tard avec son portail bâti par Philibert Delorme, entreprit de réparer en même temps la chapelle souterraine dans laquelle on déposa le corps de saint Ennemond. Ses héritiers, pour remplir ses intentions pieuses, élevèrent un autel magnifique à la place de l'ancien qui fut démoli. Nous avons déjà vu que la possession des restes de saint Ennemond devint, pendant long-temps, un sujet de dispute entre le chapitre de Saint-

[1] Dans l'année 573.

Nizier et l'abbesse de Saint-Pierre : cette concurrence embarrassait la dévotion des fidèles, et les offrandes étaient partagées : ce qui ne convenait ni au chapitre ni aux religieuses. Il y eut une information [1] pour savoir quel lieu fortuné les renfermait : on décida avec beaucoup de peine en faveur du chapitre, et l'abbesse désolée, inventa de nouvelles reliques. Cependant [2] il fallut obtenir du sénéchal des défenses aux religieuses de publier qu'elles avaient le corps de saint Ennemond dans leur église. Le roi renouvela ces défenses [3] et un arrêt des grands jours tenus à Clermont [4], les confirma [5].

La basilique de Saint-Irénée ou l'église des Martyrs a joui aussi d'une grande célébrité dans

[1] En 1309.

[2] En 1481.

[3] En 1485.

[4] Le 19 octobre 1504.

[5] L'église de Saint-Nizier avait une fabrique dont les revenus étaient totalement distincts de ceux du chapitre. Par délibération du consulat de Lyon, en date du 7 août 1646, il fut accordé aux fabriciens de l'église de Saint-Nizier, la permission de faire construire des boutiques le long de cette église, depuis celles de la Fromagerie jusqu'à l'endroit du clocher, sous les conditions « qu'elles ne boucheraient que le moins qu'il se pourrait « les fenêtres des chapelles auxquelles elles étaient accolées, » et que ces boutiques appartiendraient seulement à la fabrique de Saint-Nizier et les loyers en provenant seraient employés à son profit et aux honoraires du prédicateur de carême. Le 18 décembre 1646 la ville contribua d'une somme de 600 livres pour la construction de la première des boutiques, et le 2 janvier 1649 elle accorda encore une somme de 400 livres pour la construction de la dernière de ces boutiques, à condition que les armes de la ville seraient mises sur ces deux petits bâtimens.





le quatrième siècle. Sa crypte est encore, dans nos temps modernes, un objet digne de la curiosité des archéologues. On a pu voir, dans les traditions qui précèdent, que Zacharie retira le corps d'Irénée, son maître, et l'ensevelit dans la crypte où le prélat célébrait quelquefois les saints mystères et instruisait les fidèles qui s'y assemblaient secrètement. C'était là que l'on avait aussi déposé les corps des deux jeunes amis, saint Épipode et saint Alexandre, martyrs de la première persécution, après les avoir retirés de leur champêtre asile, tout près du rocher de Pierre-Scize. Trois autels sont encore élevés de nos jours à ces trois saints. Il y a de plus à l'entrée de la chapelle souterraine, un petit corps desséché, sans tête, que le sacristain soutient hardiment avoir été une des victimes du massacre de Sévère. Il ajoute que le jeune martyr fut entraîné dans le Gourguillon par des flots de sang; mais qu'un chrétien l'arrêta au passage, et que la famille de ce dernier l'a conservé de générations en générations jusqu'aux temps modernes. Si cela était, cette relique serait pour les chrétiens qui l'ont si fidèlement gardée, le plus ancien titre de noblesse de la monarchie.

Pour arriver dans la crypte de Saint-Irénée, on descendait par deux escaliers qui se trouvent sous le grand portail, tout près d'un nombre assez considérable de cippes antiques. Aujourd'hui l'entrée de la chapelle souterraine est sur le côté septentrional de l'église : elle aboutit par un seul escalier,

à droite, vers la grotte qui renferme les ossemens nombreux qu'on dit appartenir aux dix-neuf mille martyrs de Lyon ; mais dont l'authenticité est rendue suspecte par les falsifications qui eurent lieu après les guerres de religion. En face de l'escalier on lit deux inscriptions dont l'une rappelle des temps désastreux : si les protestans rappelaient en grosses lettres, dans leur temple, l'exécrable journée de la Saint-Barthélemi, les catholiques ne verraient pas avec plaisir cette inscription ; il faut en toutes choses donner l'exemple de charité chrétienne. A gauche on pénètre sous les voûtes souterraines ; on rencontre plusieurs caveaux et les trois autels. Dans la chapelle principale on remarque plusieurs colonnes placées depuis trois siècles seulement, des restes de pavés en mosaïques, des bans en briques et en pierres qui servaient de siéges aux premiers chrétiens, un bénitier creusé dans le pavé et un puits profond. Les traditions racontent que les restes précieux des dix-neuf mille victimes de Sévère furent entassés dans ce puits ; quelques ames pieuses prétendent même que la terre y est encore rougie par leur sang [1].

[1] Le peu de chrétiens qui étaient restés après le massacre des Lyonnais, dans le troisième siècle, purent d'autant mieux se cacher du côté de la crypte de Saint-Irénée, que c'était un lieu comme abandonné. Ceux qui vinrent repeupler la ville, après sa destruction, avaient commencé à bâtir le long de la rivière, au bas de la montagne. La colline de Saint-Irénée, placée près d'une des grandes routes, ne fut plus jusqu'au règne de Constantin qu'un séjour de tombeaux ; en creusant dans ces derniers temps pour agrandir

La crypte de Saint-Irénée franchit plusieurs révolutions sans être détruite. Saint Patient y fonda une église et un monastère dans le cinquième siècle; mais la basilique de Saint-Just éclipsa toujours la modeste chapelle de Saint-Irénée, à qui même elle disputa ses importantes reliques : voici un acte qui le démontre; ce serait un assez beau sujet de tableau historique pour nos artistes lyonnais.

Dans le quinzième siècle, la première année du pontificat d'Alexandre v [1], l'archevêque de Lyon,

l'église et faire des réparations, on a trouvé une quantité considérable de tombeaux anciens avec des inscriptions, que le curé de la paroisse a fait placer près du grand escalier de l'église. Ce fut même l'usage d'y ensevelir les morts, avant le triomphe de l'Évangile, qui a conservé la crypte des martyrs que les païens regardaient comme un grand sépulcre. Nous savons en effet que les païens avaient un grand respect pour les tombes, et que chez eux c'était un crime de les violer. Comme ils avaient soin de consacrer les leurs aux dieux mânes, par ces deux lettres D. M. Pour rendre leurs propres tombeaux plus vénérables, les chrétiens mirent ces trois lettres D. O. M., ce qui les consacrait au vrai Dieu et en imposait aux païens par la ressemblance de la consécration.

Le P. Menestrier, *Manuscrit.*

[1] Anno 1409. Interest concilio Pisano Philippus noster, sequenti Petrus de Turcyo ejus frater, titulo S. Susannæ presbyter cardinalis, in Lugdunensi ac quibusdam aliis regni Franciæ provinciis, cum plena potestate legatus à latere controversiam de corporibus SS. Irenæi, Epipodii et Alexandri in Irenæana aut S. Justi basilica sepultis terminavit : coactis enim Philippo fratre, Petro de Saluciis Mimatensi, Jacobo de Crepigniaco, Damascensi episcopis, cum quinque abbatibus, Lugdunensi decano, aliisque quam plurimis, diligenter perspectis crypta, sepulcris, inscriptionibus et antiquis libris, vocatis etiam S. Justi canonicis, in S. Irenæi templo præfata corpora jacere invenit, solemniter confirmavit, et eadem in capsis reposuit. *Datum Lugduni, apud S. Irenœum,* viij *idus aprilis, pontificatus domini nostri Alexandri papæ V*, *anno I.*

Philippe de Turcy; son frère, Pierre de Turcy, cardinal, légat apostolique, reçurent commission de Sa Sainteté d'examiner les reliques qui étaient dans les églises de Saint-Irénée et de Saint-Just, et de prononcer sur le différend qui s'élevait à ce sujet. Chacune de ces églises soutenait avec ardeur qu'elle possédait le corps de saint Irénée, de saint Épipode et de saint Alexandre. Le cardinal commença ses informations par l'église de Saint-Just. Il fut accompagné, ainsi que son frère, de deux évêques, du doyen de Lyon, Pierre de Montjeu, des abbés de Savigny, d'Ambournay, de l'Ile-Barbe et d'Ainay, tous en grand costume de leur ordre. Un nombre considérable d'autres seigneurs de cette époque, des docteurs en théologie, suivis d'une multitude immense de peuple, assistaient à cette cérémonie. Les chanoines de Saint-Just, courroucés de ce qu'on pût douter un seul instant de l'authenticité de leur possession, produisirent une écriture de main privée, comme titre principal. La lecture en fut faite : le cardinal et sa suite descendirent dans les grottes de Saint-Just et firent, à la clarté de plusieurs cierges, les perquisitions nécessaires pour leur éclaircissement; ils se transportèrent ensuite dans l'église de Saint-Irénée. Le prieur et tout le couvent vinrent en procession au devant d'eux avec beaucoup de respect; « et, « pour preuves de leurs droits, ils firent voir des « martyrologes, des vies des saints et quelques « autres instrumens tirés des archives de l'arche-

« vèché, de celles de Saint-Nizier et de l'abbaye « d'Ainay. Il parut, par la lecture de ces papiers « et avec la diligence que l'on mit à bien recon- « naître la vérité, il parut que le corps de saint « Irénée avait été mis par saint Zacharie dans la « grotte de la chapelle de saint Jean l'évangéliste, « sous l'autel principal. De même il fut démontré « que celui de saint Épipode avait été mis à la « main droite de saint Irénée, et celui de saint « Alexandre à la main gauche. Là même ils trou- « vèrent sur leurs tombeaux trois autels qu'on « avait dressés et dédiés à l'honneur de ces trois « saints; outre une ancienne sculpture qui se « trouva dans la même grotte [1]. »

Mais l'édifice sacré de Lyon qui fut construit avec le plus de magnificence dans le quatrième siècle, pour être encore embelli dans les siècles suivans, est l'église des Machabées que nous appelons aujourd'hui église de Saint-Just [2]. On trouve dans quelques martyrologes que, dès le quatrième siècle, il existait plusieurs basiliques des Machabées; la première fut construite à Antioche où ils avaient souffert le martyre; on inventa même à cette époque plusieurs reliques des Machabées [3]. Les Pères de l'Église grecque commencèrent à rendre illustres les combats de ces frères,

[1] Saint-Aubin, *Histoire ecclésiastique de Lyon.*

[2] Elle est bien éloignée, quoique reconstruite depuis moins de cent ans, d'égaler son antique splendeur.

[3] Le père Menestrier, *Manuscrit d'une histoire ecclésiastique de Lyon.*

par les discours qu'ils adressèrent au peuple le jour de leurs fêtes. Grégoire de Nazianze, Jean Chrysostôme et quelques autres les proposaient aux chrétiens comme des modèles à imiter pour la constance inébranlable et les devoirs de religion. Ambroise, Augustin, Bernard en publièrent aussi les actions généreuses dans leurs provinces, et Justus dans la grande basilique de Lyon. Le nom hébreu du prêtre lyonnais Zacharie, successeur de saint Irénée, l'a fait regarder comme fondateur de l'église des Machabées, dont saint Patient fit, dans la suite, une des églises les plus magniques de l'Occident. Elle prit le nom de Saint-Just, quelques années après la mort de ce sage prélat. L'édifice sacré et le cloître qui l'avoisinait furent le séjour habituel du chapitre de Lyon qui a joué un grand rôle dans les guerres contre la commune. Dans le treizième siècle [1], quand Rodolfe de la Tourette possédait l'archevêché de Lyon, Guillaume, archevêque de Vienne, fut prié par les chanoines de Saint-Just, sans doute avec la permission de leur prélat et en son absence, de donner commission à quelques docteurs pour visiter les saintes reliques de leur église. Ce qui fut fait exactement. Quatre docteurs de l'ordre de saint Dominique et quatre autres de celui de saint François y furent commis; ils s'y employèrent en présence du sacristain et de plusieurs autres chanoines. Ils

[1] En 1288.

trouvèrent au fond des grottes souterraines de la basilique le corps de Justus dans un sépulcre de marbre blanc; ils trouvèrent aussi celui de saint Viator, son disciple, ceux de saint Remy, de saint Albin, de saint Antioque, de saint Elpide, de saint Patient, de saint Étienne, de saint Arige. On voit combien, dès la fin du quatrième siècle, on avait abandonné la salutaire habitude des Romains, de n'enterrer leurs morts que dans les campagnes et sur les grandes routes, hors des portes de la ville.

Un fragment de lettre de Sidonius Apollinaris et un fragment de procès-verbal fait sous le règne de Charles IX, nous donnent une idée de l'empressement des fidèles à fréquenter la basilique des Machabées et de la magnificence de cette église.

« Nous étions allés au tombeau de saint Just, « dit Sidonius Apollinaris à un de ses amis, nous « désirions célébrer sa fête : vous ne pûtes y venir « parce que vous étiez malade. Nous occupions « notre place dans la procession, avant le jour « de la solennité anniversaire du saint prélat. La « foule des personnes de l'un et de l'autre sexe y « fut si grande que l'église, malgré son immensité, « ne pouvait contenir tout le monde; et même « ses portiques, son cloître étaient insuffisans. « Après les matines, chantées par les moines et « les clercs qui psalmodient à deux chœurs, nous « sortîmes de l'église, chacun pour quelques

« heures seulement. Mais on ne s'éloigna pas assez « pour qu'on ne pût se trouver à l'heure de tierce, « au moment où les prêtres doivent célébrer la « grand'messe. La foule s'y étant portée avec la « même ardeur; le lieu saint fut tellement échauffé « par cette multitude et par la quantité innom- « brable de lumières qui avaient brillé toute la « nuit, que nous en sortîmes comme étouffés, « quoique la matinée commençât à se sentir des « fraîcheurs de l'automne. Comme chacun se dis- « persait dans la campagne pour y chercher le « frais, les principaux de la ville, avec qui je me « trouvais, se retirèrent vers le tombeau du consul « Syagrius qui n'était pas beaucoup éloigné de « là [1]. »

[1] Une autre lettre de Sidonius Apollinaris nous apprend qu'à son époque la coutume d'ensevelir les morts dans les églises ou près des églises l'emportait tellement sur l'ancienne, qu'on finit par se moquer des tombeaux des Romains : on les pillait; on les renversait; on les profanait; parce qu'ils étaient éloignés des chapelles qui auraient pu les rendre inviolables. Sidonius écrit à son neveu Secundus, pour lui apprendre la triste nouvelle d'un accident qui lui était arrivé la veille même. Il lui marque que, sortant de Lyon pour aller du côté de l'Auvergne, il aperçut, du sommet d'une colline, des malheureux qui profanaient le tombeau de son aïeul Apollinaris, qui avait été préfet du prétoire des Gaules. Il ajoute que saisi à ce spectacle d'une juste indignation, il courut à eux; qu'il les fit châtier sur-le-champ, pour ne pas laisser impunie une pareille impiété; qu'après cela il envoya en donner avis à l'évêque de Lyon (c'était Patient, son ami particulier), et que le saint prélat lui fit dire qu'il avait agi selon les lois, en punissant lui-même une si grande profanation. Ce fut à cette occasion que Sidonius composa, la même nuit de la profanation, l'épitaphe de son aïeul :

Serum post patruos patremque carmen
Haud indignus avo nepos dicavi
Ne fors tempore posthumo viator

Le procès-verbal, écrit sous le règne de Charles IX, après la prise de Lyon par les calvinistes, nous donne une idée plus grande de la beauté de l'église des Machabées : « Premièrement faut remonter que « le cloistre estoit clos de murailles, de la largeur de « quatre pieds, et de hauteur de six toises ou en- « viron; lesquelles murailles estoient garnies de « tours de quinze en quinze pas l'une de l'autre, « au nombre de vingt-deux tours. L'entrée dudit « cloistre des deux costés estoit de deux portails

Ignorans reverentiam sepulti
Tellurem tereres inaggeratam.
. . . .

Elle se trouve toute entière parmi ses œuvres : il l'envoya à Secundus, avec ordre de la faire graver sur un beau marbre, et de faire placer ce marbre sur le monument après qu'on l'aurait rétabli. Il paraît que cette profanation des anciens tombeaux existait même depuis Constantin, comme on peut le juger par ce passage : « Depuis que la religion chrétienne était « assise sur le trône, d'un côté les empereurs travaillaient à éteindre l'ido- « lâtrie, en usant des ménagemens d'une sage politique; de l'autre, le zèle « des peuples, souvent peu circonspect, s'efforçait d'en détruire les mo- « numens. L'avarice, qui sait se cacher jusque sous le voile de la religion, « s'attaquait surtout aux sépultures : ces monumens étaient fort ornés et « répandus en grand nombre dans les campagnes. Les particuliers en enle- « vaient les marbres et les colonnes; ils en détachaient les pierres pour les « faire servir à leurs bâtimens. Constant réprima cet abus par deux lois, « qui imposaient aux contrevenans une amende considérable. Il voulut « même qu'on cherchât tous ceux qui avaient commis ces excès depuis le « consulat de Delmare et de Xénophile, c'est-à-dire, depuis seize ans. « C'était le temps où l'exemple de Constantin, qui ruinait quantité de « temples, avait enhardi les chrétiens à ces destructions. Constant ordonna « la confiscation des édifices construits aux dépens de ces monumens : il « n'excusa pas les magistrats qui en auraient enlevé des débris pour les « employer aux ouvrages publics. »

LEBEAU, *Histoire du Bas-Empire.*

« à fausses brayes, fermant à bonnes portes et
« grosses chaînes de fers par dehors. Dans lequel
« cloistre y avoit une belle église avec deux tours
« non parachevées, et deux grands clochers, dans
« l'un desquels avoit quatre grosses cloches et
« une petite, et dans l'autre y avoit trois moyennes
« cloches, et au dessus du couvert une cloche
« servant pour la sonnerie de l'horloge. Entre les-
« quels deux clochers avoit une galerie bien voû-
« tée faite à piliers. Laquelle église estoit de trois
« voûtes d'édifice de grosse pierre de taille, avec
« un grand portail fait à l'antique et cinq autres
« petits portails : à savoir, trois du costé dextre,
« et deux du costé senestre. La longueur de laquelle
« église estoit de vingt-trois toises ou environ et
« de la largeur de huit toises; du costé dextre de
« laquelle église avoit un chœur bois de chesne,
« en menuiserie, ayant quatre-vingt-dix siéges
« ou chaises; le dernier des chaises hautes estoient
« images d'histoire, peintes en or de ducat; et
« vingt-quatre chapelles, pourvues chacune d'un
« autel, la pluspart de pierre de marbre, et quatre
« desquelles fermoient à treillis de fer, avec un
« repositoire du Saint-Sacrement aussi fermant à
« gros treillis de fer et en garny de personnages
« de fond en cime. Avoit aussi dans icelle église et
« derrière le grand autel de marbre, fait à per-
« sonnages en forme de bachasse, couvert de la
« longueur de six pieds. Item, du costé dextre
« d'icelle église, et aux cloistres, avait une ba-

« chasse avec son couvercle, le tout marbre figuré « de raisins; et dudit costé dextre et hors le cou-« vert d'icelle avoit belle chapelle, appelée la « chapelle Saint-Denis. Le chapitre desdits sieurs « de Saint-Just et outre ce le thrésor de ladite « église. Le tout fait à voûte; et du costé senestre « de ladite église, au sortir de l'un des portails, « avoit une bachasse de marbre blanc où avoit été « autrefois inhumé le duc de Bretagne; à l'entour « de laquelle estoit le cimetière d'icelle, garny de « plusieurs bachasses et piliers de marbre. A l'un « des costés dudit cimetière avoit une petite église « appelée Saint-Nicolas. Dedans ledit cloistre avoit « douze maisons canoniales, fort grandes et spa-« cieuses avec cours et jardins, dans lesquelles « par cy devant les rois et grands seigneurs ont « logé [1]. Avoit aussi dans ledit cloistre un grand « logis appelé le refectoir, un grenier et cave, « pour servir à la communauté; aussi l'eschole

[1] C'est dans ce cloître si vaste que le pape Innocent IV demeura six ou sept ans, s'étant réfugié en France. Il donna à ce chapitre la rose d'or que les papes bénissaient et portaient en cérémonie le quatrième dimanche de carême; il donna aussi des terres seigneuriales. Le grand cloître avait un appartement pour nos rois. Anne de Bretagne, femme de Charles VIII, y logea en attendant le retour du roi son mari, qui était allé en Italie. La mère et la femme de François premier y logèrent aussi; et Charles, duc d'Alençon, y mourut. Là fut couronné le pape Clément V : les rois de France, d'Angleterre et d'Arragon, et les ducs de Bourgogne et de Bretagne assistèrent à la cérémonie. Mais il ne reste plus de cette église et de son beau cloître que des mazures. Les matériaux ont servi dans le dernier siècle à reconstruire le chœur de la nouvelle église que nous décrirons plus tard. (*Voyez* troisième, quatrième, cinquième et sixième partie de cet ouvrage.)

« pour instruire les enfans de chœur, semblable-
« ment le logis du tire corde. Outre ce leurs pri-
« sons et auditoires pour l'exercice de leur juris-
« diction, qu'ils avoient audit cloistre; et lors,
« ledit cloistre avoit vingt-huit maisons apparte-
« nant tant aux chanoines particuliers, prestres
« perpétuels, que chapelains de ladite église,
« garnies de cours et de jardins, et partie d'icelle
« de vignes. »

Nous donnons tous ces détails sur des monumens dont la fondation remonte au quatrième siècle, parce qu'ils furent témoins de plusieurs scènes féodales qui composeront l'histoire de Lyon dans le moyen âge. Nous y ramènerons souvent le lecteur; et il sera nécessaire que les localités soient sans cesse présentes à son imagination. D'ailleurs la richesse des cloîtres, des monastères, des basiliques de Lyon, même au commencement des jours tranquilles du christianisme, fait juger de la majesté des cérémonies de notre Église depuis cette époque.

En effet les rites de l'Église de Lyon ont toujours été très-imposans; ils entreront quelquefois comme ornemens accessoires dans nos drames historiques. D'autres Églises ont cherché à les imiter. Plusieurs historiens d'Angleterre racontent que Wilfrid, avait assisté, à Rome et à Lyon, aux cérémonies religieuses, à la célébration des saints mystères et avait enrichi son Église de toute la magnificence de notre culte. Le séjour prolongé

que firent dans le cloître de Saint-Just et dans la cathédrale de notre ville, Anselme et Thomas, archevêques de Cantorbéry, les liaisons qu'ils eurent avec le prélat lyonnais et le chapitre, liaisons qui se continuèrent pendant long-temps entre les deux Églises, portent à penser que les deux archevêques de la Grande-Bretagne puisèrent beaucoup dans nos rites. Ils célébrèrent souvent eux-mêmes, dans la basilique de Saint-Jean, la messe pontificale. De là, le goût et le désir de transporter, pour les pompes de leur primatiale d'Angleterre, les usages qui rendaient si célèbre la primatiale des Gaules. On sait que le protestantisme, chez les Anglais, a conservé beaucoup de luxe : ce n'est pas seulement une suite de la politique d'Élizabeth, qui sentait la nécessité d'agir sur l'imagination des peuples pour les ramener à la divinité; mais encore un résultat de traditions antiques. L'Église de Lyon y a sans doute contribué.

SOMMAIRE DU TROISIÈME LIVRE.

Suite des événemens politiques qui ont eu quelque influence sur la prospérité et la décadence de Lyon. Mort de Constantin. Tableau général de l'empire à l'avénement de ses fils au trône. Révolte de Magnence; sa défaite; sa mort dans les murs de Lyon. Séjour de Constance dans notre ville. Corruption des mœurs de nos chrétiens pendant son règne. Guerres contre les Allemands. Causes principales du succès des barbares. Julien, neveu de Constance, doit son salut au danger public. Arrivée de ce jeune César dans nos provinces. Ses préparatifs contre les barbares. Perfidies de Barbation. Le courage et le génie de Julien rétablissent pendant quelque temps la tranquillité dans les Gaules. Littérature profane et chrétienne à cette époque. Ambroise et Justus; leur intimité, leur influence sur les idées religieuses du siècle où ils ont vécu, et sur les principes constans de notre Église lyonnaise; leur présence au concile d'Aquilée. Fuite de Justus dans les déserts de la Thébaïde. Cause de cette fuite. Mort du prélat. Assassinat de Gratien dans Lyon. Événement qui amène la chute de l'empire d'Occident et la conquête de Lyon par les barbares.

LIVRE TROISIÈME.

Constantin venait de mourir [1], après avoir fondé un nouvel empire et fait régner sur la terre une religion nouvelle. Malheureusement il avait laissé dans l'un et dans l'autre, des germes de discorde qui devaient produire les secousses violentes dont notre ville ressentit, plus que toute autre, les funestes effets. Il avait encouragé les dissensions religieuses, les hérésies, les schismes, en y prenant part; il avait donné le fatal exemple de l'intolérance en persécutant les prélats du concile de Nicée qui refusaient leur consentement à l'homoousiou [2] : l'arianisme n'aurait point causé de

[1] L'an 339 de l'ère actuelle.

[2] Lorsque le triomphe de l'Évangile, sous Constantin, eut rendu aux chrétiens la paix et le loisir, le mystère de la très-sainte Trinité devint un brandon de discorde. On avait cru jusque-là; on voulut comprendre. Comme si l'homme pouvait songer un seul instant à pénétrer dans le sanctuaire impénétrable. La controverse des trinitaires se ranima surtout dans l'ancienne résidence de l'école platonicienne, la savante, riche et tumultueuse ville d'Alexandrie, comme le dit Gibbon; et la flamme de la discorde religieuse se communiqua rapidement des écoles au clergé, au peuple, à la province et dans tout l'univers. On agita les questions abstraites de l'éternité du logos, dans les conférences ecclésiastiques et dans les sermons. Arius se mit à la tête de ceux qui convenaient de la divinité de Jésus-Christ, mais ils pré-

révolutions sans cette conduite impolitique; les sectes tombent quand on les abandonne à elles-mêmes. Mais une plus grande imprudence de Constantin fut de laisser en mourant son héritage à trois compétiteurs. Non content d'avoir donné deux capitales à l'empire, il voulut lui donner trois maîtres : il ne fit par là qu'abréger les jours de ses enfans et hâter les ravages des barbares.

Constantin II, l'aîné de ses fils, mourut le premier, après une défaite sanglante dans les plaines d'Aquilée, où il combattait son jeune frère Constant; il le laissa maître des Gaules, de l'Espagne et de l'Angleterre qui lui étaient échues en partage. Constant fut assassiné à son tour par Magnence, un de ses généraux. Quand nous avons esquissé le tableau des révolutions de Lugdunum dans l'antiquité, nous avons vu que cet usurpateur, après une longue domination sur l'Occident, vaincu, poursuivi par Constance, le seul empereur qui eut survécu à son père Constantin, succomba enfin à Lyon. Voici les détails de cet événement :

tendaient que comme Dieu il était inférieur à son père; que le père et le fils différaient en essence; qu'il n'y avait point entre eux d'égalité, et qu'ils n'étaient point coéternels, mais que le fils avait été créé de rien, et qu'il était du nombre des créatures; à quoi ils ajoutaient que le Saint-Esprit n'était pas Dieu, mais un être créé par le fils. Arius comptait au nombre de ses partisans déclarés deux évêques de l'Égypte, sept prêtres, douze diacres et sept cents vierges. Eusèbe de Césarée, le plus savant des prélats chrétiens, et Eusèbe de Nicomédie pensaient comme lui; la consubstantialité du père et du fils fut établie par le concile de Nicée, et elle a été unanimement reçue comme un article fondamental de la foi chrétienne, par le consentement des Églises grecques, latines, orientales et protestantes.

« A la fin de l'hiver, Constance envoya ses généraux pour terminer la guerre. Magnence fut entièrement défait près d'un lieu nommé alors Mont-Séleuque, entre Luc et Gap, dans le Dauphiné. Magnence s'enfuit à Lyon. Les soldats qui l'accompagnaient dans sa fuite, le voyant sans ressource, et ne jugeant pas à propos de périr avec lui, résolurent de le livrer à l'empereur. Ils environnent sa maison, et criant : vive Constance Auguste! ils le gardent non plus comme leur maître, mais comme leur prisonnier. Magnence, effrayé de l'idée des supplices qu'il doit attendre, entre en fureur; il égorge tout ce qu'il a de parens et d'amis auprès de lui; tue sa propre mère, porte à son frère Didier, qu'il avait fait César, plusieurs coups dont aucun ne fut mortel, et appuyant la garde de son épée contre la muraille, il se perce le sein et expire sur ces corps sanglans; c'était le onzième du mois d'août [1]. Il était âgé d'environ cinquante ans; il avait porté le titre d'Auguste trois ans et près de sept mois. On lui coupa la tête qu'on porta en spectacle dans toutes les provinces. Sept jours après, Déance, qui accourait à son secours et qui était arrivé à Sens, ayant appris sa mort tragique, et se voyant lui-même enveloppé de troupes ennemies, s'étrangla de ses propres mains. On peut conjecturer, par ses médailles et par celles de Magnence, qu'il avait été

[1] L'an 353 de l'ère actuelle.

associé à l'empire, apparemment dans le même temps que Didier avait reçu le titre de César. Celui-ci, dès qu'il fut guéri de ses blessures, se remit à la discrétion de l'empereur. Constance vint à Lyon après la mort de Magnence. Il y était le sixième de septembre. C'est la date d'une loi donnée à Lyon, par laquelle il accorde une amnistie générale pour les crimes commis sous la domination du tyran, à la réserve de cinq crimes atroces qui excluaient tout pardon. La loi ne les spécifie pas; mais on peut conjecturer par une autre loi, que c'étaient le crime de lèze-majesté au premier chef, la violence publique, le parricide, l'empoisonnement et l'assassinat [1]. »

Constance, demeuré seul maître de l'empire, séjourna donc quelque temps dans les Gaules. Sa présence contribua beaucoup à corrompre les chrétiens de nos contrées; on commenca à se faire un jeu de douter de la divinité du Christ; le monde entrant dans l'église avec les pompes de la cour y fit entrer avec lui tous les vices des courtisans. Les superstitions se confondirent avec la vraie piété. On vit le plus grand nombre des chrétiens se mêler avec les défenseurs du paganisme dans les jeux, dans les spectacles, dans les festins et dans la débauche [2]. Mais comme notre ville n'offrait pas assez de délices à l'empereur,

[1] *Voyez* Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, et Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain.*

[2] *Voyez* Mézerai, *Introduction à son Histoire de France.*

il passa l'hiver à Arles, où il fit donner au peuple des jeux du cirque et du théâtre, pour célébrer la trentième année de son empire qu'il avait terminée le sixième jour des ides d'octobre. Il revint de là à Valence, après avoir commencé son septième consulat. Le motif de ce voyage fut de s'opposer aux courses de Gondomade et de Vademaire, princes allemands ou bourguignons, qui profitaient de sa molle oisiveté pour se répandre dans nos campagnes et y faire de grands ravages. Ils venaient jusque sous les murs de Lyon enlever le bétail. Constance s'avança avec les convois qui lui furent fournis dans les provinces méridionales, et marcha du côté de Bâle pour couper toute retraite à l'ennemi. Les barbares devinant ses desseins, et se sentant trop faibles pour résister à une armée nombreuse où l'empereur se trouvait en personne, lui envoyèrent des ambassadeurs; ils demandèrent la paix : le faible Constance fut bien aise de la leur accorder.

L'invasion ne fut que retardée : car bientôt après [1], lorsque Constance eut franchi les Alpes avec une partie de son armée, on les vit revenir en plus grand nombre ; tant les productions de nos climats tempérés avaient d'attraits pour ces peuples sauvages! Ils s'étendirent cette fois dans toute la Séquanie ; ils inondèrent et pillèrent impunément nos malheureuses contrées; ils se répandirent au

[1] L'an 364 de l'ère actuelle.

milieu des provinces environnantes et s'emparèrent d'un grand nombre de forts que la trahison leur cédait le plus souvent. Il est vrai qu'à cette époque les soldats étaient si lâches ou si mal payés, les denrées étaient d'un prix si excessif, que les empereurs ne pouvaient entretenir beaucoup de troupes. Jadis le peuple romain allait chercher chez les étrangers les moyens d'attaquer les nations; maintenant il trouvait à peine dans le sein d'un empire ruiné de quoi défendre ses frontières. Les armées romaines n'avaient plus l'énergie de ces formidables légions qui ordonnaient à la victoire de les suivre. Il n'existait plus de patrie pour personne; on s'inquiétait peu de la voir écraser par des hordes féroces. Les hommes libres que l'amour seul de la gloire précipitait auparavant sur le champ de bataille, étaient remplacés par des barbares qu'on opposait aux barbares. D'un autre côté la pusillanimité des tyrans avait interdit aux citoyens l'usage des armes; les avait corrompus de mille manières; en avait fait des esclaves timides. Quelle valeur peut-on montrer dans les combats quand le despotisme est là qui vous attend pour récompense?

Julien, neveu de Constance, appelé au trône par la noblesse de son origine et destiné à la mort par la jalousie de son oncle, dut son salut au danger public que nous venons d'esquisser. Ce jeune et habile César fut chargé de combattre les

ennemis qui menaçaient de détruire notre ville [1]. Il triompha de tous les obstacles. Il s'établit d'abord à Vienne et traversa le pays des Ségusiens pour aller combattre les barbares dans la Franche-Comté. Mais cette fois les Allemands étaient disposés à soutenir vigoureusement cette attaque : composés en grande partie de peuples chasseurs, ils étaient rendus intrépides par leurs occupations habituelles; leurs chefs n'avaient sur ces soldats que la prééminence du courage; une bonne tactique manquait seule à l'impétuosité de leurs bataillons, mais des hordes sans cesse renaissantes en tenaient lieu. Aussi, malgré les marches forcées de Julien, ils continuaient leur pillage. Julien partagea ses troupes en deux corps dont l'un était commandé par Sévérus, homme sage et formé depuis longtemps au métier de la guerre; et l'autre était sous la conduite de Barbation, colonel-général de l'infanterie : celui-ci arrivait de l'Italie avec vingt-mille hommes : on prétend qu'il avait reçu de Constance des ordres secrets : il chercha à nuire au jeune César par une trahison infâme. Le prince qui l'igno-

[1] « Ce fut dans ces temps malheureux qu'on choisit un jeune prince sans « expérience pour délivrer et gouverner les provinces de la Gaule, ou plutôt « comme Julien le dit lui-même, pour y étaler la vaine image de la grandeur « impériale. Son éducation scolastique et solitaire l'avait beaucoup plus « familiarisé avec les livres qu'avec les armes, avec les auteurs de l'antiquité « qu'avec les mœurs des hommes de son siècle. Il ignorait entièrement la « science pratique de la guerre et du gouvernement. Quand il répétait gau- « chement quelque exercice militaire, qu'il ne pouvait se dispenser d'ap- « prendre, il s'écriait en soupirant : O Platon ! Platon! quelle occupation « pour un philosophe! » Gibbon, *Hist. de la décadence de l'empire romain.*

rait, lui commanda de marcher du côté de Bâle pour arrêter les Allemands sur la frontière de l'Helvétie; tandis que Sévérus marcherait du côté des Séquanais, afin que, si les barbares voulaient s'avancer dans les Gaules, ils se trouvassent enfermés entre deux armées. Les sourdes menées de Barbation firent échouer cette tactique sûre; la prévoyance de Julien n'empêcha pas que les Allemands, habitués aux courses périlleuses, ne pussent se glisser entre les deux corps de troupes par des chemins détournés. Ils vinrent jusqu'à Lyon qu'ils surprirent presque au dépourvu. La ville, naturellement protégée par ses deux rivières, se défendit contre ces barbares qui voulaient la piller et la brûler; mais toutes ses campagnes, tous ses monumens extérieurs furent saccagés par des compagnies errantes qui avaient traversé la Saône à la nage.

Dès que Julien reçut la nouvelle de cette irruption si peu attendue après toutes les précautions qu'il avait prises; courroucé du dégat que les Allemands venaient de faire dans nos contrées, il détache promptement trois escadrons de cavalerie les plus lestes et les plus forts. Il leur ordonne de prendre trois chemins divers pour dresser des embûches aux barbares et leur enlever le butin qu'ils avaient fait. Les postes ayant été très-bien choisis, les Allemands furent massacrés au milieu des montagnes. Quelques-uns cependant s'enrolèrent volontairement dans les troupes de Julien, et d'autres

accrurent la population lyonnaise. Les mœurs nouvelles permettaient ce mélange.

Le courage et le génie de Julien rétablirent pendant quelque temps la tranquillité dans les Gaules. Son influence salutaire se fit sentir aux cités principales, accablées depuis de longues et tristes années sous le poids des dissensions civiles, de la guerre des barbares et de la tyrannie des préfets du prétoire. On vit renaître dans Lyon l'esprit d'industrie avec l'espoir de la jouissance. L'agriculture, les manufactures et le commerce commencèrent à refleurir sous la protection des lois, et les curies ou corporations civiles se remplirent de nouveaux membres utiles et respectables [1]. Julien gouverna nos contrées pendant cinq ans, jusqu'au moment où la mort de Constance le fit songer à s'établir dans l'Orient. Les cryptes et les églises de notre ville ne convenaient ni à ses goûts ni à sa philosophie; il ne voyait que les défauts du christianisme; il ne pouvait en admirer les beautés; jamais homme sage ne montra mieux la faiblesse de l'humanité par de plus basses superstitions.

Le séjour de Vienne, qui avait conservé une magnificence toute romaine, et Paris avec ses monumens tout nouveaux [2] lui plaisait davantage que Lyon. Son amour pour les arts et les lettres qu'il cultivait avec succès et encourageait

[1] Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain.*

[2] Construits par ordre de ce même Julien.

avec générosité, influa beaucoup sur notre littérature, au quatrième siècle, littérature qui offrait à cette époque un caractère tout particulier. Il existait alors entre les belles-lettres païennes et les belles-lettres chrétiennes, la même lutte qu'on avait vu auparavant entre les deux religions : seulement elle était moins sanglante et surtout moins terrible pour les catholiques. Dans la carrière paisible de l'éloquence, comme dans l'arène plus orageuse de la politique, l'Évangile l'emportait sur la mythologie : il procurait à l'intelligence et au cœur de nouvelles émotions; c'est ce que les hommes ont toujours demandé ; il eût été seulement à souhaiter que les orateurs chrétiens ne se fussent pas déchirés entre eux.

Quand on se reporte à cette époque reculée, on conçoit que la verve des Pères de l'Église avec des images nouvelles, avec un langage qui leur appartenait, ait triomphé de ces pâles imitateurs des écrivains du siècle d'Auguste, de ceux surtout qui voulaient mieux faire encore. Ces derniers s'efforçaient d'avoir plus d'esprit que les auteurs qui les avaient précédés. Ils s'efforçaient de dire les choses simples d'une manière extraordinaire. Pour devenir eux-mêmes des modèles et fonder ce qu'on appelle une école, ils employaient les figures jusqu'à l'extravagance; ils changeaient les vrais ornemens de l'antiquité en parures mesquines appliquées à des sujets bas; pour aller au delà du beau idéal, ils inventaient de nouvelles

façons de parler et introduisaient dans une langue vieillie des mots fabriqués ou barbares. Toutes les bizarreries des nations étrangères étaient pour eux des choses sublimes. Enfin, désespérant de surpasser les auteurs classiques, comme ils l'auraient désiré, ils préférèrent se jeter dans toutes les innovations ridicules : les païens instruits perdirent la manière simple de raisonner et de parler juste; ils se rendirent obscurs, embarrassés; ils oublièrent cette cadence harmonieuse qui charme les plus difficiles, quand on l'emploie à dire des choses vraies et belles.

Les Pères de notre Église avaient un champ plus vaste et plus nouveau. Aux idées neuves qu'avait fait naître le christianisme, ils pouvaient ajouter l'élégante expression des anciens. Aussi le milieu du quatrième siècle, étudié seulement dans nos contrées sous le rapport littéraire, est digne de quelque attention. On peut dire que les champs de bataille des deux littératures qu'on remarquait alors dans notre ville, étaient d'un côté, dans les chaires évangéliques où saint Just faisait aimer et admirer, par son éloquence, les beaux passages de l'Écriture-Sainte; et, d'un autre côté, dans les écoles municipales de la cité où les rhéteurs, les philosophes, les poètes gâtés par les sophismes de Julien cherchaient à se faire applaudir [1].

[1] Nous esquissons le tableau de la littérature lyonnaise à cette époque, afin que le lecteur puisse le comparer avec l'état des lettres sous Auguste, lorsque ce prince établit à Lyon le célèbre Athénée.

Les écoles municipales de Lyon avaient remplacé les conférences de l'Athénée auprès de l'autel d'Auguste. Elles représentaient ce que nous appelons aujourd'hui université et collége. Du temps de Julien il existait des écoles municipales à Trèves, à Arles, à Lyon, à Bordeaux et à Besançon. Nous connaissons, par les vers de Sidonius Appollinaris principalement et par ceux d'Ausone, les professeurs qui s'y distinguaient. On trouve encore dans les auteurs du quatrième siècle, dans Rutilius Gallicanus, dans saint Jérôme, dans les lettres de Symmachus et même dans le code Théodosien [1], plusieurs faits particuliers qui, rapprochés les uns des autres, peuvent nous donner une idée suffisante des écoles municipales de Lyon. Voici les auteurs profanes lyonnais qui re-

[1] Il est constant, par une loi du code Théodosien *de medicis et professoribus*, que l'an 376, Gratien envoya à Antoine, préfet des Gaules, un édit en faveur des professeurs qui enseignaient dans les Gaules, et dont il assigne les salaires et les pensions pour ceux qui donnaient des leçons de rhétorique en grec et en latin, dans les villes principales de chaque diocèse. Il ordonne que dans toutes les métropoles on fasse l'élection de ces professeurs, et qu'on attache à leur chaire les priviléges et les gages accoutumés; seulement il se réserve de payer les savans de Trèves, qui était le siége de la préfecture, avec les revenus de l'empire ou avec les octrois de la cité.....*Per omnem diœcesim commissum magnificentiæ tuæ, frequentissimis in civitatibus quæ pollent et eminent claritudine præceptorum optimi quique erudiendæ presideant juventuti. Rhetores loquimur et grammaticos atticæ romanæque doctrinæ; quorum oratoribus viginti quatuor annorum emolumenta donentur. Grammaticis latino vel græco duodecim annorum deductior paulò numerus ex more prestetur, ut singulis urbibus quæ metropoles nuncupatur nobilium professorum electio celebretur.*

Leg. XI, *Cod. Theod.*, de medicis et professoribus.

présentaient dans leurs écrits la littérature dégénérée du quatrième siècle. Le poète Ausone [1], un des savans de ce temps-là, précepteur de Gratien, dans un discours qu'il adresse à cet empereur, après en avoir reçu la dignité consulaire, parle d'un Titianus qui enseignait tantôt dans la métropole de la grande Séquanie, tantôt à Lyon. Quoique Ausone se soit contenté de dire que Titianus était un homme célèbre sans nous en apprendre autre chose, nous sommes instruits d'ailleurs de son mérite. Casaubon dit que c'était le même orateur dont le père fut appelé Singe de son temps. Le Titianus, ainsi nommé, affectait d'imiter tous les ouvrages des grands hommes de l'antiquité : les épitres et la rhétorique de Cicéron, les poésies de Virgile, les traités d'agriculture de Columelle et de Varon; il avait composé une géographie comme Strabon, et des controverses comme le vieux Sénèque; Il existait une très-grande rivalité entre Fronto, autre écrivain lyonnais, et Titianus; de là tous les titres ridicules que les Frontoniens donnaient à ce dernier. Sidonius Appollinaris a parlé de Titianus dans la première de ses lettres qu'il écrivait à un de nos savans lyonnais. Le prêtre Constantius le priait de publier les lettres qu'il avait écrites à quelques personnes de qualité et à quelques savans. Sidonius, pour lui

[1] Quomodo Titianus magister, sed gloriosus ille municipalem scholam apud Vesontionem Lugdunumque variando, non ætate quidem sed vilitate consenuit. Auson., *in Grat.*, act.

témoigner que ses lettres ne méritaient pas de voir le jour, lui dit : « Je n'ai ni le tour heureux « de Symmachus, ni la doctrine et le sage discer- « nement de Pline. Car, ajoute-t-il[1], pour Cicé- « ron je crois qu'il vaut mieux m'en taire, que « de m'exposer aux railleries qu'on a faites contre « Titianus : il a voulu imiter le grand orateur dans « ses lettres écrites sous les noms supposés de « plusieurs dames illustres. Cette prétention l'a « fait appeler par les disciples de Fronto un singe « entre les écrivains. »

Pendant que la littérature profane était réduite à cet état d'avilissement par la satiété des personnes savantes, tout contribuait à faire triompher la littérature chrétienne, à la rendre plus populaire, plus sublime. Sa nouveauté, l'idéalisme qu'elle mettait à la mode, les besoins moraux de l'humanité qu'elle satisfaisait, le génie excessivement varié de ses orateurs et de ses écrivains, l'ardeur de prosélytisme des pères de la religion, les circonstances malheureuses dans lesquelles on se trouvait, voilà autant de causes qui donnèrent aux lettres chrétiennes une espèce de toute-puissance sur les imaginations. Cette littérature avait d'autant plus de mouvement, de vie, que les prélats orthodoxes et les schismatiques, sans cesse en

[1] Nam de Marco Tullio silere me in stylo epistolari melius puto, quem nec Julius Titianus sub nominibus illustrium feminarum dignâ similitudine oppressit. Propter quod illum cæteri quique Frontoniarum ut potè consectaneum æmulari, cur veternosum dicendi genus imitaretur nuncupaverunt.

Sid. Epist. I.

lutte les uns contre les autres, inondaient l'empire romain d'une foule d'écrits originaux qui étaient colportés dans toutes les églises et principalement dans toutes les métropoles. Les discours, prononcés publiquement par les orateurs sacrés, puisés dans l'Écriture-Sainte et dans l'Évangile, présentés avec des formes, tantôt douces, tantôt rudes et sauvages, mais presque toujours séduisantes, donnaient des émotions vives que la mythologie grecque et romaine avait cessé de produire. Les dieux de l'Olympe étaient, sous le rapport moral comme sous le rapport physique, réduits au néant. Les chrétiens brisaient leurs statues et renversaient leurs temples; mais ils profitaient de ces débris pour élever des églises et décorer des chapelles; les parvis des basiliques sacrées étaient ornés de marbres somptueux dérobés au paganisme; seulement, la disposition n'était plus la même; un nouveau système d'embellissement, une architecture bizarre, si l'on peut ainsi dire, avaient remplacé les moulures, les corniches, les belles proportions des temples païens; ces ornemens se composaient déjà de tous les emblèmes de la religion chrétienne : on y voyait les paraboles de l'Évangile, les miracles des apôtres, et même les monstres de l'Apocalypse. Il en était de même de la littérature chrétienne : les Pères de l'Église avaient brisé les palmes glorieuses des anciens auteurs; mais ils leur avaient dérobé une partie des qualités magiques qui les

distinguaient. Le fonds seul avait changé. Au lieu de chercher leurs matériaux dans un monde tout matériel, dans des êtres semblables aux hommes et doués des mêmes passions, ils les cherchaient presque toujours hors de l'humanité, dans une sphère inconnue, imaginaire, merveilleuse, inspirée par les passages sublimes des livres saints. Aussi leurs ouvrages avaient quelque chose de céleste, de puissant, qui entraînait et subjuguait la multitude. Ils étaient beaux jusque dans leur délire, jusque même dans leurs erreurs.

Le quatrième siècle était donc grand par ses littérateurs chrétiens et par la variété de leurs talens. Si maintenant on se rappelle tous les miracles et tous les prodiges dont leur imagination embellissait les textes sacrés, on comprendra l'influence universelle des belles-lettres chrétiennes à cette époque, surtout à Lyon, comme les monumens sacrés le démontrent; mais ce qui contribuait surtout à les rendre populaires, c'étaient les circonstances difficiles dans lesquelles se trouvait l'empire; c'étaient les nombreux dangers qui environnaient de tous côtés les nations de l'Occident. Dans les églises et dans les familles on ne parlait que des attaques continuelles des barbares; on prévoyait de grands ravages, des désastres immenses, une destruction totale; on attendait à chaque instant la fin du monde: aussi les fidèles écoutaient avec ravissement les prédicateurs qui annonçaient l'éternité et faisaient

espérer un séjour plus tranquille. Les chrétiens, d'abord amollis par les institutions des empereurs, qui avaient défendu aux citoyens l'usage des armes, amollis par leur culte essentiellement ennemi du sang et des cruautés, amollis par l'habitude des discussions religieuses, se trouvaient sans énergie pour repousser les nations féroces; ils s'attendaient avec effroi à être égorgés, mais le christianisme les consolait par l'espérance d'une vie meilleure.

En effet, après que Julien eut quitté notre malheureux pays pour aller s'établir dans l'Orient, il laissa nos contrées en proie aux Bourguignons, aux Allemands, et à toutes les nations qui avaient fait jusqu'alors de fortes tentatives pour s'y établir. Les fréquens changemens de préfets du prétoire, de gouverneurs des cités ruinaient les Gaules et favorisaient les entreprises des barbares. Ceux-ci ne connaissaient qu'une profession, celle de la guerre; l'amour du pillage était la passion principale qui les dominait. N'éprouvant point d'autres besoins que ceux d'une nature féroce, ils détruisaient sur leur passage tout ce qui était inutile à leur existence matérielle. La désolation des campagnes et la ruine des villes étaient les seules traces qui restaient de leurs inondations. Telle fut la face des Gaules, et de la Gaule Lyonnaise principalement, sous les empereurs Jovinien, les deux Valentiniens, Gratien et Valens, jusqu'à Théodose.

Au milieu de ces événemens déplorables, deux

villes principales de l'Occident, véritables sœurs par l'origine, les mœurs et les habitudes, Lyon et Milan, trouvaient quelque bonheur sous la douce administration de leurs patriarches. Le lecteur a deviné sans doute Ambroise et Justus. Le père de saint Ambroise avait été préfet du prétoire, l'une des quatres premières dignités de l'empire; et, comme préfet des Gaules, il résidait à Arles, à Lyon ou à Trèves, mais plus souvent dans cette dernière ville, ce qui fait croire que saint Ambroise y vint au monde; cependant un très grand nombre d'historiens lyonnais l'ont placé parmi leurs compatriotes. Son influence paternelle, unie à celle de Justus, son ami, sur l'Église de Lyon et sur les mœurs des Lyonnais à cette époque, mérite de très grands éloges. Aussi heureux que Platon et Virgile, il fut environné dès son enfance des présages les plus favorables, que l'admiration des peuples a sans doute exagérés. Son éducation parfaite fut une cause plus positive de sa haute destinée. Envoyé pour gouverner Milan dans un temps où les guerres de religion au sujet de la consubstantialité du Verbe faisaient oublier la morale de l'Évangile, troublaient le monde et l'ensanglantaient, dans un temps où les chrétiens commençaient à se déchirer entre eux comme des bêtes féroces [1], sans être plus courageux contre

[1] Voici un exemple de ce qui se passait à Constantinople : « Ces deux « factions prirent les armes ; le terrain consacré servit de champ de « bataille ; et un écrivain ecclésiastique a observé comme un fait

l'ennemi, Ambroise opposa des digues aux fureurs des deux partis. Le peuple, composé d'ariens et de catholiques, le nomma évêque d'une voix unanime. En vain voulut-il échapper à cette élection populaire avec des moyens qu'on ne peut expliquer que par la barbarie commençante de ce siècle reculé, puisqu'il fit torturer des accusés et reçut chez lui des filles prostituées, afin de se donner la réputation d'un homme libertin et cruel; il ne lui fallut pas moins recevoir le baptême et la consécration des évêques, car il n'était encore que catéchumène. Une grande douceur de caractère qui convenait à merveille aux fonctions apostoliques qu'il exerçait, un savoir profond, une piété véritable, une charité sans bornes, des ouvrages sublimes, qui se ressentent un peu, il est vrai, de la décadence: tels sont les titres d'Ambroise à la postérité. C'est grand dommage, pour l'honneur de notre patrie, que l'origine lyonnaise de cet homme illustre ne soit pas mieux démontrée. Son amitié pour Justus, que nous appelons

« réel, et non pas par figure de rhétorique, que la fontaine située en « face de l'église fut remplie de sang qui en débordait et coulait dans « les cours et dans les portiques des environs. L'historien qui n'imputerait ces fureurs qu'aux principes religieux, annoncerait bien peu « de connaissance du cœur humain; il faut avouer cependant que le « motif qui aveuglait le zèle, et le prétexte qui déguisait le dérèglement des passions, éteignaient les remords qui, en toute autre oc-« casion, auraient succédé aux transports furieux des chrétiens de « Constantinople. »

GIBBON, *Histoire de la décadence de l'empire romain.*

saint Just, est plus positive; or, saint Just nous appartient tout-à-fait.

Après la mort de Vérissimus, onzième évêque de Lyon, Justus, diacre de l'Église de Vienne, fut unanimement élu pour lui succéder. On a inventé un grand nombre de fables pieuses pour embellir la naissance de ce Père de l'Église et orner les commencemens de sa vie; mais nous ne rapportons les légendes qu'autant qu'elles peignent une époque; ici elles sont inutiles. On peut d'ailleurs les trouver dans Severt, Lamure, Saint-Aubin et Théophile Raynaud[1]. La réputation de doctrine et de sainteté qui avait fait passer le nouveau prélat des fonctions inférieures du saint ministère où il était occupé dans l'Église de Vienne, au siége épiscopal de la métropole, se répandit au delà des Alpes. Alors commença l'intimité de Justus avec Ambroise; leur correspondance remarquable est arrivée jusqu'à nous.

La première de leurs lettres roule sur un passage difficile de l'Écriture. Justus demande à Ambroise les éclaircissemens nécessaires pour les communiquer aux fidèles ; c'était un passage qui semble désigner les revenus de l'Église, celui du trentième chapitre de l'Exode, dans lequel Dieu veut que chaque Israélite, après que le dénom-

[1] Le premier monument où l'épiscopat de Justus soit constaté, se trouve dans les actes du concile de Valence, tenu en l'année 374, où il souscrivit ainsi : *Ego Justus episcopus opto vos fratres in Domino bene valere.*

brement de tout le peuple aura été fait par Moïse, paie deux grammes pour le tabernacle, afin de conserver la vie. Le docteur de Milan répond à son ami avec l'onction et le profond savoir qui le caractérisaient. Il est facile de voir par sa réponse, qu'à l'exemple d'Origène, qu'il avait choisi pour modèle, il cherchait toujours plus dans l'Écriture le sens mystique et allégorique que littéral [1], aveu très précieux dans la bouche d'un prélat aussi savant. La seconde lettre de Justus peut servir de preuve à toutes les considérations précédentes sur la littérature du quatrième siècle à Lyon : les rhéteurs, les poètes et les philosophes qui enseignaient dans les écoles municipales de notre ville, s'efforçaient de surpasser l'éloquence des Pères de l'Église; remplis pour la plupart des idées fleuries d'Homère, de Cicéron, d'Ovide et de Virgile, ils critiquaient la simplicité des divines Écritures, que Justus expliquait dans l'église des Machabées, où il faisait sa résidence. Le style de nos livres sacrés leur paraissait négligé et contre toutes les règles de l'art. Notre respectable prélat en ouvrit son cœur au patriarche de Milan; il se plaignit des attaques de chaque professeur de littérature profane [2]. Ambroise lui répond dans sa seconde lettre « que

[1] *Voyez* Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, et Poullin de Lumina, *Histoire de l'Église de Lyon*.

[2] « Ils publient ouvertement, dit-il, que le vieux et le nouveau Tes-« tament ne sont point écrits selon les règles de l'art : *Negant pluri*-

« Dieu avait parlé dans les livres comme il fallait « qu'un Dieu parlât; que son langage n'avait rien « d'humain. »

Les deux prélats, si étroitement unis par conformité de mœurs et de doctrine, trouvèrent bientôt une occasion d'avoir entre eux des conférences plus rapprochées. Ce fut à l'époque[1] où le grand concile d'Aquilée fut assemblé. On sait que deux évêques ariens, Pallade et Secondin, l'avaient rendu nécessaire. D'un petit coin de la Dace et de la Mésie, ils troublaient l'Église depuis long-temps par une invincible obstination dans leurs erreurs. Cependant les deux vieillards ariens agissaient de bonne foi; ils demandaient que, pour prononcer en dernier ressort sur le différent qui partageait les fidèles, on convoquât un concile général. Ambroise fit dire à l'empereur Gratien que pour satisfaire au caprice d'un petit nombre de personnes, il ne convenait pas de fatiguer tous les autres évêques et de mettre en mouvement l'univers entier. Pour en finir, on se détermina à convoquer dans la ville d'Aquilée les prélats d'Italie et une partie seulement des autres évêques de l'Occident. Ambroise et Justus s'y rendirent. Pallade et Secondin soutinrent leur hérésie avec opiniâtreté et même avec emportement.

« *que nostras secundum artem scripsisse*; et ils voudraient trouver « dans l'Évangile tous les ornemens de l'éloquence. »

[1] Dans l'année 381 ou 379, selon quelques-uns. *Voyez* Tillemont, *Arian.* art. 137, et Fleury, *Histoire ecclésiast.*, liv. XVIII, ch. 10.

Ambroise, qui était l'ame de ce concile, quoique par modestie il n'en occupât pas le grand fauteuil, fut chargé de recueillir les opinions des Pères sur la divinité de Jésus-Christ, dont il était question. Il demanda leur avis, en particulier, aux trois évêques députés de la Gaule Narbonnaise, en leur disant : « Que les saints évêques des Gaules pro-« noncent. » Puis s'adressant à son ami Justus, seul évêque député de la Gaule Celtique ou Lyonnaise, il lui demanda le sien en ces termes respectueux : « *Quid dicit dominus meus Justus?* Quel « est le sentiment de monseigneur Justus? » Notre prélat ayant dit anathême à quiconque ne confesserait pas que le fils de Dieu est coéternel à son père, conclut à la déposition de Pallade et de Secondin, qui refusaient d'y souscrire; ce qui fut exécuté [1].

A peine Justus fut-il de retour du concile d'Aquilée, qu'il se déroba tout-à-coup à son Église; il se retira au milieu des déserts de la Thébaïde, pour y pleurer un crime dont il se croyait coupable. Voici la cause de sa retraite subite. A cette époque les plus légers motifs portaient les chrétiens mélancoliques à peupler les solitudes profondes. Un frénétique ayant blessé et tué plusieurs

[1] Tous ces faits sont utiles à connaître pour bien apprécier l'esprit qui a toujours dirigé l'Église de Lyon depuis les siècles les plus reculés ; d'ailleurs le plus grand nombre des historiens de Lyon ont parlé de la présence de Justus dans le concile d'Aquilée, nous ne pouvions omettre cette circonstance importante.

personnes à Lyon, dans un accès de fureur, s'enfuit sous les portiques de l'église des Machabées, et ferma sur lui la porte principale pour se dérober à la vengeance du peuple qui le poursuivait; l'église fut à l'instant environnée par la populace, qui menaçait d'en arracher le criminel si l'on ne le remettait entre les mains de ceux qui devaient le punir. Justus voyant ce désordre, et craignant qu'on ne violât le Sanctuaire, remit le frénétique à un des principaux citoyens; celui-ci promit avec serment de ne point attenter à la vie d'un malheureux qui avait versé le sang pendant ses accès de folie. Mais que pouvait un seul individu contre la foule courroucée? L'insensé ne faisait que de quitter son asyle, et déja le peuple se jette sur lui, attache une corde à ses pieds, le traîne par toutes les rues de la ville jusqu'à ce qu'il rende le dernier soupir.

Justus se reprocha cette mort comme s'il en eût été réellement coupable; et, ne croyant pas trouver dans les Gaules une retraite assez sauvage pour faire pénitence et ensevelir sa douleur, il partit secrétement. Il prit la route de Marseille, où il s'embarqua pour aller en Égypte. Les pieux solitaires de la Thébaïde faisaient du bruit dans tout l'univers; les troubles de l'empire, les scrupules de conscience, les persécutions et les remords en augmentaient chaque jour le nombre; Justus voulut suivre leur exemple. Un lecteur de son église, nommé Viator, le joignit en ronte et

l'accompagna. Ils vécurent quelque temps dans le désert, ignorés de tout le monde, même des solitaires dont les cellules étaient voisines; ils ne s'occupaient que des exercices de la pénitence, lors qu'ils furent fortuitement reconnus par un Gaulois, qu'une dévotion assez ordinaire à cette époque, avait engagé à visiter leur solitude. De retour dans sa patrie, le Gaulois raconta aux Lyonnais cette merveilleuse aventure. Elle causa autant de joie que l'absence mystérieuse de Justus avait causé de tristesse. Un prêtre de son église, nommé Antioque, qui lui avait été particulièrement attaché entreprit de faire le même pélerinage; le clergé et le peuple, qui ne désespéraient pas d'engager le prélat à revenir, applaudirent à cette entreprise. « Antioque de son côté était dans un ravissement « céleste; il connaissait enfin la retraite du pa« triarche; il pouvait jouir encore de ses entre« tiens. On prétend que Justus, retiré dans le dé« sert, connut par révélation l'arrivée de son « prêtre chéri, et qu'il lui prédit que le siége épis« copal de Lyon lui serait un jour accordé. Cette « prédiction se trouva accomplie dans la suite, « s'il est vrai qu'Antioque, qu'on trouve placé « dans le catalogue des évêques de Lyon, après « Martin qui suivit Alpin, lequel avait succédé à « Justus, fut la même personne dont cette légende « fait mention [1]. »

[1] Saint-Aubin, *Histoire ecclésiastique de Lyon*. — Colonia, *His-*

Justus mourut au fond du désert; son disciple Viator le suivit de près. Les Lyonnais, pénétrés de vénération pour le saint prélat et son fidèle compagnon, envoyèrent chercher leurs corps dans les solitudes d'Égypte[1], et les déposèrent sous le grand autel de l'église des Machabées, qui prit ensuite le nom de Saint-Just. On ignore l'année de cette translation; seulement on sait que ce fut le deuxième jour du mois de septembre, parce que c'était ce jour-là qu'on célébrait avec la plus grande magnificence la mémoire de saint Just.

Pendant que cet évêque abandonnait les fidèles, les plus grands orages menaçaient sa patrie; ils étaient la suite des troubles de l'empire après le règne de Julien, qui avait rendu quelque puissance au paganisme, et avait favorisé toutes les hérésies, pour humilier l'Église catholique. Jovinien n'avait fait que passer. L'espérance de voir rétablir toutes choses sous l'empire de Gratien et de Valentinien, ne fut pas de longue durée. La lé-

toire littéraire de la ville de Lyon. — Poullin de Lumina, *Histoire de l'Eglise de Lyon.* — Menestrier, *Manuscrit de l'Histoire de l'Eglise de Lyon.*

[1] Voici l'épitaphe qui fut placée sur le tombeau de saint Just :

Hic fuit egregius primùm levita Viennæ.
Indè gregem Domini, doctrinâ insignis et actu
Conspicuus præsul Lugduni pavit in urbe.
Post anachoreticæ vitæ inflammatus amore
Longinqua Ægypti sitiens deserta petivit,
Quo senibus sacris pietatis fœdere functus,
Cum miram extremo clausisset lumine vitam,
Plebis amore suæ patriam revocatus ad urbem
Cum viatore pio Christi tumulatur ad aram.

géreté de leur caractère, les plaisirs frivoles, tels que la chasse et les spectacles, auxquels ils consacraient les momens précieux, effrayaient les prélats sages et les politiques profonds. La perfidie d'un tyran odieux réalisa bientôt les plus funestes pressentimens.

Maxime, né en Angleterre, après avoir servi dans les Gaules sous les empereurs précédens, voyant que la jeunesse de Gratien et de Valentinien donnait un libre essor à son ambition, fit croire aux soldats « qu'il descendait du grand « Constantin. » Il prit le nom de Flavius et se fit proclamer empereur. Le jeune César Gratien alla au devant de l'usurpateur pour l'empêcher de marcher sur Rome ; mais il s'aperçut bientôt qu'il était trahi : la plus grande partie de ses soldats l'abandonna, et il fut forcé de se retirer de Paris à grandes journées pour regagner l'Italie. Il s'arrêta à Lyon. Il y aurait été en sûreté si Andragathe, un de ses courtisans, vendu à Maxime, ne se fût servi d'une horrible fourberie pour arracher le prince de sa retraite et le faire tomber dans un piége qu'il avait préparé. Ce fourbe fait dire au jeune empereur que son épouse vient au devant de lui. Gratien monte aussitôt à cheval pour aller à sa rencontre ; il arrive sur le pont du Rhône, il voit une litière magnifique qu'il prend pour celle de l'impératrice ; il descend et met la tête à la portière ; Andragathe qui s'y était caché pour le surprendre, l'arrête par les

cheveux et l'assassine. Ainsi finit ce jeune empereur, « dont la modestie, la piété et le plus beau « naturel du monde, cultivés par Ausone, qui « avait été son précepteur, et par le savant Am« broise qui l'avait disposé à recevoir le baptême, « faisaient espérer de voir renaître les beaux jours « de l'Église sous Constantin[1]. »

Valentinien, peu de temps après, subit le même sort que Gratien : la ville de Vienne fut témoin de sa mort, et le comte Arbogaste fut le traître qui la lui donna. Saint Ambroise pleura

[1] Le père Menestrier raconte ainsi cet événement, d'après quelques auteurs anciens ; mais Gibbon le rapporte d'une manière un peu différente dans l'Histoire de la décadence de l'empire romain : « L'empereur « s'enfuit vers Lyon avec un petit corps de troupes de trois cents che« vaux, et les villes situées sur la route, où il espérait trouver un re« fuge ou au moins un passage, lui apprirent en fermant leurs portes « qu'il ne s'en trouve jamais d'ouvertes pour les malheureux. Il aurait « encore pu parvenir sans danger aux états de son frère, et revenir « avec toutes les forces de l'Italie et de l'Orient, s'il ne se fût pas laissé « tromper par le perfide gouverneur du Lyonnais. Le crédule Gratien « accorda sa confiance à ces protestations de fidélité, et aux pro« messes d'un secours qui ne pouvait être qu'insuffisant. L'arrivée « d'Andragathe, général de la cavalerie de Maxime, le tira de son er« reur. Cet audacieux officier exécuta sans remords les ordres ou les « intentions de l'usurpateur. On livra Gratien, au sortir de son soupé, « entre les mains de l'assassin, et son corps même fut refusé aux « pieuses et pressantes instances de son frère Valentinien. » — In Britanniâ per seditionem militum Maximus Clemens imperator est factus. Quo mox ad Gallias transfretante Gratianus Parisiis Merobaudis magistri militum superatus effugiens, Lugduni captus atque occisus est. PROSPER. AQUIT. *Chroniq. ad ann.* 387. — Gratianus ab exercitu suo proditus, et ab obviis urbibus non receptus, ludibrio hosti fuit. Cruentatæque manus vestigia parietes tui Lugdune testantur. D. HIERON. *in epitaphio Nepotiani*, epist. 22, lib. II.

ces deux princes, et prononça leur éloge funèbre dans la cathédrale de Milan. Théodose ne tarda pas à les venger. Il s'assit paisiblement sur leur trône, après avoir remporté une victoire complète sur Maxime, et sur Eugène que cet usurpateur avait tiré du collége où il enseignait la rhétorique, pour l'élever dans les Gaules à la dignité de césar.

Malgré les nombreux défauts de Théodose, ce prince n'en fut pas moins un des grands empereurs romains, et même ces défauts ne furent pas inutiles à l'Église; ce qui explique les éloges pompeux que lui ont donnés presque tous les prélats. Pendant son règne, l'indolence habituelle qui le caractérisait, ses profusions, son luxe, furent un exemple pernicieux pour les sujets de l'empire, qui se hâtaient de jouir, en voyant les barbares tout prêts à les dépouiller; les chrétiens se déchiraient moins entre eux, et le peu de richesses que les révolutions n'avaient point englouties étaient données aux évêques pour orner leurs églises. Les frontières étaient envahies; la fin du monde semblait approcher; on dévorait tout pour ne rien laisser sur la terre, ou l'on donnait tout aux chapelles pour avoir le paradis.

Théodose, après avoir achevé de ruiner l'idolatrie, associa à sa puissance ses deux fils Arcadius et Honorius. Il fit plus: ce prince, avant de mourir, recommanda ses deux fils et les grands intérêts de l'état à trois de ses principaux mi-

nistres. Il croyait trouver dans leur fidélité et dans leur sagesse tous les garans nécessaires pour cette immense responsabilité. Sans doute il ignorait que l'ambition, l'orgueil, ou l'incapacité des ministres ont causé le plus grand nombre des révolutions, et que les intrigues de cour ont plus sacrifié de souverains que les réactions populaires. Il confia donc Arcadius à Ruffin, Honorius à Stilicon, et le gouvernement de l'Afrique, pays qui nourrissait Rome et Constantinople, à Gildon. Après cet acte d'une politique malheureuse, il mourut à Milan, âgé seulement de cinquante ans. Cette mort fut la ruine de nos provinces, et la fin de la domination romaine dans nos contrées.

Ruffin était né Gaulois, dans l'Aquitaine, sur les confins de la province Lyonnaise. Il se voyait un des chefs de l'empire d'Orient, où régnait le jeune Arcadius, ou plutôt il régnait à sa place, puisque le prince était sous sa tutelle. Cependant jaloux de l'autorité que Stilicon avait dans l'Occident auprès d'Honorius, qui venait d'épouser la fille de son tuteur, il voulut faire dans sa famille un établissement aussi considérable. Arcadius aimait Euxodie, il refusa la fille de Ruffin ; dès lors l'état fut bouleversé. Ruffin conçut le dessein de ruiner les deux empires : il sonda secrètement les Goths pour les attirer dans les belles campagnes de l'Orient, dont il pouvait leur faciliter l'entrée. Stilicon, averti de cette

trahison infame, marche avec une puissante armée pour s'opposer à l'irruption des barbares; mais son rival accourt au devant de lui, et donne aux Goths le temps nécessaire pour ravager, sous la conduite d'Alaric, les plus belles provinces de l'empire. Le perfide croyait par là obliger Arcadius à l'associer à sa puissance; il fut tué par les soldats du jeune empereur, qui portèrent sa tête dans tout le camp : juste punition d'un traître!

Le poète courtisan Claudien, dont Stilicon était le protecteur, a fait contre ce Ruffin une espèce de satyre qui n'est pas moins remplie de fades louanges pour son patron, que de fiel et de bile contre son rival[1], et pourtant Stilicon ne contribua pas moins que l'autre ministre à la chute de l'empire d'Occident. C'était un Vendale hardi, déterminé, homme de génie et grand capitaine, à qui Théodose avait fait épouser une de ses nièces qu'il avait adoptée, tant pour le récompenser de ses services que pour l'attacher plus fortement à sa famille. La mort de Ruffin le laissait maître unique de la carrière ambitieuse qu'ils avaient parcourue l'un et l'autre avec tant de succès. Il était maître de deux empereurs, maître de deux armées et arbitre de deux empires, comme l'en flatte Claudien. C'est en cette occasion que le poète adulateur fait marcher nos Lyonnais avec les autres Gaulois, Belges et Aqui-

[1] Menestrier, *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon.*

tains, au secours de l'état sous les ordres de Stilicon contre les barbares, qui se répandaient de toute part[1]. A cette époque Lyon devint le grenier de Rome, à la place de l'Égypte et de la Sicile. On y faisait de grandes provisions de blé, récolté dans la Bourgogne, dans la Bresse et les autres provinces environnantes.

Mais quels que soient les artifices que le poète Claudien emploie avec adresse pour faire un héros de son protecteur, toutes ces inventions poétiques n'ont pas empêché que la postérité n'ait prononcé sur les perfidies de ce dangereux ministre. Quelque temps plus tard, ne se contentant pas d'être beau-père de l'empereur et de gouverner tout l'empire à sa place, il voulut détrôner son souverain; ces projets furent récompensés comme ils le méritaient : Honorius le fit périr. Mais revenons.

Les barbares faisaient des progrès rapides. L'entrée des Goths, de ces hommes intrépides, moitié chasseurs, moitié pasteurs, au centre de l'Italie, jeta une grande consternation parmi les troupes d'Honorius. Elles avaient quitté depuis quelques années toutes les armes un peu trop lourdes. Le casque pesant, le bouclier solide, la

1 Inde truces flavo comitantur vertice Galli
Quos Rhodanus velox, araris quos tardior ambit
Et quos nascentes explorat gurgite Rhenus,
Quosque rigat retro pernicior unda Garumnæ
Oceani pleno quoties impellitur æstu,
Mens eadem cunctis, animique recentia ponunt
Vulnera, non odit victus, victorque superbit.

forte épée, le javelot, qui avait conquis l'univers ne convenaient plus à ces Romains dégénérés; la fuite était la seule arme défensive qu'ils opposaient à l'ennemi. Aussi crièrent-ils d'une voix unanime à leur empereur: « Qu'il fallait mettre les « Alpes entre l'armée romaine et les Goths; qu'il « fallait transporter le siége de l'empire à Lyon; « que c'était une ville sûre, entourée de campa- « gnes fertiles, défendue par deux rivières; qu'elle « avait donné de tout temps les preuves de la « plus grande fidélité[1]; que sa situation avanta- « geuse pouvait en faire non seulement la plus « belle cité de l'Occident, mais encore le rem- « part le plus solide contre les courses des bar-

[1] Les grandes preuves de fidélité qu'avaient données les Lyonnais, étaient en effet les motifs principaux de ce choix. Nous avons vu Lugdunum fidèle sous Tibère, sous Néron et sous d'autres princes aussi méchans. Plus tard, nous trouverons mille autres preuves de cette fidélité vraiment de terroir, et nous en tirerons des conséquences pour le rétablissement d'une garde bourgeoise nécessaire. Lyon, la seconde ville du royaume, a en effet toujours été reconnue par sa fidélité inviolable à ses rois; c'est le témoignage qu'ils ont rendu eux-mêmes dans un grand nombre d'édits. Lyon ne prit aucune part aux révoltes de la Jacquerie et des Maillotins, sous les rois Jean et Charles v; à celles qui s'élevèrent sous Charles vi, à la ligue dite du Bien-Public, ni aux désordres de la Fronde pendant la minorité de Louis xiv. Une seule époque fatale à toute la France vit ternir cette glorieuse fidélité: ce fut le temps de la ligue. Tout le monde connaît les causes, les excès et les suites déplorables de cette longue calamité, que nous esquisserons avec son caractère particulier dans notre ville. Le peuple de Lyon, subjugué par son église, dont nous avons vu la puissance devenir formidable dès le règne de Constantin, dominé et égaré par l'exemple de Paris et des principales villes de France, entraîné par le duc de Mayenne et par quelques hommes ardens, la plupart d'origine étrangère, séduit enfin

« bares ; que d'ailleurs, si l'on était forcé d'aban-
« donner cette ville, on pourrait s'enfoncer dans
« les montagnes de l'Auvergne, où les ennemis
« n'oseraient pénétrer de long-temps. »

Mais Stilicon, qui avait d'autres vues, et dont Rome la superbe tentait l'ambition, s'opposa à ces clameurs. Il fit observer aux soldats effrayés qu'il ne fallait point ainsi quitter la tête de l'empire pour n'en conserver que le tronc [1]. Nous disons qu'il avait d'autres vues, parce que c'était lui qui favorisait secrétement les entreprises d'Alaric, soit pour se rendre nécessaire à Honorius, soit pour le perdre insensiblement et pour élever ensuite son propre fils sur le trône, en s'accommodant avec Alaric, à qui il aurait cédé une partie de l'empire pour pouvoir retenir l'autre. Le faible Honorius avait même déja résolu de faire ce partage, pourvu qu'Alaric le laissât paisible dans l'Italie. Ainsi s'évanouit, presque aussitôt qu'il fut formé, l'espoir brillant des Lyonnais. Au moment de sortir de sa longue humiliation, notre ville

par des prétextes spécieux, arbora l'étendard de la ligue le 24 février 1589. Cette crise politique, causée par les brouillons de tous les temps, par les faux dévots, dura jusqu'en février 1594, l'espace de cinq ans. La fidélité lyonnaise n'a offert pendant deux mille ans qu'une très courte intermittence.

1 . . . . Quid Gallica rura
Respicitis ! Latioque libet post terga relicto
Longinquam profugis Ararim præfigere castris !
Scilicet Arctois concessâ gentibus urbe
Considet regnum Rhodano, capitique superstes
Truncus erit. . . . .

succomba sous les coups des barbares. « Saint « Jérôme, qui vivait en ce temps-là, décrivit à un « de ses amis l'état pitoyable où se trouvèrent les « Gaules par les incursions des Vendales, des « Quades, des Sarmates, des Alains, des Gépides, « des Hérules, des Bourguignons, des Saxons et « des Allemands. Il fait ensuite le dénombre- « ment des villes qui éprouvèrent la fureur de ces « barbares : Mayence, Worms, Cologne, Reims, « Amiens, Arras, Calais, Boulogne, Spire, Stras- « bourg, Besançon, Lyon, le Languedoc, la « Guienne, et la province Narbonnaise tout en- « tière. Enfin je puis dire en cet endroit, ce « qu'un historien des empereurs a dit au com- « mencement de son second livre, que j'en suis « venu à un temps où je n'ai plus qu'à repré- « senter la ruine générale du monde, la destruc- « tion des empires, des scènes tragiques et fu- « nestes, des courses de barbares, des saccagemens « de villes qui nous apprennent qu'il n'y a rien « de solide sur la terre, puisque nous y voyons « le bouleversement des choses que nous croyions « éternelles[1]. »

[1] Le père Menestrier, *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*.

SOMMAIRE DU QUATRIÈME LIVRE.

Envahissement général des Gaules par les barbares. Causes qui ont amené cette invasion définitive. Troubles de l'Occident. Politique du clergé au milieu de ces circonstances malheureuses ; il hérite de la puissance de Rome. Traité des Romains avec quelques-uns des conquérans. Les Bourguignons ; leurs guerres contre l'Empire. Contrées qui leur sont cédées dans la province Lyonnaise. Attila et son expédition dans les Gaules. Aprés sa défaite, les Burgondes restent maîtres de Lyon. Leur organisation physique, leurs mœurs décrites par Sidonius Apollinaris. Effet terrible que produit sur les habitans la présence de ces soldats septentrionaux ; institution des reclus par Eucher. Idée que l'on doit se former de l'origine, de l'habitation, des usages de chaque reclus ou ermite. Nombreuses recluseries de Lyon. Eucher, pour consoler les chrétiens de leurs fréquens désastres à cette époque, les encourage à se confier à Dieu dans la solitude. Fanatisme de nos catholiques d'alors, et mœurs grossières des Bourguignons comparées avec les barbares plus polis qui s'étaient emparés des provinces méridionales. Notice sur le Lyonnais Sidonius Apollinaris, qui avait préféré la cour agréable des Visigoths aux orgies des Burgondes. Théodoric, roi des Visigoths ; son portrait, ses occupations ; conséquence à tirer sur l'aspect physique des nations qui avaient envahi les Gaules. Projet de Sidonius Apollinaris pour arracher Lyon aux Burgondes, et livrer cette ville aux Visigoths, plus civilisés. Les Romains avaient conservé une ombre d'autorité sur Lyon ; vengeance assez douce que tire Majorien de la trahison d'Apollinaris. Flatteries outrées de ce Lyonnais. Il se réfugie dans le sein de l'Église pour satisfaire son ambition d'une manière moins mondaine. Politique de son ami Patient, évêque de Lyon, pour convertir les ariens burgondes. Histoire de la cour de Gondebaud à Lyon. Guerres entre les chefs bourguignons. Assassinat de Chilpéric et de Gondemar à Vienne. Carètène fait construire l'église de Saint-Michel et le couvent du même nom pour pleurer ses enfans. Éducation religieuse qu'elle donne à sa petite-fille Clotilde. Mariage de cette princesse avec Clovis. Guerre suscitée par elle contre Gondebaud, pour venger son père Chilpéric. Trève momentanée entre Clovis et Gondebaud.

LIVRE QUATRIÈME.

La perfidie[1] de Stilicon, en attirant dans les Gaules les Vandales, les Huns, les Alains, les Francs et les Bourguignons, qu'il avait si souvent vaincus, ne fut pas la seule cause des calamités de notre malheureux pays. Un nouveau tyran, l'aventurier Constantin, qui de simple soldat se vit élever momentanément à la dignité suprême[2], au milieu des troubles de l'Occident, suscita de nouveaux malheurs. Les garnisons romaines abandonnées par leurs chefs légitimes, depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées, et redoutant d'être exposées à la fureur des étrangers, soutinrent l'usurpateur, qui jouissait d'une grande réputation. Son nom était cher aux soldats, et ses talens imposaient.

[1] Zosime, liv. v. — Sozomène, liv. ix. ch. 4. — Les Alains, les Suèves et les Vandales avaient passé le Rhin le dernier jour de l'année 406, et s'étaient répandus comme un torrent dans les Gaules : Stilicon restait tranquille à Ravenne. Tout entier, disent les auteurs, aux rêves de son ambition, il voyait avec une froide insensibilité le déchirement de l'Empire. Cependant Gibbon cherche à le justifier. *Voyez* Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain*, vi^e vol.

[2] Constantin le Tyran était un simple soldat, que les légions romaines cantonnées dans la Grande-Bretagne revêtirent de la pourpre vers l'an 407. Son fils et lui furent décapités le 18 septembre 411.

Honorius, qui régnait encore, suivit pour détruire ce tyran, la politique des lâches empereurs qui l'avaient précédé : il se fit aider par les barbares. Ceux-ci devinrent possesseurs des pays à la défense desquels ils avaient concouru. Leur exemple fut suivi par cent peuplades du septentrion qui se précipitèrent sur nos contrées.

Malgré les principes religieux que plusieurs missionnaires intrépides avaient semés au milieu de ces hordes féroces, elles ravageaient tout sur leur passage. L'âge, le sexe n'étaient point respectés; les églises étaient pillées, les ministres du Seigneur étaient massacrés. Si la série de nos archevêques ne se trouvait pas ici interrompue, si nous avions quelques détails sur leur conduite à cette époque, nous les verrions, comme les autres prélats des Gaules, hasardant tout, non pour sauver de misérables richesses si faciles à reconquérir, mais pour construire sur les débris de l'Empire romain la puissance spirituelle de l'Église. Seulement, des traditions obscures sur les moines de l'île Barbe sont parvenues jusqu'à nous : la plupart abandonnèrent leur asyle pour vivre en pélerins; quelques-uns restèrent courageusement à leurs postes; d'autres, l'Évangile et des reliques à la main, allèrent au devant des barbares pour les convertir. Ils réussirent très souvent, et l'Église en général, au milieu de ces invasions, demeura triomphante[1]. Dans une dissolution

[1] Il suffit de lire l'Histoire des Francs, par Grégoire de Tours, pour

semblable à celle du colosse romain, chacun retirait sa part du naufrage. L'Église se trouvait fortement constituée ; les évêques et les clercs étaient devenus les premiers magistrats municipaux[1] : ne pouvant sauver l'empire, ils sauvèrent le christianisme, et empêchèrent l'Occident de tomber tout-à-fait sous le joug de la brutalité. Depuis, l'Église a voulu que l'univers, reconnaissant de ce qu'elle l'avait retiré des mains de la barbarie, s'humiliât sous la puissance papale; mais quelle que soit la grandeur d'un bienfait, c'est déshonorer le bienfaiteur que de le payer par la servitude.

L'époque barbare qui nous occupe était un chaos, mais un chaos d'où les divers élémens politiques sortirent bien distincts pour composer les ressorts cachés de notre nationalité actuelle[2].

Les Romains, épouvantés par le grand nombre

être sûr que l'Église gagna beaucoup, au contraire, à l'invasion des barbares. *Voyez* aussi *la Conquête de l'Angleterre par les Normands*, d'Augustin Thierry.

[1] *Voyez* Cod. Justin. lib. I, tit. IV. (apud scriptores rerum gallicarum, t. I, sub anno 455.)

[2] Dans l'Empire romain ébranlé se trouvaient deux principes politiques bien distincts : 1° démocratique (élections des évêques par le peuple, curiales, municipalités, etc.) ; 2° théocratique (hiérarchie ecclésiastique et influence des évêques sur les affaires civiles). Parmi les barbares se trouvaient deux principes aussi : 1° monarchique (le chef des guerriers) ; 2° aristocratique (ses compagnons, ses leudes, etc.). Pendant long-temps ces quatre principes se sont disputés la domination exclusive. Le gouvernement constitutionnel paraît être le grand problème de l'équilibre entre les quatre principes ; les oscillations ne cesseront qu'avec les passions humaines.

de peuplades féroces qui accouraient de toute part vers l'Occident, et redoutant que leurs chefs ne se réunissent pour bouleverser les Gaules, traverser les Alpes et se rendre maîtres de l'Italie, ramassèrent tous les restes d'armées et les garnisons sous le commandement d'Aétius[1]. Ce dernier traita d'abord avec les Visigoths, et leur abandonna le Languedoc, pour n'avoir à s'opposer qu'aux Francs, qui faisaient les plus grands progrès. Cependant les Burgondes ou Bourguignons n'en faisaient pas moins de leur côté. Ceux-ci, dont l'histoire nous intéresse surtout, parce qu'ils furent pendant long-temps maîtres de notre ville, avaient d'abord été appelés au secours de l'Empire par Stilicon contre Radagaise et contre les Goths[2]. Après ce service rendu aux Romains, on avait permis aux Burgondes de s'établir dans la Savoie et dans les provinces fertiles qui sont

[1] Reipublicæ romanæ singulariter natus, qui superbiam Suevorum, Francorumque barbariem immensis cædibus servire imperio romano coegisset.

JORNANDÈS, *De Rebus geticis*, c. 34.

[2] Dans l'année 406. « Je ne puis m'arrêter à réfuter les origines ridicules des noms de Bourgogne et de Bourguignons rapportées par « quelques auteurs, je me contente de dire que, comme en langue celtique *mund* signifiait la bouche ou l'embouchure des rivières, *gund* « signifiait en la même langue la tête ou la source de ces rivières, et que « les Bourguignons, *Burgundi*, étaient ceux dont les bourgs ou les « habitations étaient à la tête et proche des sources du Rhin. Nous « avons retenu en notre langue le mot de *gonds*, pour ces pivots de fer « ou de bronze sur lesquels tournent les portes. Plusieurs de ces anciens « Bourguignons avaient des noms dérivés du mot *gund*, comme Gon« debaud, Gondemar, Gondegiselle, Gundicaire, Gundioc, etc. » Le

entre les Alpes et le Rhône. Ne se contentant pas de ces contrées agréables, ils voulurent faire un établissement solide, et avoir une capitale en s'emparant de la ville de Lyon. Aétius arriva sur ces entrefaites pour prendre le commandement des troupes de l'Empire. Surpris de voir la belle portion des Gaules la plus rapprochée de l'Italie, occupée par des étrangers, il résolut de les vaincre, de leur faire repasser le Rhin, et de tomber ensuite sur les Francs dans la Belgique. Il chercha donc querelle aux Bourguignons[1], parce qu'ils avaient franchi les limites fixées par les empereurs, et s'étaient avancés jusque sous nos murs; il leur livra bataille et les défit. Mais l'empereur qui voyait un grand nombre d'ennemis sur toutes les frontières, et pensait qu'il était impossible de leur résister, envoya l'ordre à Aétius de faire la paix avec les Bourguignons, parce qu'ils étaient les moins féroces de tous les barbares, et avaient déja reçu les dogmes de la religion chrétienne.

Après ce traité, Aétius se préparait à combattre les Francs, lorsque tout-à-coup un nouveau torrent de barbares se répandit sur l'empire d'Occident, et acheva de le ruiner. Attila, roi des Huns, venait de rassembler une armée de quatre cent mille hommes dans ses vastes états, qui compre-

père Menestrier, *Histoire civile et consulaire de Lyon*. — *Gond*, *gund*, *guth*, guerre, guerrier. (Augustin Thierry, *Histoire de la conquête d'Angleterre*.)

[1] En 450 ou 451.

naient toute la Scythie et une portion considérable de la Germanie. Il entra dans les Gaules [1]. Le bruit de sa marche sema l'épouvante et rallia les partis opposés. Les provinces armoricaines, qui avaient retrouvé leur indépendance, les nations qui se faisaient la guerre et celles qui avaient commencé à s'établir dans les Gaules, se crurent obligées pour leur conservation de réunir leurs forces : les Gaulois s'armèrent pour la défense de leur pays, sous la conduite de Tonantius Ferréolus, préfet du prétoire; les Romains sous Aétius; Théodoric avec ses Visigoths, les Francs avec leur roi Mérovée, et les Bourguignons avec Gundicaire [2]. Les deux puissantes armées combattirent dans les plaines de la Champagne, auprès de la ville de Châlons [3]. La lutte fut sanglante; cent quatre-vingt mille morts couvrirent le champ de bataille. Attila vaincu se retira vers l'Esclavonie; il se vengea sur presque toutes les autres parties de l'Empire, jusqu'au moment où une hémorrhagie foudroyante empêcha ce fléau de dépeupler la terre [4].

Les Huns, cette horde immense, sanguinaire,

[1] Cette irruption a rendu célèbre le milieu du cinquième siècle. Presque tous les historiens s'accordent à la placer en 451 de l'ère actuelle.

[2] Premier roi connu des Bourguignons de nos contrées.

[3] Les Romains dûrent s'applaudir de voir les barbares aux prises avec les barbares : aussi montrèrent-ils peu d'ardeur à poursuivre les avantages de cette journée.

[4] Il mourut en 453. Le portrait d'Attila présente toute la difformité naturelle d'un Calmouck ; une large tête, un teint basané, de petits

aussi hideuse par ses traits, qu'elle était féroce et dévastatrice par instinct, couvrirent de ruines toute la partie orientale des Gaules. Mais on a eut tort de dire qu'ils avaient exercé leurs ravages jusque dans Lyon [1]. Après cette expédition mémorable, les Burgondes revinrent dans nos contrées. Aétius consentit à ce qu'ils demeurassent possesseurs légitimes de Lyon [2] et de quelques provinces de la première Lyonnaise, parce qu'ils n'y troublaient ni la religion ni le commerce, et qu'ils aimaient la paix. On pensait d'ailleurs qu'ils garderaient les passages du Jura et des montagnes Helvétiques, et les défendraient contre les incursions de nouveaux barbares. Ce fut sous l'épiscopat d'Eucher qu'ils prirent possession de notre ville. Malgré leur caractère paisible et leur bonté naturelle, que vantent plusieurs historiens, les Lyonnais ne virent point avec plaisir ces habitans grossiers des forêts de la

yeux enfoncés qu'il savait rendre farouches, un nez aplati, quelques poils au lieu de barbe, de larges épaules, une taille courte et carrée, un ensemble mal proportionné, mais qui annonçait la force et la vigueur.

[1] Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*.

[2] Les Bourguignons ayant traversé le Rhin en 409, occupèrent une partie de l'Alsace, de la Suisse et du mont Jura jusqu'à Genève; ils s'avancèrent en Savoie, et s'étendirent successivement jusqu'à Lyon, où ils avaient en 456 des établissemens que peut-être ils tenaient d'Avitus (*Voyez* ci-après), pour avoir favorisé sa promotion à l'Empire, ou d'Aétius, pour l'avoir aidé à vaincre Attila. Majorien retira Lyon de leurs mains en 458, mais ils y revinrent, ou plutôt sans l'avoir quitté y dominèrent en 476, époque à laquelle leurs rois placèrent en cette ville le siége de leur empire.

Germanie[1]. « Comment voulez-vous (dit Sido-« nius[2] à un de ses amis qui lui demandait « quelques morceaux de poésie), que je pense à « faire des vers de six pieds, parmi des hommes « qui en ont plus de sept dans leur taille gigan-« tesque, et qui sont devenus nos maîtres et nos « seigneurs? Pourrais-je faire quelque chose d'a-« gréable et de soigné parmi des chasseurs à longs « cheveux, mal peignés et graissés de beurre, « parmi des hommes sauvages et qui parlent un « langage que je n'entends point? Que vos yeux « et vos oreilles sont heureux de ne pas voir et « de ne pas ouïr ces géants! mais que dis-je, « que vos yeux et vos oreilles sont heureux? qu'il « est fortuné votre odorat de ne point humer « l'ail et les ognons de ces hommes désagréable-« ment parfumés qui en mangent dix bottes par « jour! Quel moyen de préluder sur la lyre par-« mi des ivrognes qui chantent jour et nuit, « ou plutôt qui beuglent au milieu de leurs dé-« bauches et de leurs orgies? Voilà les maîtres « sous lesquels nous vivons et sous lesquels on « a plus envie de pleurer que de rire[3] ».

[1] Jornandès, cap. 35. — Tillemont, *Histoire des empereurs*, tom. XI. — Saint Jérôme. — Eutrope, *extraits de Priscus*. — Montesquieu, *Considérations sur la grandeur*, etc. — Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain*.

[2] Sidon. Apollinaris, *epist*.

[3] Quid me, et si valeam, parare carmen
Fescenninicolæ jubes Diones,
Inter crinigeras situm catervas
Et germanica verba sustinentem,

En effet les Bourguignons, peuple en partie civilisé, puisque des historiens prétendent que ce peuple était composé de forgerons et de charpentiers[1], commettaient toute sorte de désordres aux environs de la ville. Les solitaires de l'île Barbe, effrayés de leur grande taille et de leur figure sauvage, maltraités et dépouillés par eux, songèrent à se retirer, avec l'abbé Maxime, dans un endroit moins exposé aux visites de ces conquérans. Eucher était alors au concile d'Orange. Il écrivit au prêtre Philon d'engager l'abbé Maxime, et les religieux dirigés par lui, à ne point abandonner leur monastère, à convertir plutôt les barbares, dont le plus grand nombre était ariens, pour en faire les soutiens de l'Église. « Dites aux moines,
« ajoutait-il, que j'ai ordonné qu'on leur distribuât
« trois cents mesures de blé, deux cents muits de
« vin, deux cents livres de fromage et cent livres
« d'huile; et que si ce petit secours ne suffit pas

Laudantem tetrico subinde vultu,
Quod Burgundio cantat esculentus,
Infundens acido comam butyro!
Vis dicam tibi quid poema frangat!
Ex hoc barbaricis abacta plectris
Spernit senipedem stylum Thalia,
Ex quo septipedes videt patronos.
Felices oculos tuos et aures
Felicem libet vocare nasum,
Cui non allia, sordidæque cæpæ,
Ructant mane novodecem apparatus.

[1] « Les Bourguignons occupaient le pays qui est à la droite du Rhin,
« entre l'embouchure du Necker et la hauteur de la ville de Bâle. Cette
« nation était nombreuse et brave, composée presque entièrement de
« forgerons et de charpentiers. »

THOURET, *Révolutions de France*, et *Abrégé* de l'abbé Dubos.

« pour réparer les pertes qu'ils ont faites, et sup-
« pléer aux aumônes et à la charité des fidèles,
« qui, par le malheur des temps, s'est beaucoup
« refroidie envers eux, je l'augmenterai encore.
« Encouragez-les en leur promettant que je pour-
« voirai abondamment à leur besoin quand je se-
« rai de retour. Vous avertirez Maxime[1] que j'irai
« passer une partie du carême avec lui; qu'il ait
« soin de me préparer une chambre éloignée
« du bruit, afin que nous puissions plus tranquil-
« lement mettre la dernière main à l'ouvrage que
« nous avons commencé. »

L'ouvrage dont parle Eucher était une institution nouvelle, qui devait agir de la manière la plus efficace sur l'imagination des barbares. Comme les Bourguignons s'étaient emparés des deux tiers au moins[2] des propriétés territoriales,

[1] L'abbé Maxime était le chorévêque du saint prélat; cette dignité revenait à peu près à ce que nous entendons par grand-vicaire ou archiprêtre, et elle fut long-temps attachée aux abbés de l'île Barbe, ainsi qu'on le voit par la lettre que Leydrade écrivit à Charlemagne dans le neuvième siècle : ils n'avaient ni le caractère ni l'onction épiscopale; cependant ils en remplissaient les fonctions en l'absence et avec la permission de l'évêque. La discipline a changé depuis à cet égard; on a substitué à ces chorévêques des évêques appelés *in partibus*, inconnus dans les premiers temps, où l'on n'ordonnait personne sans lui assigner un siége réel, et qui ne paraissent dans l'histoire de l'Église que depuis les croisades, après lesquelles on a cru devoir donner des successeurs à ceux qui avaient siégé dans les villes de l'Orient. Notre archevêque actuel est un prélat *in partibus*.

[2] *Voyez* ci-après les détails que nous donnons sur la loi Gombette (partage des propriétés).

il y avait eu beaucoup de Romains[1] dépossédés et réduits à la misère. L'évêque de Lyon employa le plus grand nombre de ces malheureux, les chrétiens exaltés principalement, pour conquérir des ames à l'Église. Il fonda plusieurs recluseries[2] dans la cité et dans les campagnes, où ceux qui ne possédaient plus rien pouvaient au moins subsister avec des aumônes. C'étaient des mendians sédentaires qu'il établissait çà et là.

La cellule où ces reclus se renfermaient, devait être de pierre, haute de dix pieds et large d'autant. Il fallait qu'elle fût placée auprès d'une chapelle, sur laquelle devoit donner une des trois fenêtres de la cellule, afin que le reclus pût entendre la messe; une autre fenêtre était destinée à recevoir le jour, et la troisième, les aumônes ou la nouriture que les fidèles voudraient bien jeter en passant. Les reclus qui avaient reçu l'ordre de la prêtrise, pouvaient élever un autel en dedans pour dire la messe et souvent pour s'enivrer; car à cette époque, excepté le haut clergé, les clercs inférieurs et les prêtres prenaient tous les défauts de leurs hôtes[3] barbares. Cette messe s'appelait la messe solitaire. Divers conciles ont depuis

[1] Montesquieu, *Esprit des lois*. Dernière partie de son ouvrage sur *les serfs et les servitudes*.

[2] Encyclopédie, article *Recluseries*. *Voyez* par les conciles d'Agde, de Vannes, de Francfort, etc., les réglemens que devaient suivre ceux qui embrassaient ce genre de vie.

[3] *Voyez* les considérations générales sur la loi Gombette, dans le cinquième livre de ce volume.

interdit cet abus[1]. Lorsqu'un pénitent s'était ainsi dévoué à la reclusion, il ne lui était plus permis de sortir. Pour plus grande sûreté, l'évêque, qui l'y enfermait avec des cérémonies imposantes, scellait la porte, et le plus souvent la faisait murer; mais presque toujours l'ermite se pratiquait une voie souterraine pour aller chercher quelque gibier dans la forêt voisine, lorsque les fidèles le soumettaient à un régime trop austère.

On comptait autrefois onze de ses recluseries dans la ville de Lyon, et un plus grand nombre dans les environs, sans qu'on sache, d'une manière positive, l'époque où elles furent établies; on ignore de même si elles doivent être toutes attribuées à l'évêque Eucher. Sainte-Madeleine, Sainte-Marguerite et Sainte-Hélène, qui ont donné leur nom à divers quartiers, étaient des recluseries de femmes. Saint-Barthélemi, Saint-Irénée, Saint-Marcel[2], Saint-Hilaire, Saint-Clair, Saint-Sébastien, Saint-Martin de la Chanal ou de la Chana, Saint-Épipoy ou Épipode et Saint-Vincent étaient des recluseries d'hommes[3]. Il y a long-temps que cette institution, dont on conçoit à présent l'origine, a passé de mode. Elle existait encore dans le quatorzième siècle; mais les charités commençaient à diminuer, comme il est facile de s'en aperce-

[1] *Voyez* les conciles d'Agde, de Vannes, de Francfort, etc.

[2] Toutes les origines de ces dénominations nous sont connues. (*Voyez* la fin du premier volume.)

[3] Dans la suite, Saint-Vincent a été transformé en église paroissiale.

voir par une ordonnance de l'archevêque Guillaume de Turey, rendue sur les plaintes réunies de tous les reclus de la ville; elle porte « qu'on « rétablira en leur faveur l'ancienne aumône de « trois muits de seigle par an et de dix deniers par « semaine, que leur faisait son prédécesseur saint « Eucher ». L'établissement des religieux mendians et cosmopolites, qui était au quatorzième siècle l'état de sainteté qui édifiait le plus les populations chrétiennes, avait fait négliger les anachorètes.

Eucher, dans les circonstances malheureuses où se trouvaient les Lyonnais durant son épiscopat, encourageait les reclus par ses homélies: « Qui pourrait assez exalter les avantages de la so-« litude, s'écriait-il au milieu des habitans op-« primés, pillés, écrasés? Mes frères, en travaillant « pour une vie heureuse dans le ciel, on la mène « déja sur la terre, et l'on y jouit par avance des « béatitudes éternelles. Le silence y règne par-« tout, et l'ame pleine d'une joie céleste se réveille, « s'excite elle-même et s'occupe tout entière de « son Dieu! Le démon victorieux dans le paradis « terrestre n'a-t-il pas été vaincu dans le désert? « c'est dans le désert que Moïse a vu le Seigneur. « Dans ce monde les grands ne sont pas plus en « sûreté que les petits. Ceux-ci, il est vrai, sont « opprimés; mais ceux-là sont toujours chance-« lans et près de tomber, à cause de leur hauteur « même. Que sont devenus les heureux du siècle, « ces potentats romains que nous avons connus?

« Ils ont habité des palais superbes où toute « la magnificence de l'univers semblait réunie; « leur volonté faisait le droit des nations; leurs « paroles étaient respectées comme des lois in- « violables; ils étaient au comble de la gloire : « mais aussi ils étaient mortels, et toute leur gran- « deur a disparu avec eux. »

Ces discours inspirèrent un fanatisme intrépide et une patience inouie aux pauvres et aux moines : des Lyonnais reclus aimèrent mieux se laisser brûler vifs dans leur cellule, pendant les guerres des Francs et des Bourguignons, que d'en sortir. Ce genre de vie convenait à merveille à des chrétiens ignorans et paresseux, pour qui l'existence matérielle était tout; mais les citoyens un peu éclairés du cinquième siècle ne voyaient pas avec plaisir la domination brutale des Bourguignons : ils abandonnaient Lyon, pour se retirer, quand leur fortune le permettait, à Arles ou à Toulouse, au milieu des Visigoths, que les arts de la Provence et du Languedoc avaient beaucoup adoucis. La cour de leur chef présentait un grand contraste avec celle du chef des Bourguignons. Aussi notre Sidonius Apollinaris, citoyen lyonnais, qui ne pouvait souffrir les Burgondes, avait fui sa patrie et était allé auprès du souverain des Visigoths chercher tout à la fois un asyle plus tranquille et des maîtres plus polis.

Né à Lyon [1], d'une famille illustre des Gaules,

[1] L'an 430. Les Œuvres de Sidonius ont été imprimées souvent. L'é-

où son grand-père et son père avaient été préfets du prétoire, Sidonius avait étudié la poésie et la philosophie sous Hænius et Eusèbe, célèbres rhéteurs. Il était devenu lui-même l'un des hommes de son temps les plus distingués par la science: Mamert Claudien l'appelle le restaurateur de l'éloquence et de la poésie [1]; son génie souple en faisait un courtisan habile; il était né pour briller par d'agréables improvisations [2], pour acquérir de la gloire par des poésies qui ne manquaient pas de verve [3]. Il avait commencé l'Histoire d'Atti-

dition princeps a été imprimée à Utrecht, chez N. Ketelaer, vers 1473, in-fol. La meilleure édition de ses Œuvres est celle de J. Sirmond (1614), réimprimée par les soins de Ph. Labbe, 1652, in-4. Les notes assez intéressantes de Sirmond forment le tiers du volume. Toute l'histoire contemporaine se trouve dans les Œuvres de Sidonius. Toutes les notices qu'on a données de cet homme remarquable sont tirées de ses propres ouvrages, ou extraites du P. Menestrier (*Histoire civile et consulaire de Lyon*) et du P. Colonia (*Histoire littéraire de la ville de Lyon*). « Un Gaulois contemporain, le savant et éloquent Sidonius, qui oc- « cupa depuis le siége épiscopal de Clermont, s'était engagé vis-à-vis « d'un de ses amis à écrire l'histoire de la guerre d'Attila. Si la modestie « de Sidonius ne l'avait pas détourné d'un ouvrage si intéressant, l'his- « torien aurait exposé avec la simplicité de la vérité ces faits mémo- « rables auxquels le poète se contente de faire allusion d'une manière « concise, et dans un style vague et métaphorique. » Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain*.

[1] Biographie universelle, article Sidonius.

[2] On cite entre autres le distique qu'il improvisa à la table de Majorien, auprès duquel un courtisan accusait Sidonius de composer des satyres mordantes :

Scribere me satyram qui culpat, maxime princeps,
Hunc rogo decernas aut probet, aut timeat.

[3] Tous les historiens des temps modernes ont écrit les annales du cinquième siècle, d'après les poésies et les lettres de Sidonius; voici

la[1]; mais il était né surtout pour flatter[2]. Des forgerons et des charpentiers maîtres de Lyon, leur chef tout aussi grossier, et les autres leudes supérieurs, qui n'avaient que les titres de ducs, de comtes, dont ils affectaient de se parer à la manière des Romains, ne convenaient point au caractère d'un homme de bonne société comme Sidonius Apollinaris; barbares pour barbares, les Visigoths lui parurent mille fois préférables. Leur roi, Théodoric II, fit au poète un accueil flatteur; celui-ci l'immortalisa par une lettre qui est parvenue jusqu'à nous :

un jugement remarquable sur le talent de Sidonius : « Le panégyrique « de Majorien fut prononcé à Lyon avant la fin de l'année 458, tandis « que l'empereur était encore consul. On y trouve plus d'art que de « génie, et plus de travail que d'art. Les ornemens sont ou faux ou de « mauvais goût, l'expression est faible et prolixe, et Sidonius man« quait d'intelligence pour fixer habilement l'attention sur son principal « personnage. » Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain.*

[1] Exageras mihi, ut promitterem tibi, Attilæ bellum stylo me posteris intimaturum...... Cœperam scribere, sed operis arrepti fasce perspecto tœduit inchoasse.

Sid. Apollin. *Epist.* lib. VIII. ep. 15.

[2] « L'univers, disait-il à un petit roi barbare du midi, demandait les « ordres à Évaric, qu'il appelle son seigneur : sa cour était pleine « d'ambassadeurs de toutes les nations ; on y voyait le Saxon bleuâtre; « on y voyait les Sicambres vaincus, qui, en signe de soumission, re« broussaient leurs cheveux sur le derrière de la tête, quoique ce fût « la mode de leur pays de les porter sur le devant ; le Bourguignon de « sept pieds de haut fléchissait le genou pour demander la paix. » Sidonius, pour mettre le comble à son enthousiasme poétique, ajoute « que le roi des Parthes le suppliait de lui laisser tenir son royaume en « qualité de vassal, etc. »

Sid. Apollin. *Epist. et poem.*

« Sa taille au moins n'était pas gigantesque. A « la place de cette tête hérissée de longs et sales « cheveux bourguignons, Théodoric avait une « tête ronde, un front large, au dessus duquel « s'élevaient en arrière des cheveux un peu fri- « sés; son cou n'était point raide, immobile; « ses sourcils étaient grands, touffus, bien ar- « qués; les cils de ses paupières étaient longs et « descendaient sur les joues quand les yeux se « fermaient. Le nez un peu aquilin, les lèvres « déliées, et la bouche petite, mais assez bien « fendue; les dents blanches comme la neige; « presque point de barbe au menton, parce que « le prince visigoth l'arrachait tous les jours avec « des pincettes : en revanche les poils qui recou- « vrent la lèvre supérieure, étaient relevés en mous- « taches épaisses. Théodoric, quoique barbare, « avait la peau très blanche, recouverte d'un peu « de rouge et de vermillon, que l'on découvrait « quand on l'examinait avec soin; et si ses joues « paraissaient quelquefois animées, ce n'était ja- « mais un effet de la colère, mais plutôt une « douce rougeur causée par la modestie[1]. »

On conçoit à présent que pour le judicieux et délicat Apollinaris, l'organisation des Visigoths avait quelque chose de plus séduisant que les lourdes formes des Burgondes[2]. D'un autre côté,

[1] Sidonius Apollinaris, *Epist.* — Ségur, *Histoire de France.* — Menestrier, *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon.*

[2] « Les Lyonnaises sont grandes, bien faites, elles ont de la fraî-

sous le rapport des mœurs, pendant que les conquérans de Lyon s'occupaient de la chasse ou dévoraient de gros morceaux de bœuf, « avant « le jour le prince visigoth faisait appeler les « ecclésiastiques qui avaient su lui inspirer beau« coup de vénération. Mais c'était plutôt un usage « et une coutume établie que le résultat de véri« tables sentimens religieux; car Théodoric était « fortement soupçonné d'arianisme, défaut hor« rible que mille bonnes qualités faisaient à peine « pardonner! Le prince donnait le reste de la ma« tinée aux affaires de l'état. Son capitaine des « gardes était derrière sa chaise; les soldats qui « veillaient à la sûreté du prince, se tenaient « à la porte du cabinet, sans rien voir, ni en« tendre; ils causaient tout bas dans un réduit « voisin; de grands rideaux les séparaient du roi. « Deux heures après Théodoric suspendait son « audience et visitait ses trésors ou ses écuries. « La chasse n'était pour lui qu'un exercice noble.

« cheur, le teint blanc et animé par des couleurs, les cheveux bruns, « les yeux bleus ou noirs, de la vivacité, de la disposition à l'embon« point, une tournure aisée, du goût naturel pour la parure. Ainsi l'on « voit à Lyon ces traits à la romaine, ces grands yeux noirs, étincelans « de feu, que l'on remarque fréquemment dans la Provence, et ces « physionomies tranquilles du nord de la France, où le calme et la « douceur se peignent dans des yeux bleus et un visage plein de fraî« cheur. Un mélange heureux de ces deux caractères de figure nous « montre quelquefois, avec de belles chevelures blondes,

« De noirs sourcils, dont le divin contour
« Nous peint si bien l'art vainqueur de l'amour. »

FORTIS, *Voyage pittoresque.*

« Il prenait son arc et le portait lui-même, sans « craindre de rien faire qui fût contraire à sa « dignité. Il tirait avec tant d'adresse que jamais « il ne manquait son but. A son retour de cette « promenade salutaire il se mettait à table; un « repas délicat lui était apprêté ; on y voyait « bien des piles de viandes, mais fines, exquises: « car, chose étonnante! on remarquait au festin « de ce prince la propreté des Grecs, l'abondance « des Gaulois, la délicatesse des Italiens, la « pompe des festins solennels, la table d'une « riche bourgeoisie, et un ordre tout-à-fait royal; « tandis que le repas des rois Burgondes n'était « qu'une orgie. »

Sidonius avait donc raison de se plaire auprès du roi des Visigoths. L'affabilité de Théodoric le charmait surtout. Il la comparait à la brusquerie sauvage des maîtres de sa patrie, qui commençaient toujours par s'emparer de ce qui leur était agréable, et laissaient aux Romains-Gaulois ce qui ne leur plaisait pas. « Après le repas, Théodoric « joue quelquefois au trictrac, il est fort beau « joueur; il jette les dés lestement, remarque « aussitôt les pontes, place les tables, donne le « cornet, excite les autres à jouer et les attend « patiemment. Il ne dit mot quand il fait un « bon coup, rit quand le jeu ne lui réussit pas, « et ne se fâche jamais. Cependant quand il « gagne, c'est un moment favorable pour lui de- « mander quelque grace. Je vous avouerai fran-

« chement, ajoute Sidonius Apollinaris, que je « me suis quelquefois servi de cette ruse innocente : je l'ai laissé gagner pour obtenir ce que « je désirais. »

C'est peut-être à cette adresse de courtisan que le beau-père de Sidonius, le voluptueux Avitus, dut l'empire d'Occident. Cette place suprême était vacante; le courage de Théodoric la lui fit obtenir[1]. Sidonius Apollinaris avait épousé Papianille[2], fille d'Avitus. L'élévation de ce Romain fit la fortune de son gendre: Apollinaris fut créé préfet de Rome et patrice. Il put alors s'abandonner avec ardeur à sa verve adulatrice; notre poète lyonnais composa le panégyrique d'Avitus[3], qui à son tour flatta l'amour-propre de Sidonius, en lui élevant une statue de bronze dans la bibliothèque Trajane[4]. Après la mort d'Avitus, Sidonius, dépouillé de ses titres et déchu de sa grandeur,

[1] Avitus fut proclamé à Toulouse en 455.

[2] Avitus ne laissa qu'une fille mariée à Sidonius, qui hérita du patrimoine de son beau-père, en regrettant de voir anéantir ses espérances publiques et personnelles. Son ressentiment lui fit joindre ou du moins soutenir le parti des rebelles dans la Gaule, et le poète commit quelques fautes qu'il lui devint nécessaire d'expier par un nouveau tribut d'adulation en l'honneur de Majorien. (GIBBON, *Histoire de la décadence de l'empire romain.*) Cependant on trouve dans l'histoire un fils d'Avitus, nommé Eccidius, qui fut préfet des Gaules.

[3] En 456.

[4] La statue fut placée après le panégyrique dans un des portiques ou galeries de la bibliothèque Trajane, parmi les statues des écrivains et des orateurs célèbres. — SIDONIUS APOLLIN. lib. IX, epist. 16, carm. VIII : Ulpia quod rutilat porticus ære meo, etc.

revint à Lyon. Il voulut arracher sa patrie aux odieux Bourguignons pour la donner aux Visigoths. Mais les Burgondes, dans leur brutalité, obéissaient en apparence à l'ombre[1] de l'autorité romaine; la trahison d'Apollinaris fit donc entrer en fureur le nouveau chef de l'empire, Majorien. Depuis quelque temps la familiarité de Sidonius avec Théodoric l'avait rendu suspect aux Romains; ses projets de placer ses concitoyens sous une autre domination n'étaient point encore formés que déja on les soupçonnait: on répétait à Rome qu'il avait sollicité les Visigoths à étendre leurs conquêtes jusqu'à Lyon.

D'après tout ce qui précède, il est certain qu'Apollinaris le désirait ardemment. D'ailleurs les Romains n'avaient plus rien dans les Gaules, et cependant le Lyonnais, l'Auvergne et la Provence, à cause de leur proximité de l'Italie, se trouvaient d'un côté accablés d'impôts pour soutenir les anciens droits des Romains, et de l'autre subissaient tous les résultats fâcheux des invasions étrangères. Il était de l'intérêt de notre ville, dans son misérable avilissement, de n'obéir qu'à un seul maître.

Majorien pour retarder cet événement se hâta de passer les Alpes. La ville de Lyon, tyrannisée par les barbares, livrée par eux, compromise

1 . . . . Portavimus umbram
Imperii. . . . . .

SIDON. APOLLIN. *Carmina.*

par Sidonius, n'était point en état de soutenir un siége ni de lutter contre une armée. Elle capitula avec Majorien pour une somme d'argent; Apollinaris se chargea de traiter avec l'intendant de l'empereur. On donna des otages pour répondre de la somme exigée, comme le raconte Sidonius dans son Panégyrique de Majorien; car notre Apollinaris avait une humeur si facile, qu'il a fait le panégyrique de tous les souverains de son époque, même de celui qui le renferma dans un château fort[1]. Il paraît que c'était une passion à laquelle il ne pouvait résister[2]. Quelque temps après, lorsqu'Anthémius fut élevé à l'empire, Sidonius alla le voir à Rome et prononça aussi son panégyrique; l'orateur officieux fut nommé gouverneur de Clermont, et sa famille, qui n'était que prétorienne, devint patricienne. Cependant il faut avouer que ce poète employait quelquefois

[1] Vers le temps de la mort d'Anthémius, en 472, Sidonius, quoiqu'il ne fût pas clerc, fut élevé sur le siége épiscopal d'*Arvernum*, aujourd'hui Clermont. Sa femme existait encore et distribuait les aumônes de celui qui avait été son époux, et il ne la perdit que deux ou trois ans après. Son épiscopat fut pénible : Clermont eut à supporter les horreurs d'un siége long et rigoureux. Les Goths, devenus maîtres de la ville, en éloignèrent quelque temps l'évêque, sous prétexte d'une mission. Rendu à ses fonctions, Sidonius éprouva d'autres désagrémens. Deux prêtres de son diocèse parvinrent à le faire dépouiller de son siége. Rétabli dans son évêché, il ne l'occupa pas très long-temps; et après avoir désigné pour son successeur Aprimarius, déja évêque de Langres, il mourut en 489, le 21 août (ce jour est celui où l'on célèbre sa fête).

[2] Mais la lettre apologétique de Sidonius Apollinaris sur son ami Arvandus, fait autant d'honneur à son cœur qu'à son esprit. Gibbon, *Hist. de la décad.* — Ségur, *Hist. de France.*

son talent pour le bien de sa patrie : après le traité conclu avec Majorien, quand il fallut trouver à Lyon la somme dont on était convenu, on vit qu'il était impossible de la fournir dans une ville épuisée depuis long-temps. Apollinaris implora de nouveau par des vers [1] la clémence et la générosité de l'empereur, et sa demande fut accordée.

Mais Sidonius avait échoué dans son entreprise importante. Les Bourguignons, avec la permission des Romains, continuèrent à se partager les dépouilles des Lyonnais. Gondioc, l'un des trois fils de Gundicaire, était alors chef des Burgondes ; il avait épousé la sœur du comte Ricimer, patrice d'Italie. On voit que cette alliance lui fut très avantageuse. Nommé grand-maître de la milice romaine dans les Gaules, il rendit de grands services à l'empire en repoussant les attaques continuelles des barbares, et fut récompensé par la réunion à ses états de plusieurs grandes provinces. Sidonius et les autres descendans des illustres familles, supplantés ainsi par les étrangers dans les plus hautes dignités, ne pouvant désormais satisfaire leur ambition par des places mondaines,

1 Et quia lassatis nimium spes unica rebus
Venisti nostris petimus succurre ruinis
Lugdunumque tuam dum præteris aspice victor,
Otia post nimios poscit te fracta labores
Cui pacem das, redde animum.
Has supplex famulus preces dicavit
Responsum opperiens pium ac salubre,
Ut reddas patriam, simulque vitam,
Lugdunum exonerans suis ruinis,
Hoc te Sidonius tuus precatur.

se réfugièrent dans le sein de l'Église; mais, pour dire la vérité, c'était encore là de l'ambition, car l'Église avait remplacé par son autorité la puissance municipale de Rome.

On peut faire remonter à cette époque l'intimité de Sidonius Apollinaris avec un prélat distingué de Lyon qui travailla avec zèle à la conversion des Bourguignons, qui étaient presque tous ariens, et sacrifia une partie de son immense fortune à l'embellissement de nos chapelles. Nous voulons parler de saint Patient, dix-neuvième archevêque de Lyon. Nous devons aux lettres de Sidonius, notre seul guide dans les premiers temps de barbarie, des détails précieux sur la vie et les actions de cet évêque. C'est aussi dans cette source que les auteurs de la *Gaule chrétienne* et du *Martyrologe gallican* ont puisé toutes leurs narrations. Parmi ces lettres, une seule est adressée à Patient lui-même; Sidonius lui donne, suivant l'usage de cette époque, le nom de pape Patient[1], car tout le monde sait que le nom de *pape*, qui ne signifie autre chose que celui de *père*, se donnait indifféremment à tous les évêques, et surtout à ceux des grands siéges, jusqu'à ce que le fameux Grégoire VII[2] en fit le titre exclusif du souverain pontife.

Dès que Patient fut possesseur de l'épiscopat

[1] Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon.*
[2] Élu pape le 20 avril 1073.

de notre ville, cet homme enthousiaste chercha à attacher les barbares, maîtres de son diocèse, à la religion catholique par le faste des cérémonies religieuses et par la magnificence des temples saints. Il para le sanctuaire du vrai Dieu de tous les riches débris du paganisme, que les hordes féroces n'avaient point anéantis; et, par une association de littérateurs distingués de son temps, tels que Constantius [1], dont nous parlerons bientôt, et Apollinaris, il chercha à semer quelque instruction parmi les Burgondes pour leur faire lire l'Évangile dans toute sa pureté. Comme il était très opulent, malgré les désastres de son siècle, il affichait une grande austérité de mœurs avec un luxe fastueux. Ce contraste frappait l'imagination des barbares. Le roi Gondioc ne cessait de louer la somptuosité de sa table, et la dévote Caretène, épouse du chef bourguignon, ne pouvait se lasser d'admirer l'austérité de ses jeûnes. Une famine affreuse, qui désola tout-à-coup une partie des Gaules, et surtout celle où

1 « Constantius, Lyonnais de naissance et d'origine comme son ami « Sidonius, ne lui fut point inférieur ni en noblesse, ni en doctrine, « ni en réputation, ni peut-être même en vertu. Mais il faut reconnaître « qu'il n'a pas aujourd'hui un aussi grand nom que lui, ni dans la république des lettres, ni dans les fastes de l'Église. Il est même surprenant que Constantius ayant eu tant de réputation durant sa vie, soit « presque tombé aujourd'hui dans l'oubli, ou du moins qu'il ne soit « connu que par un petit nombre de savans qui ont lu les lettres de Sidonius Apollinaris, et le Catalogue des hommes illustres fait par Isidore « de Séville. » Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon.*

les Bourguignons s'étaient établis, lui fournit l'occasion de se faire aimer des sujets barbares eux-mêmes; en effet sa charité fut prodigieuse, si Apollinaris n'a point flatté le prélat comme il flattait les empereurs.

« Vous avez essuyé, lui disait-il, les larmes « que l'éloignement ne vous permettait pas de « voir couler. Après que les Goths eurent dévasté « plusieurs provinces, après que nos moissons « eurent été incendiées, vous avez distribué gra- « tuitement aux peuples désolés tout le blé dont « ils avaient besoin. Je ne puis vous cacher que « votre renommée est répandue dans toute l'A- « quitaine : vous êtes aimé, loué, désiré, adoré; « tous les cœurs et tous les vœux sont réunis en « votre faveur, et dans ces temps dépravés vous « êtes regardé comme un bon prêtre, un bon « pasteur et le seul ami des hommes. »

Patient et les autres évêques se trouvèrent bientôt dans une position où l'adresse et l'énergie étaient nécessaires pour fonder la puissance de l'Église sur des bases solides. Tout lien politique avec Rome venait d'être rompu. Odoacre, roi des Hérules, était maître de l'Italie[1]. Dès lors l'autorité spirituelle des prélats remplaça partout, principalement dans les Gaules, le pouvoir temporel des Romains. Le pape s'emparait du sceptre des Césars. Ses ministres étaient secrètement char-

[1] L'an 476 jusqu'à l'an 493.

gés de lui conquérir des sujets; Patient s'efforça plus que jamais de terrasser l'hérésie à laquelle les Bourguignons étaient fortement attachés. Pour les attirer aux sermons qu'il prononçait dans l'église des Machabées, le pieux évêque décora cette basilique avec une magnificence inouie. « Ce temple regardait l'orient : le soleil à son lever faisait briller d'un éclat éblouissant les lambris tout couverts de lames ou de feuilles d'or; leur couleur était la même que celle de l'astre du jour. Les voûtes, les fenêtres et les parvis étaient revêtus d'un marbre précieux de différentes couleurs. Les vitres, dont le crystal était peint d'un vert magnifique, et mêlait ses teintes brillantes à celles du marbre et de l'or, jetaient çà et là mille lumières que l'on prenait pour des saphirs. La grande nef, qui formait le milieu de l'église, était remplie d'une forêt de colonnes placées à une assez grande distance les unes des autres [1]. »

Après avoir épuisé, pour enrichir le saint temple, tout ce que l'art et la nature avaient de plus splendide, Patient voulut encore le décorer

1 Ortum prospicit æquinoxialem
Intus lux micat, atque bracteatum
Sol sic sollicitatur ad lucanar
Fulvo ut concolor erret in metallo,
Distinctum vario nitore marmor,
Percurrit cameram, solum, fenestras.
Ac sub versicoloribus figuris
Vernans herbida crusta sapphiratos
Flectit per prasinum vitrum lapillos.
Et campum medium procul locatas
Vestit saxea sylva per columnas.
SIDON. APOLLIN. *ad Hesperium.*

par ce que la poésie pouvait offrir en ce temps-là de plus exquis [1]. Sidonius fut chargé de faire l'inscription poétique qu'on grava sur le frontispice de l'église primatiale. Constantius et Sécundinus [2] partageaient avec Apollinaris les honneurs de la poésie affectée de cette époque : ils furent chargés de deux inscriptions pour les côtés du maître-autel. Il serait à souhaiter que Sidonius, en envoyant son petit ouvrage à Hespérius [3], lui eût transmis en même temps ceux de Constantius et de Sécundinus. Ces deux dernières inscriptions qui nous manquent, et qui étaient historiques comme la première, nous auraient instruit de quelques détails intéressans. Mais Apollinaris n'osa pas les envoyer, « de peur, dit-il, que le con-« traste ne rabaissât ses faibles vers, et que le son « débile de sa muse ne parût un son de chalu-« meau à côté de la trompette éclatante de ses « antagonistes [4]. »

Mais tous les efforts de Patient furent inutiles. Pour convertir les Bourguignons endurcis par l'arianisme, il fallut des moyens violens. Le prélat mourut bientôt après ; le roi Gondioc le suivit

[1] Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*.

[2] Ou Secundus, suivant quelques auteurs.

[3] *Voyez* ci-dessus les vers envoyés à Hespérius.

[4] Namque ab hexametris eminentium poetarum Constantii et Secundini vicinantia altari basilicæ latera clarescunt : quos in hanc pagina admitti nostra quam maxime verecundia vetar... Sic nostra quantulacumque est tubis circumfusa potioribus stipula vilescit. Lib. II, epist. 10. *ad Hesperium*.

dans la tombe, et laissa quatre fils, parmi lesquels se trouvait le rusé Gondebaud, qui s'inquiétait peu des intérêts de la religion catholique.

La cour du roi Gondebaud fut très remarquable. Ce roi était fils aîné de Gondioc, et avait été honoré du patriciat des Gaules pendant la vie de son père. Les états de Gondioc, qui comprenaient une portion de la Suisse et de l'Alsace, la Bourgogne, la Bresse, la Franche-Comté, le Dauphiné, le Nivernais et une partie de la Provence, ayant été divisés entre ses quatre fils, Gondebaud obtint pour sa part les pays qui formaient la première Lyonnaise des Romains. Il retint en même temps le titre de roi de Bourgogne, qui lui laissait quelque autorité sur les provinces possédées par ses frères. Ce partage ne convenait point à ses vues ambitieuses; il attendait à Lyon, avec une très vive impatience, l'occasion d'immoler ses trois frères Gondégisile ou Godegiselle, Chilpéric, et Gondemar. Le caractère dévot et un peu dominateur de sa mère Caretène ne faisait qu'irriter davantage les passions fougueuses de Gondebaud : il se serait porté aux excès les plus horribles si la politique ne lui avait commandé quelque douceur ou plutôt quelques égards pour sa famille. Il ménageait par la même raison les évêques catholiques, dont il méprisait comme arien les cérémonies religieuses, mais dont il redoutait la puissance.

Gondebaud n'ignorait pas que les prélats du

culte romain avaient une sympathie décidée pour les barbares qu'ils espéraient convertir, et une profonde horreur pour ceux qu'ils appelaient hérétiques. Il savait aussi que les abbés et les archevêques ne se faisaient point un scrupule d'appeler les hordes septentrionales pour corriger les souverains qui ne pensaient pas comme eux, au risque de faire piller les églises et brûler les monastères : la puissance papale passait avant le bien de l'humanité.

Ce fut au milieu de toutes ces contrariétés, que supportait avec impatience le nouveau roi bourguignon, que ses deux frères Chilpéric et Gondemar commirent la grande imprudence de l'attaquer. Ils étaient à peine en possession de leurs petites provinces, qu'ils s'unirent tout-à-coup contre le roi suserain, dont ils redoutaient les projets d'agrandissement. Ils ramassent donc une armée considérable, ils enlèvent les troupeaux de leurs voisins, ils appellent les Allemands à leur secours, et ravagent toute la Bourgogne. Gondebaud les poursuit et leur livre bataille sous les murs d'Autun; mais la victoire s'étant déclarée pour ses frères, il s'enfuit secrétement enveloppé de la peau d'ours d'un soldat barbare. Ses émissaires répandent le bruit qu'il a péri dans le combat.

Cependant, après quelques jours passés dans une profonde solitude au milieu des rochers du Jura, il envoie des leudes fidèles pour avertir les comtes et les ducs de Lyon qu'il est plein de vie, de

préparer tout pour tirer une prompte vengeance de l'aggression de ses deux frères. Ceux-ci, après leur victoire, avaient congédié les troupes allemandes avec un riche butin, et s'étaient retirés dans les murs de Vienne. Quelle fut leur terreur lorsque Gondebaud parut soudain avec les soldats que lui avaient amenés ses amis! Il force les habitans à lui ouvrir les portes de Vienne ; le même jour de son entrée, il fait trancher la tête à Chilpéric, et jeter sa femme dans le Rhône avec une pierre au cou.

Durant cet assassinat, Gondemar eut le temps de se réfugier dans une tour près du théâtre romain; il s'y fortifia le mieux qu'il put. Mais Gondebaud ayant fait entourer cette citadelle d'un nombre considérable de fagots, le fit brûler impitoyablement. Il épargna son troisième frère Gondégisile, qui n'avait point pris part à l'attaque, et qu'il pouvait faire périr tout à son aise quand son ambition le jugerait à propos. Bien plus, il se l'associa dans une expédition qu'il entreprit dans le même temps contre Odoacre, roi d'Italie. Ce prince, Saxon d'origine, sorti de son pays avec une armée formidable, était entré en Italie, où les Goths commençaient à s'établir. Après avoir forcé Augustule à lui céder l'empire, il avait méprisé le titre déshonoré d'empereur romain pour prendre celui de roi. Les premiers actes de son autorité furent d'ôter au sénat et aux consuls de Rome une apparence de dignité qui leur

restait, de lever des tributs pour chasser les autres barbares qui venaient lui ravir sa conquête, de donner à Euric, roi des Goths, le peu de terres qui restaient aux Romains en deçà des Alpes, enfin de faire une alliance offensive et défensive avec Gondebaud, pour défendre son royaume. Le prince bourguignon s'étant aperçu qu'Odoacre ne tenait pas fidélement ses promesses, entra dans la Ligurie et dans la Lombardie, y dévasta villes et bourgades, et se retira dès qu'il sut que Théodoric, qui venait de succéder à Odoacre, accourait pour lui enlever son butin et ses prisonniers. Il repassa donc promptement les Alpes, et revint à Lyon pour distribuer dans les campagnes, sous le nom de serfs, ses nombreux prisonniers accouplés deux à deux comme des brutes. Il en rendit cependant une partie, à la sollicitation des évêques, lorsqu'il eut fait la paix avec le souverain de Rome.

Ces divers exploits, et même ses cruautés envers ses frères, lui assurèrent le premier rang dans les Gaules ; mais il avait auprès de lui des personnes qui devaient causer sa perte. La dévote Caretène, sa mère, ne lui pardonnait pas l'assassinat de Chilpéric et de Gondemar ; l'attachement de Gondebaud pour l'arianisme était un crime plus grand encore. Elle dissimula son ressentiment, et afin de se distraire dans sa douleur, elle fit construire l'église de Saint-Michel et le monastère qui porta le même nom. Elle prit

pour directeur de conscience Avitus, archevêque de Vienne et zélé catholique, qui flatta long-temps Gondebaud avant de le trahir. Ce prélat, célèbre par son éloquence au milieu de ces temps de barbarie, fut invité par Caretène et par Étienne, évêque de Lyon, à venir célébrer la dédicace de l'église de Saint-Michel; il prononça une homélie dont nous possédons encore un fragment remarquable. Caretène, après la cérémonie, s'établit supérieure du couvent pour y pleurer la mort de ses deux fils. Elle retira auprès d'elle et prit sous sa protection Sigismond et la jeune Clotilde, enfans du malheureux Chilpéric. Ces deux faibles rejetons avaient seuls trouvé grace dans l'esprit du farouche vainqueur. Caretène fit élever Clotilde avec le plus grand soin. Deux évêques dirigeaient son instruction religieuse, et lui donnaient en même temps des leçons de vengeance dont elle sut profiter bientôt après, quand le hasard l'eut faite reine des Francs. Ces prélats semblaient lire dans l'avenir et prévoir que l'établissement de la religion catholique dans toutes les Gaules dépendait de cette princesse. Sans le petit monastère construit sur la rive gauche de la Saône, tout près des ruines de l'autel d'Auguste, la France peut-être serait arienne. A quoi tient la destinée d'un empire!

Le bruit que fit la beauté de Clotilde se répandit bientôt dans les contrées lointaines. Clovis, un des plus puissans chefs barbares de cette

époque, voulut la conquérir [1]. Ce prince envoyait souvent des députés en Bourgogne. Ils virent la jeune Clotilde; témoins de sa beauté et de sa sagesse, et ayant appris qu'elle était du sang royal, « [2] ils dirent ces choses au roi Clovis. Celui-ci envoya aussitôt de nouveaux ambassadeurs à Gondebaud, pour lui demander la princesse en mariage. Gondebaud, craignant les suites d'un refus, la remit entre les mains des députés, qui, après avoir reçu la jeune fille, se hâtèrent de la mener au roi. Clovis, transporté de joie à sa vue, en fit sa femme.

« Cependant Gondebaud et Godegiselle occupaient ensemble le royaume de Bourgogne. Ils adhéraient toujours, ainsi que leurs sujets, à la secte des ariens. Les évêques cherchèrent à glisser la désunion entre eux pour les détruire l'un par l'autre, et mettre ensuite leurs provinces fertiles sous la puissance théocratique des orthodoxes. Godegiselle, poussé par les prélats, envoya secrétement au roi Clovis des députés pour lui dire que s'il fournissait du secours dans l'attaque qu'il méditait contre son frère, et qu'il pût tuer celui-ci ou le renverser du trône, il paierait chaque

[1] Le mariage se fit en 493. Le roman d'Aimoin, au sujet du mariage de Clotilde, est curieux, parce qu'il peint les mœurs; mais il ne faut pas lui donner place dans l'histoire, comme l'ont fait M. Vialon, dans sa *Vie de Clovis le Grand*, et M. Picot dans son *Histoire des Gaulois*. VALCKENAER, *Biographie universelle*, article CLOVIS.

[2] Grégoire de Tours. Nous conservons autant que possible le caractère et le style de cet auteur, d'après la traduction qu'on en possède.

année un grand tribut au chef des Francs. Clovis y consentit volontiers, et promit de lui fournir du secours partout où il en aurait besoin. Au temps marqué, Clovis se mit en marche avec son armée contre Gondebaud[1].

« A cette nouvelle, Gondebaud, ignorant la ruse et la trahison de son frère, fit dire à celui-ci : « Viens avec tes leudes et tes soldats, car les « Francs marchent contre nous, et viennent dans « notre pays pour s'en emparer : soyons donc « d'accord pour repousser une nation ennemie, « de peur que séparés nous n'éprouvions le même « sort que les autres peuples. » Godegiselle lui répondit : « J'irai avec mon armée, et te fourni- « rai du secours. »

« Les trois armées s'étant mises en marche avec tout l'appareil d'une grande guerre, arrivèrent auprès du fort nommé Dijon[2]. On en vint aux mains sur le bord de la rivière d'Ouche. Godegiselle se joignit à Clovis, et leurs armées réunies taillèrent en pièces celle de Gondebaud. Celui-ci voyant la perfidie de son frère qu'il n'avait pas soupçonné, tourna le dos et prit la fuite. Ayant parcouru les bords du Rhône et les marais qui l'avoisinent[3], il entra dans la ville d'Avignon. Godegiselle, satisfait d'avoir remporté une si belle victoire, promit à Clovis quelque partie de ses

[1] En l'an 499 et 500.
[2] Grégoire de Tours.
[3] Le même auteur, *Histoire des Francs*.

états, se retira en paix, et entra triomphant dans Vienne, comme s'il était déja possesseur de tout le royaume. Clovis, de son côté, augmenta ses forces, et se mit à poursuivre Gondebaud pour l'arracher de sa retraite; il avait l'intention de le tuer. A cette nouvelle, Gondebaud, saisi d'épouvante, parce que le malheur avait anéanti son courage, craignit qu'une mort soudaine ne vînt le frapper. Il avait avec lui un homme célèbre nommé Aridius, intrépide et sage. L'ayant fait venir, il lui dit : « De tout côté je suis entouré d'embûches, et je ne sais ce que je dois faire, car ces « barbares viennent avec rage pour nous tuer et « ravager ensuite notre pays. » Aridius lui répondit : « Il faut pour ne pas périr que vous « apaisiez la férocité de cet homme. Maintenant, « veuillez seulement lui accorder ce qu'il vous « demandera par mon conseil, jusqu'à ce que la « clémence du Seigneur daigne faire prospérer « votre cause. » Et Gondebaud lui dit : « J'accor« derai ce que tu auras demandé. »

« Après ces mots, Aridius prit congé du roi bourguignon et s'éloigna. Clovis ayant campé avec son armée sous les murs de la ville, reçut Aridius, qui lui dit : « Si la gloire de ta grandeur, ô roi, « daigne accueillir les petits conseils de ma fai« blesse, quoique tu n'aies pas besoin d'avis, je « te les donnerai avec une entière fidélité ; ils « pourront être utiles et à toi et au pays que tu « te proposes de traverser. Pourquoi retiens-tu

« ton armée lorsque ton ennemi est dans un lieu « fortifié? Tu désoles les campagnes, tu ravages « les prés, tu coupes les vignes, tu abats les oli- « viers; enfin tu détruis toutes les productions « du pays, et tu ne peux cependant faire aucun « mal à Gondebaud! Envoie-lui plutôt des dépu- « tés, et impose-lui un tribut qu'il te paiera tous « les ans; de cette manière la contrée sera déli- « vrée, et tu seras toujours le maître de celui qui « te paiera un tribut. Si Gondebaud n'y consent « pas, tu agiras alors comme il te plaira. »

« Le roi Clovis accueillit ce conseil, et ordonna à ses guerriers de retourner chez eux. Ayant donc envoyé une députation à Gondebaud, il lui prescrivit de payer exactement tous les ans le tribut qu'il lui imposait. Le roi bourguignon le paya sur-le-champ, et promit d'en faire autant par la suite. Après cela, ramassant des forces à Lyon et négligeant bientôt de payer au roi Clovis le tribut qu'il lui avait promis, il fit marcher une armée contre Godegiselle son frère, et l'assiégea dans la ville de Vienne. Dès que les vivres commencèrent à manquer au bas peuple, Godegiselle craignant que la disette ne s'étendît jusqu'à lui, fit chasser de la ville tous les pauvres gens. Cela fait, parmi ceux qui furent renvoyés se trouva un ouvrier de la ville à qui était confié le soin des aqueducs. Irrité d'avoir été chassé avec les autres, il alla tout furieux trouver Gondebaud, et lui indiquer par quel endroit il pourrait envahir la ville pour se

venger de son frère. S'étant mis à la tête de l'armée, l'ouvrier dirigea par l'aqueduc les troupes, précédées d'un grand nombre d'hommes armés de leviers de fer. Il y avait un soupirail bouché par une grosse pierre; quand on l'eut renversée au moyen des leviers et sous la direction de l'ouvrier, les soldats entrèrent dans la ville et surprirent par derrière ceux qui lançaient des flèches du haut des remparts. Ayant sonné de la trompette au milieu de la ville, les assiégeans s'emparent des portes; et, les ayant ouvertes, ils se précipitent tous ensemble dans les rues, tandis qu'au milieu de ces deux armées le peuple était massacré de toute part. Godegiselle se réfugia dans l'église des hérétiques, où il fut tué avec l'évêque arien. Les Francs qui étaient dans ce temps-là auprès de Godegiselle, se retirèrent tous dans une seule tour. Gondebaud avait ordonné qu'on ne leur fît aucun mal; il les garda seulement comme prisonniers, et les envoya en exil à Toulouse, auprès du roi Alaric. Mais il voulut qu'on massacrât les sénateurs et les Bourguignons du parti de son frère. Il remit sous sa domination tout le royaume de Bourgogne. Il y institua des lois plus douces, pour qu'on n'opprimât pas les Romains[1]. »

[1] L'origine fabuleuse qui faisait descendre les Bourguignons des soldats romains employés à la garde des forteresses de Drusus, fut adoptée de part et d'autre avec une crédulité d'autant plus docile que cette opinion favorisait l'intérêt mutuel. (Gibbon, *Histoire de la décad. de l'empire*

romain).— Jam indè temporibus priscis, sobolem se esse romanam Burgundii sciunt (OROSE, lib. VII. 32). Elle est détruite par l'autorité irrécusable de Pline, qui servit dans la Germanie et composa l'histoire de Drusus (PLIN. SECUND. *epist.* 3) moins de soixante ans après la mort de ce héros (*Voyez* le premier volume de notre histoire). Germanorum genera quinque Vinditi, quorum pars Burgundiones, etc. (*Hist. nat.* IV. 28). — *Voyez* Ammien Marcellin. — Orose fait l'éloge de la douceur et de la modération des Bourguignons, qui traitaient leurs sujets gaulois comme leurs frères chrétiens. — Ipse verò omnem quæ nunc Burgundia dicitur in suo dominio restauravit. Burgundionibus leges mitiores instituit, ne romanos opprimerent. (GREG. TUR.)



SOMMAIRE DU CINQUIÈME LIVRE.

Gondebaud, resté seul maître du royaume de Bourgogne, fait un code pour les différens peuples soumis à sa domination. Idée qu'on doit se former, pour comprendre ce code, de la première conquête des Burgondes. Partage des terres. Hospitalité à la manière des barbares. Territoire de Lyon ; étendue de la ville à cette époque. Réflexions sur le château de Pierre-Scise et sur le palais présumé de Gondebaud. Historique de la loi Gombette. Causes de son abolition du temps d'A-gobard. Réglemens sur le duel. Coutumes qui ont survécu à la loi abrogée. Servitude, esclavage, serfs, mis en parallèle avec les droits du propriétaire. Les Bourguignons, par leur loi, n'ont point fait d'esclaves ; ils n'ont fait que suivre une coutume que l'Évangile aurait dû anéantir. Causes du grand nombre de serfs dans le moyen âge. L'esclavage légué par les Romains n'a point détruit les droits à la liberté des anciens Lyonnais. Ils datent des siècles les plus reculés ; ils sont fondés sur les premières associations gauloises ; ils sont en quelque sorte réclamés par notre propre organisation, véritablement grecque et gauloise. Réglemens sur les esclaves au commencement du moyen âge, dans la loi Gombette. Articles remarquables sur les chasseurs, sur les juifs, sur les monastères. Le peu d'égards du roi Gondebaud dans sa loi envers les membres du clergé, lui fait beaucoup d'ennemis parmi les évêques. Fameuse conférence entre les évêques ariens et les évêques catholiques. Clovis vengeur des principes orthodoxes de ces derniers.

LIVRE CINQUIÈME.

En effet, quand Gondebaud se vit à Lyon paisible possesseur de tous les états de Bourgogne, après la mort de ses trois frères qui les partageaient avec lui, il songea à les régler par des lois et des ordonnances. Celles-ci étaient d'autant plus nécessaires que ses sujets, de trois nations différentes, Romains, Gaulois et Bourguignons, avaient des mœurs et des coutumes particulières. Au commencement, les Burgondes, comme tous les barbares, n'avaient suivi en conquérant que leur caprice et leur intérêt : l'or, l'argent, les vêtemens, les meubles, les hommes, les femmes étaient d'abord devenus leur proie. Ils avaient ensuite exigé une rançon considérable de tous ceux qui avaient échappé aux premières calamités de l'invasion, et s'étaient emparés des terres les plus propres aux pâturages, des habitations les plus commodes pour leurs familles, leurs esclaves et leurs troupeaux ; car les Burgondes étaient grands chasseurs et mangeaient des pièces de viande énormes.

Après les ravages d'une conquête long-temps

disputée, ils reçurent à composition, comme nous l'avons vu, les habitans qui restaient, et leur laissèrent presque tous les droits politiques : puisque les barbares subirent eux-mêmes en quelque sorte le joug des institutions romaines, en adoptant, en recherchant les dignités de la cour de Rome[1]. Les empereurs profitèrent de cette influence pour rendre les originaires de nos contrées, qu'on appelait Romains, un peu plus heureux : ils donnèrent plein pouvoir aux magistrats, qui pour la plupart étaient évêques, de veiller aux intérêts de la cité[2] et de régler les partages. Certains barbares, tels que les Francs, prirent ce qu'ils voulurent; ils avaient conquis avec violence, ils ne firent des réglemens qu'entre eux; ils suivirent dans toute l'énergie de l'expression la loi du plus fort. Les Visigoths et les Bourguignons furent plus généreux : ils se contentèrent des deux tiers de la propriété territoriale. On prétend même que les Visigoths n'en prirent que la moitié.

Chez nous, les Burgondes ou Bourguignons firent plus : ils voulurent que chacun d'eux fût admis en qualité d'hôte chez un Romain. Cela était conforme aux mœurs des Germains qui, au rapport de Tacite, étaient le peuple de la terre qui aimait le plus à donner et à recevoir l'hospi-

[1] *Voyez* dans toutes les histoires de France les usages des premiers Francs.

[2] Cod. Justin., lib. I, tit. IV.

talité[1]. Ces relations intimes et amicales, si l'on peut ainsi dire, ces rapports fréquens, continuels même entre le vaincu et le vainqueur, nécessitaient des réglemens très adroits.

Ce fut au commencement du sixième siècle que Gondebaud publia ses ordonnances[2]. On voit par une lettre d'Avitus que ce prince demeurait à Lyon, et non pas à Vienne, puisque s'il eût fait sa résidence ordinaire à Vienne, il n'eût pas été nécessaire qu'Avitus, qui en était évêque, répondît par lettres à ses questions. La partie principale de la ville de Lyon occupait encore toute la montagne de Fourvières jusqu'à la Saône, et une petite portion du confluent au delà de cette rivière, où se trouvaient l'abbaye d'Ainai, le monastère de Saint-Pierre, le couvent de Saint-Michel et l'église des Apôtres. Le quartier qui renfermait cette dernière église était peu étendu, et n'était même qu'un faubourg. L'enceinte de celui-ci commençait au port Chalamont[3] qu'on nomme maintenant le quai Villeroy[4], suivait la rue Chalamont et la rue Dubois[5], retournait par la rue de la Gerbe[6], et remontait jusqu'à l'entrée

[1] Montesquieu, *Esprit des Lois*.

[2] Les premiers en 501 de l'ère actuelle.

[3] Nom d'un citoyen recommandable de Lyon.

[4] Nom d'un ancien gouverneur de Lyon.

[5] Elle s'appelle ainsi, dit-on, parce qu'elle a été percée au milieu d'un chantier ou marché de bois.

[6] Nom tiré d'une gerbe sculptée dans un coin de la rue.

de la grande rue Longue, enfin venait aboutir à la Saône par l'ancienne rue Tête-de-Mort.

« Mais il ne nous reste aucun vestige de l'en-
« droit où était le palais de Gondebaud. Il y a ce-
« pendant beaucoup d'apparence que ce devait
« être le château de Pierre-Scise, puisqu'il devint
« la demeure de nos archevêques ; ce qui ne pou-
« vait être que parce que ce château avait fait
« partie du domaine des anciens rois de Bour-
« gogne. Leur succession, comme les faits le dé-
« montreront par la suite, fut dévolue à nos
« prélats par Burchard, fils d'un roi de Bourgogne,
« qui l'eut comme apanage avec le domaine tem-
« porel, non seulement de la ville de Lyon,
« mais encore du Lyonnais, de la Bresse et du
« Bugey, qui étaient une portion de l'ancien
« royaume de Bourgogne. On pourrait peut-être
« aussi dire que le palais de ces rois aurait été où
« se trouvait le siége de la sénéchaussée et du
« présidial, qui s'est toujours appelé le palais ou
« la maison de Roanne, à cause des anciens
« comtes ou seigneurs du Roannais. La rue que
« nous appelons des Trois-Maries[1] est nommée
« dans les anciens actes rue du Palais. Enfin je
« ne donne ces pensées que comme de simples
« conjectures, puisque je n'ai point de preuves
« certaines sur lesquelles on puisse appuyer que

[1] Appelée aussi jadis rue des Fouettés, parce que l'on commençait là à fouetter les criminels.

« c'était l'endroit où les chefs bourguignons ha-
« bitaient, quoiqu'il soit d'ailleurs très positif que « Gondebaud faisait à Lyon sa résidence habi-
« tuelle [1]. »

Ce chef des Burgondes donna donc ses principales ordonnances à Lyon. Il fallait certainement que ce prince, avec toute sa férocité, eût quelque génie, pour avoir pu dans des temps si orageux et au milieu de ses guerres presque continuelles, détourner une partie de son attention sur un nouveau code [2]. Il est certain néanmoins que ces lois, qui sont partagées en cent vingt-deux titres [3], ne furent pas toutes publiées ni dans le même temps, ni dans le même lieu, ni par le même prince. Le titre général porte qu'elles ont été promulguées le quatrième jour des calendes d'avril [4]; mais la quarante-deuxième loi, qui décide des héritages des personnes mortes sans laisser de postérité, porte une date différente. On remarque à la fin de cette loi qu'elle a été donnée à Ambérieu, dans un congrès tenu le troisième jour des nones de septembre, sous le consulat d'Abiénus ou Aviénus [5]. Ambérieu était un palais de Gondebaud à cinq ou six lieues de Lyon, dans la Dombe.

[1] Menestrier, *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon.*

[2] Il se trouve tout entier dans l'utile collection des Historiens de France.

[3] C'est toutefois le nombre que nous avons trouvé dans cette collection.

[4] En l'année 501.

[5] En l'année 507 ou 508.

On y voyait encore naguère un château flanqué de tours de brique. La cinquante-deuxième loi est datée du consulat d'Agapétus[1]. Elle ne peut avoir été publiée par Gondebaud, qui était mort depuis huit ans; mais il faut qu'elle l'ait été par son fils Sigismond, qui lui succéda et qui ne mourut que dix ans après. Cependant le corps entier de ces lois porte le nom de loi Gombette[2], parce que Gondebaud en fit publier sous son nom la plus grande partie. Ce code, qui portait tout à la fois le caractère de la barbarie et d'une civilisation naissante, devint pour les Bourguignons, les Gaulois et les Romains de nos contrées, ce que les lois gothiques étaient à l'égard des Goths, ce que la loi salique et la loi lombarde étaient pour les Francs et les Lombards. La préface que l'on voit à la tête de ces nouvelles lois, à ne regarder que les pensées et le bon sens du législateur, pourrait être mise à côté de celles qu'on a placées à la tête des lois romaines ; car pour le style, il ne faut pas être surpris qu'il se ressente de la décadence littéraire du sixième siècle. « Après avoir « dit en peu de mots que l'objet de ce code royal « est de faire régner la justice, laquelle seule af- « fermit les empires en attirant la faveur du Ciel, « le législateur déclare dans les termes les plus « énergiques que cette justice doit être rendue

[1] En l'année 517.

[2] *Voyez* les Historiens de France.

« gratuitement; que si quelque juge vient à être « convaincu d'avoir reçu le moindre présent, on « le fera mourir. »

Malgré la sagesse du plus grand nombre de ces lois, Agobard en demanda l'entière abolition trois siècles après. Cet archevêque se plaignit à l'empereur Louis le Débonnaire, par une requête que nous avons encore, de ce que la loi Gombette, faite par un arien, contenait plusieurs choses diamétralement opposées à l'Évangile, et que par conséquent on ne devait plus la tolérer parmi les chrétiens catholiques. La chose épouvantable, selon lui, était la preuve par le duel autorisée par ces lois. En effet, les armes terminaient les procès chez les Bourguignons, quand on manquait de preuves ou de témoins. Était-on accusé d'un crime quelconque, pour peu que le droit fût douteux de la part de l'accusateur ou de l'accusé, les deux parties choisissaient deux champions chargés de soutenir le pour et le contre. C'était le juge lui-même ou le comte du lieu qui fixait le jour et la manière du combat; il faisait aussi préparer le champ de bataille. Les parrains armaient les combattans; un prêtre bénissait leurs armes. Le combat commençait par un démenti en forme que se donnaient les champions, après quoi ils en venaient aux mains au son de la trompette. On traînait le vaincu hors du champ de bataille pour lui faire subir la mort, si les crimes dont il était accusé méritaient le dernier supplice.

Mais quoique les lois de Gondebaud aient été abolies depuis dix siècles, on ne laissait pas d'en voir des traces, avant la révolution, dans les provinces qui composaient l'ancien royaume de Bourgogne[1]. L'étude de ces lois fera comprendre les usages bizarres et les mœurs de ces temps reculés. Toute l'existence civile d'un serf, d'un ingénu, d'un noble lyonnais d'alors s'y trouve comprise.

Le principe si important de propriété avait beaucoup occupé le législateur. La loi voulait que le Bourguignon eût les deux tiers des terres et le tiers des serfs; elle suivait en cela le génie des deux peuples, et se conformait à la manière dont ils se procuraient la nourriture. Le Bourguignon, qui faisait paître des troupeaux, avait besoin de beaucoup de terres et de peu de serfs, et le grand travail de la culture des terres exigeait que le Romain eût moins de glèbe et un plus grand nombre de serfs. Les bois étaient partagés par moitié, parce que les besoins à cet égard étaient les mêmes. Cependant le propriétaire romain fut lésé le moins qu'il fût possible. Le Bourguignon, guerrier, chasseur et pasteur, ne dédaignait pas de prendre des friches, le Romain gardait les terres les plus

[1] On peut consulter, pour avoir une idée parfaite des abus qui résultèrent de cette espèce de servitude, l'ouvrage de Voltaire intitulé *Dissertation sur l'établissement de l'abbaye de Saint-Claude, ses chroniques, ses légendes, ses chartres, ses usurpations, et sur les droits des habitans de la terre de Saint-Claude.* — Quiconque occupait une maison dans l'empire de ces moines, et y demeurait un an, devenait leur serf pour jamais.

propres à la culture ; les troupeaux du Bourguignon engraissaient les champs du Romain [1].

La condition opposée à celle du propriétaire était l'esclavage. Dans le premier livre de ce volume, nous avons vu les causes malheureuses du grand nombre d'esclaves, chose si opposée à l'esprit de l'Évangile ! Il fallait bien en effet que la servitude domestique et la servitude de la glèbe fussent établies dans nos contrées avant l'entrée des Bourguignons, puisque nous venons de voir que la loi donna aux conquérans les deux tiers des terres et le tiers des serfs. Mais un principe de politique qu'on ne doit jamais oublier, c'est que les barbares, soit Bourguignons, soit Francs, qui se rendirent maîtres de notre ville, ne firent point d'esclaves par leurs lois. Dans leur ignorance et dans le besoin d'assurer leurs conquêtes, ils s'empressèrent d'adopter l'administration romaine, le corps de bourgeoisie, la curiale, le sénat de la cité; mais ils ne déclarèrent point que les Romains en masse étaient serfs, ils ne partagèrent entre eux que les hommes qui étaient déja serfs. Ils ont pu dans la suite nous donner des comtes, des ducs, des seigneurs tirés de leurs rangs, et même des souverains; ils n'ont point anéanti pour cela nos droits à la liberté. Il suffit de bien examiner la population lyonnaise, pour trouver dans les dix-neuf vingtièmes des habitans l'organisation

[1] Montesquieu, *Esprit des Lois*.

physique romaine ou gauloise, ce qui est à peu près la même chose. Fort heureusement que les Huns et les Calmoucks n'ayant fait que passer sous la conduite d'Attila, n'ont pu donner à nos aïeux la hideuse physionomie des sauvages tartares. On trouve dans peu de Lyonnais la taille gigantesque des Bourguignons; la férocité des Francs ne s'est jamais montrée dans leur caractère : la légéreté, le courage, l'inconstance, l'esprit industriel des Gaulois, avec leurs formes agréables, s'y sont toujours montrés avec les couleurs originelles. Quand tous les hommes ne seraient pas égaux, nous pourrions fonder nos droits politiques sur notre ancienne organisation véritablement nationale.

Les Bourguignons par leurs lois n'ont donc point fait d'esclaves; ils ne se sont emparés que des serfs qui existaient déja, non par les lois gauloises, mais par les institutions romaines. Si dans la suite le nombre des serfs augmenta tellement, que presque tous les laboureurs et même tous les habitans de notre ville se trouvèrent serfs; s'il n'y eut plus tard qu'un seigneur et des esclaves, la cause en fut dans les guerres continuelles entre barbares, entre fils de souverains, et entre seigneurs. La résistance, la révolte, la prise de la ville emportaient avec elles la servitude des habitans. Comme l'Église était neutre au milieu de tous ces combats, elle obtenait une bonne part des vainqueurs. Voilà pourquoi, pres-

que immédiatement les Bourguignons, les archevêques devinrent maîtres de Lyon et de ses habitans. La féodalité, en formant mille petits centres de pouvoir, en isolant, en subdivisant les masses, acheva de produire dans nos contrées, comme dans toute l'Europe, la servitude générale. Les principaux chanoines de notre Église firent construire des châteaux et des villages, parce qu'au milieu de la désolation universelle, les propriétaires donnaient leurs terres à l'Église pour les tenir eux-mêmes à cens, croyant participer par leur servitude à la sainteté des ministres du Seigneur. Ainsi le laboureur et le propriétaire devinrent esclaves ou par force, ou par superstition. Dès que ces deux causes ont cessé, l'humanité a reconquis ses droits : dans notre ville, il était réservé au commerce et à l'industrie, essentiellement ennemis de toute espèce de servitude, de sauver la liberté de la commune.

Toutefois dans le sixième siècle, l'esclavage étant établi, la loi bourguignone spécifia que les serfs faisaient partie essentielle des biens et des richesses de chaque seigneur. Dans les donations faites aux monastères, non seulement on abandonnait les immeubles, mais encore on livrait des hommes comme des animaux domestiques, qui, par leur condition servile, étaient obligés de cultiver les terres au profit des moines à qui elles appartenaient.

On trouve encore dans la loi Gombette les

traces d'une servitude d'autant plus remarquable, qu'il a fallu tout le génie de Voltaire et la révolution pour l'anéantir dans une petite contrée voisine du Lyonnais. Ce fut en effet sous les Bourguignons, maîtres de notre ville, que s'établit cette espèce de servitude que l'on nomme mainmorte. Elle subsistait encore, il n'y a pas très long-temps, dans la Savoie, dans la Franche-Comté, dans le duché de Bourgogne, dans la Bresse, dans le Bugey, et dans quelques cantons du Nivernais, pays autrefois dépendans des rois burgondes. Différentes terres devinrent mainmortables sous Gondebaud, qui, pour peupler la partie orientale de son royaume dévastée par les Huns, et cultiver les terres dont les leudes étaient devenus seigneurs, y reçut tous les habitans des contrées voisines qui voulurent s'y établir, leur donna même des habitations pour se loger, à condition qu'eux et leur postérité demeureraient dans la servitude, et que s'ils venaient à manquer d'enfans mâles propres à leur succéder dans la propriété mainmortable, tous leurs biens reviendraient au seigneur du canton ou à l'abbé du monastère faisant les fonctions de seigneur. La loi leur défendait expressément de se marier et de changer de demeure sans la permission du seigneur ou de l'abbé. Il suit de ce qui précède qu'il y avait en quelque sorte deux espèces de mainmorte, l'une réelle, et l'autre personnelle. La réelle ne regardait que les terres, les champs, les

maisons, les possessions et autres biens immeubles sujets à des servitudes. La personnelle regardait les personnes qui devenaient esclaves, comme l'étaient parmi les Romains ceux qui avaient été faits prisonniers, ou qui étaient nés de parens esclaves et durant leur esclavage.

Mais une chose qui ne fait pas l'éloge des ministres de la religion catholique à cette époque, c'est que les esclaves chrétiens n'étaient pas plus heureux que les esclaves païens. Par exemple, Gondebaud, dans son code, défendait toute espèce de violence. En cas de délit, ce législateur condamnait à une peine pécuniaire, selon la qualité de la personne qui avait été frappée, blessée ou tuée : si c'était une personne noble, de condition élevée, que l'on reconnaissait facilement parce que les personnes libres et nobles ne sortaient pas sans avoir un faucon sur le poing, la loi voulait que celui qui avait fait injure, fût condamné à trois cents sous; pour violence faite à une personne de condition médiocre, la loi condamnait à deux cents sous; à cent cinquante, pour une personne du peuple; mais avec cinquante sous on pouvait assommer un serf. L'amende était un peu plus forte si l'esclave excellait en quelque art utile à son maître. On trouve déja dans cette distribution d'individus les germes de féodalité implantés par les barbares.

La loi défendait de donner du pain à un esclave fugitif, de lui montrer le chemin ou de lui

faciliter le passage de la rivière. Celui qui donnait une sauve-garde quelconque à un esclave fugitif, était condamné à avoir le poing coupé; et si c'était un esclave qui eût favorisé l'évasion d'un autre, outre la peine du poing coupé, il était condamné à recevoir trois cents coups de bâton.

Si quelqu'un, soit Bourguignon, soit Romain, prêtait de l'argent à un esclave à l'insu du maître, il était condamné à perdre ce qu'il avait prêté. Mais si les maîtres avaient des esclaves auxquels ils permissent d'exercer quelque métier, comme de forgeron, de maréchal, de tailleur, de cordonnier, d'orfèvre, et que le serf vînt à gâter l'ouvrage commandé, le maître était forcé par la loi de réparer le dommage ou de céder son esclave.

Toutes ces dispositions sur l'esclavage montrent combien le nombre des serfs était considérable après que les Bourguignons se furent établis en conquérans dans notre ville. Ils avaient trouvé très commode cette coutume des Romains; ils l'exagérèrent beaucoup, comme cela devait être parmi des barbares qui ne savaient que se battre et chasser, qui regardaient comme vils l'industrie, les arts, le commerce et l'agriculture, qui portaient même jusqu'au ridicule leurs ordonnances sur la chasse : car celui qui volait un chien était condamné à lui lécher le derrière en présence de tout le monde[1], et celui qui volait

[1] *Voyez* la loi Gombette dans les historiens de France.

un épervier était obligé de se laisser manger par cet animal cinq onces de chair sur l'estomac, si mieux n'aimait payer six écus d'or au propriétaire et deux d'amende au fisc. Plus tard les seigneurs, dignes héritiers des leudes bourguignons et des simples soldats de la Germanie, firent pendre des paysans pour avoir tué un lièvre.

Ainsi, dans le siècle qui nous occupe, il est bien démontré par la loi Gombette que, malgré les dogmes de l'Évangile, les esclaves augmentaient tous les jours. Malheureusement les prélats n'étaient plus de véritables chrétiens, mais des ambitieux qui faisaient brûler des villes et des villages, détruire des populations entières, sous prétexte qu'elles étaient coupables d'hérésie; ils s'inquiétaient peu de la servitude, de la dégradation, de l'avilissement de l'espèce humaine, pourvu qu'ils fussent riches et dominateurs : et cependant presque tous les évêque des siècles de barbarie ont été canonisés!

Gondebaud n'ignorait pas l'esprit du clergé : ses lois s'en occupent peu. Seulement tout juif qui avait mis la main sur un chrétien, et qui l'avait frappé du pied ou du bâton, ou d'un fouet, ou d'une pierre, ou qui l'avait pris par les cheveux, était condamné à avoir le poing coupé. S'il voulait racheter sa main et se relever de cette peine, il devait payer soixante - quinze sous d'or au fisc du prince; mais s'il avait mis la main sur un prêtre, la loi le condamnait à mort, et ses

biens étaient confisqués. Dans un autre article, Gondebaud mettait des bornes aux usurpations des monastères. Il ordonnait que les filles qui s'étaient consacrées à Dieu et qui avaient deux frères, recueillissent la troisième portion de l'héritage de leur père, c'est-à-dire la troisième partie de la terre que le père possédait en mourant; que si elles avaient quatre ou cinq frères, elles devaient avoir leur portion convenable; que si elles n'avaient qu'un frère, le législateur bourguignon ne voulait pas qu'elles eussent la moitié du bien, mais seulement le tiers, et à condition qu'après leur mort, tous les fruits provenus de cette portion de leur héritage revinssent aux parens les plus proches.

Cet article seul montre que Gondebaud n'avait point un grand penchant pour les moines, aussi les prélats lui suscitèrent bientôt des guerres terribles : la hache de Clovis était toujours prête à venger le clergé romain. Le chef bourguignon, selon quelques auteurs, était catholique dans le fond de l'ame; il affectait seulement de ne point le paraître au dehors. Il est plus vrai de dire qu'on ne sut jamais bien quelle était sa religion. Gondebaud avait une singulière vénération pour l'éloquence d'Avitus, qui venait prêcher à toutes les dédicaces des églises de Lyon; il aimait cet évêque; il le consultait souvent par lettres ou de vive voix, sur les endroits obscurs de l'Écriture sainte, sur les points fondamentaux de notre foi,

mais principalement sur les articles qui causaient tant de querelles entre les catholiques et les ariens. Quoique Avitus eut cent fois démontré à Gondebaud la divinité réelle du Verbe et sa consubstantialité avec le Père, il ne put jamais faire comprendre au barbare que trois personnes n'en faisaient qu'une, et surtout qu'on était damné quand on ne pensait pas comme le pape.

Toutes ces semences de graces et de religion furent étouffées par un bon sens terrestre, matériel, par la fierté, par une politique jalouse qui n'aimait pas recevoir des lois d'un prêtre de Rome, et par les discours furibonds des évêques ariens qui s'étaient emparés de la confiance de Gondebaud. Ce prince admirait les discours d'Avitus, mais il n'y croyait pas. L'exemple de Théodoric, roi des Ostrogoths en Italie, celui d'Alaric, roi des Visigoths dans les Gaules, et de Trasimond, roi des Vandales en Afrique, qui étaient tous ariens déclarés, furent un argument bien plus fort sur l'esprit de Gondebaud, que toutes les démonstrations théologiques de l'archevêque de Vienne.

Le barbare Clovis, chef des Francs, qui venait de recevoir le baptême après les ardentes sollicitations de la belle lyonnaise Clotilde, était le seul roi qui fit profession dans les Gaules de la véritable religion ; mais sa brutalité ne faisait pas assez l'éloge de sa foi pour que Gondebaud en fût touché : bien loin de là, il était fortement sur-

pris que de vénérables prélats sanctifiassent les conquêtes d'une bête féroce.

Cependant les évêques, bien certains de trouver un appui ou un vengeur dans le roi des Francs, cherchèrent à convertir Gondebaud : il possédait les plus belles provinces de l'est des Gaules, et le pape les convoitait pour sa domination spirituelle. Étienne, vingt-cinquième archevêque de Lyon, invita donc plusieurs évêques catholiques à se rendre dans notre ville comme par hasard, et pour y célébrer tous ensemble la fête de Saint-Just, cérémonie brillante qui avait lieu tous les ans dans l'église des Machabées avec un grand concours de peuples et de pélerins. La chose réussit comme le chef de notre Église l'avait projeté. L'archevêque Avitus, l'évêque de Valence son frère, l'archevêque d'Arles, l'évêque de Marseille et plusieurs autres dont on ignore le nom et la dignité dans la hiérarchie ecclésiastique, s'étaient rendus à Lyon avant le second de septembre, qui était le jour solennel de la fête de Saint-Just.

Ils allèrent en corps saluer le roi bourguignon, qui était alors dans une de ses maisons de plaisance, située sur les bords de la Saône : on croit généralement qu'elle se trouvait à Albigny. Gondebaud les reçut d'abord avec indifférence ; il écouta froidement le compliment respectueux que lui adressèrent les prélats par la bouche d'Avitus, qui était à leur tête ; car ce fut cet évêque, comme

on le voit dans ses OEuvres, qui porta presque toujours la parole dans cette première entrevue, et qui fut aussi chargé de parler dans la conférence. Ce n'est point, disent les actes, qu'il fût le plus respectable ni par son âge ni par sa dignité; mais son mérite personnel, son éloquence, sa capacité, sa qualité de petit-fils d'un empereur, et l'affection que le roi témoignait pour sa personne, lui avaient fait déférer cet honneur.

« Si votre religion est la véritable, répondit « brusquement le roi bourguignon, d'où vient « que les évêques de votre communion n'empê- « chent pas le roi des Francs de me faire la « guerre, et de se liguer avec mes ennemis pour « me détruire? Comment conciliez-vous la vraie « religion avec cette ambition insatiable, cette « avidité pour toute espèce de trésors, cette soif « du sang des hommes et le mépris de Clovis « pour tout ce qui n'est pas Franc ou moine? « Vous lui pardonnez le pillage des choses saintes, « vous l'accablez même des plus basses flatteries, « parce qu'il a reçu le baptême à votre manière, « et qu'il croit ce que vous lui ordonnez de « croire! Pensez-vous que j'ignore que Clotilde, « ma nièce, pervertie par vos conseils, le pousse « sans cesse à conquérir la Gaule pour la rendre « catholique? Parce qu'il frappe les victimes que « vous lui désignez, faut-il donc que je sois votre « serf ou le grand domestique de sa prétendue « maison royale? Allez, seigneurs évêques, que

« votre élève Clovis prouve votre foi par ses « œuvres, je ferai comme lui : je suivrai vos « préceptes. »

L'archevêque de Vienne lui répondit avec humilité : « Nous ignorons les motifs qui font agir « le roi des Francs. Songez, roi des Burgondes, « qu'il ne faut pas toujours voir des prétextes « humains dans les ravages des conquérans : la « chute des empires est souvent une punition « que le grand Maître des choses et des hommes « inflige aux souverains hérétiques. L'Écriture ne « vous dit-elle pas que Dieu suscite de toute part « des fléaux destructeurs à ceux qui se déclarent « ses ennemis? » Avitus ajouta avec énergie : « Attila n'a-t-il pas ravagé les plus belles provinces « de l'empire par l'ordre de la Divinité? »

« Oui, répliqua Gondebaud, et Clovis remplit « cette même mission par les intrigues de tous « vos prélats. »

Cependant le roi bourguignon ne parut pas s'offenser de la liberté d'Avitus; mais de son côté une trop grande franchise accéléra la chute du royaume de Bourgogne. Il revint le lendemain à Lyon, et accorda aux évêques la conférence qu'ils lui avaient demandée « avec larmes et à genoux », disent les historiens ecclésiastiques. Il ne l'accorda pourtant qu'à certaines conditions : il ne voulut point qu'elle fût publique; pour éviter le tumulte et surtout les acclamations d'un peuple superstitieux, il détermina qu'elle aurait lieu le

jour suivant dans son palais, et devant un petit nombre de personnes choisies.

Le jour marqué par Gondebaud était le second du mois de septembre, époque de la grande solennité de saint Just. Les prélats auraient bien voulu qu'on eût remis la discussion au lendemain de la fête; mais l'intérêt de la bonne cause demandait qu'on ne différât point; il fallait frapper vite et fort sur l'imagination du chef des Burgondes. Ils allèrent d'abord tous ensemble sur la montagne passer la nuit en prières, dans la basilique des Apôtres, auprès du sépulcre de saint Just. Ils demandaient à Dieu la conversion du roi et de son peuple; tout-à-coup, un événement qu'ils n'attendaient pas fit couler leurs larmes, et les plongea dans la tristesse la plus profonde : par un hasard mystérieux, au milieu de cette nuit déplorable, le Ciel leur annonça l'endurcissement et la réprobation éternelle du roi bourguignon. On lisait à l'office des ténèbres quatre leçons de l'Écriture, suivant l'usage de ces temps reculés; les deux premières étaient tirées de l'ancien Testament, et les deux autres de l'Évangile. Dans la première leçon, qui était de l'Exode, l'archidiacre tomba sur ces paroles que Dieu dit à Moïse : « J'endurcirai le cœur de Pharaon; il ne vous « écoutera pas. » Les trois autres leçons, qui étaient tirées d'Isaïe, de saint Matthieu et de l'épître de saint Paul, disaient toutes à peu près la même chose. Elles parlaient des cœurs endurcis

qui écoutent et n'entendent pas, qui voient et ne comprennent point, des cœurs impénitens qui amassent un trésor de colère pour le jour de la vengeance.

Ces présages aussi multipliés dans de pareilles circonstances firent grand bruit à Lyon; Gondebaud en devina la cause, mais il dissimula son ressentiment. On ne laissa pas néanmoins de se rendre dans son palais à l'heure déterminée. Les athlètes sacrés entrèrent en lice pour défendre la cause de Jésus-Christ et surtout l'infaillibilité de son Église. Plusieurs diacres et plusieurs prêtres étaient présens pour rédiger les actes de la conférence. Avitus et ses collègues parlèrent avec un sang-froid et une assurance imperturbables : ils avaient une armée formidable prête à les soutenir.

Ils prouvèrent d'une manière invincible la divinité de Jésus-Christ et la sublimité des dogmes de la religion catholique. Leurs argumens principaux étaient des passages des livres saints et les paroles de Dieu écrites dans son Évangile. L'évêque Boniface, qui répondait pour les ariens, défendit sa secte avec ardeur; mais il eut le grand tort de s'emporter : la colère nuisit à son éloquence; les invectives, les emportemens, les mauvaises subtilités, tirées de la philosophie mondaine, se succédèrent bientôt. Le roi, témoin de son embarras, et mécontent de ses réponses, congédia l'assemblée : il renvoya la dispute au lendemain.

Cette seconde conférence n'eut pas un succès plus flatteur pour les partisans de l'arianisme : Boniface, pressé par les homélies d'Avitus, ne répondit encore que par des injures. Il criait de toutes ses forces que les catholiques étaient des idolâtres qui adoraient trois Dieux; il s'enroua tellement au milieu de ces déclamations furibondes, que, selon les pieuses légendes, il perdit la voix pour toujours. Gondebaud fut indigné de son ignorance et parut fortement ébranlé. Ce fut alors qu'Avitus, par une soudaine inspiration, et par un mouvement intérieur du Saint-Esprit, proposa au roi, que, sans différer, on allât en grande cérémonie au sépulcre de saint Just, qu'on interrogeât publiquement les reliques de cet archevêque, et qu'on promît de s'en tenir à ce que Dieu ne manquerait pas de prononcer par la bouche de son serviteur.

Gondebaud, étonné d'abord d'une pareille proposition, parut y consentir; mais les ariens crièrent aussitôt qu'on avait recours à des enchantemens et à des prestiges. Le roi bourguignon ménagea les deux partis : il se leva; et, prenant par la main les archevêques de Lyon et de Vienne, Étienne et Avitus, il les emmena jusque dans sa chambre particulière ; puis il les embrassa, en conjurant leur bon cœur de prier pour lui. Avitus ne pouvait se contenter de cette démarche secrète et timide : le pouvoir spirituel qu'il défendait, ordonnait une soumission publique. Il ne cacha

point le chagrin très vif que lui inspiraient les faibles résultats de cette fameuse réunion épiscopale, où ce qui restait de la politique romaine sous le nom d'Église catholique, prétendait à une domination universelle. Cependant un grand nombre d'ariens se convertirent et furent baptisés quelques jours après; car on sait que les nouveaux ariens, à l'exemple des paulianistes et des photiniens, avaient fini par altérer la forme et les accessoires primitifs du baptême, et qu'au lieu de baptiser « au nom du Père, du Fils et du « Saint-Esprit », comme les premiers ariens, ils baptisaient « au nom du Père, par le Fils et « dans le Saint-Esprit », pour faire disparaître l'égalité des trois personnes divines, qu'ils trouvaient trop clairement exprimée dans l'ancienne formule.

Le chef bourguignon, rusé politique, confessa enfin lui-même, devant Avitus, que le Fils et le Saint-Esprit sont égaux et consubstantiels au Père. Après cet aveu, il le pressa plusieurs fois de lui donner, mais sans bruit et en secret, l'onction du saint chrême ou le sacrement de confirmation. L'évêque viennois le lui refusa constamment, en l'avertissant qu'il ne suffisait pas de croire, mais qu'il fallait professer publiquement, pour que l'Église pût compter ses défenseurs; que d'ailleurs Jésus-Christ désavouerait devant son Père quiconque aurait refusé de le confesser devant les hommes : « Quoi, seigneur Gondebaud !

« Jésus n'a-t-il pas dit dans son Évangile : Qui-
« conque me confessera et me reconnaîtra devant
« les hommes, je le reconnaîtrai aussi moi-même
« devant mon Père qui est aux cieux ; et qui-
« conque me renoncera devant les hommes, je
« le renoncerai aussi moi-même devant mon Père
« qui est dans les cieux »? Avitus ajouta : « C'est
« ainsi que parlait le Sauveur des hommes à ses
« enfans chéris et aux bienheureux apôtres, lors-
« qu'il leur annonçait les épreuves de persécution
« qu'ils auraient à subir, leur disant : Donnez-vous
« de garde des hommes, car ils vous feront com-
« paraître dans leurs assemblées, et ils vous fe-
« ront fouetter dans leurs synagogues, et vous
« serez présentés, à cause de moi, aux rois et aux
« gouverneurs, pour leur servir de témoignage
« aussi bien qu'aux nations.... Mais vous qui êtes
« roi, seigneur Gondebaud, et n'avez pas peur
« qu'on vous saisisse, vous craignez la révolte du
« peuple, et vous ne confessez pas le Sauveur en
« présence de tous! Laissez là cette folle erreur,
« et ce que vous dites croire dans le fond de votre
« cœur, prononcez-le de bouche au milieu du
« peuple. Un saint apôtre dit : Il faut croire de
« cœur pour être justifié, et confesser sa foi par
« ses paroles pour être sauvé.... Le prophète dit
« aussi : Je publierai vos louanges, mon Dieu,
« dans une grande assemblée; je vous louerai au
« milieu d'un peuple très nombreux.... Et aussi :
« Je chanterai et ferai retentir vos louanges sur

« les instrumens!... Tu crains le peuple, ô roi! tu
« ignores donc qu'il doit suivre ta croyance, et
« que tu ne dois point te montrer favorable à ses
« faiblesses? Car tu es le chef du peuple, et le
« peuple n'est pas ton chef. Si tu vas à la guerre,
« tu es à la tête des guerriers, et ils te suivent
« où tu veux les mener. Il vaut mieux que, mar-
« chant à ta suite, ils connaissent la vérité, que
« si, après ta mort ils demeuraient dans l'erreur;
« car songe, une fois pour toutes, qu'on ne se
« joue pas de Dieu, et qu'il n'aime pas celui qui,
« pour un royaume terrestre, ne le confesse pas
« dans ce monde. »



SOMMAIRE DU SIXIÈME LIVRE.

Gondebaud persiste dans ses erreurs. Présages menaçans racontés par Grégoire de Tours. Intrigues des prélats. Gondebaud humilié par Clovis. Triomphe de l'Église et ses conséquences. Mort du vieux roi bourguignon. Son fils Sigismond lui succède. Il habite plus souvent les monastères que les villes de son royaume. Usurpations du clergé de Lyon pendant son absence. Notice sur Viventiole et sur saint Loup. Après la mort de Clovis, Clotilde songe encore à sa vengeance. Ses enfans s'emparent du royaume de Bourgogne et de Lyon. Sigismond est jeté dans un puits avec sa femme et ses fils. L'archevêque Sacerdos, et ses liaisons intimes avec le roi Childebert. Fondation de l'Hôtel-Dieu par ce prince. Histoire abrégée de l'hôpital général de Lyon jusqu'aux temps modernes.

LIVRE SIXIÈME.

Malgré toute cette éloquence d'Avitus, Gondebaud persévéra dans ses erreurs; cette hérésie fut cause de sa perte, ou au moins de sa dégradation comme souverain. Le néophite barbare, Clovis, à l'instigation de ceux qui l'avaient converti, ne tarda pas d'entrer à main armée sur les terres des Bourguignons. Ceux-ci ne persécutaient ni les prêtres ni les évêques qui, dans leurs villes, professaient le symbole adopté par l'Église romaine. Les prélats, peu reconnaissans de cette tolérance, Avitus surtout, correspondaient avec les Francs pour les exciter à faire une invasion; ils se prévalaient de la terreur que répandait leur approche, pour porter de nouveau le chef des Burgondes à embrasser la religion catholique, comme la seule véritable, évangélique et orthodoxe. Leurs efforts étaient inutiles.

Grégoire de Tours raconte avec bonhomie « qu'alors il y avait des tremblemens de terre ; « que les loups et autres bêtes féroces, entrant « par les portes, erraient sans rien craindre

« par toute la ville de Vienne, voisine de Lyon ; « que ces choses se passant dans le cours de « l'année, l'arrivée de la fête de Pâques fit es- « pérer au peuple fidèle que la miséricorde de « Dieu mettrait, le jour de la grande solennité, « un terme à l'épouvante générale. Mais la veille « même de cette glorieuse nuit, pendant qu'on « célébrait les cérémonies de la messe, tout-à-coup « le palais royal, situé dans la ville, fut embrasé « du feu divin. Les chrétiens furent saisis de ter- « reur et abandonnèrent l'église, craignant que « cet incendie ne consumât la ville entière, et « que la terre ne s'entr'ouvrît. Le saint évêque, « prosterné devant l'autel, supplia, en gémissant « et pleurant, la miséricorde céleste. Que dis-je? « la prière de l'illustre pontife pénétra, monta « jusqu'au milieu des anges, et le fleuve de larmes « qu'il répandait éteignit l'incendie du palais : ce « qui fut cause de l'établissement des Rogations, « par Mammert, prélat, ainsi qu'Avitus. » L'historien de ces temps barbares ajoute plus bas avec franchise : « Beaucoup de gens, dans toutes les « Gaules, désiraient alors extrêmement être sou- « mis à la domination des Francs. Il arriva que « Quintien, évêque de Rodès, haï pour ce sujet, « fut chassé de la ville. L'évêque de Lyon lui fit « présent de quelques propriétés de son église « situées dans l'Auvergne. »

C'est ainsi qu'on encourageait les traîtres qui pensaient bien. Gondebaud, quoique maître et

barbare, méprisait leurs intrigues. En vain le clergé lui parlait avec le ton d'arrogance des magistrats de l'ancienne Rome, l'appelant insensé, apostat, rebelle à la loi de Dieu : « Cela n'est pas, répon-« dait-il, j'obéis à la loi de Dieu; mais je ne veux « pas comme vous croire à trois Dieux. » De son côté, le roi Clovis, excité par son épouse, dévote et vindicative, par les évêques, par l'ambition, par sa propre férocité, disait à ses soldats couverts de peaux d'ours : « Je supporte un grand chagrin « que ces ariens possèdent une partie des Gaules. « Marchons avec l'aide de Dieu; et, après les avoir « vaincus, réduisons le pays en notre pouvoir. »

Ils vinrent donc dans nos contrées; ils signalèrent leur passage par le meurtre et par l'incendie; ils arrachèrent les vignes et les arbres à fruit, pillèrent les couvens, enlevèrent les vases sacrés et les brisèrent sans aucun scrupule. Le roi des Bourguignons, réduit à toute extrémité, se soumit aux vainqueurs, qui lui imposèrent le tribut à lui et à toutes ses villes, lui firent jurer d'être à l'avenir leur allié et leur soldat, et retournèrent au nord de la Loire avec un immense butin. Le clergé orthodoxe qualifiait cette expédition sanglante du nom de pieuse, d'illustre, de sainte entreprise. « Mais, disait le vieux roi vaincu, la foi peut-elle « résider où se trouvent la convoitise du bien « d'autrui et la soif du sang des hommes? »

Ainsi, l'Église tendait déja à faire prévaloir, dans la société, le principe théocratique au mi-

lieu du chaos des choses humaines, à s'emparer du pouvoir temporel, tout en sacrifiant quelques vils ornemens, que les soldats barbares se disputaient dans leurs dévastations; à dominer enfin exclusivement; et, quand elle ne réussissait pas à saisir la domination par ses intrigues, à faire triompher les prétentions orgueilleuses de la cour de Rome par la voie des homélies, elle s'alliait avec la brutalité, avec la force physique, pour soutenir son usurpation morale, pour fonder un pouvoir universel, tyrannique, absolu, sur la ruine des libertés populaires, et même de l'indépendance des souverains. Gondebaud fut ainsi détrôné sur ses vieux jours. Son fils Sigismond, formé par sa grand-mère Caretène, dans le couvent de Saint-Michel, à l'école catholique, lui succéda. Il profita si bien des instructions d'Avitus, et plus tard de celles de Viventiole, qui venait de succéder à Étienne, que le pieux successeur de l'hérétique Gondebaud abjura solennellement toutes les erreurs de son père. Ce qui ne l'empêcha pas d'étrangler, quelque temps après, son propre fils. Un assez long séjour dans le monastère de Saint-Maurice et la fondation d'une psalmodie continuelle tranquillisèrent sa conscience.

Pendant que Sigismond portait l'habit de moine, le clergé de notre ville remplissait les fonctions de souverain. Viventiole était le premier magistrat de la cité. Ce prélat avait vécu d'abord dans le monastère du mont Jura, qu'on appela ensuite

monastère de Saint-Claude, sorte d'établissement que les ravages des barbares avaient rendu utile, puisqu'il était pour les arts et les lettres un asyle contre la barbarie ; on y pratiquait même plusieurs arts mécaniques. Viventiole, durant son séjour dans l'abbaye de Saint-Claude, envoya à Avitus un siége magnifique en buis qu'il avait lui-même tourné. Avitus lui souhaita, pour le remercier, un siége épiscopal, qu'il obtint plus tard à Lyon.

Après son installation, il assista, avec soixante évêques du royaume de Bourgogne, et autant de comtes, à un premier concile d'Agaune ou Saint-Maurice en Valais, assemblé par ordre du roi Sigismond; c'était pour la dédicace du monastère; le prince porta le nombre des religieux jusqu'à cinq cents. Quelques mois s'étaient à peine écoulés, Viventiole se rendit au concile provincial d'Épone, maintenant Ponas en Dauphiné, village situé à quatre lieues de Vienne, et autant de Lyon; ce concile fut tenu pour donner une règle aux moines d'Agaune. Ce fut au retour de ce concile provincial, que Viventiole en assembla, de sa propre et unique autorité, un autre à Lyon, à l'occasion d'un mariage regardé comme incestueux, et qui causait beaucoup de scandale dans l'Église. Stéphanus, un des premiers comtes de la cour de Sigismond, avait épousé Palladia, sœur de sa défunte femme; il continuait à vivre avec elle, malgré les monitions réitérées de l'évêque de Lyon; le

tribunal ecclésiastique, composé de douze prélats choisis parmi ceux qui avaient assisté au concile d'Épone, condamna à l'unanimité Stéphanus et Palladia, et les soumit à la pénitence publique. On voit que si le roi de Bourgogne Sigismond oubliait ses droits dans un cloître, le clergé ne perdait rien de son autorité.

Viventiole mourut bientôt après, et fut enseveli dans l'église des Apôtres. Saint Loup, vingt-quatrième évêque de Lyon, lui succéda. On prétend qu'il était Lyonnais de naissance, et issu d'une illustre famille romaine; que Sigismond, du fond de son couvent, l'honorait d'une affection toute particulière, et suivait ses conseils avec la plus grande docilité, ce qui a fait canoniser ce roi barbare. Saint Loup n'en fut pas moins dégoûté de la société féroce de ce siècle d'ignorance; il se retira dans le monastère de l'île Barbe, où la réputation de son éminente vertu le fit nommer abbé. Léobinus, qui fut depuis évêque de Chartres, vint s'y réfugier aussi à la même époque, attiré sans doute par la renommée du vénérable abbé, qui était répandue au loin. Il lui demeura constamment attaché. Il partagea ses travaux religieux et scientifiques, tandis que la plupart des autres moines de l'île Barbe abandonnaient cette solitude pour habiter des recluseries au milieu des montagnes, ou bien se dispersaient dans les bois, et se réfugiaient dans les cités, pour échapper à la brutalité des Francs qui venaient de dé-

clarer de nouveau la guerre aux Bourguignons.

En effet, Sigismond vivait toujours retiré dans l'abbaye d'Agaune, pour expier son horrible parricide. Il se livrait aux exercices de la pénitence la plus austère. Poussé par les calomnies atroces d'une marâtre, il avait un jour attendu que son fils Sigeric fût appesanti par le vin pour l'engager à dormir; et, pendant son sommeil, il avait fait glisser un mouchoir derrière son cou : deux domestiques, tirant chacun de leur côté, étranglèrent le jeune prince. Les Bourguignons, indignés de la mort de Sigeric, qui annonçait toute la valeur et toute l'indépendance de Gondebaud, et ne voulant plus être gouvernés par un chef catholique revêtu du froc de moine, se révoltèrent ouvertement, et se donnèrent à Clodomir, roi d'Orléans.

Alors Clotilde, avertie par les prélats qui secondaient sa vengeance et servaient par là leur propre ambition, dit à Clodomir et à ses autres fils : « Le moment est venu; les assassins se li-
« vrent à vous. Que je n'aie pas à me repentir,
« mes très chers enfans, de vous avoir nourris
« avec tendresse; soyez, je vous prie, indignés
« de mon injure, et mettez l'habileté de vos soins
« à venger la mort de mon père et de ma mère.
« La mort a empêché mon époux de terminer son
« ouvrage ; achevez ce qu'il a si heureusement
« commencé. »

« Eux, ayant entendu ces paroles, marchèrent

vers Lyon, capitale de la Bourgogne [1]. Sigismond sortit de sa retraite. Encouragé par son frère Gondemar, il se mit à la tête du petit nombre de leudes qui lui étaient restés fidèles; mais il fut défait, et se sauva en habit de moine dans son monastère chéri. Les passages, taillés dans un roc, auraient été difficiles à forcer. On s'en tira par ruse, en invitant le prince à venir se mettre à la tête d'un parti que l'on disoit formé en sa faveur; et pour empêcher les religieux d'Agaune de marcher au secours de leur fondateur, on mit en même temps le feu à l'abbaye.

« Sigismond, livré aux Francs, fut mené à Rosières, dans l'Orléanais, avec sa femme et ses deux fils. Cependant son frère Gondemar reprit courage, rassembla les Bourguignons et recouvra son royaume. Clodomir, se disposant à marcher de nouveau contre lui, résolut de faire mourir Sigismond. Le bienheureux Avite, abbé de Saint-Mesmin, prêtre renommé, et qui avait conservé intacte la charité chrétienne au milieu de ce siècle de barbarie, lui dit : « Si dans la crainte de Dieu, tu « te ranges à de meilleurs conseils, et ne souffres « pas qu'on tue ces gens-là, Dieu sera avec toi et « où tu vas tu obtiendras la victoire; mais si tu « les fais mourir, tu périras de même, livré entre « les mains de tes ennemis; et il sera fait de « ta femme et de tes fils, comme tu feras de la « femme et des enfans de Sigismond. »

[1] Grégoire de Tours.

Le chef barbare, méprisant son avis, lui répondit : « Je regarde comme la conduite d'un insensé, quand on marche contre des ennemis, « d'en laisser d'autres chez soi; car, ainsi, ayant « l'un à dos, les autres en tête, je me précipiterais entre deux armées. La victoire sera plus « complète et plus aisée à obtenir, si je sépare « l'un de l'autre; le premier mort, je pourrai « plus aisément me défaire du second. » Et aussitôt il fit mourir Sigismond, avec sa femme et ses fils, en ordonnant qu'on les jetât dans un puits [1].

Après cette action d'une politique féroce, il marcha en Bourgogne, appelant à son secours le roi Théodoric. Celui-ci partit aussitôt, et les deux princes s'étant rejoints près de Visérone, que l'on croit être Voiron en Dauphiné, lieu situé dans le territoire de la cité de Vienne, livrèrent combat à Gondemar. Ce frère de Sigismond ayant pris la fuite avec son armée, Clodomir le poursuivit; et, comme il se trouvait déja assez éloigné des siens, les Bourguignons, imitant le signal qui lui était

[1] En 524. Notre roi lyonnais a donné son nom à une paroisse de l'Orléanais. Il existait, il n'y a pas très long-temps, une ancienne église du bourg de Saint-Sigismond : dans le chœur, on voyait encore le puits où, suivant la tradition, furent jetés les corps de Sigismond, de sa femme et de ses deux fils. Ce prince ayant été mis au nombre des saints, le puits devint l'objet de la dévotion des peuples. L'eau qui s'en tirait dans le siècle dernier ne servait qu'à l'eau bénite; on la distribuait aux fiévreux, qui se rendaient en foule des lieux voisins dans la sainte chapelle.

ordinaire, l'appelèrent en lui disant : « Viens, « viens par ici, nous sommes les tiens. » Il les crut, alla à eux, et tomba ainsi au milieu de ses ennemis, qui lui coupèrent la tête, la fixèrent au bout d'une pique, et l'élevèrent en l'air. Voyant cela et reconnaissant que Clodomir avait été tué, les Francs recueillirent leurs forces, mirent en fuite Gondemar, écrasèrent les Bourguignons, et s'emparèrent de leur pays.

Avant sa mort, Clodomir avait partagé la Bourgogne avec Théodoric : celui-ci avait eu pour sa part la Savoie, le Dauphiné et la Provence; et Clodomir, la Franche-Comté, la Bourgogne proprement dite, et le Lyonnais. Childebert et Clotaire, frères de ce dernier, profitèrent de son héritage, après avoir assassiné deux de ses enfans, et forcé le troisième à se cacher dans un couvent, où il mourut sous le froc. Clotilde, qui les affectionnait, pleura leur mort jusqu'à la fin de ses jours, auprès du tombeau de saint Martin. Childebert demeura seul maître de notre ville et des provinces environnantes.

Ce prince était remarquable par sa passion à construire des églises, à doter des hôpitaux, à fonder des monastères et à leur accorder toute sorte de priviléges. Dans la ville de Lyon, Sacerdos, alors archevêque, secondait avec ardeur les penchans du roi Childebert. On attribue à ce prélat la construction de l'église de Saint-Paul et celle de Sainte-Eulalie, aujourd'hui Saint-George.



Ces deux églises furent construites pour les besoins spirituels du peuple, qui, depuis quelque temps, s'était établi au bas de la montagne de Fourvières. Sacerdos mit des prêtres dans celle de Saint-Paul avec un abbé à leur tête pour présider. Il établit des filles dans celle de Sainte-Eulalie. Le sacrement de baptême se conférait encore par immersion, et l'on ne pouvait prendre trop de précaution pour séparer les deux sexes. On voit encore dans plusieurs églises de France des monumens de cette ancienne pratique.

Les mêmes raisons qui, dans le cinquième siècle, avaient engagé l'évêque Patient à agrandir, à embellir sur le haut de la montagne son église des Machabées, portèrent, dans le sixième siècle, Sacerdos à placer ses deux nouvelles églises dans la plaine et au pied de cette même montagne. La ville de Lyon avait presque entièrement changé de situation durant les quatre-vingts années que les Bourguignons en furent maîtres. Les rois Burgondes avaient fixé leur demeure dans ce quartier de la ville qui s'étend aujourd'hui depuis l'église métropolitaine de Saint-Jean jusque vers le Change. L'église de Saint-Étienne, construite dans le même siècle, sans qu'on puisse en déterminer positivement l'année, devint momentanément la chapelle royale et l'église métropolitaine. Sigismond, fils du roi de Bourgogne, faisait sa résidence ordinaire dans la ville de Châlons, lorsque Gondebaud régnait dans notre ville;

c'était surtout par la Saône que les sujets du jeune prince et les barbares soumis à son père, entretenaient un commerce habituel. Ce commerce, qui dura long-temps, avait attiré grand nombre d'habitans sur les bords de la rivière. Ce fut pour eux que Sacerdos éleva deux nouvelles basiliques. La première fut donc dédiée à Dieu, sous l'invocation de l'apôtre saint Paul; la seconde le fut sous l'invocation de sainte Eulalie, et l'on y joignit un monastère de religieuses qui en portaient le nom. Cette illustre martyre, qui souffrit la mort à Barcelone, sous Dioclétien, comme notre jeune Blandine l'avait souffert pendant le règne de Marc-Aurèle, était, surtout en ce temps-là, fort honorée en Espagne. On venait de fort loin en pélerinage à Lyon, pour adorer quelques-unes de ses reliques données par Childebert à son retour d'Ibérie [1]. « Qu'on s'imagine, si les « sens n'étaient pas encore puissamment émus, « quand à Pâques, dans le baptistère de Sainte-« Eulalie ou de Saint-Paul, des milliers d'adultes, « après avoir été tout entiers plongés dans l'onde « régénératrice et arrosés de baume, s'avançaient « vêtus de blanc, avec des flambeaux, pour « recevoir la confirmation de l'évêque avec la « première communion; ou bien encore lorsque « sous les portiques de Saint-Étienne, de longues « files de pénitens prosternés entendaient le

[1] Dans l'année 547.

« clergé qui chantait au dessus de sa tête l'hymne « de la mort en répandant la cendre [1]. »

On voit par une lettre de Leydrade, archevêque de Lyon du temps de Charlemagne, que l'église de Saint-Paul ayant été fort endommagée par les barbares, Leydrade la fit réparer; et que celle de Sainte-Eulalie ayant été tout-à-fait ruinée, il la fit rebâtir sur ses fondemens. Quant au monastère qui portait déja à cette époque le nom du martyr saint George avec celui de sainte Eulalie, il paraît par cette épître de Leydrade à l'empereur Charlemagne, qu'il ne fut point relevé de ses ruines sous lesquelles on l'a laissé enseveli jusqu'à nos jours.

Pendant que Sacerdos construisait deux églises sur la rive droite de la Saône, le roi Childebert et son épouse Ultrogothe fondaient un hôpital [2] au confluent des deux rivières. C'est sur l'emplacement de cet antique hospice (le premier peut-être des Gaules) [3], qu'on a construit dans les temps modernes [4] celui dont nous admirons aujourd'hui la magnificence. Les malheurs du sixième siècle, les pélerins et les voyageurs sans fortune, les enfans abandonnés, les soldats blessés et sans secours, mais surtout la guerre de Childebert

[1] Opuscule d'un anonyme sur l'Église de Lyon.

[2] Dans l'année 548 ou 549.

[3] *Voyez* les lettres-patentes sous forme d'édits qui terminent ce livre.

[4] Dans le siècle dernier. *Voyez* la sixième partie de cet ouvrage.

contre Amalaric, ont donné lieu à la fondation de ce brillant asyle des pauvres. Les longs portiques, les voûtes majestueuses, les dômes[1] qui s'élèvent avec orgueil au dessus de toute la ville, les salles bien aérées, la jolie chapelle n'existaient pas alors; mais la beauté du site était la même: comme aujourd'hui un grand fleuve, en baignant les murs de cet asyle, devait par sa rapidité purifier l'air environnant. La position du territoire au milieu de quatre grandes provinces dont toutes les routes aboutissaient sur le pont du Rhône, dut sans doute beaucoup influer sur le choix de ce bel emplacement. Seulement on regrette que les alluvions, en exhaussant le lit de la rivière, aient en quelque sorte enterré l'édifice de la bienfaisance.

Voici comment il fut fondé. La jeune sœur du roi des Francs avait épousé le chef des Visigoths. Aussi zélée catholique que son époux était arien féroce, cette princesse était fort maltraitée à cause de sa religion. Elle envoya secrétement à Childebert, par une personne dévouée, un mouchoir teint de son sang, avec une lettre où elle énumérait tous les traitemens affreux qu'Amalaric lui faisait endurer. Childebert se détermina à passer avec une armée en Septimanie ou Languedoc, pour venger sa sœur. Les rois barbares étaient

[1] On reproche au grand de n'être point assez élancé. Nous reviendrons plus tard à l'architecture de ce célèbre monument.

très contens d'avoir un motif pour se battre ou pour faire des conquêtes : les maires du palais ne les avaient pas encore rendus souverains fainéans. Il franchit les Pyrénées, et vainquit Amalaric, qui fut tué par ses sujets.

A son retour, il séjourna dans la ville de Lyon durant plusieurs mois. Il fit élever un grand nombre de monumens pieux : les églises, les recluseries, les monastères reçurent des biens immenses[1]. Sacerdos encourageait ses prodigalités; il profita même de l'influence qu'il avait sur l'esprit du roi pour faire assurer l'épiscopat, après sa mort, à Nizier son neveu, malgré les élections populaires[2]. On croit qu'il a beaucoup contribué à faire construire le grand hôpital. Une bonne action doit être notée avec soin au milieu des intrigues qui déshonoraient le clergé à cette époque.

[1] Sur la grande façade de l'Hôtel-Dieu, on a représenté sa statue gigantesque une bourse à la main; c'était très bien; on aurait dû seulement le faire avec plus de noblesse et plus de génie. La statue de la reine, surtout dans sa partie supérieure, est généralement estimée. (Voyez notre *Histoire de Lyon dans les temps modernes*.)

[2] La liberté des élections subsista long-temps après l'établissement légal de la foi chrétienne, et les sujets de Rome jouissaient dans l'Église du privilége qu'ils avaient perdu dans la république, de choisir les magistrats auxquels ils s'engageaient d'obéir. Aussitôt après la mort d'un évêque, le métropolitain donnait à l'un de ses suffragans la commission d'administrer le diocèse vacant, et de préparer dans un temps limité la future élection. Le droit de suffrage appartenait au clergé inférieur, qui était à portée de reconnaître le mérite des candidats, aux sénateurs ou nobles de la ville, à tous ceux qui avaient un rang ou une propriété, et enfin à tout le corps du peuple qui accourait en foule, au jour de la cérémonie, de l'extrémité du diocèse.

Le nouvel édifice ordonné par le roi Childebert était déja élevé sur la rive droite du Rhône, à côté du pont de bois qui faisait communiquer avec la partie méridionale de ses états, lorsque ce roi franc, pour rendre son institution de charité à jamais durable, la fit autoriser, sanctifier d'une manière solennelle. Il assembla un concile où les évêques se rendirent avec le plus grand appareil; car, au milieu de l'abrutissement général, les cérémonies religieuses étaient magnifiques; les ténèbres de la barbarie faisaient ressortir leur éclat. Ce que les dévastations arrachaient au clergé, la superstition des souverains le rendait au centuple, et l'Église ne cessait de s'enrichir au milieu de la désolation universelle.

Le concile fut présidé par Sacerdos, évêque de Lyon. Au quinzième canon, on lit ces paroles: « Pour ce qui regarde l'hôpital [1] que le très pieux « roi Childebert et sa femme Ultrogothe ont bâti « dans la ville de Lyon, dont nous avons confir- « mé à leur demande l'établissement et les sta-

[1] On trouve dans le canon du concile d'Orléans le mot *xenodochium*, terme qui, pris à la lettre et dans son véritable sens, ne signifie autre chose qu'une maison ou un hôpital destiné à recevoir les étrangers et les pélerins. Mais on voit bien qu'il est pris ici par les pères du concile dans une signification beaucoup plus étendue, puisque dans leur canon ils insistent si particulièrement sur le soin des malades. L'hôpital fondé par Childebert était, dans la première institution, une maison destinée à soulager généralement toute sorte de misères dans la personne des malades, des pélerins, des pauvres, des vieillards, des infirmes et des orphelins. Tel était à peu près le magnifique édifice qu'on éleva dans ce même temps pour les malades et pour les pauvres, dans la ville de

« tuts, il nous a paru bon d'ordonner, par une « autorité stable et permanente, que l'évêque de « l'église de Lyon, dans aucun temps et à ja- « mais, ne puisse détourner ou approprier à son « église aucune des aumônes que les rois ou les « autres fidèles ont faites ou pourront faire à cet « hôpital; que les autorités administratives aient « soin, dans la vue des récompenses éternelles, « de substituer en cas de mort, en ceux qui sont « préposés pour le maintien et l'exercice des « fonctions de cet hôpital, des gens droits et crai- « gnant Dieu, afin que les réglemens qui ont été « établis pour tout ce qui concerne la réception « des étrangers, le nombre des malades et les se- « cours qui leur sont prodigués, demeurent pour « toujours inviolables; que si quelqu'un essayait « de s'opposer à la présente constitution, de « troubler l'ordre observé dans cet asyle des mal- « heureux, ou d'en soustraire les revenus, qu'il « soit frappé d'un anathème irrévocable, et re- « gardé comme le meurtrier des pauvres. »

L'administration de l'hôpital fut laissée d'abord à l'archevêque Sacerdos et à ses successeurs; ils choisirent des personnes laïques pour l'adminis-

Constantinople. L'empereur Justinien, ami et allié de Childebert, auquel il céda la Provence en toute propriété, fit construire ou plutôt rebâtit et fonda magnifiquement le *xenodochium* ou *basilias* dans la ville impériale, à la même époque où Childebert fondait notre hôpital dans les Gaules. Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*. — Procopius, lib. I *de Ædificiis Justiniani imp.*

trer; cette forme d'administration a duré pendant plus de six siècles. Des religieux de l'ordre de Cîteaux succédèrent[1] à ces administrateurs laïques, et ce fut surtout la grande réputation de cet ordre naissant qui engagea l'archevêque Jean de Bellemain à faire ce changement, qui détruisait les anciens usages. Pierre de Savoie, aussi archevêque, donna la direction de l'hospice à l'abbé et aux religieux de Haute-Combe. Ceux-ci furent remplacés par les religieux de La Chassagne, qui administrèrent l'Hôtel-Dieu pendant un siècle au moins. Mais les pestes, les épidémies, le grand nombre de malades, malgré les autres hospices supplémentaires, rendaient ce fardeau tous les jours plus pesant; les dépenses dépassaient chaque année les revenus; une telle direction était au dessus des forces de simples religieux : ils se déchargèrent d'abord d'une partie de l'administration[2], et l'abandonnèrent ensuite tout-à-fait[3] aux conseillers échevins de la ville. Ces magistrats gouvernèrent avec le plus grand soin, pendant cent ans, ce refuge de toutes les misères; mais leurs occupations municipales, chaque année plus compliquées, les forcèrent[4] à choisir des substituts, en se réservant néanmoins le titre et l'autorité de recteurs primitifs. Voici les

[1] Dans l'année 1182.
[2] Dans l'année 1335.
[3] Dans l'année 1486.
[4] En 1583; selon d'autres, en 1585.

détails de cette mutation, que nous trouvons dans les archives : « Parce qu'il survient ordinairement « et à toute heure une si grande multitude et « affluence d'affaires aux consuls échevins de cette « ville de Lyon, que malaisément voire quasi « leur est-il impossible d'y pouvoir vaquer ; ce « par même moyen avoir l'œil et pourvoir à celles « de l'hôpital du pont du Rhône, comme il se- « rait requis et nécessaire pour le profit dudit « Hôtel-Dieu, bien et soulagement des pauvres « d'icelui : aurait été avisé qu'il serait bon et « expédient de choisir, nommer et créer pour « l'avenir six notables, tant bourgeois que mar- « chands de ladite ville ; lesquels, sous l'autorité « du consulat, auraient l'œil en particulier sur « les affaires dudit hôpital ; et pour ce seraient à « l'avenir élus et choisis par le consulat, à la fête « de Saint-Thomas ; laquelle élection serait néan- « moins faite en sorte qu'il en demeurât toujours « trois des vieux pour instruire les nouveaux ve- « nus. Tellement que lesdits recteurs demeure- « ront en charge deux ans entiers. »

Observons en passant que ce mode d'élection des administrateurs du grand hospice fait honte à notre siècle des lumières. Jadis ce que nous appelons conseil municipal était élu par le peuple lyonnais ; ce conseil nommait les pères des pauvres : tout se passait dans la cité sans influence étrangère ; c'était une famille qui ne manquait que des lumières qui font le bonheur. Aujour-

d'hui le gouvernement envahit tout dans l'administration de notre hôpital : par son université, il est maître de l'instruction médicale, qui pourrait y être beaucoup plus utile à cause des grandes ressources scientifiques qu'offre l'Hôtel-Dieu ; par son conseil des bâtimens et ses influences ministérielles, il entrave des ventes qui auraient enrichi l'hospice pour long-temps, il suspend des travaux très utiles; enfin il sanctionne et perpétue une espèce d'aristocratie administrative, que les membres choisissent eux-mêmes pour se remplacer : ce n'est pas ainsi que l'on détruit les abus.

Le nombre des recteurs choisis par le consulat fut porté jusqu'à quatorze. Ils avaient pour présidens un des officiers de la cour des monnaies de Lyon, et un des plus habiles avocats ; le reste du bureau était composé d'un ancien échevin, d'un négociant, qui faisait les fonctions de trésorier, et de dix bourgeois ou marchands choisis parmi les plus distingués. Bientôt les secours prodigués aux pauvres, aux malades, aux voyageurs infortunés, devinrent si considérables et si généreusement accordés, que les revenus de l'hôpital, qui étaient immenses comme de nos jours, furent insuffisans. L'Hôtel-Dieu subsista moins par ses propres deniers que par la libéralité admirable des citoyens lyonnais, et par les grandes avances que faisaient les recteurs en entrant en fonction. Cependant les épidémies se multiplièrent telle-

ment, qu'on fut obligé, à différentes époques, d'établir d'autres hospices dans la ville et dans les faubourgs environnans, que des soins mieux entendus de salubrité publique ont rendus plus tard inutiles. Outre l'établissement de l'œuvre de l'Aumône ou de la Charité [1], qui avait pour unique but l'abolition de la mendicité dans la ville, on construisit l'hôpital des Deux - Amans, ainsi appelé parce qu'il était situé près du monument qui portait ce nom; on éleva aussi les hospices de Saint-Alban, de Sainte-Catherine, de Saint-George, du Port-Chalamont; un ancien hôpital du faubourg Saint-Irénée, qui avait brûlé du temps de saint Louis, fut réparé. On retira les enfans orphelins dans l'hôpital de La Chana, situé près du château de Pierre-Scise, et les filles orphelines dans l'hôpital Sainte-Catherine, près de la maison des Carmes des Terreaux.

Mais le grand hôpital resta toujours l'asyle principal de toutes les misères, et eut toujours une grande réputation sous le rapport de la belle situation de l'édifice, de la sagesse de son administration, et de l'habileté des médecins qui visitaient les malades ; de là plusieurs témoignages flatteurs de nos souverains en faveur de cet établissement. Voici des lettres patentes en forme d'édits [2], « portant confirmation des anciens privi-

[1] Nous ferons plus tard l'histoire de la Charité.

[2] De l'année 1729.

« léges du grand hôpital et Hôtel-Dieu de la ville « de Lyon ». Elles donnent une idée parfaite de tous les genres de services que cette grande maison hospitalière a rendus à l'humanité, services qui mériteront un examen plus approfondi quand nous parlerons de l'architecture de l'Hôtel-Dieu, et que nous ferons l'Histoire de Lyon dans les temps modernes. « Le roi voulant bien manifester au public les raisons spéciales qu'il a de « confirmer et d'augmenter les anciens droits et « priviléges de l'hôpital général ou grand hôpi- « tal de Notre-Dame-de-Pitié du pont du Rhône « de sa bonne ville de Lyon, appelé Hôtel-Dieu, « fondé par les rois ses prédécesseurs, et le plus « ancien des hôpitaux de France, apporte pour « motif de ses bienfaits et de ses priviléges, les « faits suivans, dont il a été pleinement informé: « que cet hôpital a fourni dans tous les temps des « secours efficaces aux soldats blessés des armées « d'Italie et de Catalogne; qu'il a été reconnu « qu'on y avait reçu pendant les dernières guerres « près de vingt-cinq mille soldats malades; qu'on « y reçoit non seulement les pauvres malades de « nos provinces, mais encore les pauvres de toutes « les nations du monde; que toute sorte d'enfans « exposés trouvent dans cette maison un asyle « assuré; que les avantages infinis que retire le « public d'un si célèbre hôpital, avaient obligé le « feu roi, de glorieuse mémoire, en s'en décla- « rant le conservateur et le protecteur, de le con-

« firmer par ses lettres patentes[1] dans tous ses « anciens priviléges, et de lui en attribuer en- « core de nouveaux proportionnés à ses besoins; « que cette maison, qui ne subsiste depuis long- « temps que par les grosses avances des adminis- « trateurs, dépense depuis cinq ou six ans, chaque « année, près de deux cent mille livres au delà « de ses revenus. »

[1] Du mois de décembre 1698.



SOMMAIRE DU SEPTIÈME LIVRE.

Suite de l'histoire de Lyon dans le sixième siècle. Situation physique et morale de cette cité à la même époque. Fléaux nombreux qui en diminuèrent la population. Mort de Childebert. Caractère de Gontran, un de ses successeurs, et roi de Bourgogne. Nizier, évêque de Lyon, profite des pieuses largesses de Gontran pour adoucir les maux causés par les barbares. Irruptions des Lombards dans la Bourgogne; leurs suites déplorables. Commencemens de la féodalité. Concile de Lyon pour punir les crimes des deux prélats Salone et Sagittaire. Mort de Nizier et calomnies de son successeur Priscus. Corruption du clergé et des leudes; ignorance et férocité du peuple. Gontran fait élever son courtisan Éthérius sur le siége épiscopal de Lyon. Après la mort de Gontran, Brunehault règne dans l'Austrasie et la Bourgogne. Intrigues de sa cour; méchanceté de cette reine; opinions diverses sur son caractère. Histoire tragique de Didier, évêque de Vienne, assassiné par Arige, évêque de Lyon. Fondations pieuses d'Arige et de Brunehault. Saint Ennemond occupe bientôt après le siége épiscopal de Lyon. Anarchie à cette époque. Ennemond est massacré sur le bord de la Saône. Invasion désastreuse des Sarasins. Résumé de l'histoire de Lyon jusqu'à Leydrade et Charlemagne.

LIVRE SEPTIÈME.

Les établissemens de bienfaisance du roi Childebert et de son épouse Ultrogothe dans la ville de Lyon, prospérèrent jusqu'à l'invasion des Sarasins ; mais plusieurs circonstances déplorables montrèrent bientôt qu'ils étaient insuffisans. Durant cette époque de barbarie, les fléaux du ciel s'unissaient très souvent à la férocité des leudes et des souverains pour détruire les populations. La lutte meurtrière des rois, des grands et du clergé, les guerres civiles, les irruptions fréquentes des Huns et des Lombards, les épidémies[1], la peste, les inondations, faisaient de nos contrées un séjour de calamités et de misères. Jamais l'espèce humaine ne fut plus corrompue ; jamais la terre ne fut dévastée par plus de maux à la fois : l'ignorance régnait en souveraine, et les passions des hommes étaient ses ministres. La religion, seule dépositaire alors de la morale et des lumières, aurait pu cicatriser les plaies du peuple ; elle n'était qu'un prétexte d'ambitions

[1] Ce fut dans ce siècle que la petite-vérole commença à exercer ses ravages.

mondaines, d'envahissemens politiques et de cruautés inouïes. Grégoire de Tours, contemporain de ces malheurs, en a tracé le tableau. Ses ouvrages serviront de guides dans cette partie hideuse de notre histoire.

« Il parut alors dans les Gaules un grand pro-
« dige au fort de l'Écluse, situé sur une mon-
« tagne, au bord du Rhône. Cette montagne fit
« entendre pendant près de soixante jours je ne
« sais quel mugissement. Tout-à-coup elle se sé-
« para d'une autre dont elle était voisine, et se
« précipita dans le fleuve avec les hommes, les
« églises, les richesses et les maisons qu'elle por-
« tait. Les eaux sortirent de leur lit et rebrous-
« sèrent. Le fleuve inonda la partie supérieure
« de son cours, renversa, engloutit ce qui se
« trouvait sur son passage. Les flots amoncelés
« se précipitant de nouveau, surprirent inopiné-
« ment, comme ils l'avaient fait plus haut, les
« habitans du pays situé le long de la rivière, les
« noyèrent, renversèrent leurs maisons, empor-
« tèrent les hameaux et tout ce qui se trouvait sur
« la rive, bouleversant, ravageant tout par une
« inondation violente et subite. La peste survenant
« ensuite, il y eut une telle mortalité sur le peuple,
« qu'il est impossible de compter les multitudes
« qui périrent. Lyon, Bourg, Châlons et Dijon fu-
« rent entièrement dépeuplés par cette épidémie[1]. »

[1] Grégoire de Tours, *Hist. des Francs*.

La ville de Lyon occupait alors toute la rive droite de la Saône, depuis le rocher de Pierre-Scise jusqu'à l'église de Sainte-Eulalie. Un bourg séparé de la cité principale, avait remplacé les anciennes constructions romaines sur le territoire du confluent; des remparts défendaient la ville proprement dite [1]. Mais les arts ayant entièrement disparu au milieu des ténèbres de la barbarie, les habitans, aussi abrutis que des sauvages, construisaient leurs huttes avec si peu de précaution, que les fréquentes inondations du Rhône et de la Saône les renversaient chaque année. Il faut que cet accident causé par le voisinage de deux grandes rivières, soit survenu très souvent; car les restes d'édifices romains [2], les premières chapelles du christianisme et plusieurs ogives de basilique du moyen âge, sont enfouis à douze ou quinze pieds au dessous de la surface actuelle du sol. Il est vrai que dans le siècle dont

[1] « La cinquième année du roi Childebert, neveu de Gontran (en « 580), le Rhône qui se joint à la Saône, au grand dommage des « peuples, sortit de ses rivages, et renversa une partie des murs de la « ville de Lyon. » Grégoire de Tours, *Hist. des Francs*.

[2] Dans le courant du mois de septembre de cette année (1829), en faisant des fouilles pour fonder une nouvelle chapelle latérale de l'église d'Ainai, on a trouvé, à une profondeur de huit ou dix pieds, un pavé en mosaïque d'un fini parfait : il donne une idée de l'emplacement des portiques et de l'autel d'Auguste. Ce pavé, assez bien conservé dans ses angles, mais excessivement usé à son centre, était sans doute placé dans quelque vestibule du temple, et devant quelque statue qu'on adorait très souvent. Nous reviendrons sur ces découvertes et sur les changemens opérés depuis peu dans l'église d'Ainai.

nous traçons l'histoire, les églises, les monastères, les murailles de la ville, les maisons des particuliers furent plusieurs fois renversés, et l'on reconstruisait toujours sur les débris, sans se donner la peine d'en profiter.

La mort termina les jours de Childebert[1] au milieu des tristes fléaux dont nous venons de parler; Lyon a conservé avec reconnaissance dans quelques monumens[2] la mémoire de ce souverain. Son règne avait duré quarante ans, chose assez remarquable dans un temps de guerres et d'assassinats. Quoique faible et barbare comme le plus grand nombre des princes de cette époque, il avait donné des exemples assez nombreux de bienfaisance, de désintéressement et même de grandes vertus. Ces exemples ne furent point suivis. Les leudes, qu'on appelait fidèles quoique les souverains eussent continuellement à se plaindre de leurs trahisons, se rappelèrent seulement la facilité de Childebert à donner des fiefs[3]. Le clergé ne se ressouvint que de son ardeur à fonder les monastères et à gorger d'or les prélats. Ses recherches un peu rigoureuses contre les Gaulois qui adoraient encore dans les forêts les

[1] En 558.

[2] Nous avons déja parlé de la statue de Childebert placée au dessus du grand portail de la façade de l'Hôtel-Dieu, sur le quai du Rhône. Cette statue est un peu digne d'un roi barbare.

[3] Ici le mot *fief* est synonyme de *bénéfice*; les véritables fiefs n'existèrent qu'à dater de Charles-Martel.

idoles grossières du paganisme, rendirent les évêques persécuteurs, et donnèrent une très grande influence au pontife de Rome; car les moines de nos contrées, consultés souvent sur les dogmes de la religion, étaient presque tous romains, et seuls ils savaient lire.

Clotaire, qui succéda à Childebert et réunit sous son sceptre toutes les parties de la monarchie française, fut bientôt lui-même remplacé par ses propres enfans[1].

Au nombre de ceux-ci, Gontran nous intéresse par dessus tous. Après le partage de la France, il se trouva maître absolu de la Bourgogne, dont Lyon était la ville principale. Ce roi, suivant la chronique de Frédégaire, gouverna avec bonheur, pendant une longue série d'années, les régions fertiles qui composaient son royaume. « Il était plein de bonté, se montrant partout « avec les évêques comme un évêque, en très « bonne intelligence avec les leudes, faisant aux « pauvres d'abondantes aumônes, régnant enfin « avec tant de sagesse, que toutes les nations « voisines chantaient ses louanges. » Seulement il fut pusillanime et faible, jusqu'à laisser commettre les plus grands crimes; sa belle-sœur, qu'il fit mourir de désespoir dans un couvent, après l'avoir dépouillée; plusieurs servantes qu'il choisit pour femmes; des leudes, dont il ordonna la

[1] En 562.

mort secrétement, ont bien prouvé que « le bon « roi Gontran[1] » était débauché, perfide et cruel. Ces fautes royales ne l'ont point empêché d'être le premier roi de France canonisé, parce que les portes du ciel s'ouvrent toujours aux souverains qui donnent de beaux domaines à l'Église.

Le roi Gontran prodiguait en effet ses trésors à tous ceux qui pouvaient disposer en sa faveur des clés du paradis. L'évêque de Lyon profita largement de cette pieuse crédulité. Quoique le souverain bourguignon eût choisi pour capitale la ville de Châlons-sur-Saône, il résidait très souvent dans la cité lyonnaise, soit parce qu'il aimait sa position charmante et pouvait s'y livrer paisiblement à ses débauches, soit parce que Lyon était plus éloigné de Paris, séjour ordinaire de meurtres, d'empoisonnemens qui faisaient frissonner son cœur. Apprenant un jour que Frédégonde voulait le poignarder, il se réfugia dans une église et adressa au peuple, du haut de la chaire évangélique, un discours que l'histoire a conservé. L'évêque de Lyon, qui calmait ses terreurs, s'appelait Nizier. Il était oncle maternel de Grégoire de Tours, et avait succédé à Sacerdos, dont nous avons déja parlé. Profitant des largesses de Gontran, Nizier s'appliquait avec activité à construire des églises dans tous les bourgs de son diocèse, à réparer les maisons, à ense-

[1] Expressions dont se servent les moines historiens.

mencer les champs, à replanter les vignes que les Vandales avaient arrachées [1].

On apprend par une inscription trouvée sur le sépulcre de ce prélat dans le treizième siècle, que la simplicité de Nizier et sa modestie le firent regarder de quelques-uns comme un esprit pesant et rempli de faiblesse ; mais que d'un autre côté, quand il remplissait les fonctions épiscopales, il méprisait la haine des grands et ne craignait que Dieu : aussi l'huile de la lampe qu'on allumait chaque jour sur son tombeau [2], rendait, du temps de Grégoire de Tours, la lumière aux yeux des aveugles, chassait les démons du corps des possédés, redonnait la vigueur aux membres paralysés, et exerçait une grande puissance sur toute sorte de maladies. Si l'huile produisait ces miracles, que devaient produire les reliques!

Quoi qu'il en soit de ces prodiges, qui ne doivent point entrer dans une histoire purement humaine, Nizier occupa le siége de Lyon au milieu de circonstances malheureuses. Sa charité, jointe à celle de Gontran, soulagea la misère du peuple; la basilique qui porte son nom lui fut consacrée pour rappeler à la postérité ses nombreux bienfaits. De son temps, les maux s'ac-

[1] Grégoire de Tours, et *Collection des historiens français*.

[2] Saint Nizier mourut en 573, dans la soixantième année de son âge ; son corps fut enseveli dans la basilique des Apôtres, qui fut depuis consacrée sous son nom.

crurent encore par l'irruption de nouveaux barbares.

C'était l'époque des invasions lombardes. On sait que l'eunuque Narsès, pour se venger des mépris de Sophie, femme de l'empereur Justin, avait appelé en Italie les Lombards, peuple scandinave qui s'était établi depuis quelque temps sur les rives du Danube[1]. Alboin, leur roi, conquit rapidement une grande partie de la péninsule; il y fonda un empire qui prospéra jusqu'au règne de Charlemagne. Le voisinage des Lombards amena bientôt la guerre entre leurs ducs et les Francs de nos contrées. Alboin mourut. Ses successeurs abolirent la royauté[2], et un gouvernement de trente ducs la remplaça : c'était un commencement de féodalité. Ces ducs, peu contens de leurs riches domaines dans les belles campagnes de la Lombardie, envahirent tout-à-coup le royaume de Bourgogne, dévastèrent Lyon et les bourgs d'alentour, ruinèrent les églises, renversèrent de fond en comble les couvens d'Ainai et de Saint-Pierre, défirent l'armée de Gontran, commandée par Amatus, patrice d'Arles, et remportèrent en Italie un immense butin[3].

L'évêque Nizier chercha à réparer les maux qu'ils avaient causés, maux d'autant plus terribles

[1] *Biographie universelle*, article GONTRAN.
[2] En 570.
[3] En 572.

qu'ils pouvaient amener des révolutions difficiles à faire cesser. Les grands avaient montré par leur oligarchie qu'ils étaient plus redoutables aux souverains que les masses populaires, parce qu'ils avaient pour nuire une puissance bien plus formidable. Les ducs lombards venaient de donner aux leudes francs un exemple que ceux-ci ne tardèrent pas à suivre, en se rendant indépendans, en se fortifiant dans leurs châteaux, en pillant les malheureux habitans des cités, en accablant les serfs de mille fardeaux, en faisant enfin de leur manoir un repaire de brigands et de voleurs.

Il y eut même à Lyon un concile [1], auquel Nizier présida, pour mettre des bornes le plus tôt possible à ces désordres effrayans. C'était le second concile un peu remarquable de notre cité. Il fut convoqué pour déposer Salone et Sagittaire, accusés de plusieurs forfaits par la voix publique. Tous les grands de la cour bourguignone se rendirent à cette assemblée. Des ornemens sans goût, l'or prodigué avec profusion, une magnificence véritablement barbare, brillaient au milieu de cette solennité religieuse et politique. On remarquait les hommes privilégiés de cette époque, les leudes, les grands domestiques de la cour, les majordomes ou maires du palais; les ducs, qui commandaient les armées; les patrices, qui remplissaient très souvent la même fonction [2]; les

[1] La même année que l'invasion des Lombards.

[2] Ils étaient plus souvent les premiers magistrats de la cité.

comtes, qui rendaient la justice dans les hameaux ; les comtes de l'écurie, nommés plus tard connétables. A la suite de ces grands officiers, on voyait autour du prince un cortége nombreux d'écuyers, de référendaires, de camériers ou chambellans, d'austrusions, de commensaux. Les évêques surtout étalaient un luxe incompatible avec leurs fonctions : ils avaient à leur suite un grand nombre de serviteurs et des chevaux richement harnachés.

Les crimes que l'on reprochait à Salone et à Sagittaire, étaient d'autant plus horribles, que ces deux seigneurs, élèves de saint Nizier, remplissaient les fonctions épiscopales, l'un à Gap, et l'autre à Embrun. D'abord ils avaient traité le roi Gontran avec le plus grand mépris ; ils avaient eu l'insolence de lui adresser des reproches, en disant « que ce prince, plus timide que le daim, « avait ôté à Agricola, homme franc et coura- « geux, la dignité de patrice, pour la donner à « un leude arrogant, à Celse, homme, il est vrai, « de haute taille, large des épaules, robuste du « poignet, superbe dans ses paroles, prompt dans « la réplique, mais perfide à cause de ses sorcel- « leries et de ses profondes connaissances dans « les lois, et saisi d'une telle avidité de s'enrichir, « qu'il s'emparait souvent des propriétés des « églises, et les réunissait à ses domaines [1]. »

[1] Tous ces faits sont rapportés sans ordre dans Grégoire de Tours.

On accusait de plus Salone et Sagittaire d'avoir répété à qui voulait l'entendre, « que Gontran « avait violé d'une manière infame la sainteté et « les bienséances du mariage ; que, semblable au « tyran Chilpéric, à ce monstre, véritable Néron « des Francs, qui s'était déshonoré en épousant « sa servante Frédégonde, le roi de Bourgogne « n'avait pas seulement épousé une esclave in- « digne, mais la servante d'un duc; que par con- « séquent ses enfans étaient incapables de lui « succéder; que son frère royal Sigebert avait « certainement montré une sagesse bien supé- « rieure à la conduite des deux autres souverains, « en envoyant au roi d'Espagne [1] des ambassa- « deurs chargés de beaucoup de présens pour « demander en mariage Brunehault, fille du prince « Athanagilde, princesse très accomplie, de ma- « nières élégantes, belle de figure, honnête et « décente en ses mœurs, de bons conseils et d'a- « gréable conversation, qui n'avait point fait de « difficulté d'embrasser la religion catholique, « quoiqu'elle eût été soumise à la loi arienne « pendant son enfance. »

Les plus forts griefs qui pesaient sur la tête des coupables étaient les suivans : « Les deux pré- « lats s'étaient signalés par une expédition de vé- « ritables brigands contre Victor, évêque des « Tricastins. Pendant que ce dernier donnait une

[1] En 566, six ans avant le concile.

« fête, et qu'au milieu de la gaité des convives, « il avait éloigné ses gardes, Sagittaire et Salone « s'étaient jetés brusquement sur la maison de « Victor, pourfendant de leurs armes tous les « pauvres chrétiens qu'ils rencontraient, frap- « pant les serviteurs de l'évêque, déchirant leurs « vêtemens, enlevant les vases et les ornemens « préparés pour le festin. Ensuite, pendant l'in- « vasion des Lombards, ils s'étaient montrés à « la guerre non munis du signe céleste de la « Croix, mais armés comme des guerriers, le « casque en tête et la cuirasse sur le dos. Ils « avaient encore versé le sang humain sans pitié « avec les mains qui touchaient le corps du Sei- « gneur. Après quoi, dans leur diocèse, ils avaient « passé à table presque toutes les nuits, man- « geant de gros quartiers de viande, buvant jus- « qu'à l'ivresse, excitant les clercs qui revenaient « de matines à vider aussi des cruches de vin. Au « milieu de ces orgies nocturnes, ils s'occupaient « de toute autre chose que de Dieu et des offices « de l'église. Ils ne quittaient la table qu'aux ap- « proches du jour pour se rendre dans un lit « somptueux : là, ensevelis dans les bras de la « fainéantise et du sommeil, ils restaient jusqu'à « la troisième heure ; en même temps des femmes, « dont ils ne manquaient pas, souillaient la cou- « che épiscopale. Du lit ils passaient aux bains, « et des bains à la table; et leur journée s'écou- « lait ainsi au milieu des plaisirs honteux qu'ils

« cherchaient à justifier en calomniant leur sou-
« verain légitime. »

Toutes ces accusations ne furent pas sans effet. Après le concile de Lyon, qui condamna les coupables, Gontran, irrité de l'audace des deux prélats, aurait voulu leur faire subir le supplice assez fréquent dans ce siècle féroce, de les promener sur un char rempli de ronces et d'épines. Il se contenta de les dépouiller de leurs biens, de leurs esclaves, de leurs chevaux, et les exila dans un monastère où ils furent gardés à vue [1].

Mais peu de temps après, les enfans du roi Gontran étant tombés malades à Lyon, on lui persuada que ce malheur était l'effet de la condamnation injuste qu'il avait fait prononcer contre ces évêques. Le roi pusillanime, effrayé par cet avis, ordonna qu'on leur rendît promptement la liberté. Il n'en perdit pas moins ses deux fils. Alors il envoya en toute hâte vers son neveu Childebert, lui mandant avec instance qu'il désirait le voir. Childebert vint avec ses grands jusqu'au Pont-de-Pierre, dans les Vosges, près de Neufchâteau. Là, ils se saluèrent mutuellement, s'embrassèrent, et le roi Gontran dit : « Beau ne-

[1] Leur conduite scandaleuse et des excès dans tous les genres firent condamner à la dégradation Salone et Sagittaire dans un autre concile tenu en 579 à Châlons. Ils menèrent long-temps une vie vagabonde ; on ignore la fin de Salone, mais on sait que son frère Sagittaire, après avoir combattu dans l'armée de Gundovalde et au siége de la cité des Couvennes, se rendit, et, contre la foi promise, fut décapité.

« veu, il est arrivé à cause de mes péchés que je « suis demeuré sans enfans : je prie donc que « mon neveu devienne mon fils »; et le plaçant sur son siége, il lui remit tout son royaume, disant : « Qu'un même bouclier nous protége ! « qu'une même lance nous défende ! S'il me vient « des fils, je ne te regarderai pas moins comme « un d'entre eux, en sorte que vous conserviez « les uns pour les autres cette amitié que je te « promets aujourd'hui en présence de Dieu. »

Après tous ces événemens, l'évêque Nizier mourut à Lyon au milieu de son troupeau. Son ennemi caché, Priscus, vingt-huitième évêque de Lyon, lui succéda. Il dut son élévation à la faveur et aux bons offices du roi Gontran, qui, de la ville de Châlons où il était de retour, dirigeait toutes les affaires civiles et ecclésiastiques de la cité lyonnaise. Il plaçait avec empressement ses amis intimes sur les siéges épiscopaux, pour se rendre le Ciel propice, pour avoir plus de messes et plus de prières dans l'intérêt de son ame royale. Cependant, par un scandale qui aurait dû faire frémir le superstitieux Bourguignon, et qui excita vivement le courroux de Grégoire de Tours, Priscus était marié. « Son épouse Susanne lui faisait « de fréquentes visites dans le palais épiscopal. « Au milieu des sociétés mondaines, elle se ré- « pandait en invectives contre la mémoire de « l'évêque Nizier. La justice divine, irritée de « cette conduite affreuse, exerça bientôt sa ven-

« geance : le démon saisit la femme abominable,
« et la força de parcourir toute la ville, les che-
« veux épars, confessant pour ami du Christ le
« saint prélat qu'elle avait outragé. L'évêque son
« mari fut pris d'une fièvre quarte et d'un grand
« tremblement. Lorsque la fièvre l'eut quitté, il
« demeura comme stupide. Un diacre corrompu
« par ses conseils, étant monté dans le même
« temps sur le toit de la maison qu'habitait Nizier,
« dit : Je te rends grace, Jésus-Christ, de ce que
« tu m'as permis de pouvoir fouler ce toit après la
« mort du très détestable Nicet[1]. Au moment où
« ces paroles sortaient de sa bouche impie, la
« force manqua à ses pieds, il tomba et fut
« écrasé. »

Cette chronique, tirée des ouvrages[2] de Grégoire de Tours, a sans doute empêché de canoniser Priscus comme tous ses prédécesseurs. Nous ne le trouvons pas sur le calendrier lyonnais, ni dans les grandes litanies de notre Église.

Cette corruption du clergé de Lyon était une conséquence des mœurs et des usages barbares de l'époque où régnait Gontran. Malgré leur conduite scandaleuse, les prélats se donnaient sans pudeur les titres de saints, de vraiment saints, de seigneurs saints, que les légendes ont pieusement conservés, au risque de faire honorer des

[1] *Nicetius*, dont nous avons fait *Nizier*.
[2] *Histoire des Francs*.

scélérats par les fidèles. Plus le clergé était corrompu, plus il était avide de titres fastueux pour cacher ses souillures. La faiblesse et les crimes des souverains faisaient la force et la puissance des prêtres; et il en sera toujours ainsi tant que ces derniers oublieront que leurs fonctions n'ont rien de terrestre. Les souverains, pour se faire pardonner leurs vices honteux, pour s'assurer dans une autre vie un bonheur éternel, donnaient aux églises et aux monastères la plus grande partie des biens mal acquis; ils fournissaient par là aux clercs, aux moines, aux prélats, les richesses nécessaires pour assouvir de viles passions. Les leudes imitaient le clergé; et, par une conséquence naturelle, par une gradation morale qu'on observe toujours, les serfs et les hommes libres étaient pires que des brutes. Au milieu de cette dégradation de l'espèce humaine, les faibles digues élevées par la raison contre le débordement général de tant de crimes, étaient renversées; on aurait dit que l'homme, malgré le beau présent que lui avait fait la Divinité, en lui donnant le christianisme, s'était lui-même dépouillé de son intelligence. « Dans les villes de Gaules, « dit Grégoire de Tours, on ne cultive plus les « lettres ni les arts libéraux; toutes les sciences, « tous les genres d'instruction déclinent et dépé- « rissent. Le malheureux temps que celui où nous « vivons! L'amour de l'étude s'éteint de plus « en plus; bientôt il n'existera point d'hommes

« qui puissent transmettre à la postérité les évé-
« nemens les plus mémorables. »

Des prélats d'une morale sévère auraient pu lutter contre la barbarie, mais on vient de voir par l'histoire de Priscus à quels hommes on confiait dans notre ville la prédication de l'Évangile. Priscus ne se donna pas même la peine d'empêcher un épouvantable sacrilége dans le bourg principal de la cité. Un certain Eulalius [1], d'origine gauloise, comte d'Auvergne, fort déréglé dans ses mœurs comme tous les leudes, enleva une jeune religieuse de l'abbaye de Saint-Pierre à Lyon ; ses concubines, jalouses, firent à la jeune fille une opération cruelle qui la rendait impropre à recevoir les caresses des hommes [2].

De tels désordres se multipliaient tous les jours, parce que les évêchés, surtout ceux des villes un peu considérables, comme Lyon, étant riches et donnant un grand pouvoir, les favoris des rois féroces et des reines perverties quittaient les places d'une cour où la vie et la fortune étaient sans cesse exposées, pour entrer dans la prélature. Après la maladie et la mort de Priscus, un autre leude de la cour bourguignone le remplaça sur le siége épiscopal de Lyon. On l'appelait Éthérius. Les historiens ecclésiastiques disent qu'il fut élu par le concours unanime du bas

[1] Grégoire de Tours, *Histoire des Francs.*

[2] Ibidem. — Dulaure, *Histoire de Paris.*

clergé et du peuple; mais il est certain que les pieuses largesses du prince contribuèrent beaucoup à sa nomination. Éthérius vivait auprès de ce faible roi de Bourgogne, et il en était si considéré, que Gontran, suivant une vieille chronique, lui ouvrait les secrets les plus cachés de son cœur; il n'entreprenait rien sans le consulter. Le pape Grégoire, qu'on appelle le Grand, profita de cette influence d'Éthérius pour engager ce prélat, par des lettres que nous possédons encore, à obtenir de Gontran toute sorte de secours pour les missionnaires de la Grande-Bretagne, dirigés par le célèbre Augustin [1]. Au milieu de l'ignorance universelle de l'Occident, la cour de Rome avait seule quelque génie; elle s'en servait à merveille pour faire des conquêtes.

Éthérius fut consacré évêque de Lyon à la fin du sixième siècle [2], comme on peut le voir par l'assemblée des prélats dont parlent tous les historiens [3], et qui se tint à Châlons, dans le palais de Gontran, la même année [4]. Elle fut convoquée pour punir la rebellion de Chrodielde et de quelques autres religieuses du monastère de Sainte-Radegonde, qui avaient fait de leur couvent un séjour de débauches : véritables bacchantes, elles avaient été sur le point d'arracher tous les mem-

[1] Encore appelé Augustin le Missionnaire.

[2] En 589.

[3] *Voyez* surtout Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*.

[4] En 589.

bres de leur abbesse. A son retour de ce concile, Éthérius vit arriver à Lyon Austregille, autre leude de la cour de Châlons, que l'élévation et la tranquillité du prélat lyonnais avaient séduit. Éthérius le nomma abbé de la basilique de Saint-Nizier, en attendant la vacance de quelque siége opulent. Les abbés canoniques des églises n'étaient point assujettis, comme les supérieurs de monastère, à des règles très rigides; ce qui convenait à Austregille.

La mort de Gontran qui arriva bientôt après[1], ne fit qu'augmenter la barbarie et la corruption des sujets de Bourgogne. Ce prince, au milieu de ses nombreux défauts, dont la faiblesse de caractère était le principal, avait au moins quelques bonnes qualités : souvent il gémissait sur les scandales du clergé, plus souvent encore il plaignait le peuple et maudissait les leudes. La gaité et une familiarité assez aimable régnaient dans ses festins. Frédégonde, dans plusieurs circonstances, chercha à le faire empoisonner; mais après avoir toujours échoué, elle finit par mépriser Gontran, qui n'était point à craindre; ce qui fait l'éloge de sa bonhomie. Il était superstitieux comme tous les princes de son temps; il consultait les vieilles pythonisses des Francs, ou cherchait l'avenir dans les livres sacrés, ce qui était beaucoup plus catholique. Il racontait un jour à Grégoire

[1] En 593.

de Tours que la mort de Chilpéric lui avait été annoncée dans un rêve, et qu'il avait vu ce tyran, époux de Frédégonde, tomber dans une marmite bouillante.

Après la mort de Gontran, Brunehault, tutrice de ses propres petits-fils, neveux du roi bourguignon, hérita de ses beaux domaines. Elle régna dans nos contrées. La ville de Lyon fut témoin des intrigues sanglantes de cette furie. Née avec de brillantes qualités, elle devint criminelle par ambition et par vengeance. Semblables à deux monstres vomis par les enfers, sa rivale et elle couvrirent de ruines et de sang toutes les Gaules. Frédégonde, plus profondément scélérate, succomba la première; mais son trépas n'arrêta point Brunehault : l'habitude du crime lui rendait les intrigues de cour et la guerre nécessaires; ne pouvant lutter contre les rois, elle voulut humilier, anéantir les grands. On connaît la catastrophe qui mit fin à ses projets.

Pendant qu'elle dominait en souveraine sur l'Austrasie et sur la Bourgogne, Arige, qu'on nomme aussi Arridius, un de ses favoris, fut élu par le peuple et par la reine évêque de Lyon. « Ce que nous savons d'Arige et de Brunehault « par un grand nombre d'historiens [1], mais sur-

[1] Voici tous les auteurs que l'on peut consulter sur l'épouvantable assassinat que nous allons raconter : 1° On lit dans la *Chronique* de Frédégaire, que la huitième année du règne de Théodoric ou Thierri, petit-fils de Brunehault, c'est-à-dire l'an 603, Didier de Vienne fut dé-

« tout par Frédégaire, par le moine Aimoin, et « par l'auteur de la *Vie de saint Romaric*, est si « peu conforme et même tellement contradictoire « avec la tradition de l'Église de Lyon, que les « actions de ce prélat et de cette reine sont de- « venues de vrais problèmes bien difficiles à ré-

posé dans un concile tenu à Châlons, à l'instigation d'Arridius, évêque de Lyon, et de la reine Brunehault, et qu'il fut envoyé dans une île. 2° On lit dans un autre endroit de la même chronique, que la douzième année du règne de Théodoric, c'est-à-dire en 607, ce prince envoya Arridius en Espagne, pour demander en mariage la princesse Ermamberge, que le roi des Goths lui accorda à condition que Théodoric n'entreprendrait pas de le dépouiller de son royaume. Cette même année 607, Théodoric, par les perfides conseils d'Arridius, et à la persuasion de son aïeule Brunehault, tira Didier de son exil, et le fit lapider. Frédégaire, qui raconte toutes ces circonstances atroces, était presque contemporain, il mérite peut-être quelque confiance. 3° On voit dans la *Vie de saint Romaric* ou Romarin, que ce saint s'étant un jour adressé à Arridius pour le supplier de prier la reine, avec qui il était en grande familiarité, de lui faire rendre les biens dont il avait été dépouillé par les malheurs de la guerre, Arridius le rebuta, et que le saint s'étant jeté à ses genoux pour le supplier avec plus d'instance, l'évêque de Lyon eut la brutalité de lui donner un coup de pied sur le visage. Toutes ces circonstances ne prouvent pas la sainteté d'Arridius; il est vrai qu'on lui attribue la construction de Sainte-Croix, à côté de l'église de Saint-Jean, et l'on prétend qu'il répara celle de Saint-Just. C'est là sans doute ce qui l'a fait canoniser. 4° Les faits que nous rapportons sont aussi racontés dans *les Actes de la vie du saint martyr Didier*, né à Autun, et successeur, vers l'an 596, à Vérus, archevêque de Vienne, actes composés par Adon, aussi archevêque de Vienne quelques années plus tard, et qui devait être très bien instruit de ce triste événement. Ces actes sont insérés par Canisius, dans le tome VI des *Lectiones antiquæ*. 5° Enfin l'abbé Velly (*Histoire de France*, tome I, pag. 202, édit. in-12) justifie Brunehault d'avoir eu part à l'exil et à la mort du saint prélat; il prouve que saint Didier fut exilé sur la dénonciation d'Arridius, pour s'être appliqué à l'étude des lettres profanes, contre le prescrit des canons de l'Église.

« soudre. On voit d'un côté un courtisan dont la « reine est le seul dieu qu'il encense, qui, dépo« sant tout sentiment de religion et d'humanité « pour flatter la passion d'une princesse, se prête « de sang-froid et sans remords aux plus hor« ribles et aux plus lâches machinations, pour « perdre les gens respectables du royaume. D'un « autre côté, c'est un prélat dont la mémoire a « mérité le culte de la postérité, qui est invoqué « dans les grandes litanies de l'Église de Lyon, « reconnu pour saint par une tradition déja an« cienne dans le treizième siècle, lorsque Guil« laume de Valence, archevêque de Vienne, fit à « la prière des chanoines de l'église de Saint-Just, « la reconnaissance des reliques qui y étaient ré« vérées [1]. Au milieu de tant de contradictions, je « me contenterai d'exposer les faits de part et « d'autre, et de laisser à chacun la liberté d'en « porter le jugement qui lui paraîtra le plus con« venable [2]. »

Tant que Brunehault eut à se venger des humiliations que lui avait fait subir sa rivale, elle chercha à séduire les leudes puissans du royaume par toute sorte de moyens. Elle était femme très insinuante et surtout ferme dans ses projets; quoique ses attraits, si vantés par Grégoire de Tours, fussent déja flétris, elle s'en servait avec

[1] *Voyez* le deuxième livre de ce second volume.

[2] Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon.* — Poullin de Lumina, *Histoire de l'Eglise de Lyon.*

adresse ; le nombre de ses favoris était considérable. Elle excusait ses crimes par la nécessité d'immoler ses ennemis sur le tombeau d'une sœur chérie que Frédégonde avait assassinée. Elle faisait pardonner les désastres d'une guerre continuelle entre parens, en s'occupant de travaux utiles, en construisant des édifices publics, en réparant les grandes routes : on lui doit en effet la restauration d'une très grande partie des voies romaines dont nous avons parlé, et les débris portent encore son nom ; on croit même qu'elle fit construire une chaussée le long du Rhône aux portes septentrionales de Lyon, et que les voûtes que l'on y remarque en sont des restes évidens. Elle fonda en même temps plusieurs hôpitaux, plusieurs monastères et plusieurs églises. Par ces entreprises diverses, elle mérita les éloges de ceux qui n'observaient point ses mœurs de trop près. C'est ainsi que Grégoire de Tours porta aux nues les charmes de la belle reine brune, son esprit, son caractère insinuant, et sa brillante conversation. Le pape lui témoigna par des lettres flatteuses toute sa reconnaissance : en secourant les missionnaires de la Grande-Bretagne, en les aidant de son or et de ses discours, elle avait contribué à faire entrer dans le sein de l'Église les Anglo-Saxons encore païens ; il est même étonnant que le pape n'en ait pas fait une sainte[1].

[1] « Brunehault, dit Bossuet, livrée à Clotaire II, fut immolée à l'ambi-

Mais il existait à Vienne, tout près de Lyon, un prélat resté pur et vertueux au milieu de la corruption universelle. Son enthousiasme religieux, sa piété véritable, son intolérance pour les vices de la cour, ses homélies virulentes dans son diocèse, faisaient beaucoup de bruit. On le nommait Didier. Arige, prélat très vindicatif, le détestait secrétement; comme courtisan et favori de Brunehault, il avait une grande influence sur l'esprit de cette reine. Il résolut de nuire à l'archevêque, plein de franchise, qui excitait sa jalousie. Didier, ou Désidérius comme on l'appelle dans les anciennes chroniques, ne tarda point à lui offrir une occasion favorable pour le perdre; il vint à Châlons, il blâma les courtisans, il s'attira par cette hardiesse la colère de l'impérieuse et vindicative Brunehault : « Et toi, reine, lui dit-« il en particulier, crois-tu être comme l'Agneau « sans tache? jette les yeux sur ta conscience, et « tu y verras le sang de dix princes assassinés. » Puis il la reprit publiquement de ses désordres.

Brunehault était alors très âgée; mais elle se rappelait qu'elle avait joui d'une beauté éclatante et d'un esprit très supérieur à la barbarie de son siècle; son cœur seul était aussi féroce que les hommes qui l'entouraient. Adon, dans ses lettres à l'église de Vienne, s'exprime ainsi:

« tion de ce prince ; sa mémoire fut déchirée, et sa vertu, tant louée « par le pape saint Grégoire, a peine encore à se défendre. »

« Brunehault, femme d'une incomparable lubri-« cité, n'avait pas de honte de se prostituer « comme une louve à tous les jeunes-gens de sa « cour. » Elle n'écouta donc les remontrances de Didier qu'avec le plus grand courroux.

Alors, suivant les Actes du martyre de ce saint, « il prêche, tonne, gourmande, tout cela en pu-« blic. Bien loin de ramener la princesse perver-« tie à une conduite plus régulière, il s'attire une « haine implacable. Brunehault, par les conseils « d'Arige, exile Didier dans le couvent de l'île « Barbe[1]. » Pour le retenir dans cette solitude et préparer sa perte avec toutes les apparences de justice, Brunehault rend complices de son crime plusieurs membres du clergé qu'elle avait su corrompre par ses largesses et par des fondations pieuses. Didier fut solennellement déposé dans une assemblée de prélats tenue à Châlons-sur-Saône, la troisième année du septième siècle.

La consternation se répandit dans Vienne; les fidèles de cette ville se soulevèrent, et firent replacer momentanément leur évêque à la tête de son diocèse. L'inflexibilité de Didier attira bientôt de nouvelles vengeances. Il fut cette fois accusé de plusieurs forfaits énormes dans un second concile de Châlons. Arige lui reprocha avec hypocrisie d'étudier les lettres profanes et d'aimer la poésie des anciens. Deux lettres, toutes rem-

[1] Chorier, *Histoire du Dauphiné*.

plies de remontrances paternelles du pape Grégoire, prouvaient cette accusation; car la cour de Rome semblait déja adopter l'ignorance des peuples pour base de sa politique. Ainsi, pendant que Brunehault semait la corruption autour d'elle, cherchait à séduire par les restes d'une beauté flétrie et par les charmes de son esprit, pendant qu'elle couvrait son royaume d'assassinats et élevait ses enfans à l'école du meurtre, on faisait un crime au prélat viennois de ses occupations les plus innocentes! et un évêque de Lyon vendait son ministère à la vengeance!

Didier fut condamné, déposé, remis en la garde des comtes Belton, Gasifroy et Éphane, agens sanguinaires des impiétés de Brunehault. Ils le conduisirent jusque sur le territoire de la province lyonnaise, et le massacrèrent près de la rivière de Chalarone; « mais, disent les Actes, les « miracles nombreux opérés sur son tombeau et « proclamés par le peuple, prouvèrent la scélé-« ratesse de ses accusateurs. Le hameau où il fut « lapidé porte encore son nom, et une chapelle « lui est consacrée. »

Brunehault et Arige, pour calmer dans leur cœur les remords causés par tant de crimes, firent d'immenses présens aux moines d'Ainai. Il y avait trois siècles que saint Badulphe avait jeté les premiers fondemens de ce monastère, et il y en avait presque deux que la règle de Saint-Martin y florissait. C'est sans doute le motif qui dé-



termina la reine a en faire l'objet de ses largesses[1]. Les historiens ecclésiastiques ont rapporté avec admiration sa ferveur particulière pour saint Martin. Si le siècle de Brunehault n'était pas si barbare, et si, bientôt après, les Sarasins n'avaient pas tout détruit, tout bouleversé, on pourrait croire que la jolie petite église qui sert aujourd'hui de sacristie à Ainai, fut construite par ses ordres sous l'invocation de son patron favori. L'église qu'elle fit bâtir à Autun, et dans laquelle on porta les lambeaux déchirés et brûlés de cette reine après le supplice que lui firent subir les leudes irrités, est encore une preuve de son attachement pour saint Martin. Ce fut aussi dans la basilique de ce saint, jointe à celle d'Ainai, que Brunehault envoya les reliques de saint Pierre et de saint Paul, dont saint Grégoire lui avait fait présent.

Ces pratiques superstitieuses firent oublier pendant quelque temps les crimes de la reine et de son complice; et nous avons vu que plusieurs contemporains ne craignirent pas de les louer, ce qui contribua beaucoup à faire canoniser Arridius ou saint Arige, le principal assassin de Didier. Depuis cette canonisation, notre église primatiale a toujours élevé des autels au bienheureux Arige; elle l'a honoré dans ses anciennes litanies comme un de ses plus respectables pon-

[1] Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*.

tifes. Les prélats qui vinrent après lui fixèrent la célébration de sa fête au dixième jour du mois d'août[1]. Dès lors le nom d'Arige se trouva, malgré ses souillures, dans les fastes sacrés de la cathédrale; on le trouve dans le calendrier des missels et des bréviaires ; et même presque de son temps, parmi les différentes églises que le roi Clovis II unit à celles de l'île Barbe, il s'en trouve déja une dédiée, dans le septième siècle, sous le nom de saint Arige : Le Laboureur, dans ses *Mazures*, en rapporte la charte.

L'abbaye d'Ainai et cette charte ne sont pas les seuls monumens et les seules preuves qui rappellent le nom de cet évêque tristement remarquable : l'église de Sainte-Croix qui existait naguère tout près de la basilique de Saint-Jean, fut fondée par le même prélat au commencement du septième siècle, pour être le vestiaire de la cathédrale, qui portait alors le nom de Saint-Étienne. La basilique de Saint-Jean fut élevée pour en être le baptistère, suivant la coutume de ces temps reculés. Quand nous esquisserons le tableau des mœurs lyonnaises durant le siècle de Charlemagne, nous parlerons de ces trois églises, qui n'en formaient réellement qu'une; nous commencerons à présenter aux regards du lecteur des monumens qui sont encore debout, tels que la Manécanterie et ses dépendances. Les trois églises,

[1] Arige mourut le 10 août 611.

Sainte-Croix, Saint-Étienne et Saint-Jean, étaient desservies par un même chapitre; elles célébraient leur lithurgie en même temps et au même son de cloche. Le baptistère n'était d'abord qu'un très petit accessoire de l'église construite par Arige et de l'ancienne cathédrale; mais cette église de Saint-Jean-Baptiste, renversée et rétablie plusieurs fois, se releva toujours plus belle du milieu de ses ruines, et devint enfin l'église métropolitaine ou primatiale des Gaules [1].

Arige mourut quelque temps après la fondation de l'église de Sainte-Croix. L'anarchie qui régna dans toutes les petites principautés françaises après le supplice de Brunehault, lorsque les grands et les majordomes tinrent les rois en tutelle ou en firent des valets de l'aristocratie, ce chaos épouvantable ne nous permet pas de dissiper les ténèbres qui enveloppent l'histoire de Lyon à cette époque. On ne voit que des maires de palais, des ducs, des comtes, des supérieurs de couvent, et des prélats qui exercent partout une autorité arbitraire, tuent ou dépouillent à leur gré quiconque excite leur avidité et leur courroux. Le régime féodal commence à essayer ses armes contre le système monarchique. Les invasions des barbares du nord se sont ralenties, et les chefs des Francs commencent à se fortifier

[1] Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*. — *Archives de la ville* et *Manuscrit du père Menestrier*.

dans leurs manoirs. La royauté n'est plus qu'un titre avili dont les ambitieux dédaignent de se parer. « On ne saurait découvrir pendant un « grand nombre d'années ni souverain ni peuple, « aucune mesure de gouvernement et d'ordre pu- « blic, aucune combinaison de force nationale « pour résister à telle ou telle tyrannie. Un homme « puissant et hardi s'élevant à la mairie du pa- « lais, régnait sous le nom du roi ; aussitôt il « attaquait par lui-même ou par les siens tous « ceux qui ne s'unissaient pas à lui pour partager « ses rapines ; magistratures, propriétés territo- « riales, richesses mobilières, tout devenait sa « proie, et aucune loi, aucune force publique n'é- « tait capable de réprimer ses excès. Alors se « formait contre le despotisme effrené d'un seul, « une coalition de grands et d'évêques réclamant « leurs biens et celui des églises, redemandant « leurs priviléges. Parvenait-elle à le renverser, « un des coalisés prenait sa place, et, tyran bru- « tal à son tour, donnait lieu à une coalition « nouvelle qui amenait bientôt les mêmes résul- « tats. Tel est le vrai caractère de ces événemens « où des forces et des ambitions individuelles se « montrent seules, et qui ne nous laissent voir « aucune trace de combinaison politique ou d'in- « térêts nationaux[1]. »

[1] Guizot, *Préface* de l'*Histoire de Saint-Léger*, dans la collection des Mémoires sur l'histoire de France.

Ce fut au milieu de ces désordres affreux que saint Ennemond, trente-cinquième évêque lyonnais, fils du gouverneur de Lyon, fut élu par le peuple et par le clergé[1] sous le règne de Clovis, fils de Dagobert. Il signa, la même année de sa nomination, le diplome de Clovis le jeune en faveur de l'abbaye de Saint-Denys. A son retour de Paris, où il avait gémi sur toutes les intrigues des grands seigneurs, il reçut dans son diocèse, avec un bel appareil, Benoît Biscop et Wilfride, qui étaient partis d'Angleterre pour aller à Rome faire leur cour au pape, et raconter les triomphes brillans des missionnaires de la Grande-Bretagne[2]. Saint Ennemond répara ensuite le monastère de Saint-Pierre; aussi fut-il toujours fort révéré par les bénédictines de ce couvent. Il fit mettre des cloches sur le toit de l'église des Machabées, exemple qui fut suivi dans toutes les paroisses des environs.

[1] En 653.

[2] Voici l'opinion de Hume sur ces pélerinages : « Les Saxons ayant été « instruits de leur religion par des moines romains, le plus profond res- « pect pour le Saint-Siége fut un des préceptes qu'on leur inculqua, et « celui qu'ils regardaient comme le premier de tous. Les pélerinages à « Rome leur furent recommandés à titre d'actes de piété agréables à « Dieu. Non seulement les grands seigneurs et les dames de qualité en- « treprenaient cet ennuyeux voyage, mais les rois abdiquaient leur « couronne, et allaient chercher un passeport pour le ciel aux pieds du « souverain pontife. Des reliques nouvelles, continuellement expédiées « de cet inépuisable atelier de superstitions, et accréditées par les mi- « racles inventés dans les couvens, agissaient sur les esprits étonnés de « la multitude. »

Cependant ses vertus et le mépris qu'il manifesta avec trop de liberté contre les intrigues anarchiques de son temps, excitèrent la jalousie et le courroux des maires du palais. Son frère Dauphin, que Chorier croit être la souche des Dauphins viennois, et saint Ennemond, furent accusés de trahison contre le roi Clovis, en présence d'une assemblée solennelle qui se tint à Orléans, dans le faubourg Saint-Marceau[1]. Le roi épouvanté par la grandeur des accusations et par le nombre des accusateurs, qui cette fois laissaient les armes pour n'employer que la calomnie, condamna à mort Dauphin qui était présent. Il voulut qu'on amenât Ennemond pour confesser publiquement ses forfaits. Le prélat n'avait point quitté Lyon depuis son retour du concile de Paris; il s'occupait avec ardeur du soin de gouverner son troupeau; il cherchait à adoucir les maux nombreux qui accablaient les fidèles, lorsqu'il apprit l'exécution de son frère Dauphin et l'ordre que le roi avait donné de le conduire à Orléans. Moins courageux que plusieurs abbés qui faisaient de leurs monastères des forteresses contre les seigneurs, il songea d'abord à fuir. Ayant changé tout-à-coup de résolution, il revint dans la ville et se présenta lui-même aux satellites du roi que les courtisans avaient trompé. Il se mit en route avec eux; mais leurs chefs craignant qu'Ennemond ne

[1] En 655.

se justifiât, et que Clovis venant à découvrir son innocence et celle de son frère, ne voulût venger la mort de ce dernier, massacrèrent le vénérable prélat sur les bords de la Saône, au dessus de la ville dont il était évêque. Ici les pieuses légendes racontent un grand miracle :

« Son corps ayant été mis dans un bateau sur « la rivière près de laquelle le prélat avait été « massacré, ce bateau vint à Lyon sans être con- « duit par personne. Du rivage on voyait près « de lui deux lumières resplendissantes. Les clo- « ches par devant lesquelles il passait, sonnaient « d'elles-mêmes, sans doute par reconnaissance « pour leur inventeur, et célébraient ainsi à l'envi « les unes des autres ce voyage miraculeux. On « ajoute que le clergé de Lyon, averti de son ar- « rivée, alla au devant de lui en procession so- « lennelle ; mais chacun voulant honorer son « église de ce précieux dépôt, le corps resta im- « mobile au milieu des eaux. On fit alors venir « ses deux sœurs, Pétronille et Lucie, religieuses « du monastère de Saint-Pierre, accompagnées « de l'abbesse et des autres nonains : le corps du « saint témoigna sa joie par un tressaillement, et « fit connaître en allant à leur rencontre, qu'il « voulait être inhumé dans leur église[1]. » Nous avons parlé de l'authenticité des reliques de saint Ennemond dans le couvent des religieuses de

[1] Poullin de Lumina, *Histoire de l'Eglise de Lyon.*

Saint-Pierre, et des petites guerres d'intérêt que ces reliques causèrent entre les nonains et le chapitre de Saint-Nizier; nous n'y reviendrons pas.

Saint Genis succéda à saint Ennemond, et fut bientôt lui-même remplacé par saint Rambert. Ces prélats ont donné leurs noms à deux villages voisins de Lyon ; ils en ont sans doute fondé les chapelles. L'église de Saint-Rambert est encore très remarquable par son architecture Quelque temps après la mort de ces deux archevêques, les Sarasins d'Espagne, appelés d'abord par Eudes, duc d'Aquitaine, se jetèrent sur les provinces méridionales de la France. Profitant de l'anarchie causée d'un côté par l'ambition de Charles d'Austrasie, à qui il était réservé de les anéantir, et de l'autre par les brigandages des leudes, qui cherchaient tous à se rendre indépendans, ces Maures destructeurs soumirent le Languedoc, et s'emparèrent de Nîmes, d'Avignon, et de toutes les villes situées le long du Rhône. Ils prirent Lyon, le ruinèrent de fond en comble. Les restes des monumens romains disparurent pour toujours. On croit qu'alors les aqueducs furent entièrement renversés; et, par une erreur populaire assez remarquable, les arcades encore visibles dans les campagnes sont appelées depuis cette époque arcs ou aqueducs des Sarasins. Les édifices sacrés éprouvèrent surtout la fureur de ces barbares. Les églises des Machabées, de Saint-Irénée, de Saint-Nizier, de Saint-Paul, la triple

basilique de Saint-Étienne, furent démolies. Les monastères d'Ainai, de Saint-Pierre et de l'île Barbe furent renversés. Les moines et les religieuses se dispersèrent au milieu des montagnes et dans le fond des bois, ou furent tués dans leurs solitudes.

Cette épouvantable catastrophe était comme le cinquième acte d'une tragédie qui durait depuis plus d'un siècle. L'évêque de Lyon, Fulcoade, échappa au massacre général. Ce prélat vécut errant loin de sa patrie, et mourut[1] douze ans après l'entière destruction de Lyon par les Sarasins. Il n'eut point de successeur pendant long-temps. En effet, l'Église était alors abandonnée, parce qu'elle n'avait plus de trésors à offrir aux grands dignitaires ecclésiastiques. Charles Martel, si supérieur à son siècle par sa noble fierté qui lui fit dédaigner la couronne, et par son génie militaire qui put arracher la France aux Mahométans, s'était vu forcé de céder aux circonstances impérieuses qui le pressaient de tout côté : il avait besoin de soldats, et non de moines; pour former des guerriers, il fallait des récompenses. La faiblesse superstitieuse de ses prédécesseurs avait donné aux monastères et aux églises les deux tiers des propriétés foncières; les leudes possédaient le reste du territoire. Comme ces derniers étaient plus redoutables que les prélats dispersés,

[1] En 744.

Charles Martel dépouilla l'Église des trésors mondains qu'elle avait conquis. Le diocèse de Lyon devint un apanage de soldat.

Ce ne fut que vingt-deux ans après la bataille de Poitiers [1], lorsque le pape Étienne et le roi Pepin ou Pipin passèrent à Lyon pour aller en Italie, qu'on pensa à donner un évêque à cette malheureuse ville. Madulbert fut élu, et occupa le siége épiscopal de Lyon pendant fort peu de temps [2]. C'est tout ce qu'on sait sur ce prélat, les calamités du temps ayant enseveli ce qui se passa durant son épiscopat [3]. Adon, qui lui succéda, assista, avec douze autres évêques des Gaules, au concile de Rome assemblé par le pape Étienne III contre les iconoclastes, et pour y juger l'affaire de l'antipape Constantin. Il vécut jusqu'à la fin du huitième siècle. Après sa mort, le clergé et le peuple élurent unanimement Leydrade, que Charlemagne avait recommandé aux Lyonnais.

[1] En 754.

[2] Jusqu'en 769.

[3] Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, et Poullin de Lumina, *Histoire de l'Eglise de Lyon*.



SOMMAIRE DU HUITIÈME LIVRE.

Histoire de Lyon sous le règne de Charlemagne. Considérations générales sur ce règne. Le clergé lyonnais reparaît sur la scène politique. Leydrade, ami de Charlemagne, et son bibliothécaire. Trois emplois remarquables que lui confie l'empereur. Résultats brillans de son administration apostolique dans le diocèse de Lyon. Réparation des basiliques; nouvel établissement dans l'île Barbe; studieux solitaires; visites que leur fait Charlemagne. Portrait de ce prince. Institutions de Leydrade dans l'intérieur de la cité. Fondation d'une école de chantres. Institution du chapitre des chanoines; leurs prétentions à la plus haute noblesse. Dignitaires du chapitre. Autres soins de Leydrade pour rendre la religion puissante. Translation pompeuse de reliques. Leydrade assiste au testament de Charlemagne. Il fait ensuite élire Agobard à sa place, et se retire dans le monastère de Soissons.

LIVRE HUITIÈME.

Le règne de Charlemagne est très remarquable; il montre ce que peuvent les hommes de génie, lorsque la Providence les fait naître pour régénérer les nations. Les conquêtes de Charles étaient faciles : il avait pour les faire les soldats aguerris de Charles Martel et de Pepin. La lutte contre la barbarie offrait de plus grands obstacles : il eut le bon esprit de s'entourer de savans et de conseillers pleins de probité. Les arts, sous lui, furent en honneur; ils n'avaient besoin que d'être encouragés pour fleurir; Charlemagne construisit de beaux monumens, et paya de ses deniers la restauration d'un grand nombre de basiliques. Enfin, par ses soins, la religion et les mœurs prirent une face nouvelle; la littérature sacrée et profane suivit la destinée du royaume : elle devint momentanément aussi florissante sous le règne de ce grand prince, qu'elle l'avait été peu sous les règnes précédens; l'histoire de notre ville en fournit des preuves dignes d'être conservées.

Les hommes lettrés et philosophes, tels que le

diacre Pierre, originaire de Pise, le diacre breton Alcuin, Saxon, très érudit pour son siècle, habile dialecticien et surtout astronome célèbre, l'archevêque lyonnais Leydrade, Théodulphe, et plusieurs autres, que Charlemagne fit venir près de sa personne; les écoles publiques qu'il établit dans les églises cathédrales, dans les grandes abbayes, et en particulier dans la ville de Lyon, qui mérita dès lors le titre de mère et de nourrice de la philosophie; les ouvrages qu'il fit composer ou qu'il composa lui-même[1]; l'espèce d'académie qu'il institua dans son palais; les biens dont il combla tous les genres de talens: tels sont les moyens efficaces que cet empereur mit en œuvre pour bannir de son empire l'ignorance et la férocité[2].

Malheureusement, quelque grand que soit un souverain, il sacrifie toujours plus ou moins aux préjugés de son siècle, et aux exigences de ses

[1] Voltaire, dans son *Histoire générale*, et Gibbon, dans l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, d'après un passage d'Éginhard, prétendent que Charlemagne pouvait à peine signer son nom. Mably, Dubos et plusieurs autres ont expliqué différemment le mot *scribere*.

[2] *Annales* d'Éginhard. — *Vie de Charlemagne*, par Éginhard.— *Faits et gestes de Charlemagne*, par un moine son contemporain (dans la collection des Mémoires sur l'histoire de France). — Cinquième volume des *Historiens de France*. — Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XXXI, c. 28. — Voltaire, *Histoire générale*. — Robertson, *Histoire de Charles Quint* (introduction). — Gaillard, *Histoire de Charlemagne*, 4 vol. in-12, 1782. — *Codex Carol.*, epist., etc., etc.

courtisans. Charlemagne avait trouvé près de son trône deux puissances déja formidables : la féodalité avait grandi au milieu des guerres contre les Sarasins; le clergé, instruit par le malheur, était devenu rusé, hypocrite; les choses du ciel n'étaient rien pour lui, il ne soupirait qu'après les trésors de la terre. Charles, en consolidant l'autorité des seigneurs et la puissance des archevêques, prépara de nouveaux malheurs à ses sujets[1]. Il est triste de trouver dans ce prince le premier auteur légal de la dîme[2], et le premier fondateur des grands fiefs seigneuriaux[3]. Il est plus triste encore de le voir courber son front royal devant la tiare pour obtenir un titre à peu près inutile[4]. On conçoit facilement qu'un empereur qui fit de petites institutions minutieuses[5],

[1] On peut faire remonter à Charlemagne la domination de fait des archevêques sur les Lyonnais; elle ne fut en apparence légitime que deux siècles après (*Voyez* la fin de ce volume). Une chose assez remarquable, c'est que Charlemagne plaça tous ses bâtards dans l'ordre ecclésiastique : aussi la vision de Weltin, composée par un moine onze ans après la mort de Charlemagne, le montre dans le purgatoire, où un vautour lui déchire l'organe de ses criminels plaisirs, en respectant toutes les autres parties de son corps, emblême de ses vertus. (*Voyez* Gaillard.)

[2] Montesquieu, *Esprit des lois*. — Charlemagne enjoignit par ses lois le paiement de la dîme, parce que les démons avaient proclamé dans les airs que c'était pour ne l'avoir pas payée qu'on venait d'éprouver une disette de grains.

[3] Les romans de chevalerie sur les héros du règne de Charlemagne, montrent que la féodalité avait déja poussé de profondes racines.

[4] Napoléon voulut se faire sacrer comme lui par un pape; son empire n'a pas plus duré que celui de Charlemagne.

[5] Les lois de Charlemagne ne forment pas un systême complet de lé-

dut accorder beaucoup d'influence aux moines ; qu'un empereur qui employa une grande partie de sa vie à dompter et même à égorger[1] des barbares pour les faire entrer de force dans l'Église catholique, dut rendre les congrégations religieuses très puissantes. Ce chapitre de notre ouvrage va démontrer toutes ces vérités ; c'est en servant de preuves à l'histoire générale, que les histoires particulières deviendront indispensables[2].

Sous Charlemagne, le clergé lyonnais reparaît sur la scène politique, et ne la quitte point durant plusieurs siècles. Nous nous trouvons à la source de la théocratie. Ce fut en effet pendant ce règne remarquable que l'Église s'institua puissance temporelle, et donna des couronnes pour en recevoir une à son tour. Les évêques avaient

gislation ; mais une suite d'édits minutieux publiés, selon les besoins du moment, pour la correction des abus, la réforme des mœurs, l'économie de ses fermes, le soin de sa volaille, et même la vente de ses œufs.

[1] Charlemagne ne peut être justifié que par la barbarie des mœurs de son temps. Les Saxons, défendant courageusement leur indépendance, égorgèrent les Francs. « L'empereur se fit amener quatre mille cinq « cents de ceux qui, à sa persuasion, avaient commis un tel crime, et « les fit décapiter en un seul jour dans le lieu appelé Werden, sur le « fleuve de l'Aller. Après avoir exécuté cet acte de vengeance, il passa « l'hiver à Thionville, et y célébra, selon la coutume, les fêtes de Noel « et de Pâques. » ANNALES D'ÉGINHARD, année 782.

[2] « Les histoires particulières l'emportent sur les générales. Celles-ci « peuvent être curieuses ; plusieurs ne méritent qu'on s'en instruise, « que parce qu'il est honteux de les ignorer : on doit les lire, mais il « faut étudier les histoires particulières. » DUCLOS, *Préface* de l'*Histoire de Louis* XI.

jusque là assisté seulement aux nombreux conciles; du temps de Charlemagne, ils prirent part aux affaires de l'état : ils formèrent un des trois ordres ou plutôt des deux que le prince convoquait chaque année dans les assemblées du Champ de Mai. Si après sa mort le fils de l'empereur, Louis le Débonnaire, fut accusé et déposé par les évêques, à la tête desquels se trouvait le prélat lyonnais Agobard, il dut l'imputer à l'imprévoyance de son père. Les différentes fonctions dont l'archevêque Leydrade fut chargé, ses relations intimes avec Charlemagne, la riche bibliothèque qu'il transporta dans l'île Barbe, les frais considérables qu'il fit pour la réparation des édifices sacrés, donnent une idée de cette grande influence du clergé lyonnais à la fin du huitième et au commencement du neuvième siècle.

Il faut, dans nos temps modernes, étudier avec soin l'origine et les progrès du pouvoir théocratique, pour l'empêcher d'être désormais une cause de bouleversement des empires. Charlemagne se laissa éblouir par les lumières et la piété apparente de la cour de Rome; le grand royaume qu'il fonda disparut avec lui.

Leydrade, quarante-sixième évêque de Lyon, suivant les plus anciens catalogues, était né en Allemagne, dans la ville ou sur le territoire de Nuremberg, qu'on nommait le pays des Noriques. Il apporta en France une grande fortune que rehaussait un profond savoir. Charlemagne crut

trouver en lui un habile auxiliaire contre les mœurs féroces de ses sujets, dont il essayait la réforme. Il se l'attacha en l'appelant à sa cour. Là se trouvaient déja Alcuin, débarqué depuis peu d'Angleterre pour satisfaire les habitudes superstitieuses du prince par des observations astronomiques, et Théodulphe, venu d'Italie pour occuper le siége épiscopal d'Orléans. Le premier emploi de Leydrade fut celui de bibliothécaire de l'empereur, titre jusqu'alors inconnu, et qui devait l'être au milieu de l'ignorance universelle qui régnait dans l'Occident. Nous verrons bientôt que le prélat lyonnais[1] remplit avec zèle cette place honorable, et en conserva les titres pendant les quatorze années qu'il gouverna le diocèse de Lyon.

Le second emploi dont Charlemagne le chargea était plus éminent, et montrait toute la confiance que le souverain lui accordait : ce fut celui de *missus dominicus*, c'est-à-dire de commissaire royal ou impérial, fonction assez importante que la politique du prince avait créée pour donner à ses immenses possessions et à ses sujets barbares une sorte d'unité monarchique.

Leydrade partit pour la Gaule Narbonnaise, qui renfermait tout le pays fertile et agréable qui s'étend depuis Vienne inclusivement jusqu'aux

[1] Il ne l'était pas encore : Leydrade ne fut élu archevêque de Lyon qu'en 798.

Pyrénées. Les invasions musulmanes y avaient semé le désordre plus que partout ailleurs ; les comtes et les ducs y étaient devenus autant de petits despotes, et les officiers y faisaient, comme dans nos contrées, un commerce scandaleux des dignités ecclésiastiques ; quelques-uns même les donnaient pour dot à leurs enfans. L'ami de Leydrade, Théodulphe, était son collègue dans ce voyage ; car ces envoyés impériaux étaient toujours au nombre de deux, l'un évêque, et l'autre comte. Leur soin était de veiller sur les prélats qui profitaient des troubles pour réformer à leur manière la doctrine de l'Évangile, de mettre des bornes à la tyrannie des gouverneurs, de corriger les abus , d'écouter les plaintes, de terminer les querelles féodales, qui commençaient à être fréquentes, de renvoyer les délits trop graves au tribunal du souverain, et de lui rendre un compte exact des mœurs de chaque contrée.

Ces fonctions étaient honorables pour les évêques , mais elles les détournaient trop de leur ministère essentiel. C'était ouvrir une porte très vaste au despotisme sacerdotal : tel évêque qui jugeait un comte, devait plus tard juger son souverain ; tous les rois ne pouvaient avoir dans la suite le génie et la politique adroite de Charlemagne, et les évêques ne pouvaient posséder la piété sincère de Théodulphe ou de Leydrade. Cet homme respectable n'abusa point de son autorité ; il se fit aimer des peuples qu'il visita.

Théodulphe a laissé dans ses poésies des témoignages d'un vif attachement pour lui[1].

Leydrade, après son voyage dans la Gaule Narbonnaise, avait à peine commencé à Lyon ses travaux apostoliques, qu'il reçut de Charlemagne une mission aussi importante que la première. Elle était ordonnée par le pape, qui cherchait à fonder une sorte de monarchie universelle, et opérait dans l'Église la même révolution que le prince dans l'état. Il défendait l'unité de l'Église catholique. Quelques prélats avaient altéré les dogmes essentiels de la religion; plusieurs affectaient une véritable indépendance spirituelle, et commençaient à introduire la loi féodale jusque dans les statuts des couvens.

Un hérésiarque allait plus loin : il ressuscitait les erreurs de Nestorius, et attaquait la divinité de Jésus-Christ. Les Lyonnais, privés de temples pendant long-temps, adoptèrent sa doctrine; mais cette hérésie fit surtout de grands progrès dans les provinces méridionales. L'archevêque de Lyon fut chargé par l'empereur de se rendre sans délai du côté des Pyrénées, pour travailler à la conversion du chef des hérétiques. En traversant la Gaule Narbonnaise, il se lia d'une étroite amitié

1 Noricus hunc genuit; hunc tu, Lugdune, futurum
Pontificem speras, relligionis ope.
Arte cluit, sensuque viget, virtute redundat;
Cui vita ad superam transitus ista manet.
Hæserat hâc nobis Laydradus sorte sodalis,
Cederet ut magnus, hoc relevante, labor.
Jam, Lugdune, tuis celsis post terga relictis
Mœnibus, aggredimur causa quod optat iter.

avec le jeune diacre Florus, qui s'acquit bientôt après une grande réputation dans la première école des chantres de Lyon, que nous appelons aujourd'hui la Manécanterie[1]. Ils arrivèrent l'un et l'autre à Urgel, situé au milieu des Pyrénées et sur les confins de la province Narbonnaise, ville qui relevait par conséquent du métropolitain de Narbonne. Félix, évêque d'Urgel, Espagnol de naissance, prélat d'une imagination ardente et mobile, prêchait dans son diocèse que Jésus-Christ, revêtu des faiblesses de l'humanité, n'était pas proprement et véritablement fils de Dieu, qu'il ne l'était que d'une manière adoptive et nuncupative. Il employait tous les moyens pour répandre et accréditer cette erreur, et les peuples l'écoutaient avec enthousiasme : durant un long exil dans la ville de Lyon, on le verra, après plusieurs rétractations, renouveler ses disputes religieuses, et mériter les attaques du bouillant Agobard.

Cependant les premières démarches de Leydrade furent couronnées d'un plein succès. Félix vint à Ratisbonne pleurer sur ses erreurs au milieu d'un concile général; il partit de là pour Rome, et s'humilia devant le pape Adrien. Mais la mort de ce dernier plongea Félix dans de nouveaux excès. Trois cents évêques de France, d'Al-

[1] Il se lia aussi avec Agobard, qui devait jouer un rôle bien plus extraordinaire que Florus.

lemagne, d'Italie, furent aussitôt assemblés à Francfort, en présence de Charlemagne. Alcuin parla contre Félix et contre son complice Élipand, de Tolède : ils répliquèrent en hérétiques furieux et déclarés, ce qui fit prononcer anathème sur les deux impies. Leydrade, par son éloquence, détermina Félix à se rendre à Aix-la-Chapelle, dans le palais de l'empereur, pour y faire une rétractation sincère et définitive. Elle arriva trop tard. L'hérésiarque fut déposé et relégué, pour le reste de ses jours, dans la ville de Lyon[1].

Au milieu de toutes ces fatigues que nécessitaient les intérêts de l'Église en général, Leydrade n'oubliait point son diocèse. On trouve encore de nos jours des traces de sa vive sollicitude pour le temporel et le spirituel du clergé lyonnais.

Les résultats magnifiques de son administration démontrent qu'il était tout à la fois comte, gouverneur et prélat de la cité. Dès lors il est facile de débrouiller les antiques prétentions à la noblesse du chapitre de la cathédrale. Leydrade releva les temples; il restaura quelques monumens profanes, tels que les portiques, et le forum de Trajan, qui s'écroula quelques années plus tard; il soulagea toutes les misères avec une attention vraiment paternelle. Des commerçans accoururent de toute part pour peupler notre ville, si bien

[1] En 799.

située : les juifs, attirés en France par les dépenses fastueuses et les expéditions chevaleresques des guerriers de Charlemagne, construisirent tout un quartier dans la cité lyonnaise. Mais sous Leydrade, l'Église fut surtout privilégiée, et devint bientôt souveraine.

Il est vrai que lorsque l'archevêque rassembla les fidèles disséminés par les Sarasins, les basiliques sacrées étaient saccagées, démolies, les prêtres erraient çà et là; les séculiers, en s'emparant de leurs biens, avaient soumis chaque clerc à une rude pénitence : les malheurs venaient en quelque sorte de laver leurs souillures; ils faisaient oublier les largesses honteuses des superstitieux souverains. Aussi Leydrade fit tout pour le clergé[1] : « Vous m'avez recommandé, sei-« gneur, disait-il à Charlemagne, de travailler de « toutes mes forces au rétablissement de l'Église « de Lyon, dont vous avez bien voulu me con-« fier le soin, malgré mon peu de mérite. Vos « ordres sont exécutés. Voici l'emploi que j'ai « fait des biens dont vous avez ordonné qu'on

[1] *Voyez* pour plus de détails : la longue et célèbre lettre de Leydrade à Charlemagne ; la lettre d'Alcuin à l'Église de Lyon ; celle qu'il écrivit en particulier à l'archevêque Leydrade ; pour les autres affaires relatives à l'Église de Lyon : les lettres de Félix d'Urgel, et d'Élipand de Tolède ; celles qu'Alcuin écrivit aux deux hérésiarques ; la *Confession de foi* ou plutôt la rétractation de Félix ; les conciles de Ratisbonne, de Francfort, et d'Aix-la-Chapelle ; Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon ;* l'*Histoire générale des conciles*, et le grand recueil des *Historiens de France*.

« nous fit la restitution : j'ai trouvé à mon arri-
« vée que cette Église manquait, au dedans et au
« dehors, de beaucoup de choses nécessaires
« pour l'office divin et pour les lieux saints où
« on le célèbre; j'ai remédié à tout cela, avec
« l'aide de Dieu et votre royale munificence. »

Leydrade racheta en effet, avec les propres deniers de l'empereur, plusieurs domaines qui avaient appartenu aux monastères. Il obtint du même prince les terres dont les officiers de Charles Martel ne s'étaient pas emparés. Avec des revenus considérables, il se trouva bientôt dans la possibilité d'accomplir ses projets. Les intentions de ce prélat étaient louables, puisqu'elles avaient pour but d'éclairer et d'adoucir une populace encore féroce. Il fonda un chapitre, il institua une école de clercs, enfin il se rendit maître en quelque sorte de tout ce qui composait la cité.

D'abord il redonna à la religion chrétienne des temples dignes d'elle. Il embellit la Solitude de l'île Barbe de deux ou trois chapelles en marbre et d'un cloître superbe : ce fut alors sans doute que l'architecture gothique commença à s'accoupler avec l'architecture bizantine et la romaine; et l'on peut faire remonter jusque là plusieurs de nos monumens où les ogives et les voûtes à plein ceintre sont réunies. Leydrade agrandit aussi le territoire de l'île Barbe, en profitant des atterrissemens de la Saône. Il plaça dans le monastère





la seule grande bibliothèque qui existât alors dans toute la France. On y comptait plusieurs centaines de manuscrits précieux. Quatre-vingt-dix moines, à la tête desquels se trouvait Benoît d'Aniane, célèbre réformateur des ordres monastiques, augmentaient chaque jour le nombre des manuscrits, rédigeaient les premières chartes, et recueillaient les richesses précieuses de l'antiquité. Ces occupations intellectuelles des solitaires de l'île Barbe et de plusieurs autres religieux, en concentrant l'instruction dans leurs communautés, ont été sans doute l'origine de beaucoup d'erreurs, de beaucoup de chroniques mensongères, et d'une infinité de légendes pieuses dont l'historien doit se méfier sans cesse; mais il faut avouer que durant les siècles de barbarie qui ont suivi le règne de Charlemagne, ces hommes studieux ont soustrait à la destruction générale la plupart des classiques grecs et romains qui sont arrivés jusqu'à nous.

L'archevêque Leydrade allait très souvent se délasser de ses travaux apostoliques au milieu des moines qui lui devaient leur agréable Solitude. C'est là qu'il a composé plusieurs ouvrages dont il ne reste que des fragmens. Il fit un Traité sur le baptême, que l'empereur lui avait demandé. Charlemagne ayant lu cet ouvrage, trouva que l'auteur n'y avait pas assez expliqué les renonciations qui précèdent le sacrement; Leydrade augmenta son traité, et cette seconde partie pa-

raît plus travaillée que la première. On aime à voir ces rapports intimes, paisibles, scientifiques, entre le plus grand homme de son siècle et un prélat respectable de notre cité. Le successeur de Leydrade sera bien loin d'imiter sa conduite! Le Traité sur le baptême, assez remarquable pour le temps où il fut écrit, et que le père Mabillon a fait connaître dans le troisième volume de ses *Analectes*, ne se trouve point dans la *Bibliothèque des Pères*. Les autres fragmens qu'on y rencontre rappellent le goût de Leydrade pour les lettres: on y voit une épître de consolation à sa sœur, sa correspondance avec Charlemagne, et plusieurs témoignages par lesquels Théodulphe, Louis le Débonnaire, Alcuin, Adon, et l'auteur de la *Chronique de Verdun*, exaltent Leydrade comme un homme qui a fait honneur à son siècle par son savoir et sa piété.

Quoique ce prélat eût adopté la Solitude de l'île Barbe comme un séjour de prédilection, il ne négligeait point les autres établissemens religieux : la tradition raconte qu'il institua trente-deux nonains dans le monastère de Saint-Pierre, sous la conduite de l'abbesse Adalaise; mais l'île Barbe était l'asyle qu'il fréquentait le plus souvent. Charlemagne, dans ses voyages en Italie et dans ses expéditions contre les Sarasins d'Espagne, le visita plusieurs fois : la Solitude, ornée de tout ce que la nature peut produire de plus agréable et de plus pittoresque, eut pour lui tant

de charme, que l'on prétend qu'il voulait y finir ses jours.

Les moines n'ont pas manqué d'en faire un sujet d'illustration pour leur couvent. Ils donnent sur le prince, dans leurs chroniques, les mêmes détails qu'Éginhard : « Charles était gros, robuste, « et d'une taille élevée, mais bien proportionnée. « Il avait le sommet de la tête rond, les yeux « grands et vifs, le nez un peu long, les cheveux « beaux, la physionomie ouverte et gaie ; qu'il fût « assis ou debout, toute sa personne commandait « le respect et respirait la dignité ; bien qu'il eût « le cou gros et court, et le ventre proéminent, « la juste proportion du reste de ses membres « cachait ces défauts. Il marchait d'un pas ferme ; « tous les mouvemens de son corps présentaient « quelque chose de mâle ; sa voix, quoique per- « çante, paraissait trop grêle pour son corps. Il « s'adonnait assidument aux exercices du cheval « et de la chasse. Le costume ordinaire du roi « était celui de ses pères, l'habit des Francs : il « avait sur la peau une chemise et des hauts-de- « chausse de toile de lin ; par dessus était une « tunique serrée avec une ceinture de soie ; des « bandelettes entouraient ses jambes ; des san- « dales renfermaient ses pieds ; et l'hiver, un jus- « taucorps de peau de loutre lui garantissait la « poitrine et les épaules contre le froid. Toujours « il était couvert de la saie des Wénètes, et « portait une épée dont la poignée était d'or ou

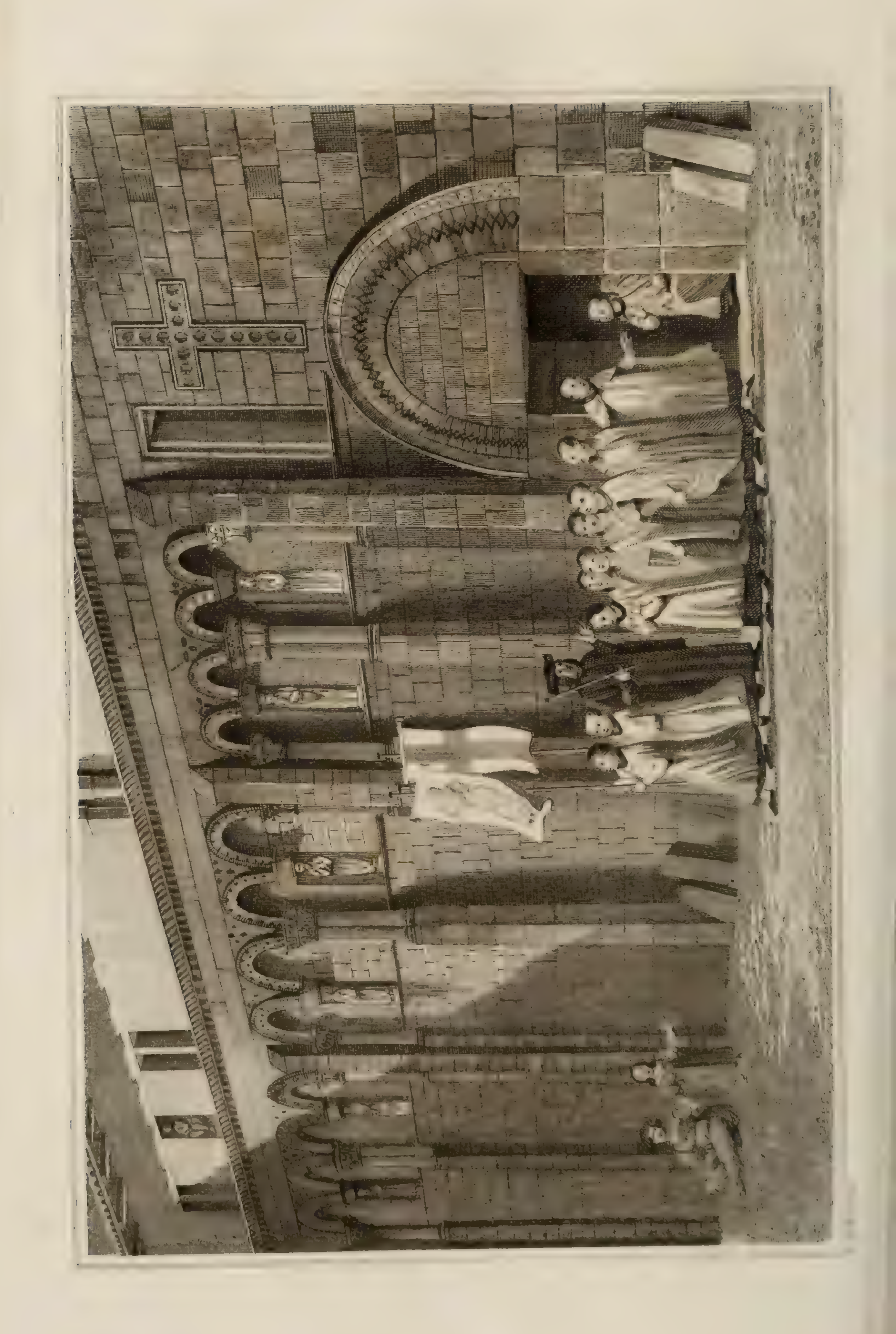
« d'argent ; quelquefois il en portait une enri-
« chie de pierreries, mais ce n'était jamais que
« les jours de très grande fête, ou quand il don-
« nait audience aux ambassadeurs des autres
« nations. »

Charlemagne put admirer les nombreux édifices que Leydrade faisait construire ou réparer dans l'intérieur de la ville; il encouragea de pareilles entreprises avec d'autant plus de générosité, qu'il avait montré par les embellissemens d'Aix-la-Chapelle, par la construction de la magnifique cathédrale de cette cité, son goût très vif pour ces sortes de monumens.

Avant de commencer tant de réparations, Leydrade s'était en effet assuré de la protection de l'empereur; il lui avait écrit : « Je travaille de
« toutes mes forces à réparer nos églises; j'ai cou-
« vert de nouveau et rétabli en partie les murs
« de la grande église dédiée à saint Jean; j'ai
« fait recouvrir celles de Saint-Nizier et de Sainte-
« Marie; j'ai réparé une des maisons épiscopales
« qui tombait en ruines; j'en ai bâti une autre
« avec une plate-forme et deux corps-de-logis
« pour vous y recevoir, si vous nous faites l'hon-
« neur de venir à Lyon; j'ai bâti un cloître pour
« les clercs, où ils logent tous ensemble. »

Mais réparer les monumens sacrés était une chose insuffisante : il fallait des institutions solides pour rendre le clergé puissant, et des cérémonies majestueuses pour imposer à la multi-





tude. Leydrade établit une école qui a possédé le monopole de l'instruction publique durant plusieurs siècles; il organisa dans la cathédrale un chapitre qui a joué un très grand rôle pendant les guerres des communes; enfin, par l'invention adroite et la translation pompeuse de plusieurs reliques, il donna beaucoup de lustre aux cérémonies de notre Église. Toutes ces choses sont d'autant plus dignes de notre attention, qu'elles ont eu des suites remarquables et qu'elles sont peu connues : il est surtout intéressant de les étudier depuis leur origine jusqu'à des siècles plus rapprochés de nous.

On vient de voir par la fin de la lettre qui précède, que Leydrade fit construire un cloître à côté de l'église de Saint-Étienne et de celle de Saint-Jean. On peut regarder la Manécanterie comme une partie de cet édifice. Là fut établie la fameuse école des chantres, où l'on suivait l'ordre de la psalmodie suivant l'usage du palais de Charlemagne. De jeunes clercs, déja savans, avaient été réunis pour instruire les autres, pour lire les leçons de l'office, pour méditer et pénétrer le sens des livres divins. Florus fut mis à leur tête avec le titre de diacre. Il était du petit nombre de ceux qui entendaient déja en partie le sens spirituel de l'Évangile, et connaissaient celui des prophètes, des livres de Salomon, des psaumes de David, et du livre de Job. Ils écrivaient tous les livres dont l'Église de Lyon avait

besoin ; mais les séculiers ne savaient pas lire.

Dans les premiers temps, ces jeunes chantres, seules personnes instruites de la ville de Lyon, étaient sous la direction d'un précenteur ; celui-ci était le grand-maître des chants sacrés, qui composaient toute la science des gens d'église, et remplaçaient la musique, défendue depuis un temps immémorial dans notre cathédrale. Au précenteur ou grand-chantre appartenait aussi la correction de tous les clercs qui se trouvaient en faute au chœur, aux cérémonies religieuses, et au service divin. Il partageait cette fonction avec le custode ; car on voit au Muséum des Antiques une grande pierre sépulcrale, trouvée sur la montagne de Saint-Irénée, où est gravée l'effigie de Ponce de Veau [1], custode de Sainte-Croix et pénitencier de l'archevêque ; il est revêtu d'habits sacerdotaux, tenant un livre d'une main et une poignée de verges de l'autre, dans l'attitude de corriger un jeune prêtre agenouillé devant lui, action si méritoire qu'un ange encense le custode [2].

Après les siècles de barbarie, les grands-chantres réunissaient dans leurs attributions les priviléges de nos universités modernes : ils veillaient non seulement à l'instruction des clercs, mais encore à celle des laïques; ils avaient en toute

[1] Mort en 1352.

[2] On peut conclure de là que les jésuites n'ont pas le mérite de l'invention du fouet.

propriété la surveillance des écoles publiques de la ville, et la nomination des maîtres.

Le troisième concile de Latran [1] ordonna que dans chaque cathédrale on choisît un maître des écoles qui enseignât les pauvres étudians, ainsi que les autres. Le chapitre nomma à la même époque un scholastique, pour partager avec le grand-chantre le droit d'instituer dans la ville de Lyon des docteurs ès lois et des docteurs ès décrets. Au milieu du treizième siècle [2], le même chapitre fit défense à un archidiacre de Beaune d'enseigner les décrétales sans sa permission, « ayant le droit de temps immémorial, est-il « porté dans cet acte, de donner la permission « d'enseigner, et d'empêcher quiconque s'immisce « dans l'enseignement public sans son consente- « ment. » Par une autre sentence arbitrale [3], le droit et l'ordre d'institution des docteurs ès lois et ès décrets, furent réglés entre le chapitre et l'archevêque. Plus tard [4], le chapitre établit à Lyon un maître d'école, et fit faire défense de sa part, de celle du chantre et du scholastique de l'Église de Lyon, aux autorités de la commune, de troubler dans ses fonctions celui qu'ils venaient de choisir pour enseigner sans concurrence dans la ville. Une autre année [5], sur des difficultés sur-

[1] En 1175.

[2] En 1286.

[3] De l'année 1296.

[4] En 1396.

[5] En 1401.

venues entre le chantre et le scholastique, il fut reconnu et déclaré par le chapitre « que le scho-« lastique avait le droit de présenter au chantre « les maîtres d'école, pour les approuver et in-« staller s'il les juge capables. » Dans le même siècle[1], le grand-chantre changea tous les maîtres des écoles publiques de Lyon. A une époque plus rapprochée de nous[2], les échevins de la ville ayant établi des maîtres d'école sans la permission du chantre et du scholastique, ces derniers s'en plaignirent au chapitre. La ville n'en commença pas moins l'établissement des colléges. Elle plaça à la tête de son institution municipale un nómmé Jean Canape. Le chantre, Jean de Langeac, et Louis Christin, scholastique, lui suscitèrent une action en la sénéchaussée. Les échevins défendirent le nouveau mode d'instruction publique, et s'opposèrent à un monopole scandaleux qui ne convenait plus aux progrès des lumières ni à la liberté des discussions qui caractérisaient le seizième siècle. On ne voit pas dans les manuscrits et les archives d'où nous tirons tous ces détails, que cette affaire ait été poursuivie en parlement; mais il paraît certain que le clergé l'emporta, et qu'il n'y eut point d'arrêt définitif qui restreignît les droits du chantre, car, trente ans après, le chapitre commit le chantre pour

[1] En 1463.
[2] En 1528.

établir avec le vicaire général de l'archevêque un professeur du collége de la Trinité. Les jésuites reconnurent ce droit, et furent par conséquent tolérés [1], parce que l'Église pouvait les expulser, et qu'elle dominait par eux. Cette adroite société de Jésus se trouvant en procès avec le consulat de Lyon, avertit le chapitre pour qu'il pût conserver ses prérogatives. Enfin, d'après les remontrances faites par le doyen de l'Église de Lyon [2] sur un établissement nouveau qu'on voulait faire dans la maison d'un perpétuel, près de Saint-Pierre-le-Vieux, on fit appeler devant le chapitre, comme devant un conseil de l'université, le maître Girard, recteur principal du collége projeté : il vint et se soumit au chapitre en promettant de faire « ce que ses hauts seigneurs jugeraient à « propos. »

On voit que l'Église de Lyon est restée maîtresse de l'intelligence des Lyonnais, durant près de mille ans. Ses grandes richesses appuyaient cette force morale; de là sa puissance redoutable pendant une longue série de siècles. L'épiscopat de Leydrade la vit naître, le dix-huitième siècle la vit mourir.

Mais une autre institution de Leydrade, qui eut des résultats politiques d'une bien plus haute importance, fut celle du chapitre de la cathédrale;

[1] En 1571.
[2] En 1580.

les guerres de la commune le démontreront dans la troisième partie de cet ouvrage. Du temps de Charlemagne, l'église de Saint-Jean n'était pas encore primatiale; cette superbe basilique n'existait point comme nous la voyons de nos jours; elle n'avait que le titre modeste de baptistère. Le siége métropolitain, transféré de l'église des Apôtres dans celle des Machabées, fut placé pour la seconde fois par Leydrade dans l'église de Saint-Étienne, qu'il avait ornée d'une manière splendide.

Ce temple saint, aujourd'hui démoli, passait pour le plus ancien édifice sacré de Lyon après les trois églises dont nous avons parlé dans le deuxième livre de ce volume. On a vu que saint Albin en était regardé comme le fondateur. Ce ne fut qu'au onzième siècle que l'église de Saint-Étienne perdit son titre de métropolitaine, et devint une simple custoderie; elle ne fut plus desservie que par un custode avec le titre de sacristain [1], et par des ecclésiastiques de l'église primatiale; mais les historiens parlent avec admiration de sa belle architecture, de ses ornemens, et surtout de son chapitre.

La chaise épiscopale où était assis le savant

[1] Les fonctions attachées à sa dignité étaient en général, suivant que l'indique le nom de sacristain, de conserver avec soin et de disposer pour le service de l'église, soit par lui, soit par son commis, les vases sacrés, les ornemens, les reliques qui étaient à sa garde et déposées à la sacristie pour les offices de tous les jours.

Leydrade, lorsqu'il instruisait son peuple dans l'église de Saint-Étienne, était de marbre blanc. Elle avait pour accoudoirs deux bras dont chaque main tenait un caillou, pour marquer la lapidation du premier martyr, patron de la primatiale, comme le précurseur de Jésus-Christ est patron de la cathédrale actuelle. Charlemagne combla de biens les prêtres de l'église de Saint-Étienne. Après sa mort, les rois de la seconde race, les souverains d'Arles et de Provence imitèrent sa générosité. On conservait avec soin avant la révolution, dans le trésor de Saint-Jean, des titres du neuvième siècle signés par les petits-fils de Charlemagne, par Lothaire, par Charles le Chauve et leurs successeurs, « qui accordent plusieurs grands « priviléges à cette église métropolitaine ; ils lui « restituent toutes les terres qu'on lui a enlevées « dans les différentes invasions du royaume ; ils « lui ratifient en même temps de grands domai- « nes[1] parmi lesquels on voit celui de Villeur- « banne, aux portes de Lyon : ces graces sont « faites pour la révérence de Dieu et de saint « Étienne. » Boson, roi de Provence, fit présent à la même cathédrale de son sceptre et de sa couronne, « qu'on y voit briller comme le soleil », disait l'épitaphe de ce prince dans l'église métropolitaine de Saint-Maurice, à Vienne.

Leydrade avait placé dans la primatiale de

[1] Les plus belles propriétés des environs appartenaient à cette église ou au chapitre.

Saint-Étienne, le chapitre des chanoines connus plus tard sous le nom de comtes de Lyon; c'est toutefois ce que pensent plusieurs historiens : le choix qu'il fit de cette église pour y transporter le siége épiscopal, qui était resté vacant pendant les guerres contre les Sarasins, forme une présomption en faveur de cette opinion. Peu de temps après le règne de Charlemagne, sous les rois de Bourgogne et d'Arles, le chapitre des comtes de Saint-Étienne était déja célèbre. Il fut composé dès son origine d'une réunion imposante de tous les dignitaires de la cité ; car notre ville offre ceci de remarquable qu'elle a été pendant très long-temps gouvernée par des prêtres. Ceux-ci étaient divisés en diacres et sous-diacres, dont les premiers et les plus éminens se nommaient chanoines. A leur tête se trouvèrent successivement l'archidiacre [1], le prévôt et le doyen.

L'archevêque Leydrade conféra à l'archidiacre une autorité et une espèce de juridiction sur les autres membres du chapitre, et une grande influence dans l'administration des affaires temporelles. Aussi dans tous les anciens diplomes les archidiacres souscrivent après l'évêque. Le clergé

[1] Le premier archidiacre de l'Église de Lyon dont l'histoire nous ait conservé le souvenir, est sans doute celui dont parle Grégoire de Tours dans le livre *de Gloria confessorum*, qui délivra de son obsession la fille de l'empereur Léon le Grand, vers l'an 470. *Voyez* Severt, page 59; Lamure, page 55; Paradin, liv. II, chap. 6, et les manuscrits du père Bullioud.

de la cathédrale s'étant ensuite réuni en cloître, et ayant embrassé la vie commune, ce qui arriva au plus tard vers la fin du neuvième siècle, le pouvoir et la dignité de l'archidiacre furent diminués ; il conserva l'autorité et la juridiction sur le clergé du diocèse, mais on institua un prévôt, pour être le chef du chapitre, et pour veiller à l'administration de ses biens. Ces prévôts, comme tous ceux qui sont en place sans responsabilité positive, devinrent bientôt très puissans, et cette trop grande puissance en fit de vrais despotes ecclésiastiques : c'étaient des papes de communauté. Abandonnant le soin des choses spirituelles pour la gestion du temporel, affectant une indépendance et une autorité odieuse sur le peuple ou sur le clergé, ils furent d'une manière soudaine supprimés dans tous les cloîtres. Après eux, au douzième siècle, la première dignité du chapitre fut confiée au doyen, qui dans les siècles précédens ne signait les chartes et les statuts qu'après le prévôt. Cette prérogative des signatures était l'objet d'une vive ambition, à cause de la distribution des bénéfices. Par exemple, suivant leur rang, les dignitaires s'emparaient les uns après les autres des dépouilles de chaque chanoine décédé : on trouve dans un obituaire « la déclaration d'Étienne, « prieur de la chartreuse de Porte en Bugey [1], « concernant les droits qui appartiennent à l'ar-

[1] Vers l'an 1290.

« chevêque et au sacristain sur les lits des pré-
« bendiers de l'Église de Lyon. » Aussitôt après la sonnerie du premier glas, les célériers de l'archevêque, du sacristain et de tous les dignitaires se rendaient dans l'appartement du défunt : l'officier de l'archevêque choisissait le meilleur matelas, le coussin, les draps et la couverture en meilleur état; le sacristain prélevait sa portion, et les autres membres du chapitre s'emparaient de ce qui restait. Dans le quatorzième siècle [1], il y eut un accord par lequel Guillaume de Thurey, archevêque, reconnaissant que ces usages donnaient lieu à plusieurs abus, consentit, conjointement avec Jean de Talaru, doyen, et le chapitre, qu'au lieu des dépouilles des lits, l'archevêque, après la mort de chaque dignitaire, aura à l'avenir quinze florins d'or, dont soixante florins valent un marc d'or; dix florins d'or, même qualité, pour la dépouille d'un simple chanoine, huit florins pour celle des custodes et chevaliers, six florins pour celle de chaque chapelain perpétuel.

Ces hommes si avides de leurs propres dépouilles, avaient des prétentions très orgueilleuses [2]. Leydrade, en instituant un chapitre,

[1] Le 26 juin 1363.

[2] On comptait dans les archives de la cathédrale soixante-douze gros registres de preuves de noblesse. Ils commençaient en 1361, le 2 novembre, la neuvième année du pontificat d'Innocent VI, et sous le règne du roi Jean, Guillaume de Thurey étant archevêque de Lyon. Dans

jetait les fondemens d'une aristocratie qui croyait honorer les rois en les recevant dans son sein [1]. On ignore le temps où chaque chanoine de la cathédrale fut assujetti à faire preuve de noblesse, nous n'avons aucun monument qui en détermine l'époque certaine ; mais pour peu qu'on ait étudié les maximes du gouvernement féodal, qui commença à se développer après le siècle de Charlemagne, et pendant la durée duquel les serfs ne pouvaient parvenir à l'état ecclésiastique sans la permission de leur seigneur, on peut conjecturer que cet usage ne fut introduit dans l'Église de Lyon qu'après le règne de Louis le Gros [2]. Ce prince ayant rendu à ses sujets des droits qui ne peuvent se prescrire, ceux de la liberté, les chanoines craignirent d'admettre parmi eux les descendans de ces nouveaux affranchis, et assu-

le cinquième livre de ces Actes capitulaires, on voyait l'acte de la réception du duc de Berry. Ce prince, animé d'une dévotion particulière envers l'Église de Lyon, ayant demandé d'y être reçu chanoine d'honneur, à l'exemple de Philippe, duc de Bourgogne, son frère, se soumit volontiers à faire toutes les preuves accoutumées : il se présenta avec le froc ; il nomma les princes Jean de Sancerre, Louis d'Étampes, l'archevêque de Lyon, et quelques autres seigneurs pour faire les preuves de sa noblesse.

[1] Jean de Grolée ayant refusé de se soumettre aux preuves de noblesse, sous prétexte que sa maison était assez connue dans Lyon, ses aïeux y ayant été gouverneurs et sénéchaux, le roi Charles VII écrivit au pape Martin V, qui s'intéressait en faveur du prétendant, et lui dit que Jean de Grolée voulait fort injustement et mal à propos s'affranchir d'une loi « que je suis obligé de maintenir, dit le roi, en ayant fait « serment exprès en qualité de Dauphin et de duc de Berry. »

[2] Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon.*

jettirent les récipiendaires à prouver la pureté de leur origine. Les premiers actes que nous avons de ces preuves ne remontent pas au delà du onzième siècle. Il fut alors déterminé par le chapitre que les chanoines ne recevraient aucun membre à moins qu'il ne fût noble de nom et d'arme, du côté paternel et maternel, depuis quatre générations. Au milieu du seizième siècle, le chapitre présenta [1] une supplique au pape Clément VII, pour obtenir la confirmation de ses anciens priviléges, observant « que c'est depuis le temps « même de sa fondation que l'usage des preuves « de noblesse est établi »; ce qui prouve sans nul doute que Leydrade en est l'auteur.

Ce prélat habile ne se borna point à un établissement qui devait avoir plus tard une grande influence sur les affaires politiques de la cité, il chercha à rendre la religion respectable par un appareil imposant, et à diriger vers elle l'imagination du peuple par des pratiques superstitieuses. Charlemagne favorisa son projet : il lui envoya des reliques d'autant plus révérées qu'elles venaient de très loin, et qu'elles avaient été cédées par les infidèles. Les moines pouvaient, sans crainte d'être démentis, leur attribuer un grand nombre de miracles. Agobard, dix années après, chanta cette pieuse translation dans un poëme qui est parvenu jusqu'à nous, et dont sans doute

[1] En 1532.

on doit la conservation aux soins des solitaires de l'île Barbe :

« [1] La renommée du grand empereur, dit avec « enthousiasme le successeur de Leydrade, le « bruit de ses exploits retentissaient dans les pa- « lais de l'Orient. Haroun al Rachyd ou Arrechyd, « dont le génie excitait aussi l'admiration des « infidèles, envoya au souverain des Français « une ambassade pour lui faire des présens. Les « trésors de l'Inde furent étalés dans la cour de « France. Charlemagne voulut répondre aux avan- « ces que lui avaient faites le monarque des con- « trées lointaines, et lui envoya à son tour ses « leudes les plus riches et les plus puissans. Au « retour du voyage de Perse, ces envoyés, reve- « nant en France, cotoyèrent l'Afrique. Après avoir « triomphé des périls sans nombre d'une longue « navigation, leurs vaisseaux abordèrent vers les « confins de la Libye. Là, Carthage, au milieu des

[1] Nous n'en citerons que quelques vers, qui donneront une idée de la littérature lyonnaise, immédiatement après le règne de Charlemagne :

Post multos nimiæ viæ labores
Intrarunt Libycos repentè fines;
Quà Carthago gravi jacens ruinà,
Deflet præteritæ decus juventæ.
Hìc dum basilicas Deo dicatas,
Et Christi subeunt veneranda templa.
Cernunt ut tua, Cypriane martyr,
Servaret loculus neglectus ossa.
Tum verò nimio dolore moti,
Et magno gemitu polum intuentes,
Poscunt auxilium Dei perennis,
Pro quo, sancte, tibi caput resecissum est.
Et mox poplitibus precando flexis
Pandunt sarcophagum, studentque sacros
Artus stringere linteis paratis;

« ruines, gémit sur sa grandeur passée; mais aussi
« en ce même endroit, et sur d'antiques débris,
« s'élèvent les basiliques solitaires consacrées au
« vrai Dieu. O Cyprien, respectable martyr! les
« ambassadeurs découvrent dans un coin obscur
« tes ossemens abandonnés. En proie à la dou-
« leur qui les oppresse, et levant les yeux vers
« le ciel, ils implorent le secours du Sauveur des
« hommes, de ce Dieu pour le nom duquel Cy-
« prien tendit la tête sous le glaive des persécu-
« teurs. Ils fléchissent le genou, ils ouvrent le
« tombeau, ils placent avec respect ces reliques
« dans les linges et dans les étoffes précieuses
« qu'ils avaient préparés pour cet usage. Ils y
« joignent les os de saint Spérat, autre martyr
« bienheureux, et la tête séparée du tronc de
« saint Pantaléon. Munis de tant de trésors, ils
« remontent dans leurs vaisseaux, pouvant bra-
« ver sans crainte les flots de la mer courroucée.

Committuntque sacro corpus locello.
Sperati quoque martyris beati,
Necnon Pantaleonis ossa raptim
Tollunt cuncta simul, ligantque pannis.
Conscendunt celeres navem paratam,
Nec sævi metuant pericla ponti.
Egressis Arelas opima portu
Occurrit placido, sinuque læto,
Fessos excipit ac fovet benignè.
Hæc mox cum audiit optimus sacerdos,
Lugduni placidam tenens cathedram :
Orat, postulat impetratque raptim
Ut sanctissima martyrum piorum
Nostris mœnibus ossa conderentur,
Lugduni ad placidam Johannis aram,
Qui Christum vitreâ rigavit undâ.
Illic cum sociis, honore claro
Florens inclyte Cypriane, dormis.

« Arles, ville opulente placée sur un territoire « fertile, reçoit avec acclamation les ambassa- « deurs dans son sein joyeux. Ceux-ci se reposent « de leurs fatigues, et le bruit de leur arrivée re- « tentit déja dans Lyon : le pontife de la cité « lugdunaise s'en réjouit; il demande, il supplie, « il obtient que les saintes reliques soient ap- « portées dans son diocèse, et que l'autel de « saint Jean, qui baptisa le Seigneur avec l'onde « régénératrice, soit le dépositaire de ce trésor « sacré. O Cyprien, martyr si digne d'être ho- « noré! tu repose au fond de cette basilique, au « milieu de tes compagnons de gloire. »

Quatre ans après les cérémonies brillantes qui accompagnèrent cette translation[1], Leydrade partit pour Aix-la-Chapelle. Il assista au testament de Charlemagne, qui prévoyait sa fin prochaine[2]. Les peuples semblaient prévoir aussi les malheurs affreux qui allaient bouleverser la France après la mort de cet empereur; on recueillait les événemens sinistres comme autant de signes avant-coureurs du triste avenir. « Plusieurs prodiges se « firent remarquer aux approches de la mort du « roi, et parurent non seulement aux autres, « mais à lui-même, le menacer personnellement. « Pendant les trois dernières années de sa vie, « il y eut de fréquentes éclipses. On vit durant

[1] En 807.
[2] En 811.

« sept jours une tache noire dans le soleil ; la ga-
« lerie que Charles avait bâtie à grands frais pour
« joindre la basilique au palais, s'écroula tout-à-
« coup jusque dans ses fondemens, le jour de
« l'Ascension de notre Seigneur. Le pont de bois
« que ce prince avait jeté sur le Rhin à Mayence,
« ouvrage admirable, fruit de dix ans d'un im-
« mense travail, et qui semblait devoir durer
« éternellement, fut de même consumé soudai-
« nement, et en trois heures de temps, par les
« flammes ; et, à l'exception de ce que couvrait
« les eaux du fleuve, il n'en resta pas un seul so-
« liveau [1]. »

Dans le testament de Charlemagne, que Leydrade signa avec plusieurs autres archevêques, l'empereur régla le partage de ses trésors, de son argent, de sa garde-robe et du reste de son mobilier. Lyon fut une des métropoles auxquelles il laissa ses trésors. Selon cet acte authentique, conservé par le secrétaire même de Charlemagne, « l'archevêque qui régira alors une église métro-
« politaine, devra, quand il aura touché le lot
« appartenant à son église, le partager avec ses
« suffragans, de telle manière que le tiers de-
« meure à son église, et que les deux autres tiers
« se divisent entre ses suffragans. »

L'année même de la mort de Charlemagne, Leydrade, après tant de travaux, prit la résolution

[1] Éginhard, *Vie de Charlemagne*.

de passer le reste de ses jours au milieu des occupations paisibles de la vie monastique. Il choisit l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, pour le lieu de sa retraite. Avant d'exécuter son dessein, il pensa à se donner un successeur qui pût dignement et surtout selon ses vues, remplir le siége qu'il quittait; il fit élire Agobard. Les talens de ce prêtre lui étaient connus depuis long-temps; il l'avait rencontré dans la Gaule Narbonnaise pendant son premier séjour au milieu des peuples méridionaux, et l'avait engagé à se fixer auprès de lui à Lyon. Pour le retenir plus facilement, il lui donna d'abord les ordres sacrés, et bientôt après le nomma son chorévêque. Enfin il le sacra lui-même avant de partir pour le monastère qui devait posséder ses dépouilles mortelles.



SOMMAIRE DU NEUVIÈME LIVRE.

Circonstances difficiles au milieu desquelles Agobard fut élevé sur le siége épiscopal de Lyon. Murmures que fait naître son ordination. Caractère remarquable de ce prélat. Ses efforts pour terrasser l'hérésie toujours renaissante de Félix d'Urgel. Ouvrages qu'il publie contre les images ; sa haine et ses écrits contre toute espèce de superstition. Histoire des sorciers lyonnais du neuvième siècle ; Agobard les arrache à la fureur du peuple. Il modifie les anciennes lois et les anciens usages. Résumé des différentes épreuves judiciaires de ces temps barbares. Abolition momentanée de l'ordonnance de Gondebaud sur les duels. Les actes capitulaires et les canons sont reçus à Lyon comme code principal.

LIVRE NEUVIÈME.

L'évêque Leydrade avait très bien choisi : Agobard, au milieu de la régénération momentanée de notre cité lyonnaise, était seul capable de consolider les institutions de son prédécesseur. Il montra qu'il était possible d'étendre encore le pouvoir théocratique dont celui-ci avait jeté les fondemens, et qu'il ne fallait rien de moins que le génie d'un homme ferme pour lutter contre les circonstances difficiles que le nouveau règne avait fait naître. Les nations que la puissance de Charlemagne avait réunies, ne tendaient pas seules à profiter de l'incapacité de son fils pour se séparer; dans chaque ville, les étrangers, les habitans, les seigneurs, le clergé, les juifs formaient un ensemble bizarre qui devait produire toute sorte de divisions. Lyon fut bientôt un exemple de cette espèce de chaos; Agobard s'efforça d'y mettre quelque harmonie [1].

[1] L'histoire de Lyon, du temps de cet évêque, est l'image parfaite de la situation de toute la France à la même époque. Les ouvrages d'Agobard sont des documens très précieux pour composer notre histoire particulière; l'histoire générale manque de matériaux aussi riches. Les

Cependant l'ordination de ce prélat, faite d'après la volonté et les conseils de Leydrade, excita contre le clergé et le peuple[1], qui en avaient été les moteurs, de grands murmures de la part des évêques : plusieurs de ces derniers auraient voulu confier le riche diocèse de Lyon à leurs protégés. Quoique l'élection, d'après les coutumes de la primitive église, eût été confirmée solennellement par les suffrages unanimes des fidèles de la cité, bien plus, quoique le nouvel empereur Louis le Débonnaire l'eût approuvée comme le souverain approuvait alors l'installation des papes[2], on ne cessait de répéter que c'était un grand crime d'a-

passions et le caractère d'Agobard, les mœurs de son peuple, l'ambition des papes, les intrigues de la cour de Louis le Débonnaire sont parfaitement dessinés; car le prélat lyonnais était doué, comme on le verra, d'un esprit bien supérieur à son siècle.

[1] Il est bon de noter avec exactitude la part que les citoyens ont toujours eue dans l'élection des magistrats, et surtout des administrateurs spirituels. De pareils droits ne peuvent se prescrire ; les ténèbres de la barbarie ont pu les cacher ou les faire oublier pendant quelque temps, mais à mesure que l'instruction et les lumières se répandront, on concevra qu'il est de la plus haute justice que les citoyens choisissent eux-mêmes, non seulement ceux à qui ils confient leurs intérêts temporels, mais encore ceux qui sont chargés du salut de leur ame. Il ne faut pas oublier un seul instant ce qu'on disait dans le siècle passé, que la liberté dans les Gaules datait de toute antiquité, que le despotisme seul était moderne.

[2] La faiblesse de Louis le Débonnaire fit perdre aux souverains cette belle prérogative. Si les papes n'avaient pas cessé, sous ce misérable règne, d'avoir besoin du consentement des empereurs pour monter sur le siége pontifical, ils n'auraient pas déposé ou cherché à détrôner tant de souverains. « Louis le Débonnaire, dit Hénault, rendit au clergé de « son royaume la liberté des élections, et se réserva seulement le droit

voir osé ordonner un évêque, pour le placer sur un siége qui n'était point encore vacant. On accusait Leydrade d'avoir violé les saints canons en se choisissant lui-même un successeur. Les évêques et les seigneurs, qui profitaient de la faiblesse de Louis pour devenir autant de despotes dans leurs fiefs[1] et dans leurs diocèses, annonçaient déja par leurs prétentions orgueilleuses les dissensions qui troublèrent l'état pendant une longue série d'années. Le moindre sujet de trouble, de révolte, de guerre civile, était pour eux un moyen d'acquérir de la puissance.

Il fallut plusieurs mois pour calmer leurs ressentimens causés par la nomination d'Agobard. Enfin on convoqua un concile à Mayence, pour rectifier ce qu'elle pouvait avoir d'irrégulier. La mort de Leydrade mit fin sans doute à toute discussion[2]. Les auteurs ecclésiastiques disent que le mérite personnel d'Agobard, les vœux bien prononcés du clergé lyonnais, la recommandation de Louis le Débonnaire, qui avait connu l'ami de Leydrade dans ses voyages en Aquitaine, paraissent avoir été les motifs de cette condescendance[3].

« de les confirmer. Il fit plus en faveur des papes, car il souffrit qu'ils « prissent possession du souverain pontificat sans attendre sa confirma- « tion. » Hénault, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*.

[1] Les fiefs héréditaires ne furent établis que vers la fin de la seconde race.

[2] Leydrade mourut en 815.

[3] Années 816 et 817.

Le prélat, une fois solidement assis sur le siége épiscopal dont il avait été simple suffragant[1], s'abandonna à son naturel ardent et actif. Sous ce rapport, cet homme qui occupe une place si élevée parmi les personnages remarquables de son siècle, mérite toute notre attention : sa doctrine, ses ouvrages, ses actions et même ses intrigues ne rappellent pas seulement des événemens passés, ils expliquent ou ils sont l'image fidèle de plusieurs opinions politiques de nos jours. Agobard a joué un grand rôle dans l'Église par ses écrits et ses homélies ; dans l'État, par ses ruses de courtisan et ses liaisons intimes avec les principaux conjurés qui déposèrent le fils de Charlemagne, et dans l'administration civile de Lyon, par plusieurs réformes qu'il opéra ou qu'il voulut opérer.

Le fond de son caractère était l'exaltation. Quoique né dans la Belgique[2], il avait en quelque sorte dérobé, durant un long séjour dans les provinces méridionales, toutes les passions fougueuses de leurs habitans.

Il montrait un entier dévoûment à la religion catholique, et pourtant il était né réformateur. Il combattait avec un zèle inoui les erreurs op-

[1] Depuis 798 jusqu'en 815.

[2] Agobard était né dans la Gaule Belgique et dans le diocèse de Trèves, qui en faisait partie. Leydrade, son prédécesseur et son ami, était né dans ces mêmes climats, et ce fut là la première origine de leur étroite liaison.

posées aux maximes de l'Évangile ; mais rien ne surpassait en lui sa vénération pour les intérêts, pour les projets ambitieux de la cour de Rome. L'obéissance qu'il devait à son souverain temporel, s'évanouissait devant la volonté du pape. Souple et modéré quand il écrivait à ses supérieurs, véhément, impétueux, furibond dans ses remontrances au clergé, il se glissait avec humilité dans l'esprit du prince par des lettres soignées et des conversations insinuantes; car l'empereur était plus savant helléniste que souverain capable de gouverner un empire. Agobard se courbait jusqu'à terre pour obtenir de lui ce qu'il désirait; mais éloigné de Louis, dans la chaire évangélique, devant les évêques et le peuple assemblés, il foudroyait les grands de la terre, il les montrait comme des instrumens matériels dont Dieu daignait se servir pour répandre dans tout l'univers les dogmes de la religion catholique.

Son génie vaste embrassait la poésie et la philosophie des anciens. Il possédait les Écritures saintes jusque dans leurs plus petits détails : aussi ses homélies fourmillaient de citations; les moindres de ses discours se composaient de morceaux choisis des saints Pères. Par une bizarrerie singulière, il ne voulait pas qu'on se servît de leurs ouvrages dans la chaire évangélique, et n'y admettait que le texte pur des saintes Écritures. A cette érudition profane et chrétienne, il joignait

un jugement très sain, lorsque les passions n'obscurcissaient point son intelligence : il avait en horreur les cruautés de son clergé et de son peuple, contre les prétendus sorciers du neuvième siècle; mais d'un autre côté, il était fanatique et persécuteur : si l'on eût cédé à son éloquence, l'empereur eût fait subir de son temps, aux juifs nombreux établis en France, tous les tourmens qu'ils supportèrent dans la suite à l'époque des croisades. Agobard était donc un mélange confus de qualités brillantes et de plusieurs défauts monstrueux. Souvent l'histoire d'un individu est celle de la civilisation du temps où il vécut. Ce que nous dirons de ce prélat canonisé ne saurait être taxé d'exagération, car cette partie de nos annales est composée d'après ses écrits [1].

[1] Nous sommes redevables de ce trésor littéraire à un auteur de réputation, Papire Masson. Cherchant un jour des livres chez nos libraires de la rue Mercière, avec Étienne Verdier, son ami, il entra dans la boutique d'un relieur tout prêt à mettre en pièces un manuscrit en parchemin pour en couvrir des livres. Ce manuscrit contenait les ouvrages d'Agobard. Masson qui avait de l'érudition et du goût, et surtout qui était au fait de notre histoire littéraire, connut le prix de cet ouvrage; il le sauva au moment qu'on allait le déchirer; il le déchiffra, il y ajouta des sommaires, des notes, avec une préface; il le dédia à l'Église de Lyon, et le fit paraître en 1605. Cette édition fut censurée à Rome, à cause du traité du culte des images. L'original est, dit-on, aujourd'hui dans la bibliothèque du roi, et l'on voit à la tête du manuscrit ces quatre mots, écrits de la main de Jacques-Auguste de Thou : *Ex libris Papirii Massonis*. Le grand nombre de fautes qu'on trouva dans l'édition de Papire Masson, engagea Baluze à en donner une seconde édition plus correcte et plus ample. Il y conserva la préface et les sommaires qui méritaient ce soin. Il y ajouta les quatre livres d'Agobard contre

Pour terminer le portrait d'Agobard et préparer le lecteur aux singularités de cet homme extraordinaire, nous ajouterons le parallèle suivant de Colonia ; quoique jésuite, il en a parlé assez franchement :

« Agobard était un de ces hommes impétueux,
« de ces hommes de feu qui vont au bien sans mé-
« nagement et sans tolérance, et qui, ne voulant
« jamais rien que de juste, le veulent quelquefois
« un peu trop. Leydrade était plus circonspect,
« plus mesuré dans ses paroles et dans ses dé-
« marches; la modération et la patience faisaient
« son caractère, et par là même il venait enfin à
« bout de tout. Agobard était sans doute plus
« savant, Leydrade était plus habile. Le premier
« savait mieux les siècles passés, mais l'autre
« connaissait mieux le siècle présent. Leydrade
« n'avait recours à l'autorité que lorsque la per-
« suasion ne pouvait plus servir de rien. Ago-
« bard cherchait moins à persuader qu'à con-
« vaincre par le poids et par la force de ses rai-
« sons. Tous deux ont fait grand honneur à la
« ville de Lyon et à leur siècle, par leurs talens
« et par leurs vertus. Il faut avouer néanmoins
« qu'Agobard, malgré ses défauts, car les saints[1]

Amalarius. C'est cette édition de Baluze qu'on a insérée dans le quatorzième volume de la *Bibliothèque des Pères*, comme la plus exacte et la plus ample. COLONIA, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*. — MENESTRIER, *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*.

[1] D'abord après la mort d'Agobard, son peuple, enflammé par son

« ont eu les leurs comme les autres hommes, a « laissé après lui une grande réputation, non « seulement de doctrine, mais encore de sain- « teté. »

Il est assez extraordinaire de trouver un saint dans l'homme qui a si puissamment contribué aux dissensions de la race carlovingienne, et qui par conséquent a amené avec tant d'autres prélats ou seigneurs ambitieux, les fléaux horribles de la féodalité.

A peine Agobard eut-il prononcé sa première homélie dans la chaire de l'église primatiale de Saint-Étienne, qu'il se regarda comme le souverain de la cité et le pape de son diocèse : il jeta les yeux tout à la fois sur les affaires particulières de son chapitre et sur les institutions civiles de Lyon[1], sans négliger toutefois les intrigues politiques de la cour de Louis.

En visitant ses ouailles, en interrogeant plu-

enthousiasme religieux, le regarda et l'honora comme un saint, sous le nom de saint *Agobaud*. C'est ainsi que le vulgaire l'a toujours appelé. L'Église de Lyon ne crut à sa sainteté que bien long-temps après les siècles de barbarie. Dans le Martyrologe de l'Église gallicane, saint Agobard n'est que parmi les saints de seconde classe, c'est-à-dire parmi ceux qui ne sont pas universellement reconnus pour tels. La mauvaise conduite qu'Agobard avait manifestée à l'égard de Louis le Débonnaire, en se liguant avec ses fils ingrats, influa beaucoup sur les doutes scrupuleux de l'Église de Lyon. Enfin on jugea que la faute était expiée par sa pénitence, par sa fuite et ses courses périlleuses, et surtout par le pardon que lui accorda l'empereur en le faisant rétablir sur son siége.

[1] Années 817 et 818.

sieurs chantres de l'école fondée par Leydrade[1], il s'aperçut que l'hérésiarque Félix d'Urgel, exilé à Lyon depuis plusieurs années, exerçait une très grande influence sur l'imagination des Lyonnais, et que même il osait répandre secrétement ses doctrines nestoriennes. Depuis que les lettres et les arts avaient repris quelque vigueur, les habitans, moins grossiers et plus susceptibles d'un esprit de réforme, s'étaient laissé séduire : ils raisonnaient sur les dogmes de la religion, chose que nous remarquerons dans la suite toutes les fois que l'intelligence humaine brisera ses entraves[2].

Agobard voulait des croyans aveugles et fanatiques. Il chercha à terrasser l'hérésie toujours renaissante; il conféra avec Félix en présence de ses initiés, le convainquit et le força à jurer solennellement qu'il ne retomberait plus dans ses erreurs. Félix avait la facile habitude de toujours promettre; mais il ne tenait jamais ce qu'il avait promis : la conférence terminée et le serment prononcé, il se prépara de nouveau à répandre sa doctrine. Il mourut tout-à-coup au milieu de cette courageuse résolution ; en lui s'éteignit le dernier soutien d'une hérésie qui datait déja du cinquième siècle. Agobard fit saisir ses papiers, parmi lesquels il trouva un écrit qui renfermait

[1] *Voyez* les ouvrages d'Agobard.

[2] Lyon a surtout joué un rôle remarquable à l'époque de la grande réforme.

toutes les erreurs de Nestorius embellies, commentées par l'ancien évêque d'Urgel. Il crut devoir les réfuter publiquement, dans la crainte que la contagion n'eût gagné quelques membres de son troupeau; ce qui prouve que les habitans étaient moins barbares que dans les siècles précédens. Il fit cette réfutation avec bonhomie, pour inspirer plus de confiance; car, malgré l'idée qu'Agobard nous a laissée de son ame ardente, dure et inflexible, bien loin, dans l'écrit qu'il composa contre Félix, de répandre quelque chose de personnel et d'odieux contre la mémoire de cet hérésiarque, il semble au contraire la respecter et la plaindre[1]; il y glisse seulement un principe qui devint plus tard le grand acte de foi de l'Église romaine. Après avoir rendu justice à la probité et aux bonnes mœurs de Félix, il se contente de dire « que ceux qui sont les admira« teurs de la régularité de l'ancien archevêque « d'Urgel, pensent fort légèrement qu'il ne peut « rien sortir de lui qui soit contraire à la foi, « ignorant sans doute que ce n'est point par les « actions qu'on doit juger de la foi, mais que « c'est la foi qui fait le mérite des bonnes ac« tions; qu'il y avait à la vérité bien des gens « qui se perdaient en croyant bien et en vivant « mal, mais que personne ne se sauvait en « croyant mal et en vivant bien[2]. »

[1] Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon.*

[2] *Voyez* les ouvrages d'Agobard dans l'édition citée plus haut.

Agobard ne s'arrêta point à cette preuve de sa sollicitude pour la pureté du culte catholique; il est même rare qu'un homme ardemment réformateur ne dépasse pas les bornes qui lui sont imposées par l'Évangile et par la raison : le fanatisme ne connaît pas le repos, et encore moins une juste mesure. La paix et la douceur dont chaque page de l'Évangile nous inspire l'amour, ne peuvent convenir à une imagination vagabonde; c'est ce qu'Agobard a démontré plus que tout autre. Félix avait désiré rapprocher Jésus-Christ des hommes, en lui supposant les mêmes faiblesses, Agobard voulut anéantir tout ce qui donnait une forme trop matérielle à la Divinité. On ne saurait mieux comparer ces deux hommes, dans leurs opinions exagérées, qu'aux jésuites et aux jansénistes; car l'histoire n'est vraiment que le récit des mêmes aberrations de l'espèce humaine sous des noms différens.

Agobard, pour jeter dans un excès contraire les prêtres enthousiastes qui avaient adopté les principes de l'évêque d'Urgel, écrivit un ouvrage[1] contre les images dont les Lyonnais décoraient leurs chapelles et leurs maisons. Les auteurs protestans ont fort exalté cet opuscule. Selon eux, Agobard peut être regardé comme un des premiers auteurs de la réforme; s'il n'avait

[1] C'est le livre qui fut censuré par le pape dans le dix-septième siècle.

pas été si fort attaché aux projets d'envahissemens de la cour de Rome, on pourrait le regarder dans l'histoire du luthéranisme comme un ardent religionnaire. Les détails suivans prouveront cette assertion.

Pour être mieux au fait de son livre et de ses idées contre les images, il faut se transporter dans ce siècle reculé, et observer la population lyonnaise, sorte de réunion confuse d'étrangers, de Gaulois, de Goths, de Bourguignons, mais surtout de Romains-Gaulois, accourus des contrées environnantes pour peupler la ville. Chacun y avait apporté les mœurs et les usages de ses compatriotes, les lois et les coutumes des provinces ou des peuples voisins, comme nous le verrons bientôt dans la grande entreprise d'Agobard contre plusieurs articles de la loi Gombette ; mais ils avaient surtout apporté des croyances religieuses et mille superstitions plus ou moins modifiées. Il existait en ce temps-là trois opinions fort différentes sur les images de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints. Les uns rejetaient absolument les images, et les mettaient en pièces, pour ne pas imiter les serfs grossiers qui se prosternaient devant des idoles. Les autres les plaçaient dans les églises, mais sans rendre à ces peintures ou à ces images ni culte, ni respect, ni honneur [1] : c'était seulement pour y servir d'instruction aux

[1] Comme aujourd'hui, où les curés ruinent leurs paroisses pour couvrir les murs des églises de mauvais tableaux.

fidèles, pour rappeler sans cesse à leur imagination le souvenir et les bons exemples des saints, et pour y servir comme de livre aux ignorans. Enfin, plusieurs chrétiens prétendaient que les images méritaient un culte extérieur. « Voici, selon les auteurs ecclésiastiques, les deux sages « modifications dont ils accompagnaient leur « opinion et leur croyance : c'est que dans les « images il n'y a aucune divinité, aucune vertu « intrinsèque et propre qui y soit attachée ou « qui puisse mériter toute la confiance des chré« tiens ; tout le culte ou l'honneur qu'on leur « rend est uniquement relatif aux saints origi« naux qu'elles représentent[1]. »

Agobard ne se contenta pas de rejeter ce culte modifié ; il fit arracher toutes les images des églises de Lyon[2] ; il n'épargna que la croix « qui « n'ayant pas, disait-il, la figure humaine, ne « pouvait entraîner les fidèles dans l'idolâtrie. » Il soutint en chaire, au milieu du chapitre, dans l'école des Chantres et par écrit, qu'un bon chrétien doit réduire toutes les images en poudre, comme le roi Ézéchias pulvérisa le serpent d'airain, puisque les unes ne sont pas moins que l'autre une occasion de basses superstitions et d'insultes à la Divinité[3].

[1] Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*. — Lumina, *Histoire de l'Eglise de Lyon*.

[2] Années 819 et 820.

[3] Agobard était par conséquent un des plus ardens iconoclastes. Les

On voit par le caractère singulier de ce dernier ouvrage, qu'Agobard, quoique fanatique, était ennemi des superstitions. Les protestans ont eu raison de vanter ses écrits : ce prélat était convaincu qu'à mesure qu'on introduit de fausses merveilles, de faux miracles dans la religion, on en fait disparaître les véritables [1]. Il développa cette importante vérité dans plusieurs circonstances; il voulut donner au culte une simplicité évangélique; mais au milieu de ses projets de réforme, il ne fut pas toujours assez calme. Les trois ouvrages qu'il publia successivement [2] au sujet de l'office divin, tel qu'il se célébrait alors dans l'église métropolitaine, auraient mérité par leur érudition et par leur force, d'être mis à côté des premiers, si l'auteur avait su y mesurer un peu mieux les expressions, et ne point s'abandonner en écrivant à la fougue de son caractère.

Amalarius, par l'ordre exprès de l'empereur, qu'une piété exagérée et des pratiques supersti-

anciens iconoclastes, soutenus d'abord par les califes sarasins, ensuite par quelques empereurs grecs, remplirent l'Orient de carnage et de dévastation. Parmi les nouveaux iconoclastes, on peut compter les vaudois, les albigeois et les calvinistes, qui, dans nos guerres de religion, se sont portés aux mêmes excès contre les images que les anciens iconoclastes. (*Voyez* dans la troisième partie de l'*Histoire de Lyon* les détails sur les vaudois, et dans la cinquième les détails sur les calvinistes.)

[1] Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*.

[2] Années 821 et 822. Quelques auteurs prétendent que ces ouvrages furent composés par Agobard à la fin de sa carrière apostolique, dans les années 838, 839 et 840.

tieuses rendaient grand amateur des saintes cérémonies, composa quatre livres sur les offices de l'église. Il y blâme en quelques endroits la psalmodie de la cathédrale de Lyon, psalmodie triste et monotone, propre tout au plus aux enterremens des chanoines, mais nullement faite pour élever l'ame des chrétiens vers la Divinité. Il accuse Agobard de singularité; il lui fait un crime de ne vouloir point souffrir d'hymnes dans le chant solennel, et, d'un autre côté, il lui reproche plusieurs innovations bizarres.

Agobard justifia pleinement son église; mais en voulant la justifier, il exposa un système de cérémonies entièrement opposé à celui des autres cathédrales. En effet, dans cet ouvrage il exclut de l'office divin, non seulement les hymnes et tout ce qui n'est pas de l'antiquité chrétienne la plus reculée, il ne veut pas même permettre les homélies des saints Pères; il n'y admet que la pure parole de Dieu, c'est-à-dire les saintes Écritures. On n'était pas encore dans les siècles de réforme où de pareilles discussions firent couler des flots de sang, comme elles en avaient fait répandre à l'époque de l'arianisme; cependant on pouvait prévoir par la violence des deux antagonistes, qu'un jour les guerres de religion seraient des fléaux terribles. Qu'aurait dit Agobard s'il eût vécu de nos jours, s'il eût entendu chanter des cantiques sur des airs mondains qui rappellent des chansons obscènes et les orgies de la révolution?

On doit penser que ce prélat, avec ses idées souvent originales inspirées par un génie extraordinaire contre tout ce qui révoltait le sens commun et violait la morale de l'Évangile, contre les coutumes qui portaient la hideuse marque de la superstition, devait s'élever avec amertume et tonner contre les Lyonnais barbares du neuvième siècle. Alors comme aujourd'hui, à différentes époques de l'année, mais surtout à la fin du mois de juin et au commencement du mois d'août, des ouragans exerçaient leurs ravages[1]. Le vent d'ouest amenait la grêle et des pluies abondantes. Les détails météréologiques que nous avons donnés dans le premier livre du premier volume, en ont montré les causes : Lyon est enfermé comme dans un bassin, au milieu d'une atmosphère rendue continuellement humide par le Rhône et par la Saône, entre deux chaînes de montagnes, les Alpes, au fond de l'horizon, et les rocs assez élevés du Forez. Cette disposition du territoire rend très fréquentes les tempêtes d'été.

On doit placer au nombre des écrits remarquables pour le temps où ils furent composés, celui que publia Agobard sur les causes physiques de ces ouragans[2]. Des étrangers revêtus d'habillemens bizarres, et qui venaient sans doute du

[1] Dans l'année 825, une grêle prodigieuse ravagea tout aux environs de Lyon ; elle fut suivie d'une peste générale en France et en Allemagne.

[2] Années 824 et 825.

fond de la Germanie, ou qui étaient des mendians barbares sortis des forêts de la Bohême, exaltèrent l'imagination des Lyonnais. Leur présence coïncidant avec les ravages de la grêle tout récens, on s'écria dans la ville et dans les campagnes environnantes que ces vagabonds étaient des sorciers. On les appela de vrais tyrans de l'air, qui faisaient tomber à leur gré la foudre ou la grêle sur les blés et sur les fruits de la terre. Le nom que la populace leur donnait montre l'idée qu'on s'en formait : ils étaient nommés *tempestarii*, fabricateurs de tempêtes; car la langue latine était encore la langue vulgaire à Lyon sous la seconde race; ce ne fut guère qu'après le milieu du neuvième siècle qu'elle commença à se corrompre[1]; les mots latins prirent une terminaison franque, et la langue romane ou romance leur succéda[2].

[1] Voltaire, *Histoire générale*. — Hénault, *Histoire chronologique, etc.*

[2] Il y avait encore à Lyon, à cette époque, des traces positives de la langue tudesque apportée par les Allemands. Comme nous exposerons exactement et dans l'ordre chronologique les modifications que le langage a subi à Lyon dans l'espace de plusieurs siècles, il est utile de parler ici de la langue tudesque et de la langue romane, telles qu'elles étaient dans le neuvième siècle. On ne peut se former une idée plus sûre de l'une et de l'autre, qu'en jetant les yeux sur un traité conclu entre Charles le Chauve et Louis le Germanique : les deux langues y sont bien distinguées, car ce traité est en tudesque et en romane, en tudesque pour les Allemands, et en romane pour les Francs. *Serment de Louis le Germanique* : « Pro Deo amur et pro xristian poblo et « nostro commun salvament, d'ist di en avant, in quant Deus savir et « podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in ajudha et

Selon les Lyonnais superstitieux du neuvième siècle, la légion des sorciers de l'air causait toute sorte de dommages dans ses propres intérêts. « Ils savaient bien, disaient les habitans « courroucés, ils savaient bien mettre à profit les « malheurs publics. » Suivant leurs statuts diaboliques, tous les fruits que la grêle avait abattus leur appartenaient de plein droit. Ils les faisaient passer dans une région aérienne, où ils les vendaient à leurs compatriotes et à leurs parens en sorcellerie. Ils se servaient de vaisseaux plus légers que l'atmosphère, et de pilotes de la même espèce pour transporter ces denrées.

Les étrangers bohêmiens, premier type de ces vagabonds que l'on remarqua si souvent en Europe, n'ayant ni le froc des moines, ni la parure orientale des juifs, ni la toge des clercs, ni l'habillement des guerriers qui commençaient alors à porter l'arc

« in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradre salvar dist; in o quid « il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui, meon « vol, cist meon fradre Karle in damno sit. — Pour de Dieu l'amour et « pour du chrétien peuple et le nôtre commun salut, de ce jour en avant, « en quand que Dieu savoir et pouvoir me donne, assurément sauverai « moi ce mon frère Charles, et en aide, et en chacune chose, ainsi « comme homme par droit son frère sauver doit, en cela que lui à moi « pareillement fera, et avec Lothaire nul traité ne onques prendrai qui, « à mon vouloir, à ce mien frère Charles en dommage soit. » — *Voyez* l'ouvrage de Nitard, dans la collection des Mémoires sur l'histoire de France. — *Voyez* aussi *Lettres sur l'histoire de France*, par Augustin Thierry. Cet auteur qui a montré tant d'erreurs graves dans nos Annales, a proposé une réforme orthographique des noms historiques d'après les langues originales.

et la cuirasse, furent pris pour ces sorciers aériens. Le bruit se répandit bientôt dans Lyon qu'ils étaient tombés des régions de leur sorcellerie dans la matinée même de l'orage. Le peuple accourut, s'empara de trois hommes et d'une femme, les traîna en prison et voulut les lapider. Agobard, qui veillait sur la cité dont il était comme le premier et l'unique magistrat [1], fit amener devant lui ces prétendus sorciers, les interrogea, et les fit mettre en liberté. Mais pour justifier cette conduite qui scandalisait un peuple barbare et superstitieux; il prêcha contre les sortiléges. Quelque temps après, il publia et fit lire dans les églises son livre sur la grêle et sur le tonnerre. Il y démontre aux Lyonnais ce que saint Augustin avait déja démontré contre les manichéens, que le mal physique, comme la grêle, la disette, et les maladies, entre dans les vues et les dispositions de la Providence comme le mal moral. Il y déve-

[1] Les comtes, depuis très long-temps, se tenaient à la cour du prince; lorsque le souverain n'envoyait pas des commissaires députés, les prélats étaient à peu près maîtres dans leurs diocèses, à moins qu'ils ne fussent avoisinés de quelques seigneurs puissans. En l'absence des comtes, on voit pour la première fois, sous Louis le Débonnaire, des vicomtes qui les remplacent dans les cités. — *Voyez* pour cette partie si importante de l'histoire de France en général, *Codex Carol.*, et le recueil des *Capitulaires.*—*Droit municipal*, par Renouard.—*Abrégé chronologique de l'histoire de France*, par Hénault.—*Résumé sur l'histoire de France*, par Thouret. — *Considérations*, par Mably, copiées par Condillac, dans son *Histoire moderne.* — Voltaire, dans son *Histoire générale*, fait un tableau assez rapide des institutions civiles à cette époque.

loppe très ingénieusement plusieurs idées qui, de nos jours, lui mériteraient le titre de philosophe : c'est beaucoup dire pour un prélat du neuvième siècle.

Agobard avait la conscience de ce génie ardent qui l'élevait bien au dessus de ses contemporains: aussi l'étude seule des Pères de l'Église et de l'Écriture sainte ne lui suffisait pas. Dans ses projets ambitieux, il aurait voulu diriger lui seul tout le royaume, et l'on verra bientôt qu'il se croyait capable de donner des leçons aux souverains[1]. La législation en usage dans son diocèse rappelait le siècle barbare de Gondebaud[2], siècle où une superstition horrible s'était jointe aux usages féroces des soldats de la Germanie. En parlant de la loi Gombette, nous avons indiqué les changemens demandés par Agobard. Les voici: après avoir formé autour de lui une société chrétienne, en quelque sorte ébauchée par Leydrade, il s'occupa de la société civile ou des rapports sociaux entre les nombreux habitans qui peuplaient Lyon. Le moment n'était pas encore venu où il devait prendre part à une politique bien plus élevée.

Il publia un ouvrage remarquable contre les prétendus jugemens de Dieu[3]. On appelait *juge-*

[1] *Voyez* dans le onzième livre de ce volume, l'*Histoire de la déposition de Louis le Débonnaire*, où Agobard et le pape ont joué un rôle principal avec le moine Ebbon.

[2] *Voyez* le livre cinquième de ce second volume.

[3] Les curieux peuvent consulter Hénius, Ebélingius, Cordemoy, Du-

mens de Dieu certaines épreuves de l'innocence que l'on regardait comme canoniques. Elles se faisaient publiquement par le fer chaud, par l'eau bouillante[1], par l'eau glacée, par le pain et le fromage, ou en se tenant debout devant un crucifix. L'accusé, après avoir jeûné trois jours au pain et à l'eau, entendait la messe; il y communiait, et faisait, avant de recevoir l'eucharistie, serment de son innocence. Il était conduit à l'endroit de l'église destiné à faire l'épreuve ; on lui jetait de l'eau bénite, il en buvait même, ensuite il prenait le fer qu'on avait fait rougir plus ou moins, selon les présomptions et la gravité du crime; il le soulevait deux ou trois fois, le portait à une distance plus ou moins éloignée, suivant la sentence du juge. On lui mettait ensuite la main dans un sac sur lequel le juge et la partie adverse apposaient leurs sceaux. Trois jours après, s'il ne paraissait point de marque de brûlure, l'accusé était déclaré innocent.

L'épreuve par l'eau froide, qui était celle du

cange, le père Mabillon, le célèbre Baluze, et plusieurs autres savans qui ont traité fort au long des épreuves, ou pour mieux dire des monumens plus bizarres qu'on connaisse de l'erreur et de l'extravagance de l'esprit humain.

[1] *Voyez* dans l'*Histoire générale* de Voltaire l'épreuve singulière à laquelle se soumit Teutberge, bru de l'empereur Lothaire petit-fils de Charlemagne, accusée d'avoir commis un inceste avec son frère, moine et sous-diacre. Teutberge nomma un champion qui se soumit pour elle à l'épreuve de l'eau bouillante ; en présence d'une cour nombreuse, il prit l'anneau bénit sans se brûler.

petit peuple, se faisait assez simplement. Après quelques oraisons prononcées sur le patient, on lui liait la main droite avec le pied gauche, et la main gauche avec le pied droit, et dans cet état on le jetait dans l'eau. S'il surnageait, on le traitait en criminel; s'il enfonçait, il était déclaré innocent. Dans cette épreuve, on ne devait jamais trouver de coupable; dans l'épreuve précédente, sans les moyens adroits qu'il employait, l'accusé aurait été toujours criminel.

Dans l'épreuve de la croix, les deux parties se tenaient devant une croix les bras élevés; celle des deux qui tombait la première de lassitude, perdait sa cause. Très souvent on donnait à ceux qui étaient accusés de vol, un morceau de pain d'orge et un morceau de fromage de brebis sur lesquels on avait dit la messe; et lorsque les accusés ne pouvaient avaler le morceau, ils étaient censés coupables.

Il est constant, par le témoignage d'une foule d'historiens et d'autres écrivains, que toutes ces différentes sortes d'épreuves ont été en usage dans presque toute l'Europe, et qu'elles ont été approuvées par des papes, des conciles, et ordonnées par des lois. Mais au commencement du neuvième siècle [1], Agobard écrivit « contre la damnable opinion de ceux qui prétendent que Dieu « fait connaître sa volonté et son jugement par

[1] Années 826 et 827.

« les épreuves de l'eau, du feu et autres sem-« blables. » Il se récrie vivement contre le nom de jugement de Dieu qu'on osait donner à ces épreuves, « comme si Dieu, dit-il, les avait or-« données, comme s'il devait se soumettre à nos « préjugés et à nos sentimens particuliers, pour « nous révéler tout ce qu'il nous plaît de savoir [1]. »

Mais ce qui excitait principalement le courroux d'Agobard, était le duel institué par Gondebaud[2], d'après les mœurs antiques de la Germanie. Les ordonnances du roi bourguignon laissaient aux Gaulois, aux Romains, aux Burgondes, aux Goths et aux Francs, la liberté de vivre chacun selon leurs lois et leurs usages. Il leur était défendu, quand ils étaient appelés en jugement, de se justifier par des témoins qui ne fussent pas soumis à la même loi; à ce défaut, le code bourguignon permettait le duel. Le prélat lyonnais, doué d'un sentiment naturel de justice éclairé par le bon sens, avait la douleur de voir tous les jours, dans la ville de Lyon, l'innocence opprimée et le crime triomphant; car Dieu n'était pas obligé de faire des miracles pour mettre en évidence l'une ou l'autre. Les plus vertueux citoyens se voyaient exposés chaque jour à perdre les biens, l'honneur, la vie même, et à perdre tout cela juridiquement et canoniquement. Les hommes superstitieux

[1] *Encyclopédie*, article ÉPREUVES.

[2] *Voyez* le cinquième livre de ce second volume.

étaient fortement persuadés que dans ces combats, c'était toujours Dieu lui-même, et lui seul, qui en décidait miraculeusement, sans que ni la force, ni l'adresse, ni la valeur, ni le hasard y entrassent pour rien.

Agobard travailla avec ardeur à faire cesser un préjugé aussi féroce. Il se détermina à écrire à Louis le Débonnaire[1]:

« Seigneur empereur très benin, lui dit-il dans « sa lettre, je conjure votre sagesse et votre « bonté, qui sont l'une et l'autre sans mesure, « de daigner lire avec une pleine attention ce « mémoire que je prends la liberté de vous pré- « senter. Ne trouvez pas mauvais que le plus « petit des hommes ose mettre cet écrit sous les « yeux du plus grand et du plus élevé des sou- « verains. Parcourez l'Écriture sainte, et vous « verrez que tous les fidèles ne sont qu'un même « corps, qu'ils sont frères, et, comme dit saint « Paul, qu'ils ont le même Dieu, la même foi, « les mêmes sacremens, et les mêmes espérances. « Considérez que devant Dieu il n'y a nulle dis- « tinction entre le seigneur et le serviteur, l'es- « clave et l'homme libre, le Romain, le Lombard, « le Bourguignon et l'Allemand. Seigneur empe- « reur, la diversité des lois et des coutumes, éta- « blie parmi les nations, ne doit point être

[1] *Voyez* les ouvrages d'Agobard, d'où nous tirons cette lettre presque mot à mot.

« contraire à la loi de Dieu, qui est une loi d'u-
« nion et de charité. La paix et la bonne intelli-
« gence peuvent-elles être gardées dans une ville
« et même dans une maison où l'un se dira
« Franc et Salique, un autre Bourguignon, un
« autre Visigoth, un autre Goth ou Lombard,
« qui n'auront rien de commun entre eux à l'é-
« gard des affaires civiles, quoiqu'ils soient tous
« chrétiens et de même religion? N'est-il pas im-
« possible, dans cette diversité d'usages, d'avoir
« le même esprit? Nul d'entre eux ne peut rendre
« témoignage à l'autre dans les jugemens, quoi-
« qu'ils soient gens de bien, irréprochables en
« leurs mœurs, et d'une probité connue. Quel
« bien revient-il à l'état par cette loi Gombette,
« dont l'auteur était hérétique et ennemi de la
« foi des saints Pères? Quel cas doit-on faire de
« ces ordonnances, à présent surtout qu'il existe
« si peu de Bourguignons dans notre ville? Leur
« loi est si absurde, que si un homme a l'impu-
« dence de faire quelque méchante action en plein
« marché, quelques témoins qui se présentent
« pour le convaincre, s'ils ne sont pas soumis à
« la loi Gombette, on ne les admet point à dé-
« poser. Le criminel en est quitte à se purger par
« un duel ou par un parjure. Seigneur empereur,
« introduisez la loi des Francs en notre pays, et
« supprimez les duels permis par la loi Gombette. »

L'évêque Agobard obtint de Louis le Débonnaire ce qu'il demandait : la plupart des ordon-

nances du roi Gondebaud furent abolies, et les ordonnances capitulaires de Charlemagne furent reçues dans la province lyonnaise avec les canons gallicans, c'est-à-dire les ordonnances faites par les évêques dans les synodes provinciaux ou nationaux, tenus d'après les ordres des rois de la première race, en diverses villes de leur royaume.



SOMMAIRE DU DIXIÈME LIVRE.

Histoire de l'établissement des juifs dans la ville de Lyon ; la situation avantageuse de cette ville et les mœurs très douces de ses habitans les y attirent. Leurs usages, leurs habitudes nomades, leur commerce et leurs cérémonies. L'intolérance d'Agobard fait naître une guerre qui eut par la suite des résultats très fâcheux pour les juifs. Griefs de part et d'autre : insolence des juifs ; fanatisme du clergé. Plaintes réciproques. Persécutions que les juifs suscitent aux chrétiens. Réaction des prêtres, et justification d'Agobard auprès des commissaires-députés. La protection de Louis le Débonnaire rend les juifs plus hardis. Agobard, pour se venger, cherche à convertir leurs esclaves. Les juifs s'en plaignent à la cour. L'évêque va lui-même plaider auprès du prince la cause de la religion outragée ; il est reçu très froidement. Son retour dans le diocèse de Lyon, et ses homélies foudroyantes. Considérations générales et préliminaires sur la condition des juifs dans le moyen âge.

LIVRE DIXIÈME.

Si Agobard réussit complétement dans la réforme de plusieurs lois du code bourguignon, ses plaintes contre les juifs ne furent pas couronnées du même succès[1]. Dans le premier cas, il attaquait des usages barbares dont la cour de l'empereur s'inquiétait fort peu; mais en voulant chasser des courtiers opulens qui possédaient le monopole de l'usure, et achetaient au poids de l'or la permission de vendre très cher leurs nombreuses marchandises, le prélat lyonnais blessait un côté sensible des ministres de Louis le Débonnaire ; l'ambitieuse Judith, femme de ce souverain, en retirait de trop belles parures pour permettre la moindre persécution contre les sectateurs de Moïse.

Cette affaire scandaleuse, briévement racontée par tous les historiens modernes, montrera plus que tout autre fait le caractère pusillanime du fils de Charlemagne, et la corruption du neu-

[1] Années 828 et 829.

vième siècle. On y voit déja le conflit bizarre des opinions religieuses et politiques, le mélange de superstitions et d'intérêts mondains, mais surtout l'intolérance du clergé attaquant de front l'indépendance des peuples et tout ce qui peut faire fleurir les cités commerçantes. C'était un commencement d'anarchie pour arriver à la féodalité.

On a remarqué jusqu'à présent que la situation géographique de Lyon en fait essentiellement une ville industrielle et un dépôt central des richesses de l'univers [1]. Le négoce est tellement l'affaire principale de ses habitans, que l'on voit dans le moyen âge les administrateurs lyonnais échanger avec la ville de Bourges une école de sciences contre des foires annuelles. De nos jours, on n'est pas même encore bien persuadé de la possibilité de réunir à Lyon le négoce et les sciences [2]. Leydrade avait compris cette nécessité du terroir; il avait vu par conséquent que la tolérance religieuse et politique est la première condition de prospérité pour une ville de commerce [3]. Aussi

[1] L'histoire du commerce de Lyon occupe à la fin de cet ouvrage une partie assez considérable; il est donc utile de bien étudier ses commencemens, ses progrès, les causes qui l'ont fait fleurir ou qui l'ont arrêté à différentes époques.

[2] *Voyez* dans la septième partie de cette Histoire les mœurs des Lyonnais dans les temps modernes.

[3] Jamais la ville de Lyon, sous la troisième race, ne fut moins florissante qu'à l'époque de la Saint-Barthélemi et de la ligue. *Voyez* dans la cinquième partie de cet ouvrage l'histoire des ligueurs lyonnais.

les hommes qui s'entendaient le mieux à toute sorte de trafic, et qui s'emparaient avec ardeur du commerce, profession généralement méprisée par une nation belliqueuse, étaient accourus en foule[1].

Ils étaient juifs pour la plupart. Ces hommes détestés, repoussés par toutes les populations fanatiques et chrétiennes, persécutés même par beaucoup de sectateurs de Mahomet, arrivaient avec empressement dans les grandes villes où ils étaient sûrs de trouver quelque tranquillité. Ils apportaient leur industrie et toutes les jouissances qu'elle procure. Ne pouvant former un corps de nation stable et en quelque sorte maître d'un sol, puisque le plus souvent il leur était défendu d'être propriétaires, ou qu'il leur était dangereux et imprudent de le devenir, n'ayant par conséquent aucune considération politique, ils ne connaissaient qu'une seule volupté, celle de la richesse; ils faisaient tout pour l'acquérir. Les dangers n'étaient rien pour eux; les émigrations fréquentes, les voyages lointains ne les effrayaient pas, quand il s'agissait de tomber sur un royaume opulent pour en faire leur proie[2]. L'union intime entre juifs, les liens de famille multipliés, l'attachement inviolable à la loi mosaïque qui les iso-

[1] Depuis l'année 800 jusqu'en 825.

[2] Ils procuraient des valeurs fictives, des objets de luxe; mais de leur côté, ils entassaient des valeurs réelles qui avaient cours chez toutes les nations.

lait des autres croyances, la sobriété, étaient des vertus de leur race, et ces vertus étaient des crimes pour l'intolérance catholique[1]. Ils se vengeaient du mépris qu'on avait pour eux en mettant de forts impôts sur la vanité des grands; car ceux-ci avaient sans cesse besoin des juifs pour se procurer des armures magnifiques et des fourrures précieuses : aussi les défendirent-ils d'abord contre les prélats persécuteurs jusqu'au temps où les seigneurs arrachèrent au juif, dans le cachot de leur manoir, l'argent qu'ils lui avaient donné sur la place publique.

La ville de Lyon, dans le neuvième siècle, devint pour les juifs une Jérusalem nouvelle. Ils s'aperçurent bientôt que le commerce avait toujours été l'objet de l'attention particulière des Lyonnais, et la cause principale du rétablissement de cette cité après les ravages des Sarasins; que malgré les nombreuses dévastations qu'elle avait éprouvées dans les siècles précédens, on l'avait vue presque aussitôt repeuplée que détruite. Nous aurons souvent occasion de faire la même observation; notre révolution en donnera à la fin de cet ouvrage une dernière preuve[2].

[1] Le clergé n'aimait que les moines, les reclus, les mendians ou les serfs qui cultivaient ses domaines; il lui était impossible de voir avec plaisir des commerçans qui arrachaient à la glèbe un grand nombre de bras, pour répandre sur la plus grande masse possible toutes les jouissances de l'industrie.

[2] *Voyez* la septième partie de cet ouvrage, où le siége de Lyon est exposé avec tous ses détails.

Sa position très commode au confluent de deux rivières, dont l'une lui apportait les richesses de la mer, et l'autre servait à les distribuer jusqu'au milieu des peuples les plus éloignés, la faisait en effet ville de commerce par excellence dans le moyen âge, comme elle l'avait été dans les temps anciens. Toutes ces considérations et les mœurs douces des Lyonnais séduisirent les juifs : ils vinrent donc en très grand nombre, et réparèrent dans l'espace de quelques années les pertes que les malheurs du temps, les guerres civiles et les invasions étrangères avaient fait éprouver à la ville de Lyon. On les vit arriver avec plaisir, et l'on n'examina point si la prospérité, l'aisance, les jouissances de toute sorte qui les accompagnaient, venaient d'un peuple fidèle ou d'hommes abominables et maudits de Dieu.

Les Lyonnais étaient émerveillés de tant de belles marchandises et de tant de trésors variés; car, sous le règne de Louis le Débonnaire et du temps d'Agobard, les juifs avaient coutume d'aller deux fois l'année à Alexandrie, d'où ils rapportaient les épices de l'Inde, les parfums de l'Arabie, les riches tissus de la Grèce, et les ornemens fastueux des Sarasins [1]. Ces marchandises leur parvenaient à Lyon par le Rhône; ils les faisaient ensuite remonter par la Saône, d'où on les

[1] Comme les conquérans de l'Espagne étaient déja très éclairés, ils rapportaient aussi de ce pays des manuscrits précieux qui ont été les germes des sciences en Occident.

déchargeait pour les embarquer sur la Moselle, qui les distribuait par le Rhin et le Mein jusqu'aux extrémités de l'Allemagne.

Les juifs, en fixant leurs principaux comptoirs à Lyon, donnèrent à la population de cette ville un mouvement tout particulier. Leur costume oriental, leur langage, leur luxe, leurs cérémonies religieuses, excitaient la curiosité du vulgaire, parmi lequel ils faisaient des prosélytes; mais leurs mœurs singulières attiraient l'attention scrupuleuse du clergé lyonnais[1]. Les habitudes nomades de ces marchands les avaient mis en rapport avec toutes les nations de l'univers; ils pouvaient se procurer toutes les productions du globe, et ils connaissaient presque tous les dialectes. Ils étaient riches et puissans.

On ne doit pas s'étonner s'ils purent acheter avec de grosses sommes d'argent la faveur et la protection de Louis le Débonnaire. A la sollicitation de ses ministres, parmi lesquels se trouvaient des abbés gagnés par les juifs, il leur permit d'avoir des établissemens considérables dans plusieurs villes du royaume, et particulièrement dans la cité lyonnaise.

[1] Presque toutes les campagnes environnantes appartenaient au chapitre; les juifs attiraient beaucoup d'ouvriers qui laissaient incultes les terres des chanoines : voilà une des principales causes de la grande querelle des juifs et du clergé. Ces causes deviennent plus évidentes à l'époque de la féodalité, où les seigneurs ecclésiastiques avaient droit de vie et de mort sur leurs serfs. Les guerres de la commune lyonnaise en furent le résultat.



Il fit plus : il leur permit d'exercer publiquement la religion hébraïque, permission digne d'éloges, mais assez extraordinaire de la part d'un prince qui voulut plusieurs fois se faire moine, et qui allait tous les jours chanter les offices dans sa cathédrale. Les règnes des princes faibles sont féconds en événemens contradictoires : liberté, esclavage, tolérance, fanatisme, on y trouve tout; c'est plutôt l'histoire des courtisans qui ont gouverné, que celle du prince qui a régné.

Les juifs soutenus ainsi par les grands et par l'empereur, profitèrent amplement des priviléges qu'on leur avait accordés. Ils bâtirent à Lyon une superbe synagogue sur le milieu de la montagne de Fourvières, un peu au dessus de la place que l'on nomme aujourd'hui place du Change, auprès de laquelle aboutit la rue appelée encore de nos jours rue de la Juiverie : « Témoignage certain, dit Menestrier, que c'était là le quartier « des juifs[1]. »

Un grand médaillon hébraïque de cuivre rouge, que l'on déterra par hasard dans ce même lieu, il y a deux cents ans, et qui avait un demi-pied de diamètre, était sans doute un objet d'antiquité qui remontait à la fondation de la synagogue sous le règne de Louis le Débonnaire. Au revers, on y

[1] Menestrier, *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*. — Ce quartier est encore remarquable par de très belles maisons gothiques, dont le pinceau de M. Richard conservera quelques fragmens à la postérité.

avait pratiqué un creux profond pour pouvoir l'enchasser plus facilement dans la pierre. On reconnaissait de suite la figure du prince que Thégan[1], qui écrivit la vie du fils de Charlemagne, nous a dépeint de la manière suivante:

« Louis était d'une taille médiocre, avec des « yeux grands et vifs, un visage brillant et uni, « un nez long et droit, des lèvres ni trop grosses « ni trop minces, une poitrine avancée, des « épaules larges et des bras si robustes, qu'il n'y « avait personne qui pût bander un arc ni ma-« nier une lance aussi promptement et aussi for-« tement que lui. »

Thégan ajoute : « Louis était savant en la lan-« gue grecque et en la langue latine, quoiqu'il « parlât mieux la seconde que la première. Il avait « la physionomie douce et un air benin. Il était « plus porté à la douceur qu'à la colère, ce qui « lui fit mériter le titre de Débonnaire[2]. »

[1] *Theganus, de gestis Ludovici Pii.* On lisait sur le médaillon cette légende hébraïque : « Dieu dont le nom soit béni par le décret de sa vo-« lonté éternelle et immuable tout ce qui arrive par ses ordres. J'ai vu « la privation et la forme. Je vous louerai même sur ce qui arrive en ce « temps qui finira, et je comprendrai les secrets et les ordres de la Provi-« dence. Mon Dieu, en qui je mets toute ma gloire, conservez Jérusa-« lem, et je serai rempli de joie. Seigneur, j'attendrai le salut que « j'espère de vous, mon Dieu tout puissant, qui pardonnez les péchés. » (Traduction de la légende.)

[2] Nous avons observé dans une note que Louis le Débonnaire souffrit que les papes prissent possession du souverain pontificat sans attendre sa confirmation, sur quoi Pasquier fait la remarque suivante : « Les Ita-« liens, qui en s'agrandissant par l'effet de nos dépouilles, ne furent

Ce prince ne tarda pas à donner aux juifs de la ville de Lyon des preuves de sa haute protection, en échange des sommes qu'ils envoyaient à sa femme et à ses ministres. Il choisit Gerric et Frédéric, commissaires-députés, et déterminés courtisans, pour veiller dans notre ville aux intérêts des enfans de Jacob. Évrard résidait déja dans la ville, depuis plusieurs mois, comme leur gardiateur[1]. Il remplissait les fonctions que remplirent plus tard les échevins, lorsque les bourgeois se mirent à faire le négoce après l'expulsion des juifs. Les présens que ces derniers firent aux seigneurs envoyés par Louis, les leur rendirent favorables. Ils s'occupèrent avec ardeur de tout ce qui pouvait faire fleurir la synagogue; et si Agobard, dans la haine qu'il portait aux sectateurs de Moïse, n'a point exagéré, les commissaires-députés furent pour les chrétiens de véri-

« chiches de belles paroles, voulurent attribuer ceci à une piété, et pour « cette cause, l'honorèrent du mot latin *Pius*, et les sages mondains de « notre France, l'imputant à un manque et faute de courage, l'appe- « lèrent *le Débonnaire*, couvrant sa pusillanimité du nom de *débon-* « *naireté*; sur ce propos, il me souvient que le roi Henri III disait en « ses communs devis, qu'on ne pouvait lui faire plus grand dépit que de « le nommer le Débonnaire, parce que cette parole impliquait sous soi « je ne sais quoi de sot. » HÉNAULT, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France.*

[1] Ces employés du prince portaient ordinairement le titre de *vicomtes*. Ce titre, sous Louis le Débonnaire, commence à être connu dans la personne de Cixilane, vicomte de Narbonne, qui jusque là ne prenait que le titre de vidame, *vice dominus*. (*Voyez* une des notes précédentes.)

tables tyrans subalternes [1]. Pour montrer leur attachement à ceux dont ils défendaient la cause, ils maltraitèrent non seulement les fidèles d'une condition un peu élevée, mais encore le clergé; ils renouvelèrent en quelque sorte contre eux les anciennes persécutions, « jusqu'à les faire gé« mir et soupirer avec abondance de larmes [2]. » C'était accumuler sur la tête des juifs toute sorte de tempêtes, qui éclatèrent dans la suite, car l'Église ne pardonnait pas le mal qu'on lui avait fait [3].

Les juifs encouragés par la protection des hauts seigneurs, et poussés par l'orgueil que donnent presque toujours les grandes richesses, affectèrent un profond mépris pour les intrigues et la haine d'Agobard. Ils lui montrèrent deux brefs scellés d'une bulle d'or de l'empereur, et le menacèrent de la colère de celui qui remplissait à Lyon les fonctions de vicomte.

« Ils se vantent d'avoir des priviléges signés « d'une bulle d'or et accordés par Louis le Pieux! « s'écriait Agobard; cela est impossible : jamais « des circoncis n'obtiendront de telles choses

[1] Lettres d'Agobard à Vala, et Hilisachar, archichancelier.

[2] Le père Menestrier, *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*.

[3] *Voyez* à la fin de ce livre un résumé de l'histoire des juifs dans le moyen âge. Nous y reviendrons. Ces hommes ont été de la plus grande utilité au commerce de Lyon par leurs comptoirs, et au commerce du monde par le précieux usage des lettres de change qu'ils imaginèrent pour échapper aux persécutions.

« d'un prince aussi religieux! » Les juifs poussés à bout commencèrent à menacer avec plus d'arrogance.

On les entendait répéter dans la synagogue, aux marchés, sur la place publique, à qui voulait les entendre, et surtout au peuple ébloui par leurs trésors, « que les commissaires-députés venaient pour châtier les chrétiens après toutes « les injures qu'ils avaient faites aux juifs; que le « vicomte Évrard avait reçu des ordres sévères « de la cour, parce que Louis était fortement indigné contre l'évêque Agobard[1]. »

Après ces premières récriminations, les juifs se portèrent à des excès, provoqués sans doute par le caractère très irritable du prélat. Ils publièrent devant les chrétiens les plus crédules, « que « Louis les protégeait, qu'ils lui étaient chers à « cause des anciens patriarches qui avaient été « leurs ancêtres, qu'ils avaient l'éclatant honneur « d'aborder le prince quand ils voulaient, qu'ils « étaient reçus avec empressement par toute la « cour, et renvoyés avec de grandes distinctions; « qu'une preuve de leur immense influence auprès du chef de l'état et auprès de ses ministres, était le changement des jours de marché, qui se trouvaient jadis le samedi[2]. » Les

[1] Agobardus, *Epist. ad Proceres.*

[2] En effet, les commissaires-députés, pour empêcher que les juifs ne fussent dérangés dans leur négoce le jour du Sabat, avaient supprimé à Lyon les marchés du samedi, pour les établir en d'autres jours de la se-

juifs ne craignirent pas, dans l'espèce d'aveuglement que leur donnait la bonne fortune, de blasphémer le nom de Jésus-Christ devant une populace superstitieuse, en publiant ouvertement « que la religion juive était la mère de la religion « chrétienne, que celle-ci n'était qu'une fille dé- « naturée qui voulait assassiner celle qui lui avait « donné le jour ; que d'ailleurs une preuve des « plus évidentes que le judaïsme valait mieux que « la croyance des Nazaréens, était l'attachement « témoigné par le plus sage des empereurs ; que « Louis enfin l'aimait, l'affectionnait, le soute- « nait, lui montrait toute sa vénération par les « éloges de ses commissaires-députés, et par les « belles robes que l'impératrice envoyait aux « juives pour se parer le jour du Sabat[1]. »

Il est utile de développer tous les griefs des juifs pendant les jours très rapides de leur triomphe dans les siècles de barbarie, pour concevoir plus tard la vengeance des prélats et les cruautés des peuples envers ces mêmes individus.

maine, et avaient remis au choix des juifs de les renvoyer à l'époque qui leur plairait et qui conviendrait le mieux à leurs occupations : « Au lieu « qu'auparavant, dit Agobard, les chrétiens achetaient le samedi ce « qui leur était nécessaire, et se trouvaient le dimanche dans une par- « faite liberté d'entendre la messe et le sermon, d'assister aux vêpres « et aux offices divins. Et ceux qui venaient de loin, après avoir fait « leurs affaires ce jour-là, s'en retournaient le lendemain avec joie et « édification : au moins, tout en contentant leurs intérêts mondains, ils « avaient satisfait à tous les devoirs de piété et de religion. » MENESTRIER, *Histoire civile ou consulaire de la ville de Lyon.*

[1] Lettres d'Agobard contre les juifs.

Agobard chercha à se soustraire momentanément à cette persécution, que son intolérance avait suscitée. Les juifs étaient parvenus à se faire beaucoup de partisans parmi les Lyonnais. Le prélat se retira à Nantua comme pour apaiser quelques différents survenus entre les religieux d'un monastère. Il écrivit de là aux commissaires députés, et leur envoya plusieurs membres de son clergé pour savoir ce qu'ils désiraient ordonner d'une manière positive. Toutes ces avances de civilité où il mêlait un peu d'aigreur, ne servirent de rien : Gerric et Frédéric continuèrent leurs menaces, et les prêtres intimidés n'osèrent plus paraître devant eux.

Ce fut alors que l'évêque courroucé fit observer dans d'autres lettres à ces protecteurs officiels : « que lui, Agobard, n'avait pas commis d'autres « crimes que d'avoir fait entendre aux chrétiens « qu'ils ne devaient pas vendre à une race « ennemie de Jésus-Christ des esclaves rachetés « du sang de Jésus-Christ, ni permettre que les « juifs les emmenassent en Espagne pour les « vendre à d'autres juifs, ou pour trafiquer avec « les Sarasins ; qu'il avait fait observer avec rai- « son aux fidèles, que c'était un sacrilége d'entrer « en service parmi eux pour être leurs domes- « tiques ; que par cette action infame les femmes « chrétiennes commettaient un horrible péché, « puisqu'elles étaient forcées par leurs maîtres « d'observer avec des circoncis ce qu'ils appe-

« laient *le jour du sabat*, et qu'elles outrageaient « la Divinité en travaillant le saint jour du di- « manche. »

En effet les juifs, avec l'appât de leurs richesses immenses, avaient attiré à eux un grand nombre d'habitans; et, fortement irrités de la guerre que le clergé leur déclarait, ils avaient outré tous les défauts qu'on leur reprochait. Beaucoup de chrétiens, qu'ils méprisaient secrétement, mangeaient dans les festins de la synagogue. Les juifs prenaient plaisir à leur faire rompre le jeûne pendant le carême, et à les enivrer. Comme les sectateurs de la loi de Moïse étaient très scrupuleux sur l'espèce de viande que le législateur leur avait permis de consommer, ils se débarrassaient à vil prix, en les vendant aux chrétiens, des denrées qu'ils regardaient comme immondes, et des alimens corrompus qui ne convenaient point à leurs festins de famille. Quand ils tuaient des animaux pour cet usage, si ces derniers n'étaient point parfaitement égorgés au moyen des trois incisions recommandées par la loi, si par l'incision des entrailles le foie se trouvait légèrement endommagé, ou si le poumon était collé aux côtes, les juifs disaient : « Cette chair est bonne pour les « Nazaréens. » Ils faisaient la même chose pour les différentes espèces de vins dont leurs celliers étaient garnis : si cette boisson venait à se répandre, ou s'il s'y mêlait quelques ordures, ils la remettaient dans des vases, et disaient : « Voilà

« pour enivrer les Nazaréens »; et pendant l'ivresse des chrétiens, ils attiraient ceux-ci aux cérémonies de la synagogue, et les forçaient de convenir que les enfans d'Abraham prêchaient mieux que les prêtres catholiques[1].

Mais enfin une dernière aventure fut comme le signal d'une guerre à mort entre les chefs de la loi judaïque et l'évêque de Lyon.

Les juifs de notre ville avaient un grand nombre d'esclaves de tous les pays et de toutes les religions, puisqu'ils en faisaient un commerce considérable avec les Sarasins d'Espagne. Parmi les néophytes qu'Agobard instruisit et baptisa, il se trouva une esclave juive très belle. Elle appartenait à un des membres les plus puissans de la synagogue. La jeune fille était sans doute pour lui ce que fut jadis Agar pour Abraham, Ruth pour Booz, Esther pour Assuérus. Cette conversion d'une juive, conversion qui, de nos jours, aurait suffi pour exciter l'enthousiasme pieux des dévots, et faire la réputation d'un évêque, attira de grands orages sur la tête d'Agobard. Elle excita l'indignation des grands du royaume. Les juifs s'en plaignirent comme d'un attentat commis contre l'autorité même de l'empereur.

Ils rappelèrent le temps glorieux de Grégoire le Grand, « où les juifs s'étant plaints de la ruse « de leurs esclaves, qui ne se faisaient chrétiens

[1] Lettres d'Agobard.

« que pour secouer le joug de la servitude, la « cour de Rome avait pris leur plainte en consi- « dération ; les papes suivans avaient écrit aux « évêques de bien se tenir sur leur garde contre « d'aussi coupables artifices, et de ne pas rece- « voir témérairement au baptême ces esclaves, « sans les bien examiner, et sans avoir pénétré « quel était le motif de leur conversion. »

Ils rappelèrent de plus « que l'empereur avait « défendu par une ordonnance capitulaire, faite « exprès, de baptiser les esclaves des juifs sans le « consentement de leurs maîtres. »

Le motif de cette loi importante était fondé sur ce que les esclaves devenaient libres dès qu'ils avaient reçu le baptême, de crainte que les infidèles ne les fissent rentrer dans leur religion. En vain Agobard cherchait à remédier aux inconvéniens d'une pareille loi et aux murmures qu'elle faisait naître : il allait jusqu'à offrir de payer le prix de tous les esclaves qu'il pourrait baptiser. Le prix était peu élevé et réglé par les ordonnances : voilà ce qui révoltait l'avidité judaïque.

On porta donc de part et d'autre des plaintes à la cour. Les commissaires que le prince envoya sans délai ne furent point favorables à Agobard. Ils avaient sur cette affaire des ordres secrets, et l'argent de la synagogue acheva de les gagner. Les membres du clergé lyonnais, qui, dans leur ardeur du prosélytisme, avaient encouragé les esclaves à se convertir, et secondé vivement le prélat,

furent ou emprisonnés, ou forcés de se cacher.

Agobard alla auprès du souverain plaider lui-même la cause de la religion. Les ministres de Louis le Débonnaire ne le virent point arriver avec plaisir : ils craignaient que son éloquence ne tarît la source de leurs richesses. Ils ne lui permirent pas de pénétrer jusque dans l'appartement du prince, avant qu'ils eussent préparé le faible Louis à cette visite inattendue. Agobard resta quelque temps dans le palais même de l'empereur. Durant ce séjour, il fit tout ce qu'il put pour se justifier auprès de Vala, abbé de Corbie, et Hilisachar, chancelier, parce qu'ils étaient tout-puissans à cour, et les conseillers intimes de l'empereur. L'évêque le plus fier des siècles de barbarie se vit donc forcé d'abaisser la puissance spirituelle dont il était revêtu, devant les puissances séculières.

Il le fit avec humilité, avec une entière abnégation de sa dignité de prélat. On lui objecta l'intérêt de l'empire, et le besoin que le prince avait de ressources pécuniaires toujours prêtes pour ses nombreuses expéditions contre les barbares. Agobard opposa la volonté du Ciel à ces intérêts mondains :

« Mes très hauts Seigneurs, leur dit-il, j'ai déja « écrit à chacun de vous un mémoire assez court « concernant cette femme juive qui, grace au « Ciel, a quitté le judaïsme pour embrasser la re- « ligion chrétienne; vous savez que cette belle

« conduite a attiré sur elle de grandes persécu-
« tions; vous ne sauriez faire une plus agréable
« charité que de l'en délivrer. Ignorez-vous donc,
« Messeigneurs, le commandement que fit Jésus-
« Christ à ses apôtres, quand il leur dit : « Allez,
« enseignez toutes les nations, et baptisez-les au
« nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Si
« c'est la volonté de Dieu que tous les hommes
« soient sauvés, qu'ils connaissent la vérité et
« soient réconciliés, qui oserait faire cette injure
« à la bonté divine que de vouloir donner des
« bornes à sa miséricorde, et la faire dépendre
« de la fantaisie des impies? Quand le souverain
« Maître de toute chose forma le premier homme
« avec le limon de la terre, que de la côte du
« premier homme il fit une épouse semblable à
« lui, et tira de ces deux personnes tout le genre
« humain comme d'une même source, il fit les
« mortels égaux et de pareille condition. Si de-
« puis, par une très juste condamnation de nos
« péchés, il en a élevé quelques-uns aux hon-
« neurs et aux dignités, tandis qu'il en a destiné
« d'autres à subir le joug de la servitude, son-
« gez, Messeigneurs, qu'il n'a soumis que le corps
« au service domestique des maîtres ; il a voulu
« que l'homme intérieur qu'il a créé à son image,
« ne fût sujet à aucune créature, ni aux hommes
« ni aux anges, mais à lui seul. Quelle raison peut
« donc empêcher que les esclaves ne puissent ser-
« vir Dieu sans avoir la permission des hommes? »

Les deux ministres de Louis le Pieux se levèrent en jetant sur Agobard un sourire de dédain. Le prélat lyonnais eut le courage de les suivre jusqu'à la porte du cabinet de l'empereur; mais il ne put en franchir le seuil pour empêcher les remontrances de Vala et d'Hilisachar.

Quand ceux-ci eurent préparé le faible Louis à recevoir avec fermeté l'évêque qui leur déplaisait, il le firent entrer. Louis le regarda longtemps sans dire un seul mot; la présence de ses deux conseillers l'effrayait sans doute. Ils sortirent enfin, et l'empereur put permettre à Agobard de parler. Le prélat enhardi par la physionomie ouverte et assez douce de ce prince, par son regard naturellement affable, fit un long discours, qu'il termina en lui disant : « Je vous conjure « donc, ô le plus religieux des princes, je vous « conjure de consoler votre serviteur, et de le « tirer de la peine où il se trouve. Si je refuse le « baptême aux juifs convertis et à leurs esclaves, « la damnation éternelle est là qui m'attend ; et « si je le leur accorde, je crains d'irriter les pas- « sions des hommes, et d'attirer sur nous des « persécutions fâcheuses. »

Louis le Débonnaire lui répondit : « Seigneur « Évêque, allez en paix, vous pouvez vous reti- « tirer »; et il le quitta pour passer dans un autre appartement[1].

[1] Menestrier, *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*. — Il rapporte la lettre où tous ces événemens sont détaillés.

Agobard, troublé par cette audience peu favorable, s'égarait dans les vastes détours du palais; il ne savait où aller, où trouver une issue. Il avoue dans ses écrits que « sa timidité naturelle « lui ôtait toute énergie. » Il fallut le conduire jusqu'à la porte extérieure. Il se retira plein de confusion dans une hôtellerie de la ville. Mais lorsqu'il eut quitté un séjour où les courtisans triomphaient, il retrouva toute son ardeur. Arrivé à Lyon, il s'empressa de continuer ses soins et sa vigilance pour empêcher que les juifs ne nuisissent aux chrétiens. Il visita son diocèse d'une manière solennelle, et annonça, en écrivant à l'archevêque de Narbonne, sa ferme résolution de braver la cour et de rompre tout commerce avec les infidèles. Il réunit en même temps son troupeau dans l'église primatiale; là, d'une voix courroucée, il adressa au peuple une homélie foudroyante qui donne une idée des mœurs de son siècle [1]:

« Si vous voulez conserver la foi, n'ayez au- « cune relation avec ces hommes perfides qui se « sont répandus comme la peste dans les lieux

[1] Ici nous avons l'avantage de citer les propres paroles d'Agobard. Ses ouvrages sont un monument des plus remarquables du neuvième siècle; les historiens qui ont écrit à Paris, et qui ont trop souvent négligé pour l'histoire générale les manuscrits de nos bibliothèques de province, auraient dû jeter les yeux plus souvent sur les écrits d'Agobard. Par exemple, on y voit mieux que partout ailleurs les causes de la déposition de Louis le Débonnaire par ses enfans, et les intrigues du pape Grégoire IV pour faire réussir ce grand acte politique si scandaleux.

« circonvoisins. Ne serait-il pas indigne, affreux, « de voir les enfans de lumière se mêler avec les « enfans de ténèbre? L'Église de Dieu doit être « sans tache pour être agréable à son Époux; elle « doit fuir toute communication avec la syna- « gogue. Une vierge aussi sainte et aussi chaste « ne doit pas fréquenter une prostituée, ni boire « et manger avec une fille perdue, dont la seule « présence ne peut que la porter à toute sorte « d'abominations. O crime! déja quelques chré- « tiens, par les habitudes qu'ils ont contractées « avec les enfans de Juda, observent comme eux « le jour du sabat! ils violent le jour du diman- « che par des œuvres serviles! Plusieurs femmes « entrent parmi les Israélites dans ce séjour de « profanation! Elles se laissent insensiblement « corrompre, et se font les viles esclaves de leurs « déréglemens! Elles osent les croire quand les « juifs leur disent qu'ils sont les descendans des « patriarches, les enfans des saints et la race des « prophètes! De quels artifices ces enfans du dé- « mon ne se servent-ils pas, en effet, pour trom- « per les ignorans, et répéter à nos chrétiens que « nous sommes la nation pécheresse, un peuple « chargé d'iniquités, des enfans du crime, une « race maudite, que nos pères sont les Amor- « rhéens, nos mères la race de Chanaan, que « nous descendons tous des princes de Sodome et « des habitans de Gomorrhe? Menteurs infames! « Saint Jean-Baptiste, le précurseur du Christ,

« ne les a-t-il pas appelés race de vipère? Le Sau-
« veur lui-même n'a-t-il pas dit que c'était une
« race méchante, maligne, perverse et adultère?
« D'où vient donc que des gens simples, que des
« personnes du peuple et de la campagne soient
« si abusées pour croire que ces hommes maudits
« composent la nation de Dieu, et qu'il n'y a de
« véritable religion que dans leur synagogue?
« Ah! mes frères, n'espérez pas d'en convertir
« aucun par la douceur et par l'honnêteté, mais
« redoutez qu'ils n'empoisonnent toutes vos fa-
« milles de leur venin destructeur [1]. »

Les efforts et l'éloquence d'Agobard furent inutiles. Les juifs devinrent plus puissans que jamais, et séjournèrent encore très long-temps dans la ville de Lyon. Mais leurs querelles avec le clergé font prévoir d'avance à quel point l'animosité des prêtres fut poussée, lorsque le chapitre devint souverain [2]. Les sectateurs de Moïse furent alors chassés de la cité [3]; ils allèrent s'établir à Trévoux; un grand nombre se retira en Provence, dans le Languedoc, à Montpellier, à Béziers, où ils furent moins inquiétés : ils étaient en effet sur des terres indépendantes de nos rois.

Plusieurs se retirèrent en Lombardie : cette province d'Italie fut si décriée par les usures de

[1] Menestrier, *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon.*

[2] A l'époque de la féodalité, et au commencement de la troisième race.

[3] Pour quelques années seulement, car on les laissa revenir afin de s'emparer de leurs biens.

ces juifs, que l'on donna le nom de Lombards aux usuriers et aux banquiers qui s'établirent à Lyon à l'époque de la renaissance. Il y a même dans le droit canon un titre contre ces usuriers et ces Lombards.

Néanmoins, avant le douzième siècle, ils étaient parvenus par leur audace à établir de nouveaux comptoirs; ils étaient même devenus si puissans, que Guillaume, seigneur de Montpellier, faisant son testament après son retour de la Terre-Sainte, ordonna expressément qu'aucun juif ne fût élu chef des quinze prud'hommes de Montpellier[1]. Mais les rois, bientôt après, ne pouvant fouiller dans la bourse de leurs sujets, mirent à la torture les juifs, qu'ils ne regardaient pas comme citoyens[2] : on les accusait d'employer la magie, de sacrifier des enfans, d'empoisonner les fontaines[3]; on les chassait des cités, ou on les y laissait pour les dépouiller. On confisquait leurs biens lorsqu'ils embrassaient le christianisme, et on les faisait brûler lorsqu'ils ne voulaient pas l'embrasser. Le clergé, qui avait causé ces persécutions, crut devoir y mettre des bornes, afin

[1] Dans l'année 1146.

[2] *Encyclopédie*, article Juifs.

[3] *Voyez* dans *Ivanhoé* la peinture parfaite de tous les tourmens que l'on faisait supporter aux juifs. Nous plaçons ici un tableau rapide des misères de ce peuple à côté du siècle où il prospéra, pour montrer que dans leurs malheurs la religion chrétienne n'était qu'un prétexte pour exciter la populace contre eux ; on voit par ce livre que le clergé avait d'anciennes injures à venger.

d'empêcher l'humanité de se déshonorer entièrement. Le cinquième concile tenu à Tours, au milieu du treizième siècle[1], défendit à ceux qui se croisaient pour le voyage de la Terre-Sainte, et à tous les chrétiens en général, de tourmenter les juifs, de les tuer, de les brûler, ou de les écorcher pour avoir leurs trésors. D'un autre côté, on voit par le testament de notre archevêque Halinard[2], que quelques-uns des juifs de Lyon ayant été massacrés, leurs biens furent donnés au monastère d'Ainai; cet archevêque défendit sous peine d'anathême d'inquiéter les religieux de ce couvent pour l'argent qu'ils avaient eu des dépouilles de chaque juif assassiné. Les prêtres de Lyon furent donc les derniers à pardonner aux juifs la faveur dont ils avaient joui pendant les siècles de barbarie; mais Agobard n'attendit pas le règne de la féodalité pour se venger.

[1] L'an 1233.
[2] L'an 1049.



SOMMAIRE DU ONZIEME LIVRE.

Histoire de la déposition de Louis le Débonnaire ; l'évêque de Lyon y prend beaucoup de part. Résumé historique et détails nécessaires pour comprendre cette intrigue scandaleuse. Remontrances d'Agobard à Louis le Débonnaire. Il entraîne plusieurs prélats des environs dans la conspiration des fils contre leur père. Première tentative de déposition. Discours factieux de l'évêque de Lyon. Arrivée du pape Grégoire IV dans cette ville. Sa lettre aux évêques de France qui voulaient s'opposer à ses projets perfides. Seconde tentative de déposition ; conduite du pape ; Lothaire s'empare de son père ; celui-ci est déposé. Manifeste d'Agobard pour justifier ces enfans ingrats et rebelles. La nation et quelques personnes fidèles prennent la défense de l'empereur. Combats qui en sont la suite. Plusieurs prélats sont déposés. Agobard abandonne son diocèse et se réfugie en Italie. Concile de Tramoie ou Crémieux assemblé pour le condamner. Son pardon, sa mort, et celle de Louis le Débonnaire. Écroulement du forum de Trajan à Lyon ; consternation des Lyonnais. Présages de maux nombreux. Plaintes du diacre Florus sur le sort de sa patrie.

LIVRE ONZIÈME.

Le prélat lyonnais excita en vain par ses homélies les passions d'une populace superstitieuse : ses ennemis triomphèrent ; les efforts qu'il fit tournèrent contre lui : le clergé de son diocèse fut accablé d'humiliations. Ne pouvant lutter contre un petit nombre de courtisans qui dirigeaient le prince à leur volonté, Agobard se détermina à tout attendre des circonstances. Le caractère de l'empereur, sa faiblesse, ses fautes multipliées, la révolte de ses enfans, les troubles du royaume fournirent enfin à cet évêque une occasion favorable de se venger[1].

Louis le Débonnaire était arrivé à cette époque déplorable de son règne, où, privé de toute considération, avili par sa lâcheté[2], méprisé par les

[1] « Je ne sais si ce ne fut point le chagrin qu'eut notre archevêque « Agobard de la protection que Louis le Débonnaire semblait donner « aux juifs ou qu'il souffrait que ses ministres leur fournissent dans sa « cour et dans les provinces, qui fut cause que ce prélat aussi zélé que « savant se laissa corrompre par les enfans de Louis le Débonnaire. » Le P. Menestrier, *Histoire civile et consulaire de Lyon.*

[2] *Voyez* l'ouvrage sur les révolutions de France, intitulé : *Abrégé des Considérations sur l'histoire de France*, de Dubos et Mably,

populations diverses qui formaient la nation, il se trouvait sans défense contre les seigneurs et les prélats ambitieux : ces derniers se précipitaient avec ses fils sur sa couronne pour en partager les dépouilles. Agobard se ligua avec les conjurés, et soutint de son éloquence les enfans rebelles qui osaient déposer leur père.

Nous dirons avec un écrivain véridique et consciencieux[1] :

« Forcés d'esquisser le tableau rapide de cette « intrigue abominable à laquelle l'évêque de Lyon « eut trop de part, nous le ferons le plus briève- « ment possible, pour ne pas renouveler la mé- « moire d'une action aussi scandaleuse, qui ne « doit être rapportée par les historiens que pour « être détestée[2]. Nous suivrons exactement Ni- « tard, petit-fils de Charlemagne, et neveu de « Louis le Débonnaire, qui, par le commande- « ment de Charles le Chauve, son cousin-ger- « main, écrivit l'histoire de la rebellion des enfans

par Thouret. — « Les historiens modernes qui ont traité le monarque « Louis le Débonnaire avec un mépris bien légitime, ont rarement ac- « cordé à l'homme assez d'estime et de pitié.» Guizot, *Notice sur l'Anonyme*, dit l'*Astronome*.

[1] Le père Menestrier, *Histoire civile et consulaire de Lyon*.

[2] *Voyez* pour plus de détails Thégan, *de la Vie et des actions de Louis le Débonnaire*; Nitard, *Histoire de la rebellion des enfans de Louis le Débonnaire*, dans la collection des *Mémoires sur l'histoire de France*. — L'Anonyme, dit l'*Astronome*, donne les plus grands détails sur ce drame politique. — On trouve quelques faits assez intéressans dans Frodoard, *Histoire de l'église de Reims*, pour tout ce qui concerne l'archevêque Ebbon. — Parmi les historiens mo-

« du premier lit[1]. Cependant Thégan, qui vivait « du temps de Louis le Débonnaire dont il a « écrit toutes les actions en forme d'annales, a « nommé tous les auteurs de la conspiration, sans « dire un seul mot de l'évêque Agobard[2]. Au con- « traire, il fait chef de cette rebellion Ebbon, « archevêque de Reims, contre lequel il s'em- « porte avec un si vif courroux : il représente ce « moine comme le dernier des hommes, tiré de « la lie du peuple[3] et de la servitude, prélat « cruel et débauché. Le grand nombre de lettres, « de manifestes et de remontrances que le vin- « dicatif Agobard écrivit pour déterminer l'avi- « lissement de Louis le Débonnaire, ne font que

derne, voyez principalement Voltaire, *Histoire générale*; le père Daniel, *Histoire de France*; l'abbé Velly et l'abbé Millot, *Histoire de France*; Condillac, *Histoire moderne*; Ségur, *Histoire de France*. — Le père Menestrier donne des documens très précieux, non seulement pour l'histoire particulière de Lyon, mais encore pour l'histoire générale; par exemple, *les remontrances et le manifeste d'Agobard*, et la lettre assez violente du pape Grégoire IV contre *le très petit nombre de prélats raisonnables qui étaient restés fidèles à Louis*.

[1] Il suspendit plusieurs fois son ouvrage, triste et dégoûté d'avoir à écrire tant d'incapacité et de malheurs. Les trois premiers livres furent écrits en 842, et le quatrième en 843.

[2] Thégan omet beaucoup de choses pour faire tomber tout son courroux sur Ebbon. C'est ainsi qu'il ne dit mot de la perfide désertion du pape Grégoire IV et ses remontrances pontificales fulminées de Lyon. (*Voyez* les ouvrages d'Agobard dans l'édition citée plus haut.)

[3] Le passage où Thégan se plaint de voir des hommes de basse condition élevés aux premières dignités de l'Église, est écrit avec une verve aristocratique qui semble montrer le courroux d'un Franc indigné de la haute fortune que font à la cour de serviles vaincus. GUIZOT, *Notice sur Thégan*.

« trop voir qu'il y eut beaucoup de part; les cir-
« constances antérieures le démontrent, et sa
« fuite en Italie, après la réaction, en est une
« dernière preuve : voici d'ailleurs le récit de
« cette affaire, qui doit servir de leçon aux
« princes qui se fient trop aux prêtres et aux
« courtisans. »

Louis le Débonnaire se maria deux fois, pour le malheur de sa race et de la nation. Il épousa en premières noces Hermengarde, dont il eut trois fils et trois filles : les fils furent Lothaire, Pepin, et Louis. Leur mère ambitieuse exigea pour eux autant de royaumes; Louis le Débonnaire fit donc de son vivant le partage de ses vastes états, et ébranla par cette politique insensée la monarchie que Charlemagne avait péniblement construite. Il donna à Pepin l'Aquitaine érigée en royaume; il fit roi d'Allemagne Louis, son second fils; il associa Lothaire à sa puissance, et lui destina le reste de son empire pour en jouir après sa mort. Le faible empereur avait cessé de consulter la nation dans les affaires importantes du gouvernement; après la confession publique de ce prince à Attigni-sur-Aisne, les assemblées du Champ de Mai auraient été ridicules[1]. Mais il n'agissait pas de même à l'égard des seigneurs et des évêques : jamais roi n'honora plus que Louis la dignité et la personne des

[1] Mably, *Considérations sur l'Histoire de France.*

prélats, ne prit plus volontiers et plus souvent leurs conseils, et ne déféra plus à leur autorité [1]. Il les interrogea par conséquent sur le partage de son empire. Les troubles qu'il était facile de prévoir, furent sans doute le motif de leur assentiment. Agobard, évêque de Lyon, fut un de ceux qui applaudirent à cet acte de pusillanimité avec le plus d'ardeur [2].

Peu de temps après, Hermengarde mourut. L'empereur en éprouva un vif chagrin : il voulut se faire moine; les prélats l'en empêchèrent, parce qu'il aurait moins servi leur ambition sous le froc que sur le trône; il fallait des actes humilians avant de lui permettre de se couvrir du cilice. Louis prit alors pour seconde femme cette Judith dont nous avons parlé; il en eut un fils qu'on nomma plus tard Charles le Chauve, et qui fut avant son adolescence la cause principale des maux qui perdirent sa famille.

Son père l'aimait tendrement. Il se repentit bientôt d'avoir aliéné ses états, et de s'être mis dans l'impossibilité de donner un apanage à son dernier fils. Lothaire, gagné par les sollicitations de l'empereur, consentit à faire un nouveau partage. Mais quelques jours s'étaient écoulés; ce fils aîné de Louis le Débonnaire, à l'instigation de quelques prélats, que leurs intérêts rendaient très

[1] Le père Daniel, *Histoire de France*.

[2] *Voyez* les ouvrages d'Agobard dans l'édition citée plus haut.

scrupuleux sur la foi jurée antérieurement, rétracta sa promesse, oublia son serment et le respect qu'il devait à son père. Il anime ses frères et le peuple contre lui, et répand dans tout l'empire des manifestes injurieux, « accusant son père « d'avoir pris pour grand-chambrier Bernard, « duc de Septimanie, amant de Judith, disant « que l'état est mal gouverné, que la nation est « déshonorée, et qu'il faut y apporter un prompt « remède [1]. »

Lothaire entraîne dans sa querelle un grand nombre de seigneurs et la partie la plus influente du clergé, qui voyait ces discussions avec plaisir, parce qu'il pouvait en profiter pour augmenter sa puissance. Agobard ne craignit pas de faire des remontrances à Louis comme à un simple chanoine de sa cathédrale [2].

« Seigneur Empereur, lui écrivit-il, ce serait « manquer au devoir de fidélité que de considérer l'éminent péril où vous êtes sans vous en « prévenir : vous êtes principalement menacé du « côté de l'ame, de laquelle nous devons prendre « d'autant plus de soin qu'elle est meilleure que « le corps [3]. Quand vous voulûtes associer votre « fils Lothaire à l'empire, vous ordonnâtes un « jeûne de trois jours pour obtenir la grace de

[1] Années 829, 830.

[2] Années 830, 831.

[3] Principe d'après lequel la cour de Rome se faisait un jeu de déposer les rois.

« bien connaître la volonté de Dieu; l'encens « fuma, les prêtres offrirent des sacrifices, on fit « de plus grosses aumônes qu'à l'ordinaire, afin « que Dieu, qui est plein de bonté et de miséri- « corde, fît tomber le choix sur celui qui lui « plairait. Un pacte public, solennel, en fut le « résultat; vous le fîtes approuver par le souve- « rain pontife. Depuis ce temps-là, dans tous les « édits, dans toutes les lettres patentes, dans « toutes les bulles impériales, on voyait les noms « de deux empereurs. Aujourd'hui, on dirait que « Dieu vous a fait annoncer par un ange qu'il se « repent de vous avoir inspiré votre premier « choix, comme il le fit à Samuel à l'égard du « choix de Saül. Nous ne pouvons voir sans « douleur les crimes qui se sont commis cette « année à l'occasion de ce changement. Prenez « garde, Seigneur Louis, nous nous ressouvenons « du zèle ardent que vous avez toujours eu pour « la religion; nous avons vu des marques écla- « tantes de votre piété dans votre assiduité aux « prières, aux oraisons, aux offices et aux céré- « monies de l'église [1], où vous chantez les louanges « de Dieu avec pureté et sincérité de cœur. C'est « pourquoi nous craignons que cette faveur ne « se ralentisse, lorsque nous devons souhaiter « qu'elle augmente et qu'elle croisse, afin que

[1] Le poëme d'Arnold le Noir donne une connaissance parfaite du caractère de Louis le Débonnaire, des mœurs et des usages de son temps.

« persévérant jusqu'à la fin, vous puissiez acqué-
« rir le salut éternel. »

Agobard ne se borna pas à ces remontrances peu respectueuses : il lia au parti des factieux plusieurs prélats des diocèses environnans. La plupart de ces évêques applaudirent au but déterminé des conspirateurs. Quelques-uns allèrent jusqu'à prétendre qu'étant préposés par Dieu pour gouverner les pécheurs, ils pouvaient déposer les rois lorsqu'ils étaient indociles à leurs avertissemens [1]. Le chef de la race carlovingienne était loin de s'attendre à voir sa puissance ébranlée par ce même clergé qui avait prétendu la fonder sur le droit divin [2] ; mais la politique de tout corps sacerdotal a toujours été de changer les maximes fondamentales suivant ses caprices et ses intérêts.

« Environ le temps de carême, dit un auteur contemporain, pendant que l'empereur parcourait les provinces maritimes de son empire, les chefs de la faction ne pouvant tenir plus longtemps leurs desseins secrets, les découvrirent avec audace. Ils entraînent d'abord les principaux seigneurs dans leur conjuration, puis ils gagnent et s'adjoignent les seigneurs moins puissans. La plupart de ceux-ci, toujours avides de querelles et de changemens, comme les chiens et les oiseaux

[1] L'abbé Velly, *Histoire de France.*

[2] L'abbé Millot, *Histoire de France.*

rapaces, travaillent à faire du malheur d'autrui un moyen d'élévation pour eux-mêmes[1] ». Ils préparent la déposition de l'empereur dans une assemblée qui se tint à Compiègne. Louis, roi d'Allemagne, troisième fils de Louis le Débonnaire, et pur encore de toute complicité, détourne cette tempête, et épargne momentanément un sanglant affront à son père. Le ressentiment des conjurés tombe sur Judith : on arrête cette princesse, on la fait voiler et mettre dans un monastère. L'empereur, désolé de la perte de son épouse, s'enfuit à Noyon, où plusieurs serviteurs, qu'on n'avait point corrompus, et quelques évêques fidèles se rendent auprès de sa personne. Cette apparence de forces fait tomber les armes des mains de ses ennemis : Lothaire demande pardon et prête un nouveau serment de fidélité. On rend au malheureux Louis l'impératrice son épouse, par l'ordre du pape et des prélats; ces derniers voyaient que le moment du triomphe n'était pas encore arrivé. Quelques mois plus tard[2], Lothaire conspire de nouveau; les évêques de son parti soulèvent la populace. On peut juger de leurs intrigues, de leurs calomnies et de leurs discours furibonds par l'homélie qu'Agobard prononça à Lyon, et qu'il publia dans toute la France. C'est un monument qui mérite d'être conservé : il

[1] L'Astronome, *Vie de Louis le Débonnaire.*

[2] En 833.

montre les excès auxquels le clergé ne s'est que trop souvent porté contre l'intérêt bien entendu de la religion, et cependant il est encore dans nos temps modernes des mandemens qui lui ressemblent !

« Écoutez, nations de la terre, s'écriait Agobard, écoutez : que toute l'étendue de l'univers, « du levant au couchant, sache que les enfans « de l'empereur ont eu un juste sujet de se sou- « lever contre leur père, et de s'unir ensemble « pour purger la cour des ordures scandaleuses « qui s'y commettaient. L'empereur Louis vivait « paisiblement dans son palais ; cet état de bé- « nédiction n'a pu durer : l'épouse déhontée, « oubliant son devoir, oubliant les lois sacrées « de la pudeur, a introduit dans son intimité « des personnes corrompues[1]. Cette conduite fut « bientôt connue dans tout le royaume et jus- « qu'aux extrémités de la terre. Le peuple en « faisait des railleries, les grands en étaient in- « dignés. Les fils de l'empereur, animés d'un saint « zèle, voyant le lit de leur père souillé, le pa- « lais profané, le royaume troublé, et l'honneur « de la nation française flétri par ces abomina- « tions, s'unirent et travaillèrent tous ensemble « pour les faire cesser. Ils réussirent; mais des « hommes odieux ont tout rétabli comme par le

[1] Une chose remarquable, c'est que ces calomnies ne se trouvent que dans les historiens ecclésiastiques. Thégan, l'*Astronome*, Nitard, n'en disent rien. On voit qu'Agobard est moins scrupuleux.

« passé[1]. Dieu laissera-t-il impuni ce mépris que « l'on fait de son saint nom? Au lieu d'employer « les armées contre les nations infidèles et contre « les peuples barbares, ne devrait-on pas les di- « riger contre ces ministres pervers? O Seigneur! « Dieu du ciel et de la terre, pourquoi avez-vous « permis que notre empereur très chrétien en « vînt à ce point de négligence et de mépris de « ses devoirs les plus sacrés? Quoi! la dame du « vieux palais, outre ses désordres secrets, joue « et badine même avec des évêques soudoyés, « tandis qu'ils devraient lui dire que la pourri- « ture est dans les os de celle qui fait des actions « dignes de confusion, qu'une femme querelleuse « est semblable au toit d'une maison qui a des « gouttières en temps de pluie et en hiver. L'em- « pereur Louis s'est laissé surprendre par cette « méchante femme; il lui est arrivé ce qui est « écrit dans les Proverbes : « Celui qui met le « trouble dans sa maison, ne la remplit que de « vents. » Terribles vents qui ont rempli la cour « de parjures, de violences, d'injustices, d'ho- « micides, d'adultères et d'incestes! Pour tous « ces désordres, il est nécessaire que l'empereur « fasse pénitence et rentre dans lui-même, s'hu- « miliant sous la puissante main de Dieu, qui « peut lui donner tous les avantages et tous les « honneurs de la vie éternelle, car ceux de la « vie temporelle ne lui conviennent plus. »

[1] En 830 et 831.

Cette voix séditieuse d'Agobard retentit jusqu'à Rome dans le palais du pontife. On y savait depuis long-temps que c'était l'intérêt des papes d'abaisser les empereurs. Déja Étienne, prédécesseur de Grégoire IV, s'était installé dans la chaire pontificale sans l'agrément de Louis le Débonnaire. Brouiller le père avec les enfans semblait le moyen de s'agrandir sur leurs ruines[1]. Le pape accourut donc en France : la nation n'était plus rien, les courtisans l'avaient écrasée pour mettre à sa place un fantôme de souveraineté; cette puissance temporelle était chancelante, Grégoire IV voulut s'en emparer[2]. Ce pontife porta l'oubli de son caractère et de ses devoirs au point de menacer des foudres de l'Église quiconque ne se déclarerait pas contre Louis[3]. Cette conduite indigna la partie saine et vraiment nationale du clergé, qui prévoyait les suites funestes d'une telle usurpation. Trois ou quatre évêques lui rappelèrent le serment imposé à sa place, lui reprochèrent son parjure, et lui déclarèrent que s'il les excommuniait, il retournerait lui-même en Italie chargé de l'excommunication des églises de France et de Germanie. Grégoire IV s'arrêta à Lyon; il envoya aux prélats trop fidèles une circulaire pleine d'invectives, et que l'on croit avoir été rédigée par Agobard[4].

[1] Voltaire, *Histoire générale*.

[2] Sa lettre écrite de Lyon rend palpables les motifs de son voyage.

[3] Condillac, *Histoire moderne*.

[4] Menestrier, *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*.

« Quand vous m'avez écrit comme au souve-
« rain pontife, vous m'avez écrit sous des adresses
« bien différentes : les uns me donnent le titre
« de frère, les autres le titre de pape. Vous au-
« riez dû vous contenter de m'appeler votre père,
« et de me rendre une déférence filiale. Les ti-
« mides craignent de venir à ma rencontre,
« comme si les ordonnances apostoliques étaient
« moins sacrées que les ordres d'un empereur!
« Apprenez que la dignité pontificale s'étendant
« sur la conduite des ames, est mille fois préfé-
« rable à la dignité impériale, qui n'est que tem-
« porelle. Ministres du culte divin, après m'avoir
« témoigné que vous étiez satisfaits de mon arri-
« vée, vous m'avez donné à entendre que je venais
« lancer une excommunication présomptueuse :
« dites-moi, je vous prie, comment il peut se
« faire que l'on puisse blâmer ma conduite sans
« donner atteinte à l'honneur du siége aposto-
« lique? Dans l'Évangile, il est dit que Caïphe,
« tout méchant et impie qu'il était, ne laissa pas
« de prophétiser la mort de Jésus-Christ, parce
« qu'il était pontife cette année-là; il fut honoré
« du don de prophétie parce qu'il était assis dans
« la chaire pontificale; et vous osez dire qu'un
« pape qui fait son devoir, peut être déshonoré
« sans faire aucun tort à la dignité de son siége!
« Vous m'appelez parjure, comme si j'avais fait
« quelque serment à l'empereur! Vous ajoutez
« ensuite que si je viens avec des sentimens con-

« traires au prince, vos églises ne seront pas de « mon avis! Ne devez-vous pas rougir de honte, « vous qui parlez ainsi? Prêtres qui flattez les « puissances mondaines, sachez que si vous vou- « lez être membres de Jésus-Christ, vous ne de- « vez pas vous séparer d'un corps dont il est le « chef, ni déchirer sa robe. »

Toute la politique de la cour de Rome est dans cette lettre de Grégoire. C'est le premier pape qui ait osé un pareil attentat; il ne fut pas le dernier. Sa présence détermina les rebelles à agir; le peuple superstitieux se persuada que la justice se trouvait où était le souverain pontife, lui qui sacrait les rois, et que l'on respectait comme l'interprète des volontés du Ciel[1]!

De son côté, Louis le Débonnaire s'avança jusqu'à Worms. Il envoya de là des députés à ses enfans, et fit dire au pape que s'il avait le dessein de visiter la France en pontife de paix comme ses prédécesseurs, sa royale personne le recevrait avec plaisir. Quand il eut appris par les bruits injurieux qui agitaient tout l'empire, que le pape était accouru avec la ferme résolution d'excommunier lui, les évêques fidèles, tous ceux enfin qui résisteraient à la volonté pontificale et aux fils de l'empereur, Louis demanda à quelques évêques qui l'entouraient ce qu'ils pensaient de cette démarche extraordinaire. Ils répondirent

[1] Condillac, *Histoire moderne.*

qu'elle était contraire à l'autorité des anciens canons.

Néanmoins on ne laissa pas de se rapprocher, le jour de la fête de Saint-Jean-Baptiste, dans un lieu qui fut appelé depuis le Champ-du-Mensonge, parce que là périt la fidélité de bien des sujets [1]. Comme les armées étaient en présence, on avertit l'empereur que le pape était arrivé. Louis le reçut au milieu du petit nombre de troupes qui l'accompagnaient, et dit qu'il ne lui faisait point de réception solennelle, parce qu'il était venu d'une manière fort singulière [2]. Le pape lui répondit avec hypocrisie [3] qu'ayant appris les divisions funestes qui existaient entre le père et les fils, il était venu travailler à leur réconciliation. Il demeura quelques jours près de l'empereur, et se retira ensuite auprès de ses enfans. Sa désertion entraîna l'armée. Louis le Débonnaire voyant que tout le monde l'abandonnait, envoya dire à ses enfans de ne pas l'exposer aux insultes de la populace, à quoi ils répondirent qu'ils étaient prêts à aller le trouver. Ils marchent en effet, et, étant descendus de cheval pour le saluer, ils s'approchent de l'empereur; celui-ci les reçoit en père plutôt qu'en souverain, les priant de se souvenir des promesses qu'ils lui avaient faites avec serment, tant à son égard que pour

[1] Thégan, *De la vie et des actions de Louis le Débonnaire.*

[2] Menestrier, *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon.*

[3] Condillac dit même qu'il le fit avec insolence.

l'impératrice et son fils Charles. Après quoi il les embrasse et s'en va dans leur camp. A peine y est-il arrivé qu'on lui enlève Judith, pour la conduire à Tortone, et la renfermer dans un monastère. Lothaire se saisit de son père et du jeune Charles, fait un nouveau partage de l'empire avec ses frères, et reçoit le serment de fidélité de tous les seigneurs de la cour. Le pape voyant toutes les choses en cet état, retourne à Rome fort content : la tiare et la trahison avaient triomphé[1].

Cependant peu de jours après, Lothaire emmena l'empereur son père en le faisant accompagner d'une escorte de cavalerie. Il convoqua une assemblée générale à Compiègne, enferma Louis dans le monastère de Saint-Médard, envoya Charles au monastère de Prum, et alla prendre le plaisir de la chasse jusqu'au premier octobre, jour où la réunion de Compiégne devait commencer. Il y mena son père. Nous ne pouvons mieux apprendre la manière indigne dont ce prince fut traité, que par l'acte qu'en donna Agobard à Lothaire, qui l'en avait requis pour justifier son attentat et lui servir de manifeste. Cette œuvre couronne dignement tous les ouvrages du séditieux prélat de la ville de Lyon[2].

[1] Cette affaire était si scandaleuse que Menestrier, après avoir, suivant sa coutume, entassé sans ordre toutes les preuves possibles de l'inconvenante conduite du pape, ne peut pas s'empêcher de dire, comme pour le justifier, que *le pape s'en retourna le cœur navré en Italie.*

[2] C'est un des monumens historiques les plus importans, moins long,

« Au nom de Dieu et de notre Seigneur Jé-« sus-Christ, l'an, depuis son incarnation, huit « cent trente-troisième, Agobard, indigne évêque « de l'église de Lyon, a été présent à la vénérable « assemblée qui s'est tenue dans le palais de « Compiègne, assemblée qui était composée des « révérendissimes évêques, des très magnifiques « seigneurs et des personnes les plus illustres du « royaume, avec le collége des abbés et des « comtes, et un grand nombre de peuple de tout « âge et de toute condition. Le très sérénissime « et très glorieux empereur Lothaire, grand ser-« viteur de Dieu, présidait à cette assemblée, où « toutes choses se sont passées par son aide et « par son moyen, de la manière dont je vais le « raconter.

« Un an et quatre mois après son élévation à « l'empire, les choses étaient en un tel état, qu'il « était absolument nécessaire que l'on s'occupât « sérieusement du danger où était le royaume, « car il penchait vers sa ruine par la négligence, « ou, pour mieux dire, par la lâcheté de dom « Louis, ci-devant empereur[1], qui s'est laissé sur-« prendre par des esprits dangereux qui l'ont sé-

mais peut-être plus curieux dans la bouche même d'un prélat, que le procès-verbal qui existe de cette malheureuse affaire.

[1] On voit que les jacobins, en appelant le malheureux Louis XVI *ci-devant roi*, n'avaient pas le mérite de l'invention, le clergé leur avait donné l'exemple. Il y a plus de rapport qu'on ne pense entre certaines sectes et les jacobins : d'ailleurs le mot *jacobin* annonçait assez toute la malice monastique.

« duit et l'ont engagé dans ces égaremens, parce « que, selon l'Apôtre, il y a des méchans et des « imposteurs qui ne s'avancent qu'en trompant « les autres, et en les entraînant dans leurs er- « reurs. Voici donc ce qui s'est traité et ce qui a « été arrêté pour le bien public dans cette as- « semblée solennelle. Ce à quoi j'ai consenti et « ce que j'ai approuvé comme les autres, tant « pour la prospérité du royaume [1] que pour le « salut de l'ame de dom Louis [2].

« On députa donc au ci-devant empereur des « personnes respectables pour l'avertir qu'il se « perdait, et l'exhorter à rentrer en lui-même, « afin que celui qui, par des négligences multi- « pliées les unes sur les autres, avait mérité de « perdre son royaume temporel, tâchât de s'as- « surer le royaume céleste par l'humble confes- « sion de ses péchés. Alors tous les évêques qui « se trouvaient à l'assemblée, lui témoignèrent la « douleur et la compassion qu'ils lui portaient « dans sa misère, priant Dieu de vouloir lui « tendre la main, et de le tirer de l'abyme où il « s'était plongé. Ce que Dieu ne différa pas; « puisque, ayant touché le cœur du prince, ce-

[1] C'était aussi pour le bien du royaume que les anarchistes de la révolution faisaient mourir le roi.

[2] Ceci rappelle le mot d'un philosophe catholique et romain, qui, à propos de la loi sur le sacrilége, disait : « Il faut envoyer le coupable « vers son juge naturel. » Il faut avouer que depuis l'établissement du christianisme, on s'est toujours éloigné de plus en plus de l'Évangile.

« lui-ci se prosterna devant les prélats avec une « ame contrite et humiliée. Il se prosterna non « seulement une et deux fois, mais jusqu'à trois « fois et au delà, reconnaissant sa faute, deman- « dant pardon, implorant le secours de leurs « prières. Il accepta avec une entière résignation « la pénitence qui lui fut imposée. Après quoi il « alla à l'église, et, en présence de tout le peu- « ple, devant les autels et les reliques des saints « martyrs, étendu sur un cilice, il fit deux, trois « et quatre fois sa confession publique avec abon- « dance de larmes. Puis il quitta ses armes, les « jeta au pied du grand-autel, et reçut avec « componction, par l'imposition des mains épis- « copales, l'absolution, pendant qu'on psalmo- « diait les prières qui se récitent en pareilles « cérémonies. Ainsi dépouillé des habits impé- « riaux, et revêtu d'un sac de pénitence, il se « relève plein de confiance et de joie, et demande « que le bon pasteur le prenne sur ses épaules « comme une brebis égarée, pour le ramener au « bercail. Moi, Agobard, indigne évêque de Lyon, « ai été présent à tout cela, y ai donné mon avis « et mon consentement avec les principaux de « l'assemblée, et ai signé de ma main cet écrit « pour servir de témoignage. »

On aurait pu répondre à ce manifeste si dégradant pour un souverain, par l'apostrophe de Thégan à l'archevêque de Reims : « Oh ! de « quelle manière, Agobard, tu récompenses ton

« empereur ! il t'a revêtu de la pourpre et du « manteau épiscopal, et tu le revêts du cilice ! il « t'a élevé au faîte des honneurs pontificaux, et « tu veux, par un inique jugement, le faire des- « cendre du trône de son père[1] ! »

Mais pendant que les conjurés répandaient en France ce manifeste injurieux, la nation oublia l'incapacité et la faiblesse du prince; elle se rappela les exploits de Charlemagne, elle eut pitié des malheurs de son fils[2]. Dès lors la cause des intrigans fut perdue. Les peuples de Bourgogne, d'Aquitaine, de Germanie, se réunirent pour faire entendre leurs plaintes. Le comte Eggebard et le connétable Guillaume rassemblèrent tous ceux qui voulaient rétablir l'empereur. Lothaire, sur ces entrefaites, se rendit à Vienne, près de Lyon. Ceux qui étaient restés auprès de Louis le Débonnaire, l'exhortèrent à reprendre les marques de la dignité impériale. Cédant à leurs sollicitations, il voulut être réhabilité dans l'église de Saint-Denis, par les évêques qui lui étaient restés fi-

[1] Thégan, *Vie et actions de Louis le Débonnaire.*

[2] La vision du moine Raduin prouve que la portion saine de la nation, ce que nous appelons de nos jours opinion publique, était révoltée contre l'attentat des prêtres séditieux : « Que fais-tu ici, frère Raduin, « dit la Vierge à un religieux du monastère de Saint-Remi ? où est l'ar- « chevêque Ebbon ? — Il est à la cour, répondit le moine, où il prend « part aux affaires. — Pourquoi fréquente-t-il ainsi le palais ? répliqua « la Vierge ; cè n'est pas ainsi qu'il acquerra de grands mérites de sain- « teté : un temps viendra, et il n'est pas loin, où toutes ses menées « lui prospéreront peu. » FRODOARD, *Histoire de l'église de Reims*, chap. XIX.

dèles. « Le jour de la cérémonie, dit l'auteur « contemporain[1] qui raconte cet événement, les « élémens se calmèrent comme par un commun « concert, les vents déchaînés s'apaisèrent, et la « sérénité, qui ne s'était pas montrée depuis long-« temps dans le ciel, reparut tout-à-coup. Après « la célébration de la fête de Pâques qui vint « ensuite, Louis le Débonnaire alla chasser dans « la forêt des Ardennes, et quand la Pentecôte « fut arrivée, il alla à Remiremont, afin de s'y « livrer aussi à son goût pour la chasse et pour « la pêche[2]. »

Cependant les seigneurs des deux partis se livraient de rudes combats[3]. La ville de Châlons fut dévorée par les flammes. Lyon échappa à la dévastation générale de nos contrées par un miracle que le peuple attribua à la sainteté d'Agobard[4]. Lothaire ayant été vaincu, son père lui pardonna ; mais dans une assemblée convoquée tout exprès, ce prince se plaignit amèrement des prélats qui l'avaient déposé. Plusieurs de ceux-ci abandonnèrent leurs siéges, au mépris des règles saintes, pour se réfugier en Italie. On citait Jessé d'Amiens, Hermold d'Auxerre, Agobard de Lyon, Barthélemi de Narbonne[5]. Ebbon, archevêque

[1] L'Astronome, *Vie de Louis le Débonnaire.*

[2] On voit que le fils de Charlemagne méritait bien le titre qu'il portait.

[3] Années 834, 835, 836.

[4] Nous avons vu que le peuple l'a long-temps invoqué sous le nom de saint Agobaud.

[5] Frodoard, *Histoire de l'église de Reims*, chap. xx.

de Reims était présent : il fut solennellement puni. Peu de temps après [1], l'empereur tint un nouveau plaid général sur le territoire de Lyon [2], en un lieu nommé Crémieu, selon quelques-uns [3], et Tramoie, selon plusieurs autres [4].

L'empereur tourna l'attention de l'assemblée sur les églises de Lyon et de Vienne, qui demeuraient sans chefs par la fuite de leurs évêques. Ils furent appelés trois fois, et ils ne répondirent pas. Mais rien ne fut décidé à cet égard, à cause de l'absence des deux prélats. « Au grand étonnement des assistans, un phénomène toujours « funeste et d'un triste présage, une comète en« fin, parut à la même époque; elle parut au ciel « sous le signe de la vierge. Louis le Débonnaire « dit à son astronome : Vas sur la terrasse du « palais, et reviens me dire ce que tu auras « remarqué. L'astronome revint avec un visage « triste, et dit peu de mots. Il est une chose « que tu tiens en silence, répliqua l'empereur; « c'est qu'un changement de règne et la mort

[1] Dans l'année 835.

[2] Thégan, *De la vie et des actions de Louis le Débonnaire*. — En 836, l'empereur se rendit une seconde fois à Lyon, où ses deux plus jeunes fils, Pepin et Louis, vinrent au devant de lui. Il y demeura avec eux jusqu'à ce que ses envoyés se fussent transportés en Italie, auprès de Lothaire. L'empereur revint ensuite de Lyon à Aix-la-Chapelle. (*Voyez* l'ouvrage de Thégan, dans la collection des *Mémoires sur l'Histoire de France*.)

[3] Selon les traducteurs de Thégan. Le professeur Guizot a conservé le mot *Crémieu*.

[4] Selon Menestrier, Colonia et Lumina.

« d'un prince sont annoncés par ce signe [1]. »

Louis pourtant ne mourut que cinq ans après[2]. Il s'était réconcilié avec Agobard, qu'il avait replacé sur son siége, où le prélat édifiait les fidèles par une conduite plus exemplaire. « Lorsque le « prince était au lit de mort, qui pourrait peindre « sa sollicitude pour l'état futur de l'Église, et sa « douleur à cause des exactions que les grands « mondains commençaient à lui faire souffrir, « étant retranchés dans leurs manoirs? Qui pour- « rait raconter les fleuves de larmes qu'il répan- « dit pour appeler sur elle la clémence divine [3]? » Le clergé n'avait que ce qu'il méritait; la féodalité, déja vigoureuse, lui faisait supporter une portion de sa tyrannie : ce ne fut qu'en s'alliant avec elle qu'il sauva ses trésors.

La mort de Louis le Débonnaire fut suivie à Lyon de plusieurs catastrophes. Agobard l'avait précédé de quatorze jours dans la tombe [4]. Trois

[1] L'Astronome, *Vie de Louis le Débonnaire.*

[2] Le 20 juin 840.

[3] L'Astronome, ouvrage cité.

[4] Il mourut le 6 juin 840 (*Biographie universelle*). Amolon succéda à Agobard, mais fut loin d'avoir son génie. Vers l'an 846, ce prélat s'étant plaint à l'empereur Lothaire que plusieurs séculiers s'étaient emparés d'une grande partie des biens de l'église de Saint-Étienne à Lyon, ce prince ordonna sur-le-champ qu'on lui restituât dans le comté de Lyon la terre qu'il appelle *Aulanius*, et dans les environs de Salins celle de *Moryas*. Les seigneurs, fortifiés dans leurs nombreux châteaux forts qu'ils commençaient à placer sur des rocs inaccessibles, ne pouvant piller une populace misérable, étaient bien obligés, pour entretenir les soldats de leur manoir, de piller l'Église, qui possédait tout. Ce sera

mois après les funérailles de ce prélat, le marché où toutes les marchandises de l'univers étaient si souvent étalées, et qui attirait toutes les nations commerçantes, ce forum magnifique construit par la munificence de Trajan, s'écroula au milieu des lamentations des Lyonnais. Ce monument que les barbares du nord, que les Sarasins et les guerres civiles avaient épargné, annonçait par sa chute au peuple superstitieux les plus grandes misères. Le diacre Florus, spectateur de tous ces maux, raconta les malheurs de la France et de notre ville dans plusieurs poèmes qui sont arrivés jusqu'à nous [1].

« Il se plaint donc en l'une de ses poésies de « l'état où se trouvait alors l'Église [2] dans les « Gaules, après la mort de Louis le Débonnaire,

toujours une très mauvaise politique de la part du clergé que d'accumuler trop de richesses, parce qu'on saura toujours les lui faire rendre. Amolon mourut à Lyon le dernier jour de mars de l'année 852.

[1] Florus publia, 1° une déclamation contre Amalarius ; 2° un commentaire sur les épîtres de saint Paul, appuyé sur les écrits et fondé sur la doctrine de saint Augustin ; 3° une exposition sur le canon de la messe ; 4° des additions au martyrologe de Bède ; 5° neuf poèmes sur différens sujets ; 6° une préface sur les cinq livres de saint Irénée contre les hérésies ; 7° un traité sur l'élection des évêques, à l'occasion d'un capitulaire de Louis le Débonnaire, qui, voulant remédier aux abus introduits sous la première race, avait ordonné que les évêques seraient élus par le clergé et par le peuple, qu'ils seraient pris dans le diocèse sans autre égard que celui du mérite. Florus était assez âgé quand il mourut ; il fut en quelque sorte la fin de cette longue série d'hommes illustres formés à l'école de Charlemagne.

[2] Vexantur claræ assiduis conflictibus urbes,
Basilicæ Christi prisco spoliantur honore.

FLOR. Poemat.

« quand ses enfans eurent partagé les états et « l'héritage de leur père. Florus invite les mon- « tagnes, les collines, les forêts, les rivières, les « fontaines, les rochers et les vallées à pleurer[1] « sur les désordres qui régnaient alors[2]. Il se « plaint ensuite des abus de ce temps-là, où les « églises étaient dépouillées, tenues en fief par « des séculiers, données par les princes à leurs « officiers à titre de bénéfices, où tout était en « guerre entre la noblesse et le clergé. Florus, « après avoir ainsi déploré l'état des églises des « Gaules en général, s'adresse directement à Mo- « duin, évêque d'Autun[3] : il lui reproche d'avoir « déchiré le sein de l'église de Lyon, dans lequel « il a été élevé[4], d'avoir persécuté ses membres « en l'absence d'Agobard, parce qu'il prétendait, « en qualité de vicaire métropolitain, y exercer « les fonctions de prélat diocésain. Florus com- « pare ensuite l'église de Lyon à une poule qui « défend ses poussins. Enfin se montrant dévoué « aux principes théocratiques de Leydrade et

1 Montes et colles silvæque, et flumina, fontes,
Præruptæ rupes, pariter vallesque profundæ,
Francorum lugete genus. . . . .
FLOR. Poemat.

2 Continuis prædis plebs miseranda laborat :
Nobilitas discors in mutua funera sævit.
(Ibid.)

3 Egregio, Moduine, viro tibi mitto salutem
Exiguus magno, vilis et eximio.
(Ibid.)

4 Quid quæso sacrosancta tibi nutricula nostra
Atque eadem hæc genitrix ecclesia hæc mæruit!
Ut furiale odium ferali pectore versans,
Moliri hanc contra talia non metuas!
(Ibid.)

« d'Agobard, il parle de nouveau, sous des termes « couverts et sous des figures énigmatiques, des « comtes et des seigneurs qui avaient usurpé les « biens de l'église lyonnaise au milieu de l'anar- « chie générale; il parle des rois et des empereurs « qui avaient commis un horrible sacrilége, en « donnant ces biens en fiefs et en bénéfices à « leurs officiers, qui depuis cependant les avaient « quelquefois restitués en faisant entrer leurs hé- « ritiers dans le chapitre de Lyon. Il ajoute enfin « que depuis que l'église de Lyon a été formée, « que l'idolâtrie a été bannie de cette ville, elle « n'a jamais reconnu d'autorité séculière[1]. »

On trouve dans ce résumé des poésies de Florus, une image fidèle de l'anarchie de son siècle, des prétentions orgueilleuses de l'église de Lyon à une indépendance temporelle, et de la situation déplorable des habitans, qui, abandonnés par leurs souverains, devenaient la proie de cent despotes féodaux : barbarie, anarchie et féodalité, jamais plus grands fléaux n'affligèrent l'espèce humaine.

1 Semper distinctus duplex hic ordo cucurrit,
Judicibusque suis utraque pars viguit.
Ordinibus sacris reverentia debita cessit :
Plebeos rexit lex sua quemque viros.

FLOR. Poemat

SOMMAIRE DU DOUZIÈME LIVRE.

Lothaire n'est point satisfait de la portion de l'empire de son père qui lui échet en partage. Querelles entre frères ; bataille sanglante qui ruina le royaume, et fut une des principales causes du système féodal. Lothaire , après sa défaite , se réfugie à Lyon, puis se renferme dans les murs de Vienne. Accommodement entre les princes. Le Lyonnais se trouve compris dans les nombreuses provinces de l'aîné. Il choisit pour comte de Lyon Gérard de Roussillon, son parent. Histoire des premiers comtes de notre ville, et idée que l'on doit se former de cette dignité. Séjour de Gérard à Lyon ; présens de la princesse Berthe, son épouse, à Remy, archevêque de la cité lyonnaise. Commencement des usurpations seigneuriales, ou origine de la féodalité. Charles, Lothaire II , Charles le Chauve , sont maîtres successivement de la ville de Lyon. Querelles de Gérard et de Charles le Chauve ; motifs d'inimitié de celui-ci contre le gouverneur de Lyon. Siége de Vienne, où la femme du comte se défend courageusement. Gérard remplacé par Boson. Puissance de ce seigneur. Il est couronné roi de Provence et de Bourgogne par les prélats, et surtout par Aurélien, archevêque de Lyon, le premier qui ait porté ce titre dans les actes. Guerre contre Boson. Il se déclare feudataire de l'empire. Après sa mort, son fils est couronné à sa place ; fin déplorable de ce jeune prince. Nouveau royaume de Bourgogne.

LIVRE DOUZIÈME.

Lothaire, malgré ses fréquentes révoltes, qui avaient abrégé les jours de son père, recueillit une partie de sa succession[1] : il obtint, avec le titre d'empereur, les Alpes, l'Italie, le royaume d'Austrasie, celui d'Arles ou de Provence, une portion considérable de la Bourgogne, et la ville de Lyon. Son ambition ne fut point satisfaite; il se plaignit de ce partage, et voulut joindre à son grand fief plusieurs provinces d'Allemagne et de France qui avaient été assignées à ses frères Louis et Charles; de là cette guerre civile qui ébranla l'empire de Charlemagne jusque dans ses fondemens.

Une bataille sanglante[2] épuisa le royaume, ruina l'autorité des rois, et fit la fortune des seigneurs. Louis et Charles remportèrent une victoire qui leur fut aussi funeste qu'à celui qui la perdit. Lothaire vint à Lyon avec sa femme

[1] Années 840 et 841.

[2] Bataille de Fontenai en Bourgogne.

et ses enfans [1]; il se rendit à Vienne, où il se fortifia et ramassa de nouvelles troupes. Cependant, pour temporiser, il envoya des ambassadeurs à ses frères, leur demandant une entrevue où ils pussent régler leurs différens, et fixer leurs prétentions réciproques.

Un accommodement eut lieu [2] : Louis choisit pour sa portion la partie orientale de la France, Charles exigea la partie occidentale, Lothaire se trouva enclavé entre les portions de ses deux frères. Mais ce dernier ne pouvait supporter la paix ; il essaya tout pour faire renaître la guerre civile, espérant un résultat plus favorable à son ambition. Ses tentatives furent inutiles : il ne put désunir Louis et Charles. Contraint de céder, il demeura maître de l'Italie, de la Provence, du Lyonnais, et d'une partie de la Bourgogne.

Ce fut alors qu'il confia l'administration civile de la province du Viennois et du Lyonnais au comte Gérard de Roussillon, son parent [3]. Il élevait par là une puissance rivale des archevêques ; mais en remontant à la première conquête des barbares, on trouve la domination des comtes plus légitime que celle des prélats, si toutefois la conquête peut légitimer une servitude quelconque. Les rois Bourguignons-Vandales et les rois Francs, leurs successeurs, avaient toujours eu le soin

[1] Années 842 et 843.

[2] Année 844.

[3] Année 845.

d'établir des gouverneurs dévoués, tant dans les provinces que dans les villes principales ; ceux-ci étaient chargés de la justice, de la milice et des finances sous l'autorité royale. Comme ces gouverneurs étaient ordinairement choisis entre les principaux seigneurs de la cour, qui avaient le titre de comtes ou compagnons de la personne du chef, ils retenaient le nom de comtes dans les provinces et dans les villes dont ils obtenaient le gouvernement. Nous les avons vus sous Charlemagne, et principalement sous son fils, déserter leurs places pour intriguer à la cour de l'empereur; plusieurs évêques avaient profité de cette négligence pour usurper leurs fonctions: les actes de Leydrade et d'Agobard en sont des preuves positives. Lothaire, en nommant un comte de Lyon, ne fit donc que rétablir une autorité déja ancienne. C'était créer au milieu des troubles anarchiques où l'on se trouvait alors, un fief considérable, une souveraineté indépendante, qui causa plus tard de grands combats entre les chanoines du chapitre, se prétendant seuls comtes de Lyon, et les comtes du Lyonnais [1].

Gérard de Roussillon fut un des plus illustres de ces comtes [2]. Entre les petits seigneurs de son

[1] *Voyez* la fin de ce second volume et le commencement du troisième.

[2] On peut même dire le premier, d'après le système féodal qui s'établissait.

temps, tous aspirant à la même fortune, il brillait d'un vif éclat. Gérard tirait son origine des princes d'Alsace, et il était allié à la famille de Louis le Débonnaire, qui lui avait donné pour épouse la princesse Berthe, sa petite-fille; Pepin, roi d'Aquitaine, était son beau-père. Pour rendre son mariage plus brillant, Louis le Débonnaire avait donné au comte Gérard plusieurs gouvernemens considérables : il l'avait fait comte de Paris et de Soissons. Lothaire, non seulement lui continua l'estime et l'affection que son père avait eues pour lui, mais de plus, après la première faveur et le don de la cité lyonnaise, il lui confia l'éducation de l'un de ses fils, en y joignant le gouvernement général de la Provence, du Viennois et du Lyonnais, sous le titre de comté.

Pendant le séjour de Gérard de Roussillon dans la ville principale de son gouvernement, la princesse Berthe, son épouse, fit présent à l'évêque Remy [1], successeur d'Amolon, d'une nappe d'autel

[1] L'estime et la considération que l'empereur Lothaire, le roi Charles son fils, et Lothaire II, eurent pour saint Remy, quarante-cinquième évêque de Lyon, lui donnèrent de grandes facilités pour obtenir de chacun de ces princes, qui furent maîtres les uns après les autres de la ville de Lyon, la restitution des biens de son église dispersés depuis l'incursion des Sarasins, ou usurpés par différens seigneurs. Ce saint, qui jouit maintenant du royaume des cieux, s'entendait très bien à accumuler les trésors de la terre. Nous avons encore les ordonnances qui furent rendues en faveur de son chapitre : on en trouve cinq de l'empereur Lothaire, six du roi Charles son fils, et quatre de Lothaire II. Elles sont toutes remplies de témoignages affectueux pour le saint prélat. L'évêque Remy assista à tous les conciles en France de son époque, et

magnifique. Elle l'avait brodée elle-même de filets d'or, et enrichie d'une belle figure représentant l'Agneau pascal. Des vers latins tissus le long de cette nappe expliquaient les principaux mystères de la religion catholique, ou au moins les rappelaient. L'église métropolitaine a conservé très long-temps dans son trésor ce monument du treizième siècle[1].

Lyon fut assez tranquille sous le gouvernement de Gérard. Il est vrai que les dernières années de la vie de Lothaire s'écoulèrent plus paisiblement que l'époque orageuse de sa jeunesse. Quatre ou cinq ans après la mort de l'impératrice son épouse, il se retira dans le monastère de Prum, tout près de la ville de Trèves[2]. Il se fit moine pour expier les malheurs et les scandales qu'il avait causés; mais avant de prendre le froc, il partagea son empire entre ses trois enfans, Louis, Charles, et Lothaire. Ce dernier fut l'héritier principal; Louis fut empereur et roi d'Italie, Charles, roi de Provence et d'une partie de la Bourgogne, dans laquelle la ville de Lyon était comprise.

Ainsi, par un système fatal né de l'anarchie, les monarchies se démembraient, les grands fiefs se subdivisaient à l'infini, et de petits centres de domination surgissaient de toute part. Si de tels

mourut le 28 octobre 875. Ce fut sous son épiscopat que mourut en 862 le diacre Florus.

[1] Menestrier dit l'avoir vu.

[2] Années 855, 856, 857.

gouvernemens isolés et limités eussent été paternels, la famille humaine n'eût point souffert. Les combats particuliers, les vols, les dilapidations sous des princes sans énergie et sans pouvoir, rendaient en effet nécessaire la concentration des hameaux autour des manoirs qui offraient un abri; malheureusement les seigneurs devenaient eux-mêmes les plus épouvantables brigands[1]. La féodalité fut un coup de mort pour la cité lyonnaise : les négocians ne pouvaient commercer sans être pillés sur les routes voisines.

Après son avénement au royaume de Provence, Charles, fils de Lothaire, conserva le gouvernement de la ville de Lyon au comte Gérard. Il ne jouit pas lui-même très long-temps de l'apanage que son père lui avait laissé : Charles mourut à Lyon au milieu du neuvième siècle[2]. Nous possédons cependant un acte de la cinquième année de son règne, donné en faveur du monastère de l'île Barbe, à la prière et à la requête de l'évêque Remy. Le prince, par cet acte, confirme à cette abbaye tous les priviléges que les empereurs Lothaire, son père, Louis le Débonnaire, son aïeul, et Charlemagne, son bisaïeul, avaient accordés à ce monastère, « un des plus célèbres du royaume « par la vie édifiante de ses pieux solitaires[3]. »

Charles fut enterré dans le monastère des dames

[1] C'était la loi du plus fort et du plus puissant qui régnait.

[2] Dans l'année 862.

[3] Expressions de l'acte.

religieuses de Saint-Pierre [1], où Lothaire II fonda quelques années plus tard des prières solennelles, et auquel il fit de riches présens pour le repos de l'ame de ce frère qui lui avait laissé de belles possessions. Il fut en effet son héritier, conjointement avec l'empereur Louis.

Lothaire II eut pour son lot les villes de Lyon, de Vienne et de Besançon, tous leurs territoires y compris; il eut de plus dans d'autres provinces plusieurs châteaux, églises, monastères et bénéfices : car c'était une chose assez remarquable, mais qui scandalisait le clergé, que de voir ces princes superstitieux disposer des biens de l'Église comme de leurs autres fiefs, et même les donner très souvent à des personnes séculières en fiefs héréditaires, sous condition qu'en cas de guerre elles fourniraient des vassaux, de l'argent et des provisions déterminés par l'acte d'investiture. Plusieurs abbés étaient soumis à ces conditions. De tels arrangemens étaient une suite des fréquentes invasions barbares, des guerres civiles entre frères, et des envahissemens de seigneurs belliqueux. Le clergé n'avait pas toujours raison avec ses reliques; cependant il reprit plus tard tout ce que des mains téméraires lui avaient enlevé [2].

[1] *Voyez* le premier livre de ce second volume.

[2] « Le clergé recevait tant, qu'il faut que, dans les trois races, on lui « ait donné plusieurs fois tous les biens du royaume. Mais si les rois, la « noblesse et le peuple trouvèrent le moyen de leur donner tous leurs « biens, ils ne trouvèrent pas moins celui de le leur ôter. » MONTESQUIEU, *Esprit des Lois*, liv. XXXI, chap. 10.

Le partage terminé, Lothaire II vint à Lyon avec sa concubine Valdrade, qu'il appelait son épouse, et dont il avait un jeune enfant nommé Hugues. Il voulait en effet faire passer Valdrade pour sa femme légitime, comme nous l'avons vu par l'acte de fondation pieuse faite en faveur du monastère de Saint-Pierre, pour le repos de l'ame de son frère [1]. Il recommande en même temps dans cet acte, « que les charitables nonains prient « pour le salut de sa très chère épouse Valdrade.» Mais d'un autre côté, le pape Nicolas ne cessait de crier contre Lothaire, de menacer, de lancer des censures, et de fulminer des excommunications. Fort heureusement pour le salut de l'ame de Lothaire, Nicolas, qui le foudroyait, mourut tout-à-coup. Adrien II, plus accommodant, lui succéda. Sur ces entrefaites, Louis, frère de Lothaire II, était occupé à défendre l'Italie contre les Grecs et les Sarasins, qui l'attaquaient sur deux points différens. Il appela le souverain de nos contrées à son secours. Lothaire entreprit le voyage [2], et profita d'un assez long séjour en Italie pour s'arranger avec Adrien : il jura qu'il avait abandonné sa concubine. Après ce serment, qui n'était point vrai, le pape le réconcilia avec l'Église, et leva toutes les censures de son prédécesseur. « Mais, disent les moines, Lothaire II ne

[1] Premier livre de ce second volume.

[2] Dans l'année 869.

« tarda pas de porter la peine de son parjure : en
« revenant il mourut à Plaisance. »

Charles le Chauve[1] se constitua son héritier. Il n'avait point d'autre compétiteur que Louis ; or, celui-ci avait beaucoup à faire en Italie. Dans le domaine considérable du dernier fils de Louis le Débonnaire, entrèrent Lyon, Vienne, Besançon, Tongres, Toul, Verdun, Cambrai, Viviers, Uzès, Montfaucon, bon nombre de villes mentionnées dans les chroniques du temps[2], avec plusieurs abbayes, monastères, églises et bénéfices. Les rois comptaient déja leurs domaines par seigneuries, comme auparavant ils les avaient comptés par provinces. Les noms de chefs de famille, qui commençaient alors à se perpétuer en se distinguant toutefois par des surnoms, les partages et subdivisions de petites principautés annoncent déja l'époque, bien différente des précédentes, où nous allons entrer[3].

Habitué aux querelles féodales, Charles le Chauve était ardent à conserver ses droits ; il l'était plus encore à s'emparer des fiefs de ses voisins : il se hâta donc de prendre possession de sa nouvelle conquête ; il vint à Lyon pour y établir un nouveau gouverneur. Gérard de Roussillon s'était, dans sa jeunesse, déclaré pour Lothaire lors de la fameuse déposition; Charles le Chauve le re-

[1] Fils de Judith.

[2] Annales de saint Berthin.

[3] Années 870, 871, 872.

gardait comme son ennemi; le but de son voyage fut par conséquent de priver ce seigneur, déja trop redoutable, du gouvernement de la Provence, du Lyonnais et de la ville de Vienne, que le comte tenait depuis long-temps sous sa dépendance. Mais les seigneurs, qui ne cessaient de guerroyer les uns contre les autres, devaient savoir se défendre : Gérard rassembla ses vassaux. Charles de son côté commença par détruire le château de Roussillon en Bourgogne, et se prépara à faire main basse sur les riches abbayes de Poultières et de Vézelai, que le comte avait fondées dans le diocèse d'Autun. Cependant il eut peur des censures du pape. Celui-ci avait confirmé les donations de ces abbayes par trois ou quatre lettres apostoliques. Plusieurs évêques les avaient approuvées, et quelques-uns même, soutenus de nombreux vassaux, les avaient prises sous leur protection. Charles accourut dans nos contrées avec un grand appareil de guerre; il venait assiéger la ville de Vienne. La princesse Berthe, épouse de Gérard, s'y était renfermée; elle la défendit avec ardeur. Son courage soutint pendant long-temps le courage des assiégés. Voyant qu'ils commençaient à se lasser, et que la perte de leurs vignes, de leurs moissons, de tous leurs moyens d'existence qui se trouvaient dans les campagnes environnantes dont Charles faisait le dégât, les portait à se rendre, elle en avertit par un messager fidèle le comte Gérard son mari. Gérard était

dans une autre place fortifiée ; la triste nouvelle le désarme : il se hâte de rejoindre la princesse, non pour défendre la ville de Vienne, mais pour remettre cette cité au souverain qui l'assiégeait. Charles le Chauve, satisfait de cette soumission, permit au comte d'emmener sa femme avec ses meubles les plus précieux [1].

Pendant le siége de Vienne, Charles fit son séjour ordinaire dans la ville de Lyon [2]. Il établit gouverneur du pays qu'il venait en quelque sorte de reconquérir, Boson, frère de la reine Richilde, sa seconde femme, et de Richard, duc de Bourgogne et comte d'Autun. Il lui donna avec ce gouvernement l'abbaye de Saint-Maurice en Valais, et le combla d'une infinité d'honneurs pour l'attacher davantage à sa couronne : c'était lui ouvrir le chemin d'un trône ; Boson ne manqua pas d'y arriver.

Charles le Chauve le nomma aussi grand-chambrier de Louis le Bègue, son fils, en l'investissant de tous les états de Gérard, comte de Bourges, qu'il avait dépouillé aussi bien que Gérard de Roussillon. Après cette investiture, Charles, pour accabler toutes ses créatures de largesses, se rendit maître des grands fiefs de ses parens, au risque d'être dépossédé lui-même par les seigneurs feudataires. L'empereur Louis, son neveu, venait de

[1] Annales de saint Berthin. Il lui donna trois petits navires pour les descendre sur le Rhône.

[2] Années 873 et 874.

mourir[1] : Charles partit aussitôt pour Rome, et se fit couronner par le pape[2]. Cette condescendance lui attira les éloges de tout le clergé catholique[3]. Aussi, en son absence, les prélats se disposèrent à défendre ses états contre le roi de Germanie, qui voulait les envahir. « Il est juste, « disaient les évêques, que chacun de nous fournisse bon nombre de soldats des terres de son « diocèse, et d'habiles chefs pour les comman- « der : faisons donc marcher nos vassaux, puisque « nous devons fournir des secours quand il en « est besoin contre les ennemis de l'Église et de « l'état. »

Aurélien, premier prélat qui commença à porter solennellement dans les actes publics le titre d'archevêque de Lyon, était, corps et biens, dévoué à Charles et au gouverneur Boson nommé par lui[4]. La Bourgogne, le Dauphiné et la Provence, administrés par le clergé, tenaient aussi très fortement pour le prince : Charles les regardait avec satisfaction comme le lien indissoluble de ses états

[1] Dans l'année 875.

[2] Jean VIII.

[3] Plus tard il mérita leur haine (*Voyez* Annales de saint Berthin).

[4] A l'archevêque Aurélien commence une nouvelle ère pour la ville de Lyon. « L'archevêque de Lyon Aurélien, et Otramne, de Vienne, « furent les principaux moteurs de l'entreprise qui plaça Boson sur un « trône ; aussi Boson eut-il pour le premier une entière déférence : il « vint établir le siége de sa domination en cette ville pour être plus à « portée de recevoir ses conseils. » Poullin de Lumina, *Abrégé chronologique de l'Histoire de Lyon*.

d'Italie avec le royaume de France. Il fut donc nommé roi d'Italie par tous les évêques de ces contrées. Les comtes de Lombardie lui prêtèrent serment de fidélité, lorsque le pape Jean VIII l'eut sacré et couronné à Rome. L'acte d'approbation que les prélats de nos provinces envoyèrent signé de leur main, fut ainsi conçu :

« Au très glorieux empereur notre souverain, « Charles le grand, le pacifique, toujours auguste « et couronné de Dieu, les évêques, abbés, comtes « et autres grands du royaume d'Italie et de Pro- « vence soussignés, souhaitent une continuelle « prospérité et une paix perpétuelle. Puisque la « divine Providence, par l'intervention des bien- « heureux apôtres Pierre et Paul, pour le bien « de l'Église et de chacun de nous en particulier, « a bien voulu, par l'inspiration du Saint-Esprit, « vous élever à la dignité impériale par les mains « du souverain pontife et pape universel, suc- « cesseur de ces apôtres et votre père spirituel, « nous tous unanimement nous vous choisissons « pour notre protecteur et défenseur, à qui nous « nous soumettons avec joie, de tout notre cœur ; « vous promettant d'obéir d'une prompte volonté « et d'un accord mutuel à tout ce que vous or- « donnerez pour le bien de la sainte Église, et « pour le salut de chacun de nous. »

On verra dans la suite les résultats de l'intervention des puissances spirituelles au couronnement d'un monarque féodal.

Pour s'assurer de l'Italie, dont il venait d'être nommé roi par la grace de Dieu, Charles le Chauve donna[1] la couronne ducale de Pavie à Boson, son beau-frère, gouverneur de Vienne et de Lyon. Il lui recommanda de surveiller les Lombards, en son absence. Le laissant ensuite avec le titre de grand-maître du palais, pour se donner à lui-même tout le prestige d'une grandeur éclatante, il déclara le même Boson roi de Provence. Par là, Charles le Chauve se mettait au niveau des anciens empereurs : il avait de grands feudataires et des rois sous sa domination.

Mais un événement malheureux lui montra bientôt que les souverains sont aussi fragiles que les autres hommes. A son retour d'Italie, Charles fut attaqué d'une fièvre lente et pernicieuse; pour se guérir, il prit en breuvage une poudre que lui donna son médecin, juif, nommé Sédéchias, pour qui il avait beaucoup d'amitié et une très grande confiance. Les chroniqueurs du temps[2] disent que c'était du poison qu'il avait avalé. Les juifs ne jouissaient plus de leur immense influence; ils passaient déja pour sorciers, parce qu'ils exerçaient seuls l'art de guérir : il n'en fallait pas davantage pour compromettre Sédéchias. Charles le Chauve fut porté à bras au milieu des abymes du mont Cénis. Étant arrivé à un endroit appelé Brios,

[1] Années 875, 876, 877.

[2] Annales de saint Berthin.

il envoya dire à Richilde, qui était en Maurienne, de se rendre vers lui : ce qu'elle fit, et onze jours après avoir bu le fatal breuvage, il mourut dans une pauvre cabane de montagnard[1]. Ceux qui l'accompagnaient ouvrirent son corps, dont ils retirèrent les entrailles, et l'ayant parfumé comme ils purent de vin et d'aromates, ils le renfermèrent dans un cercueil, puis se mirent en route pour le transporter au monastère de Saint-Denis, où il avait demandé d'être enseveli. « Ne pouvant le « porter à cause de l'infection qui en sortait, ils « l'enfouirent dans un tonneau enduit de poix en « dedans et en dehors, et même enveloppé de « cuir, ce qui ne put en ôter la puanteur. Arrivés « avec peine à une certaine chapelle de moines « de l'évêché de Lyon, que l'on appelle Nantua, « ils le déposèrent en terre avec le tonneau qui « le renfermait. »

Louis le Bègue, successeur de Charles et élève de Boson, mourut bientôt après : on le crut aussi empoisonné. Il recommanda pendant sa maladie son fils Louis à Bernard, comte d'Auvergne, et ordonna à Hugues, abbé, et à Boson, de partir pour Autun, afin de retirer des mains du comte Thierry le gouvernement de cette ville, qu'il lui avait donné peu de jours auparavant à titre de comté[2]. L'ambition du comte l'inquiétait sans

[1] Dans l'année 877 ; le 6 octobre, selon les Annales de saint Berthin.

[2] Louis le Bègue lui concédait d'autres fiefs en échange.

doute. Il ne songeait pas que Boson méritait moins sa confiance; car ce petit souverain du Dauphiné et du Lyonnais travailla bientôt pour son propre compte[1]. L'alliance qu'il avait faite avec un des enfans de Louis le Bègue, à qui il venait de donner sa fille, ne l'empêcha pas d'envahir une grande portion de l'héritage de son gendre. Voyant que Louis et Carloman étaient jeunes, profitant des troubles qui bouleversaient toute la France, il sortit de la Provence et du Lyonnais où Charles le Chauve l'avait établi, et vint occuper la Bourgogne qu'il joignit à ses possessions[2].

On prétend que ce fut sa seconde femme Hermengarde, fille de Louis II, empereur d'Italie, qui lui conseilla cette usurpation. Elle lui disait qu'étant fille d'empereur, et ayant été promise à un empereur de Constantinople, elle voulait que son mari fût un roi puissant. La loi du plus fort, qui était à cette époque un solide argument, appuya l'éloquence d'Hermengarde. Ainsi Boson, à la sollicitation de cette femme impérieuse, soit par menaces auprès des petits seigneurs feudataires, soit par argent et bénéfices semés avec adresse, ou en donnant des manoirs aux hommes dévoués, se fit couronner roi[3] à Lyon, suivant quelques-uns[4], à Mantale près de Vienne selon[5] plusieurs

[1] Vers l'année 879.
[2] Année 878.
[3] Dans l'année 879.
[4] Le père Duchêne.
[5] Le père Menestrier et autres.

autres. Les évêques prêtèrent avec empressement leur ministère à cette auguste cérémonie[1].

Au milieu de l'anarchie générale, le clergé ne craignait pas de sanctionner l'usurpation. Mais il faut dire la vérité tout entière : son intérêt temporel était le motif de sa détermination. Les seigneurs, retranchés dans leurs forteresses, étaient plus que jamais des oiseaux de proie : du sommet des rocs où leurs châteaux s'élevaient jusqu'aux nues, ils tombaient comme des vautours sur les voyageurs, sur les moines, sur les laïques, et principalement sur les domaines des abbayes qui leur offraient de riches butins[2]. Le pape lui-même n'était pas à l'abri des brigandages des seigneurs. Jean VIII, irrité contre les comtes Lambert et Adalbert, parce qu'ils lui avaient pillé des villages et une ville, les frappa d'une épouvantable excommunication, puis sortit de Rome, arriva par mer à Arles[3] le jour de la Pentecôte, et envoya ses messagers au comte Boson, qui n'était pas encore roi de Bourgogne. Il vint par son secours jusqu'à Lyon[4], et de là envoya à Tours un

[1] Les Actes de ce couronnement sont au second tome des Conciles de France, recueillis par le père Sirmond.

[2] Les évêques eux-mêmes étaient des pillards. « L'évêque Astolphe, « l'abbé Joscelin, ainsi que beaucoup d'autres, furent pris dans une « forêt ; tous les bagages et tout ce que portaient les voleurs, tombè- « rent au pouvoir des soldats de Louis. Ainsi fut accomplie cette parole « du Prophète : Malheur à vous qui pillez les autres! ne serez-vous pas « aussi pillés! » (Annales de saint Berthin, année 875.)

[3] Dans l'année 878.

[4] Annales de saint Berthin.

messager au roi de France, lui mandant qu'il irait le trouver où cela lui conviendrait, pour échapper aux brigands. On ne doit plus s'étonner du consentement de tous les évêques intéressés à l'élévation de Boson ; car il est dit dans l'acte de son couronnement,

« Que depuis la mort du roi légitime, les évê-
« ques, les jeunes princes et le peuple n'avaient
« plus d'appui ni personne qui fût en état de les
« secourir dans leurs besoins, ni qui se présentât
« pour les défendre et pour les protéger ; cela les
« obligeait de s'empresser à chercher quelqu'un
« qui leur tendît les mains en un temps où non
« seulement l'Église souffrait en dedans de ses
« ennemis invisibles, mais n'avait pas moins à
« craindre au dehors de ses ennemis visibles,
« dont plusieurs mêmes étaient du nombre de
« ses enfans, qui ne cessaient de la persécuter. »

Les auteurs qui assurent que Boson fut couronné roi dans la cité lyonnaise [1], ont quelque apparence de raison. D'abord Aurélien, archevêque de Lyon, fut le principal auteur de ce couronnement ; c'est un fait positif qu'il sacra le prince, ce qui ne pourrait s'accorder avec l'acte de l'élection fait au synode de Mantale [2]. On a pu

[1] Le 15 juin 879, suivant quelques auteurs : ce qui est peu probable.

[2] Le 15 octobre 879 ; ce qui ferait croire, chose difficile à comprendre, qu'il a été élu après son couronnement. Il est peu de parties de notre Histoire aussi embrouillée dans les auteurs originaux, que celle où nous nous trouvons.

élire le roi dans ce bourg; mais il est évident que si la cérémonie de ce couronnement se fût faite à Mantale, elle aurait dû être présidée par l'archevêque de Vienne, puisque Mantale était dans son diocèse[1], qui n'a jamais dépendu de celui de Lyon. La primatie de ce dernier ne s'étendait que sur les quatre anciennes provinces lyonnaises. Ce qui semble prouver encore que ce fut dans Lyon que le nouveau prince fut couronné, c'est qu'il y reçut les hommages et les salutations des grands, ses feudataires, et que dans le mois de novembre de la même année, il y fit des concessions à l'abbé de Tournus.

Cette nouvelle dignité, qui flattait l'ambition de Boson, lui causa beaucoup d'embarras. A peine Louis et Carloman eurent été sacrés par l'archevêque de Sens, dans l'abbaye de Ferrières, qu'ils se préparèrent à priver Boson de la portion de leur royaume qu'il avait usurpée. Il leur était facile de prouver que les évêques et les grands n'avaient eu aucun droit de choisir un roi, de le sacrer et

[1] On lit dans la *Biographie universelle* (article Boson) : « L'assem-« blée, composée de six archevêques et de dix-sept évêques, se tint « non à Mantaille (*Mantallum*), près de Vienne, comme la plupart « des historiens le disent d'après Charvet, mais à Mantale (*Mantala*), « position indiquée avec précision dans l'itinéraire d'Antonin et la table « de Peutinger, que Guichenon et Bouche placent par erreur à Mont-« mélian, mais qui se trouve près de Saint-Pierre d'Albigni, dans un lieu « qui, depuis cette assemblée, a conservé le nom de *Bourg-Evescal*.» (*Voyez* Grillet, *Dictionnaire historique de la Savoie*, tome III, pag. 302 et 450.)

de lui faire présent d'une couronne qui n'appartenait qu'aux légitimes successeurs de Charlemagne. Les deux frères, dans une assemblée tenue à Amiens[1], commencèrent par partager leur empire : Louis retint pour sa portion la France et la Neustrie; Carloman, la Bourgogne et l'Aquitaine. Peu de temps après, ils détachent une partie de leurs troupes pour la conservation de la France contre les Normands qui l'envahissaient, et prennent le chemin de la Bourgogne pour briser la couronne de Boson. Ils rencontrent son armée un peu au dessus de Mâcon, lui livrent bataille, et la taillent en pièces. Ils assiégent ensuite le château de Mâcon, défendu par le comte Bernard, surnommé Plante-Pelue, et, l'ayant forcé à se rendre, ils lui en laissent le commandement après avoir reçu son serment de fidélité. Sans perdre de temps, ils traversent Lyon et marchent sur Vienne, où Boson avait laissé sa femme Hermengarde avec une forte garnison, désertant lui-même ce poste périlleux pour se mettre en sûreté au milieu des montagnes.

Le siége de Vienne fut poussé avec vigueur pendant plusieurs mois[2]. Les assiégés se défendirent courageusement. Carloman, rappelé par

[1] En 880.

[2] Les historiens disent pendant deux ans. C'était le quatrième siége que cette ville, une des plus illustres de l'antiquité, soutenait dans les temps barbares. Il n'est pas étonnant qu'après les dévastations de tant de guerres, les monumens soient enfouis à vingt pieds de profondeur.

les seigneurs français pour s'opposer en personne aux ravages des Normands, laissa le roi Louis pour achever le siége. A peine fut-il arrivé en France que Vienne se rendit. Richard, parent très rapproché de Boson, emmena dans la ville d'Autun, dont il était comte, la femme et la fille de son frère. Ce prince, dépouillé d'une partie de ses états, craignant de perdre la Provence qu'il avait obtenue d'une manière légitime, alla trouver à Worms l'empereur Charles le Gros, et lui fit hommage de son grand fief[1]. Lyon demeura comme ville neutre ou intermédiaire entre le royaume de France et le royaume de Provence: cette position de Lyon expliquera dans la suite plusieurs prétentions politiques de ses différens souverains.

Depuis le temps où Boson se constitua feudataire de l'empire, les auteurs ne disent plus rien de ce prince jusqu'à sa mort, qui arriva la huitième ou la neuvième année de son règne[2]. Pour éclaircir les points historiques obscurs, il faut chercher dans les monumens ce qu'on ne trouve point dans les chroniques. Or, Boson fut inhumé dans l'église métropolitaine de Vienne : on y lisait son épitaphe il n'y a pas très long-temps; il fallait donc que Charles le Gros, en lui confirmant le royaume de Provence, dont Vienne était alors

[1] Le premier jour de novembre 882.

[2] Boson mourut le 11 janvier 888.

une dépendance, et même la ville principale, l'eût rétabli dans la cité viennoise[1], d'où Louis et Carloman l'avaient chassé. On remarquait de plus dans son épitaphe[2] que Charles le Chauve, qui l'affectionnait beaucoup, lui ayant donné l'abbaye de Saint-Maurice en Valais, et l'ayant fait en même temps gouverneur de la ville de Vienne, Boson enleva à son abbaye la tête de saint Maurice, chef de la fameuse légion thébaine, et en fit présent à la ville principale de son gouvernement. Ce ne fut pas le seul trésor dont il enrichit le sanctuaire de la grande église de cette ville, puisque l'ancien nécrologe de l'église de Vienne dit

[1] Nous nous servons souvent du mot *cité*, parce que les habitans, quoique devenus presque tous serfs par de malheureuses circonstances, n'avaient pas cessé pour cela d'être citoyens. Quand nous serons arrivés à l'époque de l'affranchissement des communes par Louis le Gros, nous verrons qu'il ne fit que rendre au peuple ce qui lui appartenait ; il ne créa pas la liberté sur le sol gaulois ; ce serait une absurdité que de le prétendre. La cité lyonnaise, viennoise et autres, existaient toujours ; la barbarie, la féodalité et la théocratie ne faisaient que comprimer ou obscurcir des droits éternels.

[2] Regis in hoc tumulo requiescunt membra Bosonis.
Hic pius, et largus fuit, audax, ore benigno.
Sancti Mauritii caput ast circumdedit auro,
Ornavit gemmis claris, super atque coronam
Imposuit, totam gemmis auroque nitentem.
Is dum vita fuit, bona dum valetudo maneret,
Munera multa dedit patrono carmine dicto.
Urbibus in multis devoto pectore magna
Contulit, et sanctis pro Christi nomine dona,
Stephane prime tibi sceptrum, diadema paravit.
Lugduni proprium rutilat velut ignicomus sol.
Quamvis hunc plures voluissent perdere reges,
Occidit nullus. Sed vivo pane refectus;
Hoc linguens obiit Christi cum sanguine regnum.
Quem Deus ipse potens, cœli qui climata pingit,
Cætibus angelicis jungat per secula cuncta.

que Boson donna au chapitre de Saint-Maurice sept croix d'or pour le service du maître-autel, vingt reliquaires d'or remplis de reliques, douze chasubles, onze chapes et tous ses habits royaux de drap d'or. Voilà des preuves de sa souveraineté sur Vienne.

D'un autre côté, il donna à l'église métropolitaine de Lyon[1] son sceptre et son diadème. Geoffroy de Viterbe, qui a composé une chronique en vers et en prose, met dans la bouche de Boson un discours assez remarquable ; il lui fait dire à l'empereur Charles le Gros, « que de sa « propre volonté, lui, Boson, cède son royaume « avec titres et honneurs, mais en particulier les « villes de Viviers et de Lyon, où les rois de « France n'ont aucun fief[2]. » Voilà des preuves de souveraineté sur Lyon.

Boson eut d'Hermengarde un fils nommé Louis, qui aussitôt après la mort de son père suivit son exemple, alla en Allemagne conduit par la princesse sa mère, rendit hommage à l'empereur, et obtint de lui la confirmation des états que le roi de Provence avait possédés. Charles le Gros le reçut avec toutes les démonstrations d'amitié; car non seulement il le reçut à foi et hommage,

[1] *Voyez* la Notice sur l'église de Saint-Étienne, dans le huitième livre de ce second volume.

[2] Cedo tibi regnum, cunctos depono decores,
A modo nostra tibi sacra lancea præstet honores.
Do tibi Vivarium, Lugduni sede sedebis :
Hæc duo cis Rhodanum me traduce castra tenebis,
Hic rex Francigenis prædia nulla petit.

mais encore il l'adopta pour son fils. A son retour, la reine Hermengarde lui donna pour gouverneur l'archevêque de Lyon Aurélien, qui le sacra et le couronna. L'acte de cette élection mérite d'être rapporté : c'est une page d'histoire qui montre l'état des choses à cette époque.

« L'an, depuis l'incarnation de notre Seigneur, « huit cent quatre-vingt-dixième, le religieux et « vénérable Bernoin, archevêque de Vienne, étant « allé à Rome pour quelques affaires de son église « et même du royaume, fit connaître au saint Père, « qui a le soin universel de toutes les églises, l'é- « tat où se trouvait ce royaume. Il lui dit que « nos provinces étaient fort agitées; qu'ayant été « long-temps sans princes et sans roi depuis la « mort de l'empereur Charles, elles devenaient « la proie de toute sorte d'ennemis, mais surtout « de leurs propres habitans, que nulle autorité « ne retenait dans leur devoir ; que les infidèles « n'y exerçaient pas moins de ravages, puisque « d'une part les Normands incendiaient tout, et « que de l'autre, les Sarasins désolaient si fort la « Provence, qu'elle n'était plus qu'une solitude « affreuse. Le pape Étienne, touché jusqu'aux « larmes par ce récit, a exhorté tous les arche- « vêques et évêques de ces malheureuses pro- « vinces à se réunir pour élire roi Louis, petit- « fils de l'empereur Louis II. Ayant donc appris « que la sainte Église catholique et apostolique « consentait à cette élection, nous nous sommes

« assemblés dans la ville de Valence, nous, Au-
« rélien, archevêque de Lyon, Rostaing, arche-
« vêque d'Arles, Arnaud, archevêque d'Embrun,
« et Bernoin, archevêque de Vienne, par qui
« nous avons appris les intentions du saint Père;
« tous d'un commun consentement nous avons
« jugé que l'on ne pouvait faire un meilleur choix
« que de celui qui, descendant de la maison im-
« périale, était un jeune homme de belle espé-
« rance et d'un bon naturel. Quoique son âge
« semble ne pas lui permettre de prendre les
« armes pour résister aux barbares qui nous me-
« nacent, il sera aisé d'ailleurs, avec l'aide de
« Dieu, de s'en défendre par les sages conseils et
« la valeur des grands du royaume. La reine
« Hermengarde, sa mère, est aussi une très sage
« princesse, appliquée au bien de l'Église et douée
« d'une grande prudence dans la conduite des
« affaires. Avec la puissance des évêques, l'état
« sera bien gouverné. D'après ces assurances,
« nous avons cru que c'était la volonté de Dieu
« qui se manifestait dans notre élection. Le prince
« Louis, fils du très excellent roi Boson, mérite
« d'être couronné : l'empereur Charles le Gros l'en
« a jugé digne, et l'empereur Arnoul, son suc-
« cesseur, nous a fait entendre par ses ambassa-
« deurs, Réoculphe et le comte Bertaud, qu'il
« serait le protecteur de ce royaume. »

Après cet acte, le jeune prince fut sacré et cou-
ronné dans la ville de Lyon par l'archevêque Au-

rélien[1], son gouverneur. La reine Hermengarde rendit cette cérémonie très brillante par les ornemens royaux qu'elle prépara, et par le grand nombre de seigneurs feudataires qu'elle y invita. Quelques mois après, l'empereur Arnoul, qui avait succédé à Charles le Gros, donna au jeune roi, à la prière d'Hermengarde, plusieurs villes et plusieurs bourgades du nouveau royaume de Bourgogne; car un seigneur nommé Rodolphe venait de se constituer monarque de la province que l'on appela depuis Bourgogne-Transjurane. Mais la donation et l'adoption d'Arnoul, irrité contre Rodolphe, furent inutiles à Louis, fils de Boson : Rodolphe avait eu assez de puissance pour se faire roi, il eut aussi des forces suffisantes pour empêcher qu'on ne le dépouillât.

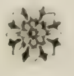
Cependant, sur un autre point de l'empire, l'adoption de Louis par Charles le Gros et Arnoul, lui procura un bel apanage. Les Lombards, lassés de la tyrannie de Bérenger, appelèrent le fils de Boson en Italie. Il chassa le despote, alla à Rome et se fit couronner par le pape[1]. La fortune qui semblait lui sourire l'abandonna tout-à-coup. Dans

[1] Aurélien mourut en 895. Alvalon ou Alvala, quarante-septième prélat de Lyon, lui succéda, ainsi qu'on peut le voir par une charte du même roi Louis, rapportée par Severt. Dans cette charte, le prince donne à l'église de Saint-Étienne, c'est-à-dire au chapitre et à l'archevêque, dont les biens étaient alors en commun, plusieurs églises dans le territoire de Lyon, l'abbaye de Saint-Martin, en deçà de la Saône, et l'église de Saint-Irénée, pour l'entretien des chanoines.

[1] En 896.

un voyage, il tomba entre les mains de Bérenger, par la lâcheté des siens et par la trahison d'un soldat, qui avertit son rival du lieu que Louis devait traverser. Bérenger, redevenu puissant, le priva du royaume d'Italie, et lui fit crever les yeux. Le prince infortuné, appelé Louis l'Aveugle depuis cette catastrophe, revint dans ses premiers états. Il épousa Edgive, fille d'Édouard, roi d'Angleterre. Il n'eut qu'un fils nommé Charles-Constantin. Dans ce dernier s'éteignit la gloire de sa race, puisqu'il perdit la Provence et le Lyonnais, mourut prince de Vienne, dont il avait fait hommage à Rodolphe II, roi de Bourgogne[1]. Ainsi Lyon changea plusieurs fois de maîtres dans l'espace de cent ans. Au commencement du dixième siècle, cette ville devint l'apanage d'un roi Bourguignon. Ces nouveaux souverains bourguignons n'avaient rien de commun avec les premiers conquérans de notre cité. Pour bien comprendre les résultats de leur domination, il est utile de remonter à son origine : nous en parlerons dans le livre suivant.

[1] En 931.



SOMMAIRE DU TREIZIÈME LIVRE.

Progrès de la féodalité. Tableau rapide des commencemens du dixième siècle. Situation des villes et de Lyon en particulier. Envahissemens des seigneurs ; premiers princes du royaume de Bourgogne-Transjurane. Rodolphe II et Conrad le Pacifique. Donations faites à l'église de Lyon, sources de tant de désordres. Formules de malédiction contre ceux qui osaient s'emparer de ces richesses. Autres précautions de l'archevêque pour les conserver et les accroître. Énumération des domaines ou fiefs du chapitre de la cathédrale. Circonstances qui lui procurent la possession de presque tout le territoire lyonnais. Usurpations des comtes du Lyonnais. Burchard II, fils de Conrad le Pacifique, est élu archevêque de Lyon ; Conrad meurt à Vienne ; Rodolphe III, dit le Fainéant, lui succède. Son frère Burchard profite de sa nonchalance pour s'approprier en toute souveraineté la ville de Lyon, comme la dot de Mathilde de France, épouse de Conrad et leur mère. Acte de souveraineté de Burchard. Division du comté de Forez entre Guillaume, Artaud et Béraud. Lâcheté de Rodolphe III ; guerres qui en furent le résultat.

LIVRE TREIZIÈME.

Au milieu des guerres continuelles qui bouleversèrent le vaste empire de Charlemagne, les liens sociaux furent rompus. Ce qui restait des institutions romaines s'évanouit ou se réfugia dans la hiérarchie ecclésiastique. Les ravages des Sarasins, des Normands et des Hongrois, achevèrent ce qu'on appelait alors la fin du monde. Les légitimités prétendues des souverains de l'Europe s'enfouirent dans le chaos, et, par conséquent, celles qui existent aujourd'hui ont leur source dans les ténèbres. Mais il restait des hommes sur cette terre désolée, et avec eux le besoin de conservation individuelle : pour le satisfaire, un mélange informe, bizarre, terrible de la loi du plus fort et des principes de justice naturelle, s'établit de toute part; le seul gouvernement possible après une si longue anarchie, la féodalité, groupa séparément les petites familles politiques. On ne vit plus que des seigneurs, des vassaux et des serfs ; ce qui arrivera toujours sous des noms différens, quand l'humanité perdra ses droits. En Allemagne, l'égoïsme social de cette époque s'établit d'après

les antiques traditions des barbares de la Germanie; en Angleterre, il fut implanté par ses orgueilleux conquérans; la France devint féodale par la force des choses[1]. Les prélats eux-mêmes, tantôt seigneurs, tantôt vassaux, suivant les conditions de leurs fiefs ou la médiocrité de leur génie, furent obligés de s'isoler comme les autres. Les villes, et celle de Lyon en particulier, rendues désertes par l'absence du commerce et le découragement de l'industrie[2], par la dispersion de leurs habitans, par la prédominance des hameaux autour des manoirs, attendirent sur leurs tristes débris le moment du réveil de la liberté. Tel est le tableau déplorable que nous avons à peindre dans ses rapports avec la cité lyonnaise : il terminera dignement les siècles de férocité.

Des seigneurs ambitieux et puissans avaient profité des troubles de la France, de l'Italie et

[1] « L'hérédité des fiefs et l'établissement général des arrière-fiefs éteignirent le gouvernement politique, et formèrent le gouvernement féodal. Au lieu de cette multitude innombrable de vassaux que les rois avaient eus, ils n'en eurent plus que quelques-uns, dont les autres dépendaient. Les rois n'eurent presque plus d'autorité directe : un pouvoir qui devait passer par tant d'autres pouvoirs et par de si grands pouvoirs, s'arrêta ou se perdit avant d'arriver à son terme ; de si grands vassaux n'obéirent plus, et ils se servirent même de leurs arrière-vassaux pour ne plus obéir. » MONTESQUIEU, *Esprit des lois*, liv. XXXI, chap. 32.

[2] « Croirait-on qu'il y eut si peu de commerce alors entre les provinces de France, qu'un abbé de Cluny invité par Bouchard, comte de Paris, d'amener des religieux à Saint-Maur-des-Fossés, s'excuse de faire un si long voyage dans un pays étranger et inconnu ?» HÉNAULT, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*.

de l'Allemagne, pour jeter les fondemens d'une nouvelle monarchie : on lui donna le nom de royaume de Bourgogne-Transjurane, et ensuite de royaume d'Arles; car la ville principale donnait souvent son nom au fief, comme le fief donnait le sien à la famille dominante.

La mort de Charles le Gros, prince si méprisable, fut la première occasion de l'usurpation de Rodolphe. Elle fut aussi la cause de l'établissement de plusieurs seigneurs qui démembrèrent la France et l'empire. Rodolphe se fit sacrer roi dans l'église de Saint-Maurice en Valais. Son royaume ne comprenait alors que la Savoie, la Suisse, la Franche-Comté, et le pays des Alpes Pennines. Après la mort de ce seigneur entreprenant, Rodolphe II accrut de beaucoup les états que son père lui avait laissés. Il épousa[1] Berthe, fille du très puissant duc de Souabe. Il eut le temps de consolider sa nouvelle principauté, car il ne mourut que quinze ans après son mariage[2]. Déja les fiefs héréditaires se partageaient à l'infini, quoique l'aîné de famille fût reconnu comme seigneur principal auquel tous les arrière-vassaux devaient foi et hommage pour les arrière-fiefs; on détachait ainsi des arrière-fiefs pour les dots des femmes et l'entretien des cadets[3].

[1] En 922.

[2] En 937.

[3] Ce fut de cette manière que la ville de Lyon fut détachée du grand fief de la couronne de France, pour être donnée en dot à Mathilde;

Conrad, fils aîné de Rodolphe II et son successeur, était fort jeune. Othon, roi d'Allemagne, se saisit de sa personne pour avoir le service de ses vassaux, et le retint long-temps sous sa puissance. Mais ayant épousé en secondes noces Adélaïde, sœur de Conrad, et veuve de Lothaire roi d'Italie, il mit le jeune Conrad en liberté, et lui rendit ses états. Le prince, à qui l'on donna durant sa vie le surnom de Pacifique, parce qu'il fut plus tranquille dans le gouvernement de ses états que les rois ses prédécesseurs, fit un mariage très brillant : il épousa Mathilde de France, sœur du roi Lothaire et petite-fille de Charles le Simple[1]. Son frère, en faveur de ce mariage, céda toutes ses prétentions sur la ville de Lyon et sur le Lyonnais, qui, par cette concession, retournèrent d'une manière un peu plus légitime sous la domination des princes de Bourgogne-Transjurane.

Suivant les historiens ecclésiastiques qui ont employé toute leur éloquence pour justifier la domination temporelle des archevêques sur la ville de Lyon, et pour anéantir les droits que les monarques français pouvaient avoir sur elle, cette cité doit être considérée comme la dot perpétuelle

nous verrons jusqu'à quel point le faible roi de France avait le droit de morceler ainsi une partie de sa couronne. Les prêtres ont singulièrement embrouillé ce point si intéressant de l'histoire de Lyon. Près de trois cents ans de despotisme sacerdotal ont été basés sur cette aliénation de fiefs.

[1] Années 950 à 963.

de Mathilde. Il serait plus raisonnable de dire que les citoyens lyonnais n'ont jamais fait de pacte, de contrat qui pût aliéner leur liberté; qu'ils n'ont dû obéir qu'à ceux qui étaient dans le cas de les bien administrer ou protéger; qu'enfin ils n'ont jamais appartenu à personne, si ce n'est par le droit violent et momentané que donne la conquête. Il est étonnant d'ailleurs qu'un des derniers rejetons de la race carlovingienne ait disposé pour sa sœur d'une ville que Boson et son fils avaient possédée comme souverains. Les archevêques avaient applaudi à l'usurpation du premier; ils l'avaient eux-mêmes sacré, ainsi que son fils. Bien loin de s'opposer à la nouvelle investiture, le chapitre vit avec plaisir une donation qui isolait Lyon du grand fief de la monarchie. N'ayant pour rival que le comte de Forez, le chapitre espérait le repousser dans ses montagnes, et dominer seul dans la cité. Les prélats étaient sans cesse disposés à sanctionner toute usurpation qui pouvait les enrichir; ils avaient toute sorte d'argumens pour soutenir leurs intérêts; on les voyait s'unir toujours au plus fort; la féodalité s'établissait : leur politique consistait à en tirer le plus grand parti. Les événemens développeront bientôt cette vérité[1].

[1] « La confusion qu'on voit régner dans les affaires civiles et politiques de ce siècle ténébreux, répandit également son obscurité sur celles de l'Eglise, qui ne nous fournit plus que des événemens temporels. La plupart des prélats, à l'exemple des seigneurs, qui commençaient à se

Jamais l'église de Lyon ne reçut plus de donations que du temps de Conrad le Pacifique. Ce fut au commencement du règne de ce prince que les Sarasins et les Hongrois exercèrent de nouveaux ravages jusque sur le territoire lyonnais. Mais Conrad, qui était à Lyon, répara tous ces désastres pour le clergé principalement. Ces donations sont très remarquables.

D'abord les prêtres persuadaient à Conrad et à

rendre indépendans, invités à cela par la faiblesse des rois de France, d'Allemagne, de Bourgogne et d'Italie, visèrent également au même but : de là l'origine du gouvernement féodal et de la puissance temporelle des évêques des grands siéges, qui subsiste encore de nos jours, surtout en Allemagne, où l'autorité souveraine et légitime n'a jamais pu reprendre le dessus par le soin qu'on a pris de faire confirmer ces usurpations à chaque élection du souverain. Ceux qui ont cherché à appuyer par quelques monumens authentiques l'époque de l'autorité que les archevêques de Lyon ont exercée sur cette ville, n'ont fait jusqu'à présent que des efforts inutiles qui les ont conduits à des bévues et à des contradictions évidentes. On la fixe communément à Burchard II, qui se l'appropria, dit-on, comme étant le bien de sa mère Mathilde de France, qui avait reçu pour dot du roi Lothaire son frère la ville et le comté de Lyon. Mais à quel titre son église et ses successeurs en auraient-ils joui après sa mort? c'est ce qu'on ignore. Il est bien plus naturel de penser, en jetant un coup d'œil sur l'histoire de ces temps obscurs, que ce ne fut que peu à peu, et suivant les occurrences, qu'ils se l'arrogèrent ; que Burchard II, qui paraît le premier en avoir exercé pleinement les droits, profita de la circonstance du testament de son frère Rodolphe le Fainéant en faveur de l'empereur Conrad, pour l'attacher à son église ; à quoi il put être mu par le chagrin qu'il devait concevoir en voyant passer dans une maison étrangère les biens de sa famille. Dans la suite, l'empereur Frédéric I ne pouvant faire revivre sur cette ville des droits surannés qu'une longue possession de la part des archevêques pouvait faire paraître douteux, prit le parti de s'en faire honneur, en leur confirmant les droits réguliers par une bulle expresse.» POULLIN DE LUMINA, *Histoire de l'église de Lyon*.

son épouse que la Providence divine ne donnait des biens temporels en cette vie, qu'afin que les riches qui les possèdent s'en servissent utilement pour acquérir des biens plus solides, qui sont les biens éternels. D'après ces monitions, Conrad le Pacifique donnait toutes les terres et les régions que les barbares avaient dépeuplées, telles que champs, prés, forêts, eaux, ruisseaux, moulins, droits d'entrée et de sortie, passages de bac, lieux cultivés et non cultivés. Seulement il priait l'archevêque ou les abbés et supérieurs de monastères, « de prélever un certain nombre de sous « pour payer à l'église des Saints-Apôtres, à Rome, « l'entretien des lumières. » Il recommandait aussi des œuvres de miséricorde, que les moines ne faisaient pas toujours, telles que « des aumônes à « l'égard des pauvres et des nécessiteux, des pas- « sans et des pélerins. » Conrad et Mathilde faisaient ensuite des imprécations pour empêcher de révoquer leurs pieuses donations :

« Je jure au nom de Dieu et de ses saints, par « la crainte redoutable du jugement dernier, que « nul prince séculier, ni comte, ni duc, ni évê- « que, ni souverain pontife n'entreprenne sur les « biens de ces saints, de ces respectables servi- « teurs de Dieu, pour s'en saisir, pour en retran- « cher, pour les échanger ou en disposer à titre « de bénéfice, ni leur donner aucun prélat ou « supérieur contre leur volonté. Afin que nul n'ait « la témérité de l'entreprendre, je vous supplie,

« ô saints apôtres, Pierre et Paul, glorieux princes « de la terre, et vous, pontife des pontifes, qui « tenez le siége apostolique, de vous servir de « toute l'autorité canonique et apostolique que « vous avez reçue de Jésus-Christ, pour séparer « de la communion de notre sainte Église et de « l'espérance de la vie éternelle, tout ravisseur, « détenteur ou dissipateur de ces biens, que je « donne de bon cœur et d'une prompte volonté « à Jésus-Christ, à la sainte Vierge et à ses mi- « nistres. »

L'archevêque de Lyon [1] profita de cette généro-sité superstitieuse du roi de Bourgogne-Transju-rane, pour empêcher les usurpations seigneuriales: le discours qu'il tint au chapitre, les domaines de la cathédrale qu'il énuméra, et ses doléances épis-copales sont des monumens très intéressans qui

[1] Dans l'année 984. Au milieu des ténèbres qui enveloppent toute espèce d'histoire à cette époque, il est difficile de dire quel était cet arche-vêque dont nous rapportons le discours authentique, et presque traduit mot pour mot. Ce n'était point Burchard II, comme le prétendent quel-ques historiens; il existait avant lui un Burchard I, cinquante-deuxième archevêque de Lyon. Le père Chifflet, dans son *Histoire de l'abbaye de Tournus*, démontre que Burchard I fut élu au commencement de l'année 949. Il en rapporte pour preuve un diplome de cet archevêque en faveur de Badinus, abbé de Savigny, daté du mois d'août de cette même année. Amblard, abbé d'Ainai, succéda à Burchard I, en 956. Mais ne s'est-on point trompé, quand on a prétendu que Burchard II, fils de Conrad le Pacifique et de Mathilde de France, fut élu en l'an 979, à l'âge de quatorze ans, pour succéder à Amblard? Mais les hommes im-portent peu quand les actes restent. Montesquieu a dit avec raison: « Les « histoires sont des faits faux composés sur des faits vrais, ou bien à « l'occasion des vrais. »

nous donnent une idée des immenses richesses de l'église de Lyon pendant les siècles de barbarie.

Après avoir rassemblé les chanoines de son chapitre, pour délibérer sur les moyens de s'opposer aux désordres féodaux, l'archevêque leur dit :

« Vous voyez que par un juste jugement de « Dieu, dont nos seuls péchés sont la cause, nous « sommes accablés de misères et de maux si « grands, que nos pères n'ont rien vu de sem- « blable à ce que nous éprouvons. Les irruptions « des barbares ont désolé ce pays, et l'ont sac- « cagé plusieurs fois ; des hommes plus cruels que « les barbares nous enlèvent des biens qui ont « été consacrés à Jésus-Christ et à ses saints. Ils « partagent le domaine du Seigneur ; ils le divisent « par pièces, dont chacun s'approprie ce qu'il en « peut tirer, et ce qu'il croit pouvoir lui conve- « nir. Or, nous qui sommes dévoués au service « des autels et aux ministères sacrés, pouvons- « nous souffrir de pareils désordres? ne devons- « nous pas en être accablés de douleur, et faire « tous nos efforts pour mettre des bornes à ces « attentats? Il est vrai que nous ne pouvons pas « avoir recours aux armes ni à la force pour nous « défendre contre ces violences; mais employons « d'autres secours : implorons l'assistance des « saints, et ayons recours au Ciel. Nous sommes « dans la disette, et nous n'avons pas même de

« quoi fournir à la dépense nécessaire pour notre
« entretien et pour ceux qui servent notre église
« ou font valoir nos domaines. Afin de conserver
« ce qui nous reste contre les invasions et la ra-
« pacité de ceux qui ne cherchent qu'à nous dé-
« pouiller, j'ai fait un dénombrement exact du
« peu qui nous reste. Jurons en présence des
« saintes reliques, de ne pas permettre qu'aucun
« de nous, sous quelque prétexte que ce soit, en-
« gage à ses parens, à ses proches, à ses amis,
« aucune de nos terres, biens, rentes et posses-
« sions. »

Après ce discours, l'archevêque de Lyon fit l'énumération de deux ou trois cents domaines ou églises, ou chapelles avec leurs dépendances, appartenant au pauvre chapitre de la cathédrale. Toutes ces terres se nommaient Terres de Saint-Étienne; c'étaient des donations faites à différentes époques, par des comtes, des rois et des empereurs. On remarquait entre ces donations des prieurés, des églises, des abbayes et des chapelles; ce qui se conçoit très bien, quand on pense que par un abus assez ordinaire au huitième et neuvième siècle, la plupart des églises étaient tenues en fiefs par des princes et des seigneurs laïques, qui les avaient ou défendues contre les barbares, ou retirées de leurs mains, ou fondées, ou dotées, ou usurpées comme des biens abandonnés. Quelques autres les avaient acquises par des échanges, ou bien les tenaient en fiefs

de l'Église même, à certaines conditions d'hommages et de redevances annuelles, ou en droit de garde et de défense des autres biens ecclésiastiques, sous le titre d'avoués des chanoines, qu'ils étaient obligés de protéger en temps de guerre, avec l'aide et le secours des vassaux, sujets, hommes libres et serfs de ces églises. Les libéralités de Charlemagne et des rois ses successeurs, enrichirent beaucoup l'église de Lyon; quelques princes ou seigneurs, engagés par ces exemples à de semblables libéralités, fondèrent en divers endroits des monastères, des abbayes, des prieurés et des chapelles: plusieurs, il est vrai, en retinrent la garde et la défense avec des rentes annuelles, des redevances, des droits de gîte, de nourriture et de logement avec tous leurs équipages, ce qu'ils nommaient procuration et dont leurs descendans se firent des droits seigneuriaux; mais d'autres plus superstitieux se rendirent eux-mêmes feudataires et vassaux de l'église de Lyon, payant tous les ans à cette église des rentes en blé, vin, denrées ou argent, ce qu'ils nommaient investitures des chapelles qu'ils avaient fondées. Quelque temps après, à l'époque des croisades, un grand nombre de seigneurs du territoire lyonnais, « mus de piété et d'un zèle « véritablement chrétien d'aller arracher aux in- « fidèles l'héritage de Jésus-Christ, et les terres « qu'il avait arrosées de son sang pour le salut « des hommes, engagèrent leurs terres aux églises

« et aux monastères pour des sommes peu con-
« sidérables; d'autres les vendirent et les aliénè-
« rent. Plusieurs désirant réparer les usurpations
« de leurs ancêtres, et touchés de componction,
« les donnèrent au chapitre pour le remède de
« leur ame et le salut de leurs parens[1]. »

Voilà comment les domaines les mieux situés, les terres les plus fertiles, enfin presque tout le territoire lyonnais devint l'apanage de l'archevêque de notre ville et de son chapitre. Comme les grandes invasions avaient à peu près cessé à la fin du règne de Conrad le Pacifique, l'église de Lyon put s'extasier devant ses trésors, et dire : « Je suis souveraine. »

Toutefois Conrad, pendant son séjour à Lyon, ne s'occupa nullement de ce qui pouvait consolider son royaume ; ce fut même sous lui que les comtes de Lyonnais et de Forez, suivant l'exemple de Gérard et de Boson, commencèrent à faire valoir des prétentions qui causèrent dans la suite des querelles féodales très funestes aux Lyonnais[2].

[1] Le père Menestrier.

[2] L'auteur de la *Vie de saint Anthelme*, évêque de Belley, dit que Gui, comte de Forez, ne pouvant souffrir que l'archevêque de Lyon Burchard eût obtenu de Conrad, son père, et de Rodolphe, son frère, tout le droit sur la ville de Lyon que ledit comte prétendait tenir de ses ancêtres, et encore plus irrité de ce que l'archevêque Humbaldus avait acheté ce droit du comte de Forez son père, ou de Hugues son frère, chose que l'empereur Frédéric confirma par une bulle d'or. Ce comte Gui entra par surprise dans la ville de Lyon avec une troupe de soldats, pilla les maisons du cloître et y mit le feu.

Guillaume, gouverneur des rois de France sur la portion du territoire qui leur appartenait encore, fit d'un emploi qui n'était d'abord qu'une commission du prince, le fief le plus considérable des environs : il s'étendit insensiblement jusque sur la partie de la ville de Lyon qui forme aujourd'hui le faubourg de Saint-Irénée; les comtes de Forez eurent leurs tombeaux dans l'église de ce quartier, presque sous les murs des forteresses de Saint-Just. Guillaume construisit des manoirs, et éleva des châteaux crénelés d'où ses descendans firent la loi au chapitre, et s'attachèrent les vassaux des chanoines [1]. Rien n'était plus fréquent que ces petites guerres de frontières seigneuriales [2].

Cependant sous Conrad elles n'eurent point lieu; on n'avait pas besoin de se battre; son caractère pacifique le faisait toujours céder. Quelques-uns de ses enfans firent preuve de plus de génie. Il eut de Mathilde, son épouse, le prince Rodolphe, qui lui succéda au royaume de Bourgogne-Transjurane, et fut le troisième de son nom. Ce prince se montra plus nonchalant que son père; mais Conrad donna le jour à Burchard II, que l'église de Lyon compte parmi ses archevêques les plus illustres : on voit pourquoi cette église, héritière prétendue des droits un peu douteux de ce

[1] *Voyez* ces querelles à la fin de ce volume.

[2] Lorsque la puissance temporelle des souverains commença à se relever.

prélat, s'est regardée comme souveraine légitime de notre cité. Il reste à savoir si, d'après la loi féodale, un cadet ecclésiastique pouvait frustrer son aîné d'un apanage aussi considérable.

Après avoir gouverné paisiblement ses états, Conrad mourut à Vienne[1]. Il fut enterré dans le cloître de Saint-André, dont il reste encore des vestiges magnifiques. L'épitaphe et le tombeau du prince se voyaient à droite du grand-autel. Mathilde le suivit bientôt dans la tombe. Cette princesse avait choisi pour dernier asyle le cloître de Saint-Maurice, qui possédait la précieuse lance de ce martyr, symbole de la souveraineté de Bourgogne[2]. Elle donna à la grande église voisine du cloître, le village de Lusinay avec les serfs et les dépendances. Elle fit d'autres présens, parmi lesquels on remarquait un grand encensoir d'or, une croix d'or massif, et une couronne d'argent de laquelle pendaient plusieurs lampes devant l'autel du sépulcre. Enfin son corps fut mis dans l'épaisseur du mur de la chapelle de Notre-Dame.

Rodolphe III succéda à Conrad le Pacifique. Il ne fut pas moins paisible que son père; mais son insouciance laissant commettre toute sorte de brigandages sur ses terres, cette tranquillité ne lui fut pas aussi glorieuse qu'elle l'avait été à Conrad. Les vassaux et le clergé, mécontens de son ser-

[1] Le 19 octobre 994.
[2] Histoire de Vézelai.

vice de fief, l'accusèrent de paresse, de négligence et de lâcheté. Ces titres honteux flétrissent sa mémoire dans tous les historiens : aussi pour le distinguer des deux autres Rodolphes son aïeul et son bisaïeul, on l'appelle Rodolphe le Fainéant.

Son indolence permit en effet toute espèce d'usurpations féodales dans nos contrées et dans les environs. Le clergé prit encore sa part au milieu du démembrement général. Burchard II, archevêque de Lyon, dépouilla son frère. Il profita de la faiblesse de Rodolphe le Fainéant pour transmettre au chapitre de la cathédrale composé de chanoines, non seulement la puissance temporelle sur la cité proprement dite, mais la souveraineté sur la Bresse et sur le pays de Dombes [1] : « Soit « que Burchard prétendît que ce fût son apanage « d'après les droits de sa mère Mathilde, soit que « Rodolphe son frère, qui n'avait point d'enfans, « et prévoyait que sa couronne passerait à des « étrangers, consentît que Burchard en prît une « portion [2]. »

Burchard II fut à peine en possession de son apanage usurpé, qu'il donna des marques de souveraineté. Il est même des historiens qui prétendent que cet archevêque, du vivant de son père, sanctionna plusieurs donations faites au monas-

[1] Qui sont appelés dans les anciens titres *pagus lugdunensis*.

[2] Le père Menestrier.

tère de l'île Barbe, comme s'il eût été Charlemagne, protecteur de cette abbaye [1] :

« Au nom de notre Seigneur et sauveur Jésus-

[1] On doit à Burchard un établissement religieux dont l'histoire mérite de trouver place ici. Ce fut sous son épiscopat, vers l'an 1000, que les ermites de Saint-Augustin, rassemblés depuis peu en congrégation, obtinrent à Lyon un établissement fixe. Ils furent les premiers moines mendians qui parurent dans l'Église. Leur institution était digne du siècle où ils parurent. Par un système tout opposé à celui des premiers instituteurs d'ordres monastiques, qui n'avaient rien eu tant en recommandation que le travail, ils se firent une loi de s'y refuser, et d'attendre leur subsistance de la peine des autres. Ces religieux Augustins, dont la maison était dans la rue qui porte ce nom, s'établirent d'une manière plus convenable au commencement du quatorzième siècle, et logèrent d'abord vers la Saône, sur le quai Saint-Vincent, qui alors était hors de l'enceinte de la ville, et formait un faubourg qu'on appelait de Chenevières. Ils bâtirent leur maison sur un emplacement que leur donnèrent les sires de Beaujeu, alors possesseurs dans ce quartier de propriétés seigneuriales. Une réunion des évêques de France eut lieu au commencement du seizième siècle dans le couvent des Augustins. Le pape Jules II, en voulant chasser les Français de toute l'Italie, s'était attiré la colère de Louis XII ; celui-ci avait transféré à Lyon l'assemblée des prélats convoqués à Milan. Malgré l'avis de l'archevêque, effrayé sans doute des foudres du pape, malgré les remontrances du consulat, l'assemblée se réunit dans le couvent des Augustins ; on fit pour cela tapisser et parqueter le réfectoire des religieux (*Voyez* dans la suite de la narration les événemens du 21 janvier 1510). Par un rapprochement singulier que l'on peut faire avec l'espèce de drame joué par les évêques, c'est dans la rue des Augustins que Lyon a vu naître le goût des spectacles, et que ce sont représentés les premiers drames nationaux qu'on appelait les beaux mystères (*Voyez* dans la suite de la narration le séjour de Charles VIII et d'Anne de Bretagne, son épouse, fondateurs de l'église des Cordeliers de l'Observance ; les séjours de Louis XII durant ses expéditions en Italie contre les Vénitiens, etc. Années 1493, 1507, 1510, 1511). Le jardin des religieux Augustins devint le 9 mars 1793, le théâtre d'un drame de la révolution : huit cents citoyens qui s'y étaient assemblés y signèrent une pétition adressée aux deux commissaires Bazire et Legendre, envoyés par la Convention avec la mission apparente de calmer les Lyonnais

« Christ, est-il dit dans un acte authentique, l'an « de l'Incarnation neuf cent soixante-dix-neuf, « régnant le glorieux roi Conrad, moi Burchard, « humble archevêque de la sainte église de Lyon, « étant dans le chapitre de Saint-Étienne avec le « prévôt André, les abbés, archidiacres, et grand « nombre d'autres clercs et personnes laïques, « nos vassaux; Clodebert, abbé de l'île Barbe, « avec sa communauté, ont comparu devant nous, « et nous ont présenté pour les confirmer, cha- « cun des priviléges concédés à leur monastère « par nos prédécesseurs. Nous avons reçu leurs « requêtes et leurs supplications : que nul de nos « successeurs ne hasarde donc de leur faire in- « justement des impositions nouvelles, ni de les « surcharger de pensionnaires, ni de les incom- « moder dans leur solitude sous prétexte de « voyages, ni de leur donner d'autres abbés que « ceux qu'ils auront élus d'un commun consente- « ment. »

On comprend à présent, d'après tout ce qui précède, comment le chapitre institué par Ley-

exaspérés par les vexations de Chalier, Laussel et autres révolutionnaires. Enfin le couvent des Augustins sert aujourd'hui de caserne à la gendarmerie royale du département. La ville en a fait l'acquisition des deniers que lui a légués le major général Martin, et se propose d'y établir l'institution de bien public sous le titre de *la Martinière*.—*Voyez* pour réunir tous les détails qui concernent le couvent des Augustins, les articles suivans de la *Table analytique* : Moines mendians, Quai des Augustins, Rue des Augustins, Théatre Neyron, Église Saint-Louis, Testament du général Martin; et l'*Introduction à l'histoire du siége de Lyon*.

drade devint enfin le souverain d'une cité dont il avait toujours ambitionné l'administration temporelle : l'étude de cette longue domination est des plus philosophiques ; on verra jusqu'à quel point elle a été utile à l'humanité.

Dans le temps que Burchard II régnait en quelque sorte à Lyon, Guillaume, comte de Lyonnais du côté du royaume de France et sur la rive droite de la Saône, fit, sous les yeux mêmes de Rodolphe, le partage du Lyonnais, Forez et Beaujolais. Ce Guillaume avait trois enfans : Guillaume le Jeune, Artaud, et Béraud. Le Lyonnais du côté d'Écully fut le partage de Guillaume le Jeune, sous le titre de comté ; Artaud eut le Forez et une partie du pays voisin, arrosé par la petite rivière de Giers, sous le titre de comté de Forez ; Béraud eut le Beaujolais avec le titre du fief, comme les maîtres des terres de Bourbon, de Coucy et de quelques autres, dont les seigneurs se qualifiaient de sires de Beaujeu, de Bourbon et de Coucy. Tous ces princes relevaient des rois de France, parce que leurs domaines étaient du côté du royaume et dans la portion où les souverains français avaient encore des vassaux. Mais tout ce qui était sur la rive gauche de la Saône relevait de l'empire d'Allemagne et des rois de Bourgogne.

Les comtes de Forez et les sires de Beaujeu ne furent pas les seuls qui s'établirent sous le règne de Rodolphe : les comtes de Savoie, les marquis de Bagé, les comtes de Mâcon et plusieurs petits sei-

gneurs établis dans nos provinces, rendirent héréditaires dans leurs familles des fiefs qu'ils ne tenaient qu'à titre de bénéfices. Cette indolence de Rodolphe le Fainéant causa en effet de grands troubles dans la ville de Lyon et dans le reste de ses états. Ces nouveaux seigneurs, qui s'élevaient sur les débris du royaume de Bourgogne et de Provence, se déchiraient entre eux, dépouillaient les églises ou étaient pillés eux-mêmes par les vassaux du prélat. Rodolphe se voyant par sa lâcheté et par sa conduite scandaleuse exposé au mépris de ses sujets, résolut de se jeter entre les bras de l'empereur Henri son neveu, fils de Gisèle sa sœur, mariée à Henri, duc de Bavière, père de cet empereur. Il fit plus : il lui demanda protection et le fit son héritier. Il pria donc le prince allemand de s'avancer jusqu'à Strasbourg, où Rodolphe se rendit accompagné de la reine Hermengarde, son épouse. Cette princesse avait eu deux enfans d'un premier mariage ; elle les conduisit avec elle pour les présenter à l'empereur. Henri les reçut avec joie ; et comme il avait besoin d'Hermengarde pour engager Rodolphe dans ses lâches résolutions, Henri donna aux deux enfans des domaines de Bourgogne pour apanage.

SOMMAIRE DU QUATORZIÈME LIVRE.

L'empereur d'Allemagne, appelé par Rodolphe le Fainéant à la succession du royaume de Bourgogne, ravage les fiefs de ceux qui ne veulent point le reconnaître. Effet que produisit la nouvelle de son adoption. Mort de ce prince. Conrad le Salique hérite de ses prétentions. Après la mort de Rodolphe III, il vint avec une puissante armée pour s'emparer de nos contrées. Les seigneurs et les prélats lui prêtent foi et hommage. Fin de l'épiscopat de Burchard II ; désordres et guerres dans Lyon ; l'empereur et le pape cherchent à mettre la tranquillité dans cette ville. Histoire de l'archevêque Halinard, tirée de la chronique de saint Bénigne. Prétentions orgueilleuses et maximes ultramontaines des prélats dévoués à l'Église romaine. Portrait de quelques hommes religieux qui parurent au milieu de la corruption du onzième siècle. Le simmoniaque Humbert, successeur d'Halinard. Sa condamnation par un concile solennel, à l'instigation d'Hildebrand, si connu sous le nom de Grégoire VII : caractère de ce pape. Histoire de l'archevêque Jubin, fameux surtout à cause des miracles que les dévots de notre dix-neuvième siècle lui ont attribués. Hugues monte sur le siége épiscopal de Lyon. Époque des croisades.

LIVRE QUATORZIÈME.

L'empereur Henri se voyant appelé à la succession du royaume de Bourgogne, jugea qu'il était nécessaire de visiter ces contrées pour disposer les seigneurs à lui obéir; mais plusieurs villes lui fermèrent leurs portes, et un grand nombre de vassaux se préparèrent à une résistance vigoureuse. Le prince allemand, très irrité, pilla les abbayes, dévasta les campagnes, et brûla les hameaux. Cette tentative de conquête et ces ravages rendirent le seigneur Rodolphe plus odieux à ses vassaux : après un soulévement général, ils se promirent qu'ils ne le recevraient point dans son fief. Burchard II était l'ame du complot[1]; il fomentait avec ardeur une révolte qui assurait son usurpation.

Bientôt les hauts seigneurs de Bourgogne apprirent d'une manière positive que Rodolphe le Fainéant, pour affermir sa donation faite à Henri, l'avait adopté solennellement, afin que la qualité de fils ajoutât un nouveau droit à celle de donataire. Le roi Bourguignon chassé, méprisé, put

[1] Années 1018, 1019 et 1020.

alors sans honte recourir à son fils d'adoption pour rentrer dans ses états. Henri chargea cette fois Garnier, évêque de Strasbourg et guerrier intrépide (ce qui était assez fréquent à cette époque), de rétablir le petit souverain détrôné. L'évêque passe donc le Rhin, défait les rebelles, et oblige les Bourguignons à recevoir le prince qu'ils avaient chassé.

Cette obéissance ne dura pas long-temps : la mort de l'empereur, qui devait succéder à Rodolphe, laissa celui-ci sans appui, et l'exposa plus que jamais au ressentiment de ses sujets. Ils avaient en effet de grandes insultes à venger. Rodolphe, pour les apaiser, révoqua publiquement la donation qu'il avait faite, et accorda à ses feudataires tous les priviléges qu'ils pouvaient désirer. Néanmoins sa nonchalance ne lui permettant point de rassembler des troupes, et même de fortifier son manoir, il chercha un protecteur, et fit de nouveau une concession de son grand fief à Conrad, successeur de Henri.

Ce Conrad, empereur d'Allemagne, alla à Rome pour s'y faire couronner. Rodolphe s'arracha à sa vie oisive et indolente pour l'accompagner; par sa présence, il servit à rendre la cérémonie du couronnement plus auguste; car le souverain d'Allemagne marchait à la procession du pontife entre Rodolphe, roi de Bourgogne, et Canut, roi d'Angleterre : on les prenait l'un et l'autre pour ses écuyers.

Après ce voyage, Rodolphe revint dans nos contrées, où l'ennui et les maladies terminèrent sa carrière nonchalante. A l'heure de la mort, il envoya à Conrad ses ornemens royaux par un de ses plus affidés courtisans[1].

Conrad entra dans la Bourgogne avec une puissante armée; il fut reçu et reconnu par tous les ordres de son nouveau royaume, ils lui prêtèrent serment de fidélité. Burchard II, archevêque de Lyon, fut obligé d'abaisser son orgueil, et de se reconnaître feudataire. Conrad alla ensuite au monastère de Saint-Maurice en Valais, où il se fit couronner roi de Bourgogne.

Mais à peine ce prince, appelé dans nos annales Conrad le Salique, était-il retourné en Allemagne, que, d'après les coutumes belliqueuses des seigneurs de ces temps-là, Eudes, duc de Champagne, voulut usurper un fief aussi considérable. Conrad s'avance avec de nouvelles troupes, fait cesser les révoltes commençantes, et arrive sur les bords du Rhône avec Hubert, comte bourguignon, qui lui servait de guide dans un pays qu'il ne connaissait point encore[2]. Il marche ensuite vers Genève, oblige Gérold, prince des environs du lac, de se soumettre, s'approche de Lyon, et reçoit pour la deuxième fois Burchard II, archevêque de cette ville, et d'autres seigneurs sous son obéissance.

[1] Le 6 septembre 1032.

[2] Dans l'année 1034.

Ce fut alors que tous les autres petits seigneurs ou souverains qui s'étaient établis dans la Savoie, la Bresse, le Dauphiné et le Lyonnais, se firent[1] feudataires de l'empire pour assurer leurs usurpations, et exercer leurs rapines réciproques sous le nom d'un roi qui les protégeait. C'est donc ici qu'on doit placer la véritable époque de la séparation de plusieurs provinces de la monarchie française, pour être enclavées dans l'empire d'Allemagne. Conrad, pour rappeler ses vassaux bourguignons à leur devoir, exigea un nouveau serment des évêques et des seigneurs dans une assemblée tenue à Soleure[2].

Il mourut quelque temps après. Burchard II avait aussi cessé d'exister; sa mort était devenue à Lyon le signal de toute sorte de désordres : le siége épiscopal fut envahi par un autre Burchard, son neveu, homme souillé de crimes et dévoré d'ambition, qui ne rougit point d'abandonner, sans autorisation, le diocèse dont il était administrateur, pour venir s'établir à main armée dans la ville de Lyon[3]. Durant le peu de mois qu'il en fut maître, il fit régner dans la cité le scandale et la violence; ce qui força le successeur de Conrad, Henri III, d'interposer son autorité : il fit arrêter le prélat dévastateur, et l'envoya en exil. Mais ses troupes avaient à peine quitté Lyon,

[1] Années 1035 et 1036.
[2] Dans l'année 1038.
[3] Années 1039 et 1040.

qu'un nommé Gérard, seigneur cruel et déterminé, comte de Forez, s'empara de cette ville, et parvint à faire élire archevêque son fils encore enfant : il exerça sous son nom les plus grandes injustices et les plus horribles cruautés, tant sur le clergé que sur le peuple. Un soulévement général en fut le résultat ; on chassa ignominieusement le père et le fils, et les comtes de Forez demeurèrent quelque temps sans rien entreprendre sur la cité.

Cependant le clergé et les vassaux s'adressèrent au pape pour lui demander un évêque. Jean XIX, qui occupait le siége pontifical, nomma Odillon, abbé de Cluny[1]. Le supérieur du monastère refusa de se charger d'un fardeau aussi dangereux, malgré les pressantes sollicitations du pontife et les instances des habitans. Ceux-ci désespérant de vaincre sa résistance, s'adressèrent à Henri III, dont la prérogative de souveraineté féodale était de confirmer les élections des prélats, de ceux

[1] Dans le dixième siècle, en 910, Guillaume, duc d'Aquitaine, fonda l'ordre de Cluny, qui, sous la conduite de l'abbé Bernou, prit la règle de Saint-Benoît. Cet ordre de Cluny se rendit célèbre par la doctrine et les vertus de ses premiers abbés ; mais au bout de deux cents ans, il tomba dans une grande obscurité : le mérite singulier des premiers abbés de Cluny leur procura des dons immenses, qu'ils eussent mieux fait de refuser s'ils avaient sérieusement réfléchi sur les suites de leur opulence. Ces moines ne tardèrent pas de faire la meilleure chère possible en maigre, et de s'habiller des étoffes du plus grand prix. Les abbés marchèrent à grand train ; les églises furent bâties magnifiquement. Ce que nous disons ici de l'ordre de Cluny peut s'appliquer à tous les monastères de Lyon étudiés à la même époque.

principalement qui avaient des fiefs relevant de son empire. On voit par conséquent que si les rois de France avaient abandonné toute prétention sur la ville de Lyon, les chanoines n'en étaient pas pour cela souverains indépendans.

Henri III choisit Halinard, abbé de Saint-Benigne de Dijon. L'abbé refusa d'abord, et indiqua Odolric, archidiacre de la ville de Langres. Odolric accepta et vint à Lyon avec les ornemens épiscopaux[1]; sa présence rétablit la tranquillité, mais il fut empoisonné cinq ans après[2].

Le pieux Halinard se détermina à le remplacer. Il fallut cependant que le nouveau pape Grégoire VI lui réitérât plusieurs fois ses ordres. Après son installation, il fut obligé d'aller à la cour de l'empereur avec les archidiacres, députés des évêques suffragans de Lyon, et quelques ecclésiastiques de la même ville qui l'avaient demandé pour leur pasteur[3].

Henri III, selon la coutume, exigea de lui le serment de fidélité; Hugues, archevêque de Besançon, lui en porta la parole de la part de l'empereur; à quoi, selon la chronique, le saint homme répondit : « Si je manque de fidélité à l'égard « des promesses que j'ai faites à Dieu selon ma « règle, quelle assurance pourrait avoir l'empe- « reur sur le serment que je lui prêterais? Jésus-

[1] En 1041.
[2] En 1046.
[3] Chronique de Saint-Benigne.

« Christ nous défend dans l'Évangile de jurer ; la « règle de Saint-Benoît défend la même chose « aux moines, et veut qu'ils s'abstiennent des « manières qui se pratiquent dans le monde. »

L'empereur ayant appris la résolution d'Halinard, voulut éprouver sa fermeté, et lui fit dire que malgré le désir du pape, il n'aurait point l'archevêché de Lyon et son beau fief s'il ne prêtait le serment. L'abbé répliqua : « Il vaut mieux pour « moi de n'être jamais évêque, que de violer un « commandement de Dieu. » Alors les évêques qui étaient à la cour, et particulièrement Sigaud, évêque de Spire, où ces choses se passaient, commencèrent à murmurer et à dire entre eux : « Quel « est donc cet homme qui, au milieu de la cour, « refuse d'obéir aux ordres de l'empereur, aux- « quels nous nous sommes tous soumis sans ba- « lancer ? Ou qu'il prête à l'empereur le serment « de fidélité, ou qu'on le renvoie dans son mo- « nastère. » Thierry, évêque de Metz, Bruno, évêque de Toul, et Richard, évêque de Verdun, qui aimaient Halinard, dirent à l'empereur qu'il ne fallait pas inquiéter sur cela ce religieux, dont on connaissait d'ailleurs la vertu et la fidélité. L'empereur répartit : « Hé bien ! s'il ne veut pas « prêter ce serment de foi et hommage[1], au moins

[1] Ce qu'on appelait foi et hommage était une soumission que le vassal faisait au seigneur du fief dominant. C'était un devoir personnel ou la promesse d'un service temporel attaché à la possession du fief. Le serment était dû par le vassal à chaque mutation de vassal et de seigneur :

« qu'il fasse entendre qu'il l'a prêté, de peur que « nous ne semblions avoir manqué à un usage « reçu dans ce pays. »

Halinard ne voulut point se rendre coupable d'une pareille dissimulation[1]. L'empereur le voyant si ferme dans sa résolution, cessa de lui faire un cas de conscience du serment féodal; il se fia à sa parole et à ses promesses; il consentit non seulement à sa promotion, mais il manifesta le désir de le voir sacrer en sa présence, et fournit

chaque vassal le devait au moins une fois en sa vie, quand il n'y aurait point eu de mutation de seigneur; le même vassal était obligé de le réitérer à chaque mutation de seigneur. La conduite d'Halinard annonçait déja l'esprit de révolte que manifesta quelques années plus tard le clergé contre la loi féodale, et contribua beaucoup à détruire la féodalité. Saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, dont nous parlerons bientôt, et qui fit un si long séjour à Lyon (1098-1099), avait toujours devant les yeux les défenses faites par Grégoire VII, plus de dix ans auparavant, de rendre de vils *hommages* à aucun mortel (*Voyez* de Marca, *de Concord.*, lib. VIII, c. 21). Le même archevêque était en grande relation avec Urbain, qui occupa le siége pontifical deux ans après Grégoire VII, et qui, comme lui, s'est beaucoup récrié contre les hommages que l'on exigeait des ecclésiastiques pour les biens qu'ils possédaient : les ouvrages de saint Anselme ne sont remplis que des horreurs qu'il avait de ces sortes d'hommages. Il prend Dieu à témoin de sa disposition, et il conseille de souffrir toute sorte de tourmens plutôt que de rendre hommage. (Anselme, lib. III, cap. 36, 60, 65, etc.) On voit que l'archevêque de Lyon Halinard, sous un prétexte religieux, avait donné long-temps avant Anselme, Grégoire VII et Urbain II, l'exemple de la révolte contre la puissance temporelle d'alors, c'est-à-dire la loi féodale.

[1] « Si le bon Halinard fit paraître beaucoup de vertu et de piété dans « la cour de l'empereur d'Allemagne, il ne fit pas voir qu'il fût ni savant « théologien, ni habile canoniste, quand il refusa de prêter un serment « qui n'a rien de contraire à la loi de Dieu. » Cette opinion du père Menestrier lui ferait de grands ennemis parmi les jésuites de nos jours.

tous les ornemens nécessaires à cette cérémonie. Non seulement il les fournit, mais il voulut lui-même les préparer, tant pour Halinard que pour les évêques qui devaient l'ordonner. Il donna aussi aux diacres, aux sous-diacres, à tous les autres ministres enfin, les ornemens, les livres et les linges nécessaires, « tant ce prince avait de « respect pour les choses qui devaient servir à « l'exercice de la religion ! »

Ces faits sont dignes de la plus grande attention. Halinard est du petit nombre de ces hommes fermes, rigides et courageux, que l'on ne saurait applaudir, mais que l'on peut admirer. Au milieu d'une société sans liens, sans morale, corrompue jusque dans ses rangs les plus élevés, lorsque les hauts prélats se déshonoraient par la plus sordide cupidité, et que les moines se plongeaient dans la crapule comme des animaux immondes [1], quelques chrétiens intrépides, peut-être consciencieusement fanatiques, tels que Halinard, le fameux

[1] Ce furent ces désordres affreux qui forcèrent saint Bruno à s'enfuir (1086) pour toujours dans un désert affreux, avec quelques amis choisis qui voulurent partager avec lui les travaux de la pénitence, et à fonder le monastère de la Grande-Chartreuse. Les Augustins, ou moines mendians de Lyon, dont nous avons déja parlé dans une note, ne devinrent célèbres que quand on fut enfin scandalisé par le libertinage effréné des évêques, par l'avarice du clergé, son luxe, sa vie molle et voluptueuse qui avaient envahi et corrompu tous les monastères opulens. On fut enthousiasmé en voyant des moines détachés des biens temporels en particulier et en commun, quoique ce ne fût après tout que des paresseux, véritable lèpre de la société. Les frères Mineurs de Lyon choisirent aussi la mendicité pour religion de leur ordre.

Hildebrand, et le passionné saint Bernard, parurent dans le onzième et le douzième siècle, pour sauver la religion catholique d'un abrutissement général. Il est vrai qu'ils ébranlèrent pour longtemps la puissance temporelle des souverains; mais les souverains avaient eu l'extrême faiblesse de l'abdiquer: la cour de Rome, d'après les principes solides de sa hiérarchie, ne pouvait laisser à terre le sceptre de l'Occident.

Halinard eut en effet une grande partie des talens distingués que l'on remarqua quelques années plus tard dans le moine Bernard. On prétend même qu'au milieu de l'ignorance universelle, il était bon philosophe et grand géomètre, miracle qui aurait dû le faire brûler ou canoniser. On ajoute qu'il possédait une grande facilité d'élocution avec l'art de persuader, et qu'il s'en servit avec succès pour ramener le clergé de son temps à une conduite plus régulière.

Il quitta Lyon pour aller visiter Rome; il plut aux Romains, qui voulurent le faire pape, car le siége pontifical était alors vacant. Mais l'empereur d'Allemagne, successeur du superstitieux Henri III, et moins facile à se laisser séduire par le clergé, ayant demandé aux Romains une somme exhorbitante pour permettre la nomination d'Halinard, celui-ci s'opposa à une si monstrueuse simonie. Ces marchés scandaleux étaient cependant très fréquens dans le onzième siècle, où des laïques achetaient les plus hautes fonctions ecclésias-



tiques. Le refus d'Halinard était un reproche et une leçon sévères pour les hommes corrompus qui l'entouraient ; il fut sans doute la cause de sa mort, car ce prélat fut empoisonné à Rome quelques jours après[1].

Humbert, chanoine de l'église de Lyon, lui succéda. Les monumens qui nous restent d'Humbert donnent une idée brillante de la richesse de son église et des ressources de ce prélat : à la vérité, son avarice et sa cupidité furent dans la suite punies d'une manière solennelle ; par conséquent, la source de ses trésors est un peu suspecte. Ce fut lui qui fit bâtir l'ancien palais archiépiscopal[2] ; il ordonna la construction du

[1] Le 29 juillet 1052.

[2] Le palais archiépiscopal, tel qu'il est aujourd'hui, a été construit dans le quinzième siècle par le cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Lyon. Le cardinal de Tencin le fit restaurer sur les dessins de Soufflot. On a détaché de cet édifice, et démoli au commencement de la révolution, une galerie par laquelle il se prolongeait au midi, et qui était supportée par une voûte appuyée d'un côté sur le principal corps de bâtiment, et de l'autre sur la maison qui fait actuellement l'angle de la rue de l'Archevêché et de la place Montazet. Les appartemens du palais archiépiscopal sont assez bien distribués, les croisées ont leur vue sur la Saône ; mais les ornemens sont de mauvais goût, comme tous ceux qu'on employait dans le dix-huitième siècle. Des rois de France, des papes et des princes ont logé à l'Archevêché, notamment les papes Grégoire x et Clément v, en 1273 et 1305 ; le roi Louis xii, en 1503 (*Voyez* ses expéditions pour le Milanais, et l'assemblée de prélats qu'il convoqua à Lyon, 1510 et 1511, nouveau style) ; Louis xiii, en 1622, avec le cardinal de Richelieu, son ministre, qui y reçut la barette ; Louis xiv, en 1658 ; l'infant don Philippe d'Espagne, en 1744 ; Monsieur, frère de Louis xvi, depuis connu sous le nom de Louis xviii, en 1775 ; le pape Pie vii, en 1804 et 1805 (*Voyez* ces séjours bien différens dans l'his-

Pont-de-Pierre sur la Saône, pont très irrégulier que l'on voit encore aujourd'hui, et dont nous parlerons dans le volume suivant; enfin, dit l'Obituaire de l'église de Lyon, il acquit le droit de faire battre monnaie, et en fit frapper où on lit cette légende : LVGDVNVM PRIMA SEDES GALLIARVM.

D'autres monumens, dont quelques-uns étaient fort utiles et qui n'existent plus, ne purent garantir Humbert de l'indignation de Grégoire VII.

toire de Lyon à notre époque) ; Napoléon, en 1805, après son couronnement, et en 1815, après son retour de l'île d'Elbe ; la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, en 1814, ainsi que Monsieur, frère du roi, aujourd'hui Charles X. En 1816, Charlotte-Ferdinande-Louise, princesse des Deux-Siciles, se rendant à Paris pour épouser le duc de Berry, y a aussi logé. Le duc d'Angoulême s'y est arrêté quelques jours dans la même année. En 1814 et 1815, les chefs de l'armée autrichienne ont profané ce séjour. — Plusieurs événemens remarquables qui seront racontés dans les livres suivans avec tous les détails nécessaires, ont eu lieu dans ce palais; par exemple, l'an 1305, le roi Philippe le Bel et ses frères se trouvant à Lyon, le pape Clément V, qui s'y était rendu de son côté pour s'y faire couronner, logea à l'Archevêché. Après avoir célébré sa première messe pontificale dans l'église de Saint-Jean, Clément V donna dans ce palais un grand dîner, pendant lequel il s'éleva une rixe très vive entre les domestiques. Le frère du souverain pontife ayant voulu rétablir l'ordre, fut tué dans cette querelle, sans qu'on ait jamais connu l'auteur de ce crime qui resta impuni. Ce fut dans les prisons de l'Archevêché, établies alors dans un bâtiment qui se trouvait en face de la Manécanterie, que le dimanche, 31 août 1572, huit jours après la Saint-Barthélemi, on massacra un grand nombre de protestans arrêtés le 27 du même mois. (Note empruntée en partie aux Archives). *Voyez* troisième, quatrième, sixième et septième partie de notre Histoire. Nous rejetons quelquefois en note ce qui est relatif aux monumens, aux rues, aux places, à la statistique en général, pour que le lecteur cherche les détails dans le cours de l'ouvrage, en se dirigeant par la chronologie qui est très scrupuleusement placée au bas des pages jour par jour, année par année, quand les documens sont nombreux.

Hildebrand, si connu ensuite sous le nom de Grégoire VII, simple légat du Saint-Siége pendant long-temps, homme d'une condition médiocre, mais zélé, savant, intrépide, et d'un génie fort élevé au dessus des prélats de son siècle, avait assisté, dans plusieurs villes, à toutes les orgies qui déshonoraient le clergé; il avait vu avec horreur les actes de simonie, les désordres publics, les débauches, les mariages incestueux, le libertinage des prêtres, des évêques et des moines : il rêva dès lors de grandes réformes, il jura d'effrayer le monde par des punitions exemplaires; enfin, lorsqu'il fut assis sur le trône pontifical, il voulut, comme les anciens Romains, conquérir l'univers par la discipline. Tel était le caractère de l'homme dont l'archevêque de Lyon mérita le courroux.

Un moine, nommé Laudry, avait été élu à l'évêché de Mâcon; Philippe, roi de France, refusa sous différens prétextes de lui donner l'investiture du temporel de son église, jusqu'à ce que le nouveau prélat eût satisfait aux conditions qui lui étaient imposées. On assure que le roi de France engagea, avec de grosses sommes d'argent, Humbert, chargé de l'ordination, à la suspendre jusqu'à nouvel ordre. Grégoire VII, informé de cette condescendance toute mondaine pour un souverain temporel, informé surtout de la cause du retard, réprimanda Humbert à trois reprises différentes; il lui ordonna de sacrer Laudry, ou de

le faire sacrer par quelques-uns de ses suffragans. Humbert résista. Alors le pontife inflexible fit accuser le prélat lyonnais dans un concile tenu à Autun par Hugues, évêque de Die, et légat du Saint-Siége. C'est un des cent conciles convoqués soit à Anse, soit à Autun, soit à Châlons, soit à Lyon, pour anéantir les désordres scandaleux de ce siècle abominable.

Humbert fut condamné et se retira dans le monastère de Saint-Claude. « Ce fut dans la cinquième « session du concile d'Autun que Gébuin, que « nous appelons saint Jubin, fut élu archevêque « de Lyon[1] après la déposition et la retraite du si- « moniaque Humbert. Gébuin ou Giboin, homme « d'une éminente piété, était archidiacre de Lan- « gres, et il avait accompagné son évêque au « concile. Les députés de l'église de Lyon, qui « y étaient en grand nombre, et qui y avaient « amené avec eux plusieurs laïques distingués, « demandèrent instamment Gébuin pour leur évê- « que, et on le leur accorda. Mais Gébuin s'enfuit « derrière l'autel qu'il tenait embrassé[2]. Il fallut l'en « arracher avec violence, et le garder à vue jus- « qu'au dimanche, dix-septième septembre, qu'il « fut solennellement sacré par le légat Hugues, qui « présidait au concile, et qui, quelques années

[1] Dans l'année 1077.

[2] « Gebuinus.... raptus ab altari, quò confugerat, diligentius servatur, ut in die dominico more solemni benediceretur.» *Chron. Vird.*, p. 199.

« après, fut son successeur[1]. Le lendemain de ce « sacre, Rainard, évêque de Langres, fit en plein « concile un discours éloquent. Il s'y plaignit amè- « rement de ce qu'on venait d'enlever à son église « le meilleur de ses sujets, et de ce qu'on lui ar- « rachait à lui-même son œil droit. C'était là le « langage des anciens canons, qui nomment l'ar- « chidiacre l'œil et la main de son évêque. Les au- « teurs du onzième et du douzième siècle ont fait « au sujet de Gébuin quelques remarques qui in- « téressent la littérature autant que la religion. « Grégoire VII, qui était bien résolu de déraciner, « à quelque prix que ce fût, l'infame trafic que « l'on faisait communément des évêchés et des ab- « bayes, fut charmé de la manière canonique dont « Gébuin était monté sur le siége de Lyon, et de « l'extrême répugnance qu'il avait eue à l'accep- « ter. Il lui écrivit là-dessus des lettres obligeantes « que nous avons encore; il lui donna les plus « grands éloges; il confirma pour lui et pour ses « successeurs la primatie sur les quatre provinces « lyonnaises, Lyon, Rouen, Tours et Sens[2], dont « ses prédécesseurs avaient déja joui[3]. »

Le pape, après le concile solennel convoqué pour déposer Humbert, songea à punir les chanoines de Lyon, aussi coupables que leur arche-

[1] *Voyez* les années 1081, 1082, 1083.

[2] *Voyez* la division de l'empire en diocèses, par Constantin, liv. I de ce volume.

[3] Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*.

vêque. Pendant les fréquentes absences d'Halinard, lors de ses visites dans le diocèse et de son voyage à Rome, et depuis sous l'épiscopat d'Humbert, les membres du chapitre de l'église de Saint-Jean qui commençait à porter le titre de cathédrale, s'étaient débarrassés des règles sévères de la vie commune auxquelles ils avaient été assujettis depuis leur institution [1]. Ils s'étaient même partagé tous les biens du grand fief de Saint-Étienne, pour vivre avec crapule et luxure chacun en son particulier. Le pape leur écrivit une lettre foudroyante, et finit par les avertir [2] :

« Que sa volonté souveraine et pontificale avait « décidé que les membres du troupeau de Jésus-« Christ rentreraient au plus vite dans leurs an-« ciens usages, et se priveraient tout-à-fait des « biens mondains pour éviter la pourriture ter-« restre....

« Il convient, ajoutait-il, que l'église de Lyon, « qui brille par dessus toutes les autres églises « des Gaules par sa noblesse et sa religion, con-« serve soigneusement les anciennes traditions, « pour continuer à servir d'exemple à tous les « fidèles de l'Occident. »

L'archevêque Gébuin seconda le pape dans ses ardens projets de réforme. On lui attribue une institution où brillaient quelques vertus dans son

[1] Poullin de Lumina, *Histoire de l'église de Lyon.*
[2] En 1078.

origine : c'est l'établissement des chanoines de Saint-Ruf[1]. Le lieu où Gébuin les plaça était anciennement une recluserie de vierges dévotes qui faisaient remonter leur première origine à saint Eucher, que nous avons vu encourager les reclus à l'époque des fréquentes irruptions des barbares. Cette recluserie se convertit, dans le sixième ou le septième siècle, en une chapelle, puis en une église de la Mère de Dieu, que Leydrade fit rebâtir, comme il le marque dans sa lettre à Charlemagne. Cette église, alors située hors de la ville et bâtie au milieu d'une forêt, en prit le nom de Sainte-Marie-aux-Bois. La ville s'étant fort agrandie de ce côté-là, les bois furent abattus, et l'église, érigée en paroisse, se trouva au centre d'une place qui lui fit changer son nom en celui de Notre-Dame-de-la-Platière[2].

[1] On a de saint Jubin six lettres écrites à divers prélats, et qui roulent principalement sur la primatie attachée à son siége : la première, adressée à Raoul de Tours, se trouve à la fin de l'Appendice aux Opuscules d'Hincmard, dans l'édition publiée par de Cordes, en 1615; les cinq autres ont été insérées par Baluze, l'une, dans les *Additions à la Concorde du sacerdoce et de l'empire*, par de Marca, et les quatre dernières dans son appendice à trois Dissertations du même Marca, publiées à Paris, en 1669, in-8. Dans sa lettre écrite à Eusèbe d'Angers, la première des cinq, saint Jubin fait mention de son voyage à Rome et des honneurs dont le pape l'avait comblé. On trouvera des détails bibliographiques sur toutes ces lettres dans l'Histoire des Bénédictins de Saint-Maur, tom. VII, pag. 106 et suivantes. *Voyez* aussi Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*; Poullin de Lumina, *Histoire de l'église de Lyon*; *Archives de la ville de Lyon*.

[2] Elle porte encore ce nom.

Nous avons dans une bulle d'Urbain II une preuve certaine de l'ancienneté de l'ordre de Saint-Ruf dans la ville de Lyon. Ce pape confirmant par cette bulle les priviléges de l'abbaye de Saint-Ruf de Valence, lui confirme en même temps la possession où elle était déja de l'église de Sainte-Marie-aux-Bois, hors des murs de la ville de Lyon[1].

Mais Gébuin ne se bornait point à opposer des hommes religieux à des moines depuis long-temps corrompus; il donnait lui-même l'exemple de la conduite la plus régulière, et surtout d'une modestie qui pourrait servir de modèle aux prélats modernes[2]. Il mourut trop tôt, et ne put achever le travail de réforme qu'il avait commencé. L'église de Lyon le mit au nombre des saints immédiatement après sa mort, et Gébuin est le dernier de ses évêques auquel elle ait rendu un culte public : il est vrai que les croisades, en faisant refluer quelques lumières de l'Orient en Occident, rendirent peu de temps après les canonisations difficiles.

De nos jours, dans le dix-neuvième siècle, les dévotes de Lyon et ceux qui ont quelque intérêt à paraître dévots, invoquent saint Jubin contre

[1] Cette bulle est datée de l'an 1096. — Per præsentis decreti paginam apostolica vobis auctoritate firmamus ecclesiam sanctæ Mariæ infra urbem Lug. (*Gallia christ.*, tom. IV, pag. 802.)

[2] Il ne voulut jamais prendre d'autre titre que celui de simple prêtre de l'église de Lyon.

les douleurs de la goutte et contre celles de la pierre, maladies dont il fut lui-même affligé pendant son épiscopat. Il y a très peu de temps[1], à une époque rendue historique par les intrigues d'un parti appelé *congrégation*, on commença des travaux pour l'agrandissement de l'église de Saint-Irénée; on découvrit, en creusant les fondations du nouvel édifice, un grand nombre de tombeaux sacrés et profanes, parmi lesquels se trouvait celui de saint Jubin[2]. Plusieurs chanoines de la cathédrale constatèrent l'authenticité de ces précieuses reliques, qui furent replacées[3] dans leur antique séjour. L'archevêque d'Amasie[4], qui présidait à cette dernière cérémonie, portait la croix et l'anneau pastoral du saint, qui avaient été retrouvés quelque temps auparavant parmi ses autres reliques. Le curé de Saint-Irénée et deux autres auteurs inconnus se hâtèrent d'écrire la notice de

[1] En 1824. Les intrigues qui ont rendu cette époque remarquable se sont ensuite prolongées. (*Voyez* la dernière partie de cet ouvrage.)

[2] Ce qui cependant est assez douteux, d'après ce passage de Colonia : « La chapelle et l'autel qu'on éleva sur son sépulcre dans l'église de « Saint-Irénée, où il fut enseveli, est une preuve de sa sainteté. Nos « vieux auteurs l'ont rangé parmi les *saints médecins*, c'est-à-dire qui « ont reçu de Dieu un don spécial de guérir de quelque maladie parti- « culière. La goutte est la maladie pour laquelle le peuple continue à ré- « clamer son secours; *et la démolition entière de son tombeau, que « les protestans renversèrent* en 1562, n'a pas arrêté le cours de cette « dévotion populaire. » COLONIA, *Histoire littéraire*, tom. II, p. 201.

[3] Le 9 mai 1826.

[4] Archevêque *in partibus infidelium*, inventeur d'une fête particulière.

ce saint et de ses miracles, « pour les personnes « pieuses qui veulent honorer le saint prélat d'un « culte particulier[1]. »

Quoi qu'il en soit de la sainteté et de l'authenticité des reliques de Gébuin, choses qui ne doivent point entrer dans une histoire profane, la mort de cet archevêque répandit le deuil dans la ville de Lyon. Hugues, primat du pape Grégoire VII, lui succéda. Le souverain pontife était très content de pouvoir placer un homme ferme et illustre, son protégé enfin, sur le premier siége de l'Occident après le trône pontifical.

Hugues, cinquante-neuvième archevêque de Lyon, tirait son origine des ducs de Bourgogne sortis de la maison de France. Il vit la tiare de fort près pendant son administration du diocèse de Lyon. Grégoire VII était mourant; sollicité par les cardinaux de leur indiquer l'homme qu'il croyait le plus digne de gouverner l'église après sa mort, il nomma Hugues, et après lui deux autres prélats. Mais Didier, abbé du Mont-Cassin, qui fut Victor III, lui ayant été préféré, Grégoire en fut courroucé : il témoigna, avant de mourir, son vif ressentiment à Mathilde, confidente intime de ses pensées les plus secrètes. Hugues de Flavigny a conservé la lettre qu'il lui envoya, et dans laquelle, en catholique zélé, il répandit sur

[1] *Archives historiques et statistiques de la ville de Lyon et du département du Rhône.*

Didier tout le fiel et toute l'amertume de son ame[1] : tant ce souverain pontife avait à cœur de voir son projet de monarchie universelle entre les mains d'un homme dévoué!

Hugues n'eut pas moins, pendant trente ans, beaucoup de part aux plus importantes affaires de l'Église. Tout l'Occident était alors dans une de ces agitations universelles qui annoncent la régénération de l'espèce humaine. Les prédications de quelques moines courageux et fanatiques avaient électrisé les imaginations. Ils montraient d'un côté, dans la perversité des hommes, les causes de tous les fléaux qui depuis long-temps dévoraient les populations. D'un autre côté, ils dirigeaient les regards des chrétiens vers l'Orient, vers le tombeau de Jésus-Christ profané par la présence des infidèles : ils annonçaient sa conquête comme le seul moyen d'expiation. Prélats, comtes, ducs, seigneurs, rois, vassaux, tous avaient

[1] Colonia raconte cet événement d'une manière différente que Poullin de Lumina, parce qu'il ignorait sans doute la lettre rapportée par Hugues de Flavigny : « Les cardinaux et le clergé romain, qui avaient suivi Gré- « goire VII à Salerne, où il mourut, l'ayant consulté dans ses derniers « momens sur le choix d'un successeur, Grégoire réfléchit quelque temps « sur leur demande ; après quoi il leur nomma le cardinal Didier, abbé « du Mont-Cassin, Hugues, archevêque de Lyon, et Otton, cardinal « d'Ostie, comme les trois sujets qui lui paraissaient les plus propres « pour remplir le siége de Rome dans ces temps orageux ; mais il ajouta « que le délai étant dangereux, et Didier étant plus près d'eux, il fallait « lui donner la préférence sur les deux autres, qui étaient, l'un en France, « et l'autre en Allemagne : ce qui fut exécuté. » COLONIA, *Histoire littéraire de la ville de Lyon.*

commis des crimes horribles, tous avaient besoin d'être pardonnés, et la voix de Dieu se faisait entendre! de là ce mouvement général des souverainetés européennes. Mais les intérêts mondains se mêlent toujours aux choses les plus saintes : par une bizarrerie singulière et sans doute criminelle, au milieu de l'enthousiasme religieux qui enflammait les laïques, l'affaire des investitures féodales et les prétentions de la cour de Rome mettaient les ecclésiastiques rusés dans une autre espèce de fermentation. Les prélats, pour se débarrasser des souverains, les précipitaient vers l'Asie, sous l'étendard de la croix, les engageant à prendre un légat du pape pour généralissime. Urbain II, qui siégeait sur le trône pontifical après Victor III successeur de Grégoire VII, avait hérité des maximes de ce dernier, et employait toute son influence pour les faire triompher.



SOMMAIRE DU QUINZIÈME LIVRE.

Tableau rapide de la fin du onzième siècle et du commencement du douzième. Anselme de Cantorbéry, persécuté par Guillaume le Roux, se réfugie à Lyon. Détails sur l'intimité de ce prélat avec l'archevêque lyonnais Hugues. Fonctions d'Anselme et caractère de ses ouvrages. État des lettres à son époque ; origine des discussions théologiques. Départ du prélat Hugues pour la Terre-Sainte, et d'Anselme pour l'Angleterre. Jocerand monte sur le siége épiscopal de Lyon au milieu des querelles causées par les investitures laïques. Il reconstruit l'église d'Ainai. Dédicace de cette église par Pascal II. Mort de Jocerand. Bulles de primatie données à ses successeurs comme à ceux qui l'avaient précédé. Renaud de Sémur et Pierre I. Corruption des moines attestée par une lettre de l'abbé de Cluny à ce dernier. Falco lui succède. Innovations religieuses des chanoines de Lyon. Fête de l'immaculée Conception. Courroux de saint Bernard contre les novateurs, et caractère de cet homme remarquable. Héraclius de Montboissier est élu archevêque de Lyon. Histoire chevaleresque de ce prélat. Il profite de la faiblesse ou de la politique des empereurs d'Allemagne pour consolider la souveraineté de l'église de Lyon ; ses titres honorifiques. Acte digne d'attention de Frédéric Barberousse. Il reconnaît la souveraineté pleine et entière de l'église de Lyon, avec une dépendance inaperçue à la justice impériale.

LIVRE QUINZIÈME.

Hugues, archevêque de Lyon, seconda le pape dans son entreprise. Ce fut lui qui, par l'ordre d'Adrien II, convoqua[1] le concile d'Autun. Trente-deux archevêques ou évêques, après avoir renouvelé l'excommunication contre l'antipape Clément et Henri IV, empereur d'Allemagne, osèrent excommunier Philippe de France, qui avait répudié la princesse Berthe son épouse pour prendre Bertrade, femme de Foulques comte d'Anjou et qui était encore vivant. Après cette affaire scandaleuse, le fameux concile de Clermont, qui donna naissance à la première croisade et couronna d'un plein succès les projets du souverain pontife, appela toute l'Europe aux armes. Mais la cour de Rome éprouva bientôt des revers : non seulement en France un jeune prince[2] destiné à fortifier la puissance temporelle des rois, et à tirer les peuples de leur léthargie, croissait dans le silence paisible d'un cloître; mais en Angleterre, les souverains se ré-

[1] Années 1094 et 1095.

[2] Louis le Gros, qui rétablit les communes ou plutôt leur donna plus d'extension.

voltaient contre les prétentions orgueilleuses du clergé[1]. Déja Guillaume le Roux supportait impatiemment qu'Anselme de Cantorbéry lui demandât les terres de son église envahies par Guillaume le Conquérant, et lui fit des remontrances au sujet des investitures laïques dont l'Église voulait secouer le joug : il le menaça de la plus cruelle vengeance; Anselme se réfugia en Italie, et vint ensuite établir son séjour à Lyon[2].

Le fidèle compagnon du prélat de Cantorbéry, Édiner, encore appelé Edmer, « qui aimait fort à « entrer dans les détails, nous a conservé quantité d'anecdotes sur la personne et les écrits de « son maître, sur les divers voyages et les séjours « qu'il fit à Lyon, sur les honneurs et les bienfaits dont on l'y accabla, sur le tranquille repos qu'il y goûta, sur les fonctions qu'il y « exerça, les merveilles qu'il y opéra, les ouvrages « qu'il y composa; sur les petits voyages que sa « piété lui fit faire à Vienne, à Cluny, à Mâcon, « à la Chaise-Dieu, et dans quelques autres lieux « du voisinage; mais principalement sur l'intime « liaison qui s'était formée entre le primat d'Angleterre et l'archevêque de Lyon, et sur les « marques éclatantes qu'ils s'en donnèrent réciproquement[3]. »

1 Hume, *Histoire d'Angleterre*, règne de Guillaume le Roux, t. I.

2 Depuis l'année 1099 jusqu'à l'année 1105 ou 1106. *Voyez* pour la cause de l'exil d'Anselme, une note sur ce prélat dans le livre précédent.

3 Poullin de Lumina. — Colonia.

Hugues le connaissait depuis long-temps ; il s'était même lié d'une étroite amitié avec le prélat fugitif pendant un assez long séjour qu'ils avaient fait l'un et l'autre dans le monastère de Bec en Normandie[1]. L'estime qu'il conçut pour les vertus et la science profonde de son ami, se convertit en une vénération si grande, qu'il le regardait en tout comme son supérieur. Dans la célébration des saints mystères, il se faisait une gloire de lui servir de suffragant, et se mettait humblement à ses pieds lorsque Anselme adressait la parole au peuple, tant les apparences du martyre avaient de puissance sur les imaginations superstitieuses !

Peut-être que le prélat Hugues, si long-temps légat du Saint-Siége, adorait dans l'archevêque de Cantorbéry la doctrine pontificale persécutée. Cependant il ne se contenta pas de lui rendre en public tous les honneurs possibles : il le logea dans l'appartement le plus magnifique de son palais. Quand bientôt après[2] les intérêts de l'église romaine forcèrent Hugues à s'absenter, à s'éloigner de son diocèse, il supplia le primat d'Angleterre de vouloir bien se charger des fonctions épiscopales dans la cathédrale de Saint-Jean.

C'était donc Anselme qui faisait les ordinations et les dédicaces, qui instruisait le peuple et ad-

[1] Chronique de Verdun.

[2] Colonia.

ministrait le sacrement de confirmation. Malheureusement, par son esprit subtil, il inspira aux chanoines du chapitre le désir des innovations religieuses, au lieu de répandre sur une populace ignorante les lumières si pures de l'Évangile. On prétend en effet que saint Anselme, doué d'un génie fin et délié, fut le plus grand métaphysicien qu'ait eu l'église latine depuis saint Augustin. Il sut concilier dans lui, avec la force et l'onction des saints Pères, la subtilité des théologiens scholastiques, qui commençaient à argumenter dans toute l'Europe; il fut après saint Bernard le dernier des Pères de l'Église. Ses ouvrages donnent une idée des arguties de son siècle. Par exemple, il démontrait dans quelques-uns de ses écrits composés à Lyon, « que l'existence actuelle et « nécessaire étant une perfection, elle entre es- « sentiellement dans l'idée de l'être infiniment « parfait, sans le concevoir existant actuellement « et par nécessité[1]. »

Les méditations abstraites absorbaient tellement l'attention d'Anselme, qu'il en perdit pour quelque temps le sommeil, le goût pour la nourriture, et même, si nous devons l'en croire, l'application à la prière. Toutefois, comme il s'adres-

[1] Il est de nos jours des philosophes platoniciens aussi intelligibles que l'archevêque de Cantorbéry; on s'est pris dans les temps modernes d'une si belle passion pour le moyen âge, qu'on en a emprunté jusqu'aux rêveries les plus bizarres. Nous trouverons dans le quatorzième et le quinzième siècle des auteurs bien plus romantiques que ceux de notre temps.

sait à des hommes qui commençaient à penser, à réfléchir après tant de siècles de barbarie, on trouve dans ses rêveries une sorte de réveil de l'intelligence humaine. Anselme était à Lyon ce qu'Abeilard était à Paris, ce que saint Bernard était partout. Les moines avaient conservé les trésors littéraires de l'antiquité : il était naturel que les précepteurs du genre humain sortissent des monastères[1].

La grande expédition du douzième siècle sépara bientôt pour toujours l'archevêque de Lyon et l'archevêque de Cantorbéry. Hugues, comme tous les seigneurs de grands fiefs, était enflammé du désir de se signaler dans la conquête de la Terre-Sainte. Son génie et son courage lui faisaient espérer d'occuper le premier rang. Il abandonnait sans crainte le diocèse de Lyon, puisque Anselme promettait de s'en charger.

Il assembla donc un concile à Anse[2], où l'on

[1] « Ni plus ni moins, dit Pasquier, que les Druides prinrent les clefs « tant de leur religion que des lettres, aussi se lottirent nos prestres de « ces deux articles entre nous....... n'étant notre noblesse aucunement « attentive à si louable sujet ; or de cette asnerie ancienne (de la no- « blesse) advint que nous donnasmes plusieurs façons au mot de *clerc*, « lequel de sa naïve et originaire signification appartient aux ecclésias- « tiques, et comme ainsi fut qu'il n'y eut qu'eux qui fissent profession « de bonnes lettres ; aussi par une métaphore nous appelasmes *grand* « *clerc* l'homme savant, *mauclerc* celui qu'on tenait pour beste, et la « science fut appelée *clergie*. »

[2] Anse est une petite ville située à quatre lieues de Lyon, et connue dès la plus haute antiquité par l'Itinéraire d'Antonin et par les anciens auteurs, qui la nomment *Ansa Paulini*. Elle fut le siége de quatre ou

proclama cette trève illusoire qu'on appelait trève du Seigneur, et qui n'était qu'une suspension momentanée des plus affreux brigandages. On accorda à Hugues un subside pour le voyage qu'il allait entreprendre avec les vassaux de son église. Il partit presque aussitôt[1].

La ville de Lyon ne tarda pas à être privée de ses deux prélats. Anselme ne put tenir la promesse qu'il avait faite; car il quitta Lyon pour la seconde fois après la mort funeste de Guillaume le Roux[2]: plusieurs députés anglais, munis de lettres du nouveau roi Henri, des principaux seigneurs et de l'église de Cantorbéry, le pressaient instamment de revenir. Il laissa aux Lyonnais pour témoignage de reconnaissance après l'éclatante hospitalité qu'il en avait reçue, il leur laissa l'institution de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge.

Au milieu de tous ces événemens, Urbain II mourut; Hugues de Lyon revint très mélancolique d'une terre sainte qui engloutissait les chrétiens; le nouveau pape, Pascal II, le rétablit dans ses

cinq conciles, un en 1100, convoqué par Hugues. Déja Burchard II en avait tenu un dans la même ville en 1025, au sujet des différens de l'évêque de Mâcon avec saint Odilon, abbé de Cluny. Jean I en assembla en 1112 un quatrième dont il est parlé dans la *France chrétienne*, *etc.* Colonia dit que les archevêques de notre ville tenaient volontiers les assemblées ecclésiastiques dans un lieu qui est du domaine de l'église de Lyon, et qui n'est qu'à quatre lieues de cette ville.

[1] Années 1100 et 1101.

[2] Le 2 août 1100.

fonctions de légat de Rome ; la mort l'empêcha d'en jouir[1], et Jocerand, abbé d'Ainai, le remplaça sur le siége épiscopal de Lyon.

Cependant la querelle des investitures entre le pape et les souverains, continuait avec bien plus d'acharnement que jamais. Pascal II ayant été forcé d'accorder à l'empereur d'Allemagne, Henri V, le droit de conférer les investitures des bénéfices ecclésiastiques, pria Jocerand d'assembler en concile les évêques soumis à sa suprématie, pour réclamer contre cette violence au nom de l'Église; il voulut même qu'on déclarât hérétiques ceux qui prétendraient y contraindre les évêques. Jocerand indiqua un concile à Anse[2]; mais il n'eut aucun résultat, l'empereur put braver les menaces du pape, et même le persécuter.

Pendant ces débats politiques, Jocerand s'occupait à embellir la ville principale de son diocèse, et surtout le monastère d'où il était sorti. Déja quelques années auparavant, lorsqu'il n'était que supérieur de l'abbaye d'Ainai, Jocerand avait continué la construction de l'église de ce couvent d'après les dessins de l'archevêque Amblard : ce dernier, s'il faut en croire Paradin, avait commencé « de remettre et restaurer l'an-« tique abbaye d'Ainai, qui lors était entièrement « ruinée, et y fit tout de neuf de beaux, somp-

[1] Hugues mourut dans l'année 1106.

[2] Dans l'année 1112.

« tueux et magnifiques bâtimens ; ce que témoi-
« gnent encore ces grands piliers incrustés et
« enduits de riches marmorats[1]. »

Jocerand acheva cette église telle que nous la voyons de nos jours, quoique un peu dégradée. Seulement à l'époque de la renaissance, on construisit la jolie chapelle gothique latérale à côté du grand autel ; et dans ces derniers temps, on l'a encore agrandie, près de son entrée, d'une chapelle, où des restes d'un tombeau en marbre ont été placés.

Le pape Pascal II étant venu chercher du secours en France contre l'empereur d'Allemagne, qui employait toute sa puissance à secouer le joug du souverain pontife, et l'inquiétait toujours au sujet des investitures, arriva dans la ville de Lyon au commencement du douzième siècle[2]. L'archevêque saisit cette occasion favorable pour prier le souverain pontife de sacrer l'église d'Ainai. Pascal le fit avec empressement. Après la cérémonie, les religieux de Saint-Martin d'Ainai voulurent transmettre à la postérité le souvenir de l'honneur qu'ils avaient reçu ; ils construisirent un

[1] *Voyez* le premier livre de ce second volume. « Après la consé-
« cration de l'église d'Ainai par Pascal II, on plaça à main gauche du
« chœur diverses reliques parmi lesquelles la crédulité pieuse voyait les
« cheveux de la Vierge, un morceau de bois de la crèche où était né son
« fils, et un fragment des drapeaux qui l'avaient enveloppé. On y avait
« placé le plus ancien tableau fait pour célébrer l'Immaculée Concep-
« tion. » Delandine, *manuscrits sur Lyon*.

[2] Ce qui donna sans doute lieu au concile d'Anse.



monument assez remarquable dont on retrouve des traces dans le sanctuaire de leur église : c'était un pavé en mosaïque, composé de diverses couleurs naturelles, avec l'effigie du pape Pascal II. Ce pavé était placé devant le grand autel; on remarquait surtout le pontife tenant entre ses mains le temple qu'il venait de consacrer. On lisait des vers barbares, très difficiles à expliquer[1].

Jocerand mourut peu de temps après la dédicace[2]. Humbaldus, sous lequel les chanoines de la cathédrale donnèrent à l'empereur d'Allemagne de fortes sommes d'argent pour n'être point inquiétés dans leur fief, fut élu archevêque par le peuple et par le clergé. La primatie de l'église de Lyon sur les quatre provinces de Lyon, Rouen, Tours et Sens, confirmée par les papes Grégoire VII, Urbain II et Pascal II, le fut encore dans la personne d'Humbaldus par Calixte II[3].

Les pontifes romains ne prétendaient point, par ces différentes bulles, accorder un droit nouveau à l'église de Lyon, et assujettir de leur chef les autres grandes églises à cette métropole[4]. Ils avaient, au contraire, grand soin de faire men-

[1] Celui-ci seul était intelligible :

Hanc ædem sacram Paschalis papa dicavit.

Cependant Spon a cherché à les expliquer, mais très imparfaitement. (Nous en parlerons plus tard.)

[2] Dans l'année 1118.

[3] Menestrier, *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*.

[4] Poullin de Lumina.

tion qu'ils ne faisaient que confirmer une chose établie depuis les premiers progrès du christianisme dans les Gaules. Peut-être que l'argent d'Humbaldus lui procura cette bulle honorifique qui n'ajoutait rien à sa puissance, mais lui donnait beaucoup de relief au milieu des nombreux conciles qui s'assemblaient chaque jour.

Après lui, Renaud de Sémur administra le grand fief ecclésiastique de notre ville : son épiscopat dura trois ans[1]. Il fut remplacé par Pierre I, soixante-troisième archevêque de Lyon. Celui-ci ne mérite d'être mentionné dans l'ordre chronologique qu'à cause de son intimité avec l'abbé de Cluny. Leur correspondance donne une idée des mœurs de leur temps.

L'abbé, à la nouvelle de l'installation de l'archevêque, lui écrivit « pour le féliciter de ce que « ses vertus avaient été récompensées d'une ma- « nière aussi brillante, et lui avaient mérité le « siége le plus éminent de la chrétienté après « celui de Rome. Il lui donne ensuite des avis sur « les devoirs de sa charge, le conjurant d'appor- « ter des soins vigilans à la réformation des « moines de sa province, dont les débordemens « et les vices faisaient frémir d'horreur l'ame la « moins scrupuleuse. Il lui écrivit une seconde « lettre où il le qualifie de patriarche de l'église de « Lyon, et par laquelle il le prie de lui indiquer

[1] Années 1120, 1121, 1122.

« le jour et le lieu où il pourra conférer avec lui « sur la réforme monastique; ensuite il lui donne « avis qu'il lui a envoyé, par un messager fidèle, « un anneau d'or surmonté d'une pierre pré- « cieuse dont il ignore le genre et le nom, mais « qui a la vertu d'arrêter toute espèce de flux de « sang, et il le prie de ne point le quitter de son « doigt pour l'amour de lui[1]. »

Pierre, que Guillaume de Tyr, dans sa *Guerre sacrée*[2], nous représente comme un vénérable vieillard, fut envoyé en Syrie[3] par le pape Innocent, pour terminer le différent qui s'était élevé entre le patriarche latin d'Antioche et les chanoines de son église. Dès qu'il fut débarqué à Acre, il n'eut rien de plus pressé que de se rendre à Jérusalem pour y visiter le saint sépulcre; mais à son retour à Acre, comme il se disposait à partir pour Antioche, afin d'y exécuter sa commission, il fut empoisonné par un breuvage qu'on lui présenta, et mourut sur-le-champ.

Falco fut élu à sa place. Après son installation, il permit une innovation puisée dans les livres de l'archevêque de Cantorbéry, et qui peut aller avec toutes les folies superstitieuses de quelques catholiques de notre siècle. Les chanoines de Lyon commencèrent à célébrer sous Falco la fête « de l'Immaculée Conception de la très sainte

[1] Poullin de Lumina.

[2] Dans l'année 1139.

[3] *Guerre sacrée*, liv. xv, chap. 11 et 15.

« Vierge », comme si tous les dogmes de la primitive église, de ce christianisme si imposant, si pur, sanctionné par le sang de tant de martyrs, n'eussent pas convenu aux ames grossières et perverties du douzième siècle. Chose malheureusement trop vraie, plus les hommes sont corrompus et ignorans, plus les pratiques de superstition sont minutieuses et ridicules!

La dévotion de la Vierge immaculée avait donc été introduite par Anselme de Cantorbéry : durant son séjour à Lyon, il voyait commettre tant d'orgies dans le diocèse qu'il administrait momentanément, que sans doute il lui avait été impossible de croire que Jésus-Christ fût né d'une femme semblable à celles du douzième siècle. Il avait composé en faveur de son opinion un traité dogmatique qui roule tout entier sur ce principe : « Qu'une vierge destinée à être la mère de Dieu, « devait avoir une sainteté, une pureté la plus « grande qu'on puisse imaginer après celle de « Dieu même. »

Mais il existait, du temps de Falco, un de ces génies sombres et mélancoliques qui apparaissent presque toujours au milieu de la dégradation de l'espèce humaine, pour effrayer les hommes corrompus par le spectacle des tourmens éternels. Il existait un rigide observateur des anciennes lois canoniques, un moine enthousiaste, un admirateur ardent de toutes les maximes des Pères de l'Église : il les proclamait à la face de l'univers,

dans les campagnes, au milieu des bois, dans les cloîtres, sur les places publiques, dans les cours des souverains, à Rome, en France, en Allemagne, en Asie, partout. Il était un des plus rudes antagonistes d'Abeilard et de ses élèves. Pour donner à son imagination plus de verve, à son ame plus d'énergie, à sa voix une éloquence céleste, il repoussait les séductions matérielles par des jeûnes forcés, par des extases au milieu des déserts : aussi ses traits, ses yeux, son visage tenaient plus des cieux que de la terre; et les autres moines, malgré leur perversité, demeuraient en contemplation. Cet homme, dans lequel on reconnaît saint Bernard, ne put apprendre sans courroux l'innovation ridicule des chanoines de Lyon.

Il leur témoigna sa surprise « de ce qu'une « église aussi ennemie des nouveautés que la leur, « ait pu démentir son caractère apostolique en « introduisant une fête inconnue à l'antiquité « chrétienne, et qui n'avait nul fondement dans « la tradition. Sommes-nous, ajoute-t-il, plus sa- « vans et plus dévots que nos pères? N'est-ce pas « une présomption dangereuse que de prétendre « être plus prudent et plus éclairé qu'eux? La nou- « veauté est la mère de la témérité, la fille de la « légèreté, et la sœur de la superstition. » Et il conclut que le privilége d'être conçu sans péché n'appartient ni à Jérémie, ni à saint Jean-Baptiste, ni à Marie elle-même, mais que cette pureté

de procréation n'a été réservée qu'à Jésus-Christ, qui a été formé dans le sein de sa mère par l'opération du Saint-Esprit. Qu'aurait dit saint Bernard aux dévots de notre siècle qui ont imaginé tant de miracles et tant de fêtes! De quel juste courroux son ame, véritablement religieuse, n'aurait-elle pas été saisie en voyant les adorations devant le cœur de Jésus-Christ, et en assistant aux cérémonies d'une fête de la croix de Migné[1]!

Falco mourut[2], et en peu d'années eut pour successeur Amédée[3], Humbert[4], et Héraclius[5]. Ce dernier fut témoin, pendant son épiscopat, de plusieurs événemens qui eurent la plus grande influence sur les destinées de la ville de Lyon.

Héraclius était fils de Maurice de Montboissier, seigneur d'Auvergne, issu d'Hugues le Décousu, pieux et vaillant chevalier dont les chroniques du temps font une mention très honorable. Il fut reçu dans sa jeunesse au nombre des chanoines de l'église de Saint-Étienne; il se distingua et fut élevé à la dignité d'archidiacre. Le jeune clerc possédait toutes les qualités qui distinguaient les seigneurs, sans avoir leurs défauts, car il défendait et ne détroussait pas les passans. La valeur

[1] On doit l'institution de cette fête, dans le seul diocèse de Lyon, à Monseigneur l'archevêque d'Amasie (*in partibus infidelium*).

[2] A la fin de l'année 1141.

[3] Au commencement de l'année 1142.

[4] En 1148.

[5] En 1153.

guerrière de son aïeul le Décousu s'était transmise jusqu'à lui; héritage précieux dans un temps où les ordres monastiques à la lourde épée, tels que celui des chevaliers du Temple, se formaient pour la conquête de la Terre-Sainte, et où les abbés ne rougissaient point de porter la cuirasse.

Les chroniqueurs du moyen âge racontent même qu'Héraclius entreprit une guerre longue et opiniâtre contre son frère Eustache, qui lui disputait une grande portion du domaine de son père; mais après avoir fait guerroyer entre eux un grand nombre de vassaux, ils se jurèrent une amitié éternelle : elle dura en effet jusqu'à leur mort.

On raconte plusieurs autres faits qui prouvent le courage d'Héraclius, et celui-ci principalement : « S'étant mis en chemin pour un voyage « qu'il avait à faire dans les montagnes de l'Au- « vergne, il se fit accompagner d'un nombre « considérable de vassaux distingués, avec de ri- « ches parures, comme cela convenait à la di- « gnité d'un archevêque de Lyon. Lui-même était « sur un beau cheval tout couvert de tissus d'or; « il avait de plus dans sa valise, en quantité, de « belles monnaies de son diocèse. On vint tout- « à-coup l'avertir qu'il était entouré de barons « pillards et de croisés revenus de la Terre-Sainte « qui l'attendaient dans les vallées profondes pour « s'enrichir de ses dépouilles. Le prélat avait une « ame intrépide : il ne voulut point retourner sur

« ses pas. Cependant, pour ne pas compromettre « les jours de ceux qui formaient sa suite, il renvoya les plus timides, se chargea lui seul de « tout l'or, se fit revêtir de ses habits de célébrant en écarlate superbe, et continua son « chemin ; les clercs qui n'avaient point voulu « le quitter chantaient des hymnes, comme s'ils « fussent allé voir quelque pieux ermite dans le « voisinage. Après avoir visité son fief d'Auvergne, « il continua son voyage, et arriva avec son équipage magnifique à Saint-Gilles, où étant demeuré quelque temps malade, il se fit transporter à Montpellier. Là, il dépensa avec les « médecins tout l'argent qu'il avait, et celui qu'il « n'avait pas. »

Ce fut sans doute à son retour du Languedoc, qu'Héraclius prit part à une révolution politique qui avait lieu dans les états où Lyon se trouvait compris. Les souverains de l'empire d'Allemagne, harcelés par les barons des hautes et basses terres, n'avaient qu'une ombre de pouvoir que les papes eux-mêmes ne cessaient d'attaquer. D'un autre côté, la puissance des rois de France augmentait tous les jours, depuis que Louis le Gros avait démontré qu'on pouvait démolir tous les châteaux[1]

[1] *Voyez* dans la vie de Louis le Gros, par Suger, les prises des châteaux de Luzarches, de Chambly, de Meûn, de Montaigne, de Montlhéry, de Gournai, de Saint-Sévère, de La Ferté-Baudoin, de Mantes, de Puiset, de Thoury. — *Voyez* aussi la Vie de Suger, par Guillaume, moine de Saint-Denys.

en coalisant ensemble les communes et les souverains. Les empereurs étaient trop fiers pour s'appuyer sur des bourgeois. Ils cherchèrent un appui dans les gens d'église, indépendans, comme seigneurs temporels, des influences de la cour de Rome. Le temps où le vif, le spirituel, l'ardent Frédéric II se fit une cour de mahométans pour braver le pape, n'était pas encore venu. Ils déclarèrent donc princes de l'empire tous les prélats des nombreux diocèses qui reconnaissaient leur suzeraineté, et cela pour se les attacher davantage. Ce titre d'honneur relevait la dignité des chefs de l'empire, en leur donnant des princes pour vassaux, et marquait d'une manière positive la dépendance de ces derniers. De tout temps les rubans et les cordons ont servi de chaînes au pouvoir.

L'archevêque de Besançon, les évêques de Genève, de Lausanne et de Belley ont retenu longtemps ce titre de princes de l'empire; l'archevêque d'Embrun et l'évêque de Grenoble, celui de princes seulement; l'archevêque de Vienne et les évêques de Valence, de Gap, de Die, le titre de comtes, à qui anciennement les dauphins, les comtes de Valentinois et les seigneurs de Vallier rendaient hommage. Mais comme la ville de Lyon était sur les frontières de la France, et se trouvait exposée à être conquise, ce qui arriva peu de temps après, l'empereur d'Allemagne employa une politique adroite pour intéresser les archevêques à main-

tenir une ville aussi importante dans la dépendance de l'empire : l'archevêque de Lyon fut distingué par un titre plus éminent qui annonçait un commencement de souveraineté et très peu de vasselage. C'est le titre d'exarque, qui fut donné à Héraclius par Frédéric Barberousse, un des successeurs de Henri III.

Le mot d'*exarque*, dont la signification la plus naturelle donne l'idée « de celui qui commence, « qui va le premier, qui est à la tête », rappelait à la mémoire du prélat l'autorité sans bornes que Burchard II avait en quelque façon installée dans le chapitre. La ville de Lyon étant plus que jamais d'un côté limitrophe du royaume de France et de l'autre limite de l'empire, pour éviter les occasions de guerres et de contestations qui eussent pu naître entre les deux puissances, le roi de France et l'empereur d'Allemagne convinrent que l'archevêque de Lyon, seigneur temporel, demeurerait dans un état parfait de neutralité, mais qu'il prêterait serment de fidélité au premier pour ses fiefs sur la rive droite de la Saône, et au second, pour ses fiefs ecclésiastiques sur la rive gauche : pendant long-temps les bateliers qui naviguaient sur cette rivière montraient aux étrangers, à droite et à gauche, le royaume et l'empire. Par la même transaction, les comtes de Forez furent forcés, contre leur volonté bien déterminée, de ne prendre que le titre de comtes du Lyonnais, et non de comtes de Lyon, que les

chanoines du chapitre avaient seuls le droit de porter.

Cependant les fréquens changemens de maîtres, les guerres continuelles de seigneurs entre eux, détruisirent peu à peu le second royaume de Bourgogne, composé de tant de pièces différentes, de la Suisse, de la Franche-Comté, de la Bresse, du Bugey, de la Savoie, du Dauphiné, de la Provence et du Lyonnais.

Frédéric Barberousse, voyant qu'il serait difficile de réunir tant de pièces détachées, surtout pendant sa résidence en Allemagne, crut que pour en conserver les débris, il ne pouvait mieux faire que de laisser aux usurpateurs ce que chacun en avait pris, à condition de lui rendre hommage et prêter serment de fidélité. Il pensa qu'il lui serait glorieux d'avoir pour feudataires un grand nombre de petits souverains, qui, étant tous également intéressés à se conserver la possession de ce qu'ils tenaient en fiefs, ne seraient jamais assez forts pour déployer bannière, et exposer leurs nouvelles armoiries dans un combat contre le seigneur suzerain: il était beaucoup plus probable qu'ils auraient toujours besoin de sa protection contre les barons ambitieux.

Ainsi, soit par ruse, soit par force, soit par la politique insouciante d'un empereur allemand, l'église de Lyon légitima encore en apparence ses droits de souveraineté. Sous Burchard II, elle les avait acquis par une sorte d'apanage plutôt usurpé

que réel; sous Humbaldus, elle les avait achetés, ce qui prouve déja qu'ils étaient sujets à discussion; enfin, sous Héraclius, elle en brigua l'investiture : une possession antique; vraie, raisonnable, n'a pas besoin de tant de précautions pour être conservée. Comme la liberté est nécessaire au monde moral aussi bien que le soleil au monde physique, les peuples finiront bien par démontrer que dans aucun cas on ne peut la leur ravir, et que les souverains, après en avoir assuré le calme éternel par de bonnes institutions, doivent faire comme Dieu, qui se reposa après avoir créé les lois de l'univers.

Lorsque Frédéric Barberousse eut été couronné empereur par le pape Adrien IV[1], il vint en Bourgogne, et reçut les hommages d'Étienne, archevêque de Vienne, d'Héraclius, archevêque de Lyon, d'Odo, évêque de Valence, de Geofroy, évêque d'Avignon, et de plusieurs autres seigneurs bourguignons, qui le reconnurent comme roi de Bourgogne et d'Arles.

Ce fut là l'occasion de tant de bulles d'or données par cet empereur, c'est-à-dire scellées du sceau d'or, où d'un côté était sa figure avec l'épée et le globe entre ses mains, marque de sa souveraineté sur l'Italie, l'Allemagne, l'Illyrie, les Alpes, la Bourgogne, le Dauphiné, le Lyonnais et la Provence, ou plutôt symbole antique de

[1] Dans l'année 1157.

l'empire romain. Une des plus solennelles de ces bulles fut celle que Frédéric Barberousse accorda à l'archevêque de Lyon Héraclius ; c'est un monument historique des plus importans : il fut comme une barrière de séparation entre les siècles de barbarie, et une série d'événemens des plus remarquables :

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité,
« Frédéric, par la faveur divine, empereur des
« Romains, toujours auguste ; nous sommes per-
« suadé qu'au jugement de Dieu, qui examine
« toute chose avec tant de sagesse, le mérite de
« celui qui confirme les bienfaits et les priviléges,
« n'est pas moindre que le mérite de celui qui les
« donne. Nous croyons aussi qu'il est de la di-
« gnité de notre majesté impériale de considérer
« les avantages de toutes les saintes églises de
« Dieu, principalement de celles qui sont dans
« l'étendue de l'empire romain, d'en confirmer
« les priviléges, et d'en éloigner tout ce qui se-
« rait capable de leur nuire, afin qu'au milieu
« des dangers et des troubles de cette vie, elles
« puissent servir Dieu avec plus de sûreté, et
« prier plus efficacement la bonté et la miséri-
« corde divines pour l'affermissement de notre
« empire. Nous faisons donc savoir à tous nos fi-
« dèles sujets et à leur postérité, que nos an-
« cêtres, les empereurs augustes, ont comblé
« d'honneurs l'église de Lyon, l'ont enrichie de
« plusieurs bienfaits, et nous ont laissé, à nous,

« qui sommes leurs successeurs, l'exemple de ce
« que nous devons faire pour la rendre encore
« plus illustre par des prérogatives éclatantes.
« Considérant donc que cette ville, lorsqu'elle
« était encore dans les ténèbres de l'idolâtrie et
« de la gentilité, aux temps les plus reculés, était
« déja le siége des premiers prêtres et des pre-
« miers docteurs du paganisme, comme elle est
« encore à présent dans la religion chrétienne,
« par la munificence des empereurs, la première
« des églises des Gaules avec le titre de primatie;
« en vue de ces anciens droits, nous avons reçu
« l'archevêque et primat Héraclius avec tout
« l'honneur qui est dû à sa dignité, et nous l'a-
« vons traité avec toute l'amitié dont nos pré-
« décesseurs ont autrefois honoré ses prédéces-
« seurs. Ainsi, nous lui avons donné pleinement
« l'investiture de tout le corps de la communauté
« lyonnaise, et de toutes les régales établies tant
« dans la ville que dans toute l'étendue du dio-
« cèse. Nous avons aussi concédé au susdit ar-
« chevêque, et, par lui, à tous ses successeurs à
« perpétuité, le corps de la ville de Lyon, les
« droits de régale sur l'archevêché, sur les ab-
« bayes et sur ceux qui les tiennent, sur les mo-
« nastères, églises, chapelles et leurs dépendances,
« sur les comtés, forts, duels, marchés et péage,
« sur les châteaux, bourgs, villages, serfs, ser-
« vitudes, tributs, dîmes, forêts, bois, chasses,
« meules, moulins, eaux, dérivations et cours

« des eaux, prés, pâturages, terres cultes et in-
« cultes, et sur toutes les autres choses ou fiefs
« qui appartiennent à l'empire dans l'évêché de
« Lyon. Nous lui donnons aussi le même droit
« sur tous les fiefs du comté de Savoie. Que nul
« n'entreprenne donc d'exercer sur ces fiefs et
« arrière-fiefs un pouvoir tyrannique, que nulle
« puissance ne s'y ingère avec violence, que nul
« comte, nul juge ne prétende y exercer aucune ju-
« ridiction, sinon l'archevêque et primat de Lyon;
« que toutes les possessions de son église soient
« franches et libres, que la ville de Lyon et tout
« l'évêché soient indépendans de toute puissance
« étrangère, excepté de la justice impériale, afin
« que ceux qui servent Dieu dans cette église se
« souviennent avec reconnaissance de leur pre-
« mier fondateur, nous recommandent à Dieu
« dans leurs prières, ainsi que ceux qui, après
« nous, leur confirmeront et conserveront ces
« priviléges....... »



SOMMAIRE DU SEIZIÈME LIVRE.

Héraclius règne à Lyon. Jalousie des comtes de Forez. Résumé sur cette famille depuis Gérard jusqu'à Guy II. Épisode de la malheureuse Préva. Guy l'Intrépide veut détruire l'acte de Frédéric. En l'absence d'Héraclius, il ravage les domaines de l'église de Lyon, pille les monastères et brûle plusieurs maisons dans la ville. Héraclius se retire pendant quelques jours dans le monastère des Portes. Réception joyeuse que lui fait le prieur. Le prélat de Lyon songe enfin à rassembler ses vassaux ; il rentre victorieux dans son diocèse. Fondation de la commanderie des Templiers. Souffrances et misères du peuple. Origine de la secte des vaudois. Histoire de Valdo et de ses disciples. Persécutions horribles qui rappellent le supplice de Blandine et des autres martyrs lyonnais sous les empereurs romains. Nouvelles guerres du comte de Forez et de l'archevêque de Lyon. Accord momentané suivi d'une troisième attaque. Le pape s'interpose comme médiateur. Traité définitif, monument précieux comme notice géographique sur le domaine temporel de l'église de Lyon. Par ce traité, les chanoines, dans une partie de leurs fiefs sur la rive droite de la Saône, deviennent vassaux du roi de France ; première orgine de l'affranchissement de la commune lyonnaise.

LIVRE SEIZIÈME.

Héraclius était donc maître de la ville de Lyon; le chapitre de la cathédrale partageait avec lui cette importante souveraineté. L'un et l'autre ne tardèrent point à nommer les fonctionnaires de ce gouvernement théocratique, pour surveiller les vassaux et tyranniser les bourgeois. Nous aurons occasion d'en parler, lorsque le peuple lyonnais, dans le volume suivant, combattra pour ses libertés, et se mettra sous la protection des rois contre le despotisme sacerdotal.

Cependant cette puissance laïque et rivale qui avait poussé ses conquêtes jusque sous les murs de la cité, la famille des comtes de Lyonnais, était devenue formidable. Elle s'opposa aux prétentions d'Héraclius, lorsque celui-ci voulut exercer dans Lyon ses droits de souveraineté. Depuis les tentatives de Gérard de Forez pour placer son fils encore enfant sur le siége épiscopal de Lyon, après la mort de Burchard II, la maison de ces comtes n'avait rien fait de remarquable; mais les membres de cette famille s'étaient multipliés, et couvraient les environs de leurs serfs et de leurs vassaux. L'his-

toire de ces comtes de Forez se lie d'une manière très intime avec celle de Lyon, surtout à cause des débats de Guy II avec Héraclius : nous ne pouvons la passer sous silence.

Gérard, comte de Forez, le même qui du temps de Conrad le Salique était entré dans la ville de Lyon pour piller les abbayes et dévaster les fiefs de l'Église, avait eu deux filles et trois fils. Le plus jeune de ses enfans mâles, qu'il avait voulu mettre à la tête du chapitre, mourut peu de temps après cette folle entreprise. Une de ses filles périt aussi, mais d'une manière plus tragique. Elle s'appelait Préva; sa mère se nommait Alix de Gévaudan. La nature avait doué cette jeune fille d'une beauté ravissante; mais, ce qui valait mieux que la beauté, le Ciel lui avait donné un bon cœur, et avait mis dans son ame une piété vraiment céleste : elle résolut de passer sa vie dans l'état de virginité et dans la pratique des vertus chrétiennes. Ses parens lui donnèrent pour apanage la terre de Pommiers, assez rapprochée de Lyon; Préva fit alors de son château une église domestique et une maison de charité. Le ménestrel ambulant et le pauvre pélerin trouvaient toujours auprès d'elle un gîte commode après leurs nombreuses fatigues. Ses jours coulaient paisibles et heureux, puisqu'elle-même répandait le bonheur; les alliances de la terre, les tournois du midi, les fêtes somptueuses n'étaient rien pour elle. Cependant un grand seigneur de son voisinage fut séduit

par ses attraits; son amour devint si vif, ses sollicitations si pressantes, que Préva, pour conserver cette fleur précieuse qu'elle ne voulait donner qu'à Dieu, lui dit : « Cessez, je vous supplie, des « visites qui m'honorent, mais dont je suis in- « digne ; Préva ne peut vous aimer, elle a un « époux. » L'orgueil du jeune seigneur fut blessé, car c'était le plus riche parti du Forez. Il court trouver les frères de Préva : « Quoi ! leur dit-il, « vous avez applaudi à ma demande ! vous avez « encouragé mon amour ! c'était donc pour m'in- « sulter? Pouviez-vous ignorer que votre sœur « avait un époux, ou plutôt que sous prétexte de « charité chrétienne, elle se livrait à des vaga- « bonds, à des ménestrels mendians, et entrete- « nait dans sa maison des commerces abomina- « bles? » A cette nouvelle, les deux frères, qui étaient amis du jeune seigneur, scandalisés, courroucés, se dirigent vers la chapelle de Préva ; ils l'engagent en frémissant à parcourir son domaine, sans suite, sans valets ; ils voulaient lui parler avec plus de liberté, et la punir si elle était coupable. Préva, inquiète en les voyant pâles et tremblans, les accompagna jusqu'au milieu de la forêt ; là, ils reprochent à Préva le refus qu'elle avait fait de se marier à ce jeune seigneur, riche, puissant, ami de la famille, et fort estimé de leur père. « Je ne « puis écouter de semblables propositions, leur « répondit la jeune fille en regardant le ciel, « mon époux me le défend. » Sur quoi l'un de

ses frères, plein de fureur et de ressentiment, tire un cimeterre et abat la tête de Préva. Ils la jettent dans un puits voisin de la forêt, et se retirent contens d'avoir vengé, comme ils le croyaient, l'opprobre de leur maison. Mais Dieu fit tant de miracles par l'eau que l'on tirait de ce puits, et les pauvres des hameaux d'alentour rendirent de si glorieux témoignages à la vertu de leur bienfaitrice, que l'on recueillit ses reliques comme un trésor précieux. On les mit dans la pierre de l'autel de sa chapelle, et l'on grava dessus : « Ci gît sainte Préva, vierge et martyre, « fondatrice de ce monastère[1]. »

La seconde fille du comte Gérard et sœur de Préva, fut Rotulphe, mariée à l'un des principaux seigneurs de Forez, nommé Guigues de Lavieu, que Gérard son beau-père, en faveur de ce mariage, établit vicomte de Forez et de Lyonnais. Le successeur du comte Gérard, un des assassins de Préva, Artaud IV, épousa la dame d'un manoir nommée Raymonde, de laquelle il eut deux fils, Artaud et Gillin.

Artaud IV, après plusieurs différens qu'il eut avec l'archevêque simoniaque Humbert pour le temporel de Lyon, fit un traité avec ce prélat dans le village de Tassin. Cet arrangement, assez favorable au chapitre, commença à rejeter les comtes de Forez dans les montagnes; ils ces-

[1] Chronique du couvent de Prève, rapportée par Menestrier.

sèrent momentanément d'habiter le faubourg de Saint-Irénée.

Le comte Gillin, qui succéda à son père Artaud, ne prit que le titre de comte de Forez. Il fit au monastère de Savigny la donation de plusieurs domaines, et entre autres d'une église considérable avec ses dépendances. Cette donation fut approuvée par quinze seigneurs des environs ; la date y est d'autant plus remarquable[1], que l'on trouve dans l'acte le nom de l'empereur Henri IV, roi de Bourgogne et de Lyon, celui de Grégoire VII, qui y est nommé Hildebrand, du nom qu'il portait avant son pontificat, et sous lequel il avait été légat du Saint-Siége dans un concile de Lyon.

Artaud V, frère de Gillin, lui succéda, ce dernier étant mort sans postérité. Quoiqu'il ne portât point le titre de comte de Lyon, perdu désormais pour sa famille, Artaud V ne laissait pas d'avoir dans notre ville, en toute propriété, la moitié d'un péage, dont il disposa en faveur de l'abbaye de Cluny. Ce fut pour percevoir les fruits et les émolumens de ce péage, que l'abbé de ce monastère fit construire à Lyon une maison de Cluny.

Un des fils d'Artaud V, Guillaume, succéda à son père, et se laissa entraîner par la manie chevaleresque de son temps. Il se croisa avec Gode-

[1] Le 15 mai 1078.

froi[1] de Bouillon, partit pour la Terre-Sainte, et mourut percé de plusieurs flèches sous les remparts de Nicée. Ide Raymonde, sœur de Guillaume, recueillit sa succession par l'adresse et le courage de son mari : elle avait épousé Guigues Raymond de Viennois, second fils de Guigues, cinquième du nom, comte de Viennois. Elle en eut un fils nommé Guy, qui commença la seconde race des comtes de Forez sortis de celle des dauphins, comtes de Viennois : ce qui fut cause que le dauphin devint l'armoirie du Forez et de ses comtes; tandis que les sires de Beaujeu, issus de la première race des comtes de Lyon et de Forez, retinrent le lion des armoiries de ces premiers, brisé d'un lambel de gueules[2].

De la seconde branche des comtes de Forez, issus des comtes de Viennois, sortit le plus entreprenant de tous ces comtes, Guy l'Intrépide, ennemi déclaré du chapitre de Lyon. La cité lyonnaise était un apanage trop riche, trop brillant, pour ne point tenter son ambition. La voyant entre les mains de plusieurs prêtres, et se sentant appuyé par le roi de France, son seigneur suzerain, il conçut le projet de la conquérir pour lui en faire hommage. Pendant plusieurs

[1] Ou Geoffroy.

[2] Nous sommes ici à l'origine de ces armoiries, qui firent tourner la tête à tant d'échevins ; on dit même qu'à présent plusieurs personnes en place se proposent de les recueillir toutes : ouvrage vraiment utile dans le dix-neuvième siècle.

mois il chercha les moyens de déposséder l'archevêque Héraclius. La bulle d'or accordée par Frédéric à ce prélat fit entrer Guy II dans un accès de fureur difficile à exprimer : il jura d'exterminer les chanoines. Il rassemble tous ses vassaux en état de porter les armes, réunit les gardes de son manoir, entre par surprise dans les forteresses de Saint-Just, et met le feu à tous les édifices qui appartenaient au clergé. Les chanoines se barricadèrent dans leur cloître; mais les bourgeois ou serfs de la basse ville, entre le Rhône et la Saône, supportèrent de grandes cruautés.

Héraclius, qui revenait d'une assemblée générale convoquée par Frédéric, ne fut point d'abord en état de résister à cette attaque imprévue. Ses habitudes guerrières le portèrent à prendre les armes, mais ses vassaux n'étaient pas réunis. Il n'eut point d'autre parti à prendre que celui de la fuite : heureux de soustraire à la rapacité du comte le brillant équipage, les ornemens épiscopaux, les fourrures précieuses, la crosse et la mitre enrichies de pierreries, qui ne le quittaient jamais. Il se retira avec la plus grande partie des diacres, archidiacres, clercs et valets qui l'accompagnaient, à la chartreuse des Portes. Le prieur Anselme le reçut avec magnificence; tout le monastère fut en mouvement : les repas y furent copieux et délicieusement apprêtés, tant pour Héraclius que pour sa suite, durant le séjour qu'ils

y firent. Après deux longues semaines passées dans les festins et au milieu des cérémonies religieuses où le prélat et l'abbé étalaient à l'envi toutes leurs richesses, l'archevêque de Lyon songea enfin à la triste situation, au jeûne déplorable des chanoines assiégés dans le cloître de Saint-Just. Il envoie ordre à tous ses vassaux de se réunir ; il vient se mettre à leur tête, et entre victorieux dans Lyon, où il trouve une grande misère et beaucoup de ruines.

Les attaques d'un seigneur pillard n'avaient pas eu lieu dans la ville seulement, les environs étaient aussi dévastés. Humbert, comte de Beaujeu, s'était fait recevoir dans l'ordre des Templiers qui venaient de faire construire une belle commanderie, ornée d'un jardin magnifique, sur les bords de la Saône, dans l'endroit où l'on voit aujourd'hui le théâtre des Célestins[1]. Le comte de

[1] Le couvent des Célestins fut fondé à Lyon vers l'an 1454, par le duc de Savoie, Amédée VIII, qui fut ensuite antipape sous le nom de Félix V, et par son fils Louis I. Le lieu où ces deux princes l'établirent, avait anciennement appartenu aux chevaliers du Temple, dont une partie du même quartier retient encore le nom. L'ordre des Templiers ayant été aboli en 1311 par le concile général de Vienne, le pape Clément V et le roi Philippe le Bel adjugèrent leurs maisons, avec les beaux jardins qui en dépendaient et qui s'étendaient jusqu'au bord de la Saône, aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, connus plus tard sous le nom de chevaliers de Malte. Ce fut ensuite par un échange fait avec l'ordre de Malte, que les ducs de Savoie devinrent propriétaires de la maison du Temple. Le duc Louis I étant mort à Lyon le 14 janvier 1465, dans un voyage qu'il avait fait pour rendre visite au roi Louis XI, voulut que son cœur et ses entrailles fussent déposés dans l'église des Célestins. La maison des Célestins fut consumée par le feu dans le temps que le roi

Forez avait épargné cette commanderie; mais les autres seigneurs n'avaient point épargné les propriétés d'Humbert. Celui-ci avait été forcé de par-

Louis XII et la reine Anne étaient à Lyon, au commencement du seizième siècle. En 1562, les religionnaires renversèrent presque entièrement les murailles de la même maison des Célestins. L'église et l'ancien cloître des Célestins devaient une partie de leur embellissement au cardinal d'Amboise, et à l'archevêque de Bourges Jean Cœur, fils du célèbre Jacques Cœur surintendant des finances sous le roi Charles VII. Le cardinal d'Amboise, mort à Lyon le 21 mai 1510, voulut aussi que son cœur fût déposé dans l'église des Célestins. Une inscription gravée sur une table de marbre blanc, en conservait la mémoire. Ses obsèques y furent célébrées avec pompe, et honorées de la présence de Louis XII (*Voyez* années 1510 et 1511). On voyait également dans l'église des Célestins les restes du superbe monument des Pazzi de Florence, famille puissante qui rivalisa long-temps avec celle des Médicis, et vint apporter à Lyon son commerce, après avoir succombé dans la conjuration à laquelle échappa Laurent de Médicis, surnommé le Grand et le Père des lettres. Marie de Médicis, visitant l'église des Célestins, fit démolir ce monument par un sentiment de haine héréditaire dans sa famille contre les Pazzi. Cette famille illustre des Pazzi a donné son nom au passage de la place des Célestins à la rue Écorche-Bœuf. Un orgue admirable, imitant tous les tons et toutes les inflexions de la voix humaine, une *Descente de croix* par Stella, qui s'y était peint lui-même, et placée au dessus du grand autel, des tableaux de Blanchet et de Leblanc, des ouvrages de sculpture de Mimeret, et des vitraux donnés par Louis XI, décoraient l'église des Célestins. En 1739, les Célestins firent achever la façade de leur bâtiment, qui avait plus de trois cents pieds de longueur, et faisait, comme masse, un assez bel effet. En 1779, ils furent supprimés par un bref du pape. Un arrêt du conseil des dépêches contre M. de Montazet, alors archevêque de Lyon, du 12 janvier 1784, envoya le roi de Sardaigne en possession de ce monastère; et le 10 mai 1785, la totalité de ce vaste emplacement fut vendue au sieur Devouge, moyennant quinze cent mille francs. Cet acquéreur le revendit lui-même, par parties, à divers entrepreneurs qui commencèrent à y percer des rues. Le théâtre des Variétés y fut construit en 1792. En 1807, la place des Célestins n'était encore entourée que de baraques; le 27 août de la même année, un violent incendie en consuma une partie, sur les ruines desquelles s'éle-

tir pour faire la guerre en Orient; il avait abandonné sa femme et ses enfans. Les comtes et barons ses voisins, méprisant la faiblesse de cette dame et de ses pupilles, faisaient des irruptions continuelles sur les terres de Belleville, à quelques lieues au dessus de Lyon, et tâchaient d'usurper ses fiefs par toute sorte de moyens. L'épouse du comte Humbert, apprenant des vassaux de l'église qu'Héraclius avait repoussé Guy II au milieu des montagnes, lui demanda protection : ce que l'archevêque de Lyon lui accorda aussitôt.

Mais les malheurs des bourgeois de la ville ne pouvaient se réparer : ils n'avaient point de terres qui rapportassent de quoi faire oublier leurs dommages; bien loin de là, les chanoines de la cathédrale ne faisaient qu'accroître leur misère, en exigeant sans cesse de nouveaux subsides, de nouvelles dîmes pour réparer les dévastations du comte de Forez.

Le pauvre peuple était aux abois. On vit alors se former au milieu des désordres du clergé, une nouvelle famille chrétienne semblable à celle qui s'était établie à Lyon au milieu des révolutions de l'empire romain, dans le second siècle du christianisme; tant il est vrai que la simple parole de l'Évangile, dégagée des passions humaines, a tou-

vèrent les maisons du midi. M. Rambaud, en 1820, au nom de la ville, acquit la portion du levant pour l'agrandissement de la voie publique. Les maisons du nord ne sont construites que depuis quelques années. (*Archives du département du Rhône.*)

jours consolé les malheureux. Seulement ces nouveaux fidèles trouvèrent des persécuteurs plus farouches que ne l'avaient été les Néron et les Dioclétien : ces tyrans de Rome avaient fait aux premiers chrétiens de petites guerres partielles; les papes firent aux hérétiques une guerre d'extermination.

La nouvelle secte se forma à Lyon, au milieu des circonstances les plus déplorables du douzième siècle. Les souverains pontifes et les empereurs étaient toujours acharnés les uns contre les autres, les archevêques tyrannisaient leurs diocèses, les abbés étaient des hommes de débauche et de luxure, et les moines des animaux immondes qui se vautraient dans la fange. Les bourgeois, qui commençaient à penser et puisaient un grand amour d'indépendance dans les discours des vagabonds revenus de la Terre-Sainte, se dirent : « S'il y a un Dieu, certainement les prêtres « catholiques ne sont pas ses ministres. » Cette idée en amena beaucoup d'autres; un homme de génie parut : les premiers protestans eurent un chef[1].

C'était Pierre Valdo, riche négociant de la ville de Lyon, né à Vaux, sur les bords du Rhône[2]. Suivant Théodore de Bèze et Jean Léger[3], ce

[1] Dans l'année 1160.

[2] *Biographie universelle*, article VALDO.

[3] *Voyez* pour tout ce qui concerne les vaudois : Théodore de Bèze et surtout Jean Léger, *Histoire des églises vaudoises;* Voltaire, *Essai sur l'Histoire générale* ; Bossuet, *Histoire des variations* ; Colonia,

Pierre de Lyon, loin d'être le fondateur et le dénominateur de sa secte, ne fut appelé Valdo que parce qu'il suivit la doctrine des vaudois, c'est-à-dire des habitans des vallées. Quoi qu'il en soit, ce Valdo était un homme instruit, de mœurs joviales, et surtout aimant le plaisir. Se trouvant un jour, selon la coutume de ces temps reculés, dans l'assemblée publique des bourgeois qui faisaient le négoce, et avaient remplacé les juifs qu'on assassinait dans Lyon comme des bêtes féroces, il fut vivement frappé de la mort subite d'un de ses compagnons de débauche. La crainte des jugemens de Dieu le saisit; il distribua ses grands biens aux malheureux, et attira autour de lui un nombre considérable de prosélytes. Il leur prêchait la morale simple de Jésus-Christ, et leur récitait les Actes des Apôtres. On prétend même qu'il traduisit une Bible en langue vulgaire pour l'usage des pauvres, ce que les papes défendaient alors sous peine des tourmens les plus cruels. Plusieurs autres marchands ou bourgeois suivirent l'exemple de Valdo. Pour mener une conduite entièrement opposée à celle des prélats, des clercs et des moines, ils embrassèrent la pauvreté volontaire de Jésus-Christ et des apôtres; ils se

Histoire littéraire de la ville de Lyon; Flaccus Illyricus, *Cat. testium veritatis*, lib. xv; l'abbé Pluquet, *Dictionnaire des Hérésies*. Sembier, dans le *Catalogue des manuscrits de Genève*, page 463, prétend que la Bible que l'on dit avoir été traduite en langue vulgaire par Valdo, était d'Acusa.

promirent entre eux de ne jamais maudire leurs ennemis, de ne point tuer, de ne point mentir, de ne jamais dérober le bien d'autrui, et de repousser l'esprit de vengeance comme une passion indigne du chrétien ; ils formèrent enfin la fameuse secte des pauvres, qui fit élever tant de bûchers et causa tant de persécutions [1]. On fut même étonné, vers la fin de ce douzième siècle, que le Languedoc fût tout rempli de vaudois. Les prélats persécuteurs leur donnaient tantôt le nom d'Albigeois, parce que la ville d'Alby en était presque entièrement peuplée, tantôt le nom de Bons-hommes, à cause de la régularité et de la simplicité de leurs mœurs, qui ne méritaient pas moins les supplices de l'enfer; tantôt, et le plus souvent, ils les nommaient Manichéens, nom odieux que l'on donnait en général à toute sorte d'hérétiques.

Comme plusieurs docteurs du douzième siècle mettaient les discussions théologiques fort à la mode, Valdo de Lyon se mit à catéchiser avec plus de hardiesse la foule de pauvres que ses aumônes attiraient à sa suite. Il leur expliquait l'Évangile dans les carrefours, sur la place publique; il leur lisait une partie de sa traduction des saintes

[1] Voici le quatrain que l'on fit dans le temps à leur sujet :

Que non volià maudir, ne jurar ne mentir,
N'occir, ne avourar, ne prenro de altrui,
Ne sta vengar de li suo ennemi,
Los dizons qu'ès vandez, et los fezons morir

Écritures : premier crime qui, dans l'esprit des chanoines, méritait les tourmens du bûcher. Bientôt les disciples de Valdo se persuadèrent qu'il ne suffisait pas d'écouter leur maître et de vivre comme des apôtres, mais qu'ils devaient imiter ces derniers dans leurs moindres actions, prêcher l'Évangile et enseigner la morale chrétienne à tous les peuples de la terre sans en avoir reçu la mission des prélats : second crime qui, dans l'esprit des chanoines, méritait la damnation éternelle.

On vit donc ces nouveaux apôtres courir la ville et la campagne avec leurs souliers coupés pardessus, ce qui les fit encore appeler *sabbatès* et *insabbatès*, avec leurs capes semblables à celles des religieux, et néanmoins conservant toujours leurs longues chevelures comme des laïques[1]; on les vit aller pêle-mêle, hommes et femmes, à l'exemple des femmes converties qui suivaient Jésus-Christ et les apôtres.

Avant de saisir les principaux coupables, le clergé commença par défendre les prédications au milieu des champs. Les vaudois méprisèrent les ordres du chapitre, et continuèrent à prêcher.

Ils publiaient hautement « que cette injuste « défense était un effet de la jalousie des cha- « noines, qui faisaient des saints ministères un

[1] Colonia, tom. II.

« commerce de lucre et de scandale, que des
« moines débauchés et les clercs toujours ivres
« devaient entendre parler avec rage de la doc-
« trine évangélique des pauvres de Lyon. Après
« tout, ajoutaient-ils, un bon laïque n'est-il pas
« meilleur prêtre qu'un prélat dissolu ? n'a-t-il
« pas mieux que lui le pouvoir de lier et de dé-
« lier, de remettre les péchés et même de con-
« sacrer le corps de Jésus-Christ? Belle transsub-
« stantiation, en effet, que celle qui a lieu entre
« les mains d'un mauvais prêtre sortant de chez
« les filles perdues! Soyez sûrs, mes frères, di-
« saient les plus enthousiastes, que la vertu des
« hommes fait la bonté de la consécration, et
« que le pain du Seigneur se changera en cen-
« dres dans la bouche de l'impie. Gardez-vous
« d'imiter la conduite de ces ecclésiastiques cor-
« rompus qui se disent chrétiens et qui sont ido-
« lâtres ! Ne prouvent-ils pas tous les jours leur
« indifférence pour les plus augustes mystères,
« en baptisant de petits enfans qui ne compren-
« nent point encore cette importante cérémonie,
« en adorant une croix qu'on devrait abhorrer,
« puisqu'elle a été l'instrument du supplice de
« notre adorable Sauveur, en répétant que le
« pain et le vin se changent dans leurs mains
« sacriléges en ce sang précieux de l'oint de la
« Divinité? Laissons, méprisons leurs cérémonies
« et leurs usages : Dieu nous a donné deux grands
« moyens de salut, l'eau régénératrice et le festin

« de l'alliance. Ce serait l'insulter que de croire « qu'un pape, soumis à toutes les passions hu« maines, est capable de procurer le royaume des « cieux, et que, pour obtenir la béatitude cé« leste, il faut donner la dîme, le fruit de nos « sueurs, à ces moines fainéans qui la dévorent « dans leurs repas splendides. »

On doit maintenant se faire une idée de l'effet que produisirent ces remontrances sur les chanoines de Lyon. Ils furent courroucés, et se portèrent à des excès horribles contre ces hérétiques infames, qui osaient porter un regard scrutateur dans l'intérieur de leur cloître. Cependant Valdo échappa à leur ressentiment; il se retira dans les montagnes du Dauphiné et du Piémont. De là ses nombreux disciples se répandirent dans toute l'Europe; mais ils furent bientôt exterminés par les croisades religieuses que le pape suscita contre eux. Quelques-uns se sont maintenus avec peine jusqu'à nos jours dans les trois vallées du Piémont où ils s'étaient d'abord retirés[1].

Au milieu de ces persécutions qui rappelaient les premiers martyrs et augmentaient le nombre des vaudois, bien loin de le diminuer, ce qui né-

[1] Ils y possèdent trois églises, et y forment une population d'environ vingt mille ames. Par une ordonnance du 10 janvier 1824, le roi de Sardaigne, leur souverain, leur a accordé l'autorisation de construire un hôpital pour leurs pauvres malades, et de le faire desservir par un médecin et des chirurgiens de leur croyances. (*Biographie universelle*, article VALDO.)

cessita des croisades de provinces armées contre des provinces, le comte de Forez recommença une guerre un peu moins terrible contre les chanoines de Lyon. Il vengea le peuple opprimé et comme anéanti, en attendant que les rois de France prissent sous leur protection les bourgeois qui existaient encore. Cette guerre entre les vassaux du comte et ceux du chapitre engagea le pape Alexandre III, dans le commencement de l'épiscopat de Guichard II, successeur d'Héraclius, à interposer sa médiation pour faire cesser ces luttes meurtrières. Il commit l'archevêque de Tarantaise comme médiateur principal; celui-ci examina les droits de l'église et les prétentions du comte : sur le rapport de Guillaume de Salme, de Guillaume de Talaru, sacristain, d'Aimon de Ravery, pénitencier, de Salomon, prêtre, et de deux autres témoins, le pape rendit[1] la sentence arbitrale qui porte en substance :

« Que les péages, tant par eau que par terre,
« seront communs entre l'archevêque et le comte,
« ainsi que les monnaies, la dîme exceptée qui ap-
« partiendra à l'archevêque seul. Il est défendu au
« comte d'acquérir aucun fief sur les terres de
« l'archevêque, et pareillement à l'archevêque sur
« les terres des comtes. Le pont de la Saône sera
« commun, ainsi que les leydes[2] des marchés et

[1] Au mois d'octobre de l'année 1167.

[2] Ce mot signifie sans doute la portion de terrain sur laquelle se tenaient les marchés et les foires.

« des foires, les appels et les bans. Les clercs et « leurs domestiques seront justiciables de l'ar- « chevêque seul, et les domestiques du comte, « justiciables du comte. L'archevêque et le comte « auront par toute la ville, le cloître excepté, la « préférence des denrées à manger, sauf ce que « les étrangers apportent à vendre sur la place « publique. Si l'officier du comte prenait un cri- « minel sans l'officier de l'archevêque, il ne le « jugera point sans le juge de l'archevêque, et de « même l'officier de l'archevêque sans celui du « comte[1]. »

Cet accord, bien loin d'opérer l'effet qu'on en attendait, occasiona au contraire de nouvelles dissensions : les officiers de l'archevêque et ceux du comte cherchaient à empiéter les uns sur les autres. Les chanoines prévoyant des guerres nuisibles à leur tranquillité et à leurs intérêts, consentirent à transiger de leurs droits par un échange; car les biens de l'église étaient possédés en commun par l'archevêque et le chapitre ; les chanoines devaient par conséquent intervenir dans la transaction comme parties contractantes.

L'acte solennel fut approuvé et confirmé par une bulle du pape Alexandre III. Il peut servir de notice géographique sur l'état du Lyonnais à cette époque, et sur le domaine temporel des archevêques; et, comme tel, c'est un monument précieux des siècles de féodalité :

[1] Poullin de Lumina, *Histoire de l'église de Lyon*.

« Alexandre, évêque, serviteur des serviteurs « de Dieu, à notre bien-amé fils Guy, comte de « Forez, salut et bénédiction apostolique. L'église « de Lyon ayant souffert de votre part de grandes « afflictions, enfin, pour le bien de la paix, il « s'est fait une transaction entre vous et Guy « votre fils, d'une part, et notre vénérable frère « Guichard, archevêque de Lyon, légat du Saint-« Siége, et nos bien-amés fils les chanoines de « Lyon : transaction que vous avez jurée et que « nous insérons ici mot à mot, afin qu'elle soit « inviolablement observée à perpétuité.

« Le seigneur archevêque et l'église ont cédé « au comte tout ce qu'ils possèdent au delà de la « Loire jusqu'à Urfé et Thiers, même le château « de Rochefort, à la réserve des rentes de Saint-« Jean de Lavestre, tout ce qu'ils ont de droit au « château de Saint-Romain-le-Puy, de là jusqu'au « Puy et l'Auvergne. L'église ne pourra construire « ni acquérir aucune forteresse dans le Roannais, « tant en deçà qu'au delà de la Loire; mais elle « pourra acquérir des terres par donations ou au-« mônes, et pour des fondations de chanoinies. « En deçà de la Loire, ils ont cédé au comte de-« puis Balbigny et Pouilly jusqu'à Ville-Chenève, « qui est dans les confins du comté. Ils ont cédé « tous les droits qu'ils avaient dans le mande-« ment[1] de Douzy jusqu'à Chamousset, et depuis

[1] Ce mot, dans les cartulaires et dans les actes du moyen âge qui re

« le mandement de Cornillon jusqu'à Saint-Sym-
« phorien. *Item*, Saint-Hean et tout ce que l'é-
« glise avait à Chevrières, Chatelus et Fontanes,
« à la réserve de l'obéance de Grandmont. *Item*,
« le serment de fidélité de Saint-Priest, et ce que
« tenait au nom de l'église Godemar de Jares, mais
« en sorte que le comte tienne de l'église le châ-
« teau. *Item*, le château de Fougeroles, ce que
« Guichard de Jares devait pour ledit château,
« et ce que Brians avait dans le château de Gran-
« gens. En cédant les droits royaux et tout autre
« au comte, l'archevêque et l'église se sont ré-
« servé les églises, la visite des églises, les obla-
« tions et sépultures, et tout ce qui appartient
« aux chapellenies.

« De la part du comte : il cède à l'église et à
« l'archevêque tout ce qu'il a de droit dans la
« ville de Lyon et ses dépendances, ainsi que
« tout ce qu'il possédait au delà du Rhône jus-
« qu'à Bourgoin; au delà de la Saône, le château
« de Pérouges que Guichard d'Antou tient de lui
« en fief; la moitié de Montanay, tenu par Pierre
« de Montluel, Giry, par Hugues Deschaux; en
« deçà de la Saône, le château de Châtillon, le
« château d'Oing jusqu'à Ville-Chenève, et Iseron,
« avec les hommages-liges [1] des seigneurs. Saint-

gardent le Dauphiné, la Provence, la Bresse, le Lyonnais, et autres cantons, signifie la même chose que *district*, *territoire*, *juridiction*. C'est ce qu'on nommait ailleurs *baillage*.

[1] On appelait cet hommage *lige* du mot *ligare*, parce qu'il liait plus

« Symphorien et son mandement demeurent dans « les confins de l'église. Le comte cède encore à « l'église Grézieu et l'Argentière, le fief de Riverie, « de sorte que le château de Riverie et son man- « dement, jusqu'à Chatelus, reste dans les con- « fins de l'église, de même que Changy et les deux « châteaux de Saint-Chaumont, excepté le che- « min ou la levée du comte, depuis la croix de « Montviole jusqu'en Forez. Le mandement de « Rochetaillée est dans les confins de l'église jus- « qu'à Malleval, et il cède ce qu'Aimar de Fernay « tient de lui en fief à Chavagneu, ainsi que le « château de Montagny.

« En outre, le comte devra foi et hommage- « lige à l'archevêque pour le château de Fouge- « roles, la moitié de Grangens, le château de « Saint-Priest, Saint-Hean, Chambost, Poncin, « Ville-Dieu et Nervieu; et quand le comte et ses « héritiers rendront à l'archevêque foi et hom- « mage, ils doivent promettre sous serment de « garder inviolablement le présent traité. Il pourra « disposer des dîmes du fief de l'église en faveur « des lieux et des personnes religieuses pour le « remède de son ame; que s'il en disposait pour

étroitement que les autres. Il y en avait de deux sortes : l'un par lequel le vassal s'obligeait de servir son seigneur envers et contre tous, même contre le souverain (Cujas, lib. II, *feud.*, tit. 5); le second, par lequel le vassal s'obligeait de servir son seigneur contre tous, à l'exception des autres seigneurs dont le vassal était déja homme-lige (Chantereau, *des fiefs*). Les guerres privées que se faisaient ces seigneurs étaient la principale cause de ces *hommages-liges*.

« d'autres causes, il doit tenir en fief de l'église « autant de sa terre à l'équivalent. Enfin, entre « Saint-Chaumont et Latour, et Saint-Chaumont « et Saint-Priest, nulle des parties ne pourra faire « aucune place forte : l'Église donne au comte, « pour la consommation de cet échange, onze « cents marcs d'argent[1]. »

Cette transaction rendit l'archevêque et le chapitre paisibles possesseurs de toute la souveraineté sur la ville ; mais en acquérant les droits des comtes de Forez sur les fiefs de la rive droite de la Saône, ils devinrent vassaux du royaume de France pour cette partie, et durent au roi le même hommage que lui rendait le comte de Forez avant la transaction. Cette suzeraineté des rois de France fut très utile aux bourgeois de Lyon. Les souverains, il est vrai, se coalisèrent avec eux pour abattre la féodalité qui diminuait leur puissance; mais les citoyens devinrent ensuite assez forts pour borner eux-mêmes l'autorité des rois.

[1] Fait et passé l'an de notre Seigneur 1173.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

PLACEMENT DES FIGURES

DU TOME SECOND.

IMPRIMÉ A LYON, CHEZ LOUIS PERRIN.

